COURS D'HISTOIRE

DES

ÉTATS EUROPÉENS,

DEPUIS LE BOULEVERSEMENT DE L'EMPIRE ROMAIN D'OCCIDENT JUSQU'EN 1789.

A. PIHAN DELAFOREST,
IMPRIMEUR DE LA COUR DE CASSATION,
rue des Noyers, n° 37.

COURS D'HISTOIRE

DES

ÉTATS EUROPÉENS,

DEPUIS LE BOULEVERSEMENT DE L'EMPIRE ROMAIN D'OCCIDENT JUSQU'EN 1789;

PAR

MAX. SAMSON-FRÉD. SCHOELL,

AUTEUR DE L'HISTOIRE DES TRAITÉS DE PAIX, ET DE CELLES DES LITTÉRATURES GRECQUE ET ROMAINE;

AVEC DES OBSERVATIONS SUR LES VOLUMES PRÉCÉDENS, PAR M. LE BARON DE ZACH.

TOME VINGT-DEUXIÈME.

PARIS,

L'AUTEUR, rue du Cherche-Midi, nº 14.
A. PIHAN DELAFOREST, rue des Noyers, nº 37.
GIDE FILS, rue Saint-Marc, nº 20.

BERLIN,

DUNCKER ET HUMBLOT.

1832.

OBSERVATIONS

SUR QUELQUES PASSAGES

DU COURS D'HISTOIRE DES ÉTATS EUROPÉENS;

PAR M. LE BARON DE ZACH.

SECONDE SUITE.

XVIII.

Sur différens points relatifs à l'histoire des peuples musulmans.

(Cette observation se trouve p. 67 du vol. XXI).

XIX.

Sur le calendrier russe.

(Cette observation se trouve p. 205 du vol. XXI).

XX.

Sur l'éclipse de Thalès.

Dans une de nos observations sur quelques passages du *Cours d'Histoire des états européens*, par M. SCHOELL, insérée dans le dix-neuvième tome, p. 376, nous avons dit, en passant, que la fameuse prédiction d'une éclipse totale du soleil, par THALÈS, n'était pas prouvée, qu'elle était même très-improbable.

M. Schœll, dans une note, répond « que cette prédiction par Thalès est un fait qui repose sur le témoignage d'Hérodote, et aussi historiquement prouvé qu'aucun événement de l'antiquité. Pour en douter,

comme paraît faire M. le baron de ZACH, il faut, ce nous semble, des motifs tirés de la science même, et indépendans de l'histoire... »

Nous saisissons avec plaisir cette invitation pour prouver que l'annonce de Thalès est chimérique, nullement fondée, ni dans la science, ni dans l'histoire. Il est temps de faire cesser ce conte, qui ne s'est établi que parce qu'on ne s'est pas donné la peine de l'examiner et de le discuter, et que, par un reste de respect pour une opinion généralement reçue, l'on a admis, et que l'on admet encore tous les jours comme vérité prétendue historique, une tradition mal fondée, mal comprise, mal expliquée, et depuis long-temps bien réfutée.

Que dit Hérodote, sur le témoignage duquel on appuie si fortement, de cette prédiction de Thalès? Voici d'abord ses propres paroles, dans son premier livre n° 74.

« Cela donna lieu à une guerre entre les Lydiens et les Mèdes; car Cyaxare ne manqua pas de requérir l'extradition des Scythes, qu'Alyatte refusa constamment de lui accorder. Cette guerre dura cinq ans, pendant lesquels les Mèdes vainquirent plusieurs fois les Lydiens, et les Lydiens, de leur côté, remportèrent plusieurs victoires sur les Mèdes. Il y eut entre autres un combat de nuit entre ces deux peuples; les avantages et les désavantages étaient égaux de part et d'autre, lorsque, au commencement de la sixième année, les deux armées en étant venues aux mains, et le combat étant déjà engagé, il arriva que pendant le

combat le jour devint tout à coup nuit. Ce changement du jour en nuit avait été prédit aux Ioniens par Thalès, qui avait fixé pour terme à ce phénomène l'année dans laquelle il arriva effectivement. »

Tout ce qu'Hérodote rapporte ici se réduit à peu de chose, c'est-à-dire que Thalès avait annoncé que dans l'intervalle de cinq ans, qu'il avait fixé pour terme, il y aurait un changement subit et imprévu du jour en nuit. Il n'est pas question d'éclipse, ce mot ne s'y trouve pas; il n'est fait mention ni du soleil, ni de la lune. Nous avons une relation historique irrécusable, absolument semblable à celle d'Hérodote, sur une prétendue éclipse totale du soleil, laquelle cependant manifestement n'a pas eu lieu. C'est l'éclipse que l'on dit être arrivée à la mort de Jésus-Christ. Or personne n'ignore que cette mort est arrivée dans le temps d'une pleine lune; donc, sans être astronome, tout le monde sait qu'une éclipse de soleil n'a pu avoir lieu dans cette circonstance. Aussi, aucun des saints historiens, c'est-à-dire des évangélistes, ne fait mention d'une éclipse de soleil; tous parlent de ce phénomène comme Hérodote, c'est-à-dire ils disent « que toute la terre fut couverte de ténèbres, et que le soleil fut obscurci. » Il n'est pas question ici d'éclipse, laquelle au reste n'était pas bien grande, puisqu'elle n'empêchait pas les soldats qui étaient auprès de la croix de distinguer le vase de vinaigre, l'éponge, le roseau, non plus que les disciples et les femmes qui avaient suivi Jésus, de voir de loin tout ce qui se passait [1], ce qui

[1] S. MARC, ch. XV, v. 40. S. LUC, ch. XXIII, v. 49.

n'aurait pu avoir lieu si le soleil eût été éclipsé totalement. Aussi ORIGÈNE, dans son Commentaire sur S. Mathieu, attribue ces ténèbres à un nuage épais qui intercepta les rayons du soleil; peut-être n'était-ce qu'un brouillard qui répandit une grande obscurité dans l'air, laquelle, dans le style oriental, est devenue *ténèbres*. Le mot grec σκότος, qu'on a traduit en latin par *tenebræ*, pouvait l'être de même par *caligines*, brouillards. Voy. le Dictionnaire grec de SCHNEIDER [1]. *Caligat in sole*, a dit QUINTILIEN, pour exprimer qu'on ne voit goute en plein midi.

Comme Hérodote n'indique pas l'époque précise à laquelle cette soi-disant éclipse a eu lieu, les astronomes et les chronologistes se sont exercés à la chercher; mais il y a jusqu'à vingt-six ans de différence dans leurs conjectures. Une des six éclipses suivantes a été soupçonnée avoir été celle que l'astronome milésien doit avoir prédite. L'an 607, le 30 juillet. L'an 603, le 18 mai. L'an 601, le 20 septembre. L'an 597, le 9 juillet. L'an 585, le 28 mai. L'an 581, le 16 mars. Toutes ces éclipses sont véritables, mais quelle est celle de Thalès? c'est ce qu'on ne saura pas davantage que les moyens dont ce philosophe a fait usage pour faire sa prédiction. On a prétendu que Thalès avait appris des Chaldéens à se servir de leur *saros*, ou cycle de retour des éclipses dans le même ordre, en dix-huit ans et onze jours. Il n'y a qu'une petite objection à faire à cette opinion, c'est que, du temps de

[1] Σκότος, obscurité, paraît être de la même famille que σκιὰ, ombre, dit SCHNEIDER.

Thalès, les Chaldéens n'étaient pas en état de prédire les éclipses de soleil. DIODORE DE SICILE, qui avait été à Babylone, nous l'apprend d'une manière très-positive dans son second livre, chapitre VIII.

« Quoiqu'il y eût parmi eux, dit-il, différens sentimens sur les éclipses de soleil, ils n'enseignaient cependant rien de certain sur ce sujet; ils n'osaient même porter leur jugement sur la cause de ce phénomène, ni prédire le temps auquel il devait arriver. » Or si du temps de Diodore les Chaldéens étaient si peu avancés sur le fait de prédire des éclipses de soleil, où en étaient-ils du temps de Thalès, qui florissait près de six cents ans avant Diodore? Peut-on s'imaginer que Thalès ait appris de ces peuples une méthode qu'ils ignoraient encore six cents ans après sa mort? Diodore leur reproche aussi que s'ils s'avisaient quelquefois de prédire des éclipses, ils le faisaient toujours avec beaucoup de réserve, avec des subterfuges et des faux-fuyans, par exemple que telle éclipse aurait lieu tel jour, si elle n'était pas détournée par des prières adressées aux dieux, etc....

D'autres auteurs, après Hérodote, ont parlé de la prédiction de Thalès; mais ils n'ont fait que répéter et défigurer ce qu'il avait dit. S. CLÉMENT *d'Alexandrie* rapporte, dans le premier livre de ses *Stromates*, qu'Eudème, astronome grec, avait dit, dans son Histoire de l'astrologie, que Thalès avait prédit l'éclipse de soleil qui arriva dans le temps que les Mèdes et les Lydiens en étaient aux mains, sous le règne de Cyaxare. DIOGÈNE LAERCE, qui a écrit un peu avant S. Clé-

ment d'Alexandrie, dit, dans la Vie de Thalès, que l'on attribuait à ce philosophe les premières leçons d'astrologie (c'est-à-dire astronomie) qui eussent été données en Grèce; qu'il avait le premier prédit les éclipses de soleil, au rapport d'Eudème, dans son Histoire de l'astrologie; qu'il s'était acquis par là l'admiration de Xénophon et d'Hérodote; qu'Héraclite et Démocrite lui rendaient le même témoignage, etc.... Hérodote et Eudème étaient presque contemporains; tous les deux écrivaient avant la guerre du Péloponèse, près de cinq cents ans avant Jésus-Christ. Clément d'Alexandrie et Diogène Laerce écrivaient vers la fin du second siècle, c'est-à-dire sept cents ans environ après Hérodote et Eudème. Mais ni l'un ni l'autre, quoiqu'ils citent Eudème pour garant de ce qu'ils avancent sur la prédiction de l'éclipse, ne rapportent les propres termes de cet auteur; il en est arrivé que nous ne savons pas de quelle manière Eudème, dans son Histoire, a raconté la prédiction de Thalès, parce que cet auteur est perdu; mais comme heureusement Hérodote est parvenu jusqu'à nous, ce n'est que chez lui, seule source, qu'il faut aller puiser, préférablement à S. Clément et à Diogène, qui ne peuvent nous apprendre rien de ce que concerne la prédiction de l'éclipse de Thalès.

Il nous reste encore l'œuvre surérogatoire de prouver par la science que Thalès était incapable de prédire une éclipse totale de soleil. D'abord il est évident qu'il n'a pu le faire par les tables des mouvemens vrais du soleil et de la lune, que l'on ne connaissait pas

de son temps; à peine connaissait-on leurs mouvemens moyens. Ainsi, pour expliquer comment Thalès avait pu parvenir à faire sa prédiction d'une éclipse, on a eu recours à la connaissance des périodes; effectivement c'était une des premières découvertes des astronomes; car il ne fallait que de l'attention pour s'apercevoir que les astres revenaient en certains temps réglés, à la même position, les uns envers les autres, et comme le soleil et la lune sont les astres les plus marquans et les plus visibles, on a dû remarquer d'assez bonne heure leurs retours réglés à la même situation. PLINE, dans son Histoire naturelle, avait déjà dit que les éclipses de soleil et de lune revenaient dans le même ordre, et au même point du ciel, après 223 mois. Cette période est celle que l'on nomme le *saros des Chaldéens*. Hipparque, Ptolémée, Géminus, avaient également connu cette période de dix-huit ans, et l'avaient rejetée comme insuffisante. « Les Chaldéens, dit PTOLÉMÉE, ont cherché les moyens mouvemens de la lune par la comparaison des éclipses de cette planète, s'imaginant que d'une éclipse à l'autre, il devait y avoir toujours un égal espace de temps; ils avaient pris pour cet effet la plus courte qu'ils pussent trouver, qui était de dix-huit années égyptiennes, quinze jours et environ un tiers, étant assez mal instruits dans l'astronomie pour croire que les éclipses revenaient les mêmes au bout de cet intervalle. » Effectivement, plus on s'éloigne de cette période, plus sa précision diminue, en sorte que de période en période, elle fi-

nit par devenir nulle. Mais supposons pour le moment que Thalès ait eu connaissance de cette période, jamais elle n'a pu lui donner qu'une probabilité assez faible du retour d'une éclipse. Une éclipse observée dans un lieu, en reparaissant au bout de dix-huit ans, sera vue 8 heures, au bout de trente-six ans 16 heures etc.... plus tard. Il arrivera donc souvent, qu'une éclipse qui aura eu lieu de jour, reviendrait au bout de dix-huit ou de trente-six ans, la nuit, et serait parconséquent invisible ; que devient alors la prédiction? Une éclipse totale de soleil, si elle revient, ne sera plus totale, mais de quelques doigts seulement; on n'a point d'exemple en astronomie qu'une éclipse totale de soleil soit revenue totale au bout de dix-huit ans. Il est donc de toute impossibilité que cette période ait servi à Thalès pour annoncer l'éclipse totale de soleil qu'on lui attribue. En général cette période manque souvent son effet. De l'an 710 à l'an 732, elle a manqué quatorze fois de suite; c'est-à-dire qu'en vingt-deux ans, on trouve quatorze éclipses consécutives, qui n'ont point de correspondantes dans la période qui suit. Elle a manqué dix fois de suite de 815 à 826; onze fois de suite de 1143 à 1160; huit fois de suite de 1408 à 1418; dix fois de suite de 1740 à 1757, etc... Cela suffit, à notre avis, pour prouver que Thalès n'a pu annoncer aux Ioniens une éclipse totale de soleil, et que l'impossibilité d'une telle prédiction est mathématiquement démontrée. On ne s'est point contenté d'avoir fait prédire une éclipse à Thalès; on a aussi conféré cet honneur à *Sulpicius Gallus*. TITE

Live, liv. XI, chap. 4; Pline, liv. II, chap. 12, et Plutarque *in Paul. Æmil.* rapportent que Sulpicius Gallus, commandant de la seconde légion, dans la guerre contre Persée, roi de Macédoine, qui fut depuis consul, avertit ses soldats que la nuit suivante il y aurait une éclipse de lune qui durerait deux heures, qu'il leur en expliqua les causes, sur lesquelles il composa un traité qui n'est pas parvenu jusqu'à nous. Cette éclipse a eu lieu l'an de Rome 586, la veille de la victoire remportée par Paul Émile sur Persée, qui répond au 21 juin de l'an 168 avant Jésus-Christ. L'éclipse est vraie; mais la prédiction de Sulpicius Gallus l'èst-elle aussi? Un historien pourra le croire; mais il est permis à l'astronome d'en douter, et de soupçonner qu'elle a été faite après coup.

Plutarque, dans la Vie de Denis le Jeune, raconte que pendant le troisième voyage de Platon en Sicile, *Hélicon de Cyzique* prédit une éclipse de soleil, laquelle étant arrivée à point nommé, le tyran de Syracuse en fut si enchanté qu'il fit donner un talent à Hélicon (à peu près vingt mille francs). De nos jours, on ne paie pas si cher les prédictions d'éclipses aux astronomes; au contraire, en certains pays on les paie pour celles qu'ils n'annoncent pas!

Mais enfin, quelle est donc cette foi historique dont on se targue avec tant de complaisance? Vous allez voir. Retournons à notre infaillible Hérodote. Il nous raconte dans le VIIe livre de son Histoire, que dans le temps de l'expédition de Xerxès, roi des Perses, contre les Grecs, son armée étant en marche, le soleil

abandonna la place qu'il occupe dans le ciel et disparut, et quoiqu'il n'y eût point de nuage dans l'air, qui au contraire était alors extrêmement serein, la nuit prit la place du jour. Voilà encore une éclipse totale de soleil, le jour changé en nuit. Comme l'époque de ce phénomène est mieux précisée, ce ne peut être que l'éclipse du 2 octobre de l'an 479 avant Jésus-Christ; mais, d'après le calcul du célèbre astronome LAMBERT de Berlin, elle n'était que de 7 doigts et 43 minutes; par conséquent l'obscurité devait être à peine perceptible: comment pouvait-elle donc produire les ténèbres de la nuit, et frapper Xerxès de terreur? Le Jésuite RICCIOLI transporte cette éclipse deux ans plus tard, ce qui est encore faux; car cette éclipse n'était pas non plus totale, et les Perses n'étaient plus alors en Grèce.

DION, dans son livre 58, parle d'une éclipse totale de soleil, qui précéda la mort d'Auguste de quelques jours. Cette éclipse est fausse.

Les poètes de l'antiquité, que l'on croit un peu menteurs, comme les poètes de tous les âges, sont souvent plus véridiques ou du moins plus exacts que les historiens. OVIDE, dans le dernier livre de ses *Métamorphoses*, fait mention d'une éclipse totale de lune, vue à Rome, le 7 novembre de l'an 45 de notre ère. ARISTOPHANE, dans sa comédie des *Nuées*, parle d'une éclipse de lune que son scoliaste dit être arrivée sous l'archontat de Stratoclès, le 9 octobre de l'an 425 : l'une et l'autre sont exactes.

Les historiens modernes ne sont pas plus soigneux,

en rapportant les phénomènes célestes. Nous avons fait voir naguère, dans une de nos Observations, insérée dans le tome XIX, page 382 du *Cours d'Histoire*, que des chroniqueurs du huitième siècle avaient rapporté dans leurs annales quatre éclipses, dont aucune n'était vraie.

Le P. JOSEPH-ANNE-MARIE DE MOYRIAC DE MAILLA, Jésuite, dans son Histoire générale de la Chine, traduite du Tong-kien-kang-mou (Paris, 1776), rapporte, tome II, page 584, qu'en 148 avant Jésus-Christ, il parut en Chine une comète du côté du nord, et il ajoute qu'il y eut, le 4 octobre, une éclipse de soleil. Le calcul astronomique fait voir que ce jour une éclipse de soleil était impossible.

Non-seulement des historiens étrangers à la science céleste, mais des astronomes mêmes ont rapporté des éclipses qui ne pouvaient avoir lieu, et en ont nié d'autres qui effectivement avaient eu lieu. C'est ainsi que HERWART, dans le 257e chapitre de sa Chronologie, assure qu'il n'y avait pas d'éclipse de lune le 26 septembre de l'an 14 de Jésus-Christ, dont parlent plusieurs autres anciens historiens. DION CASSIUS, dans son 56e livre, raconte positivement qu'elle avait apaisé les troubles en Panonie. « Luna deficiente consternati sedati sunt. » Herwart prétend que ce n'étaient que des nuages qui avaient obscurci la lune; il cite TACITE en témoignage, qui, dans le premier livre de ses Annales, parle bien des nuages, mais dans un tout autre sens. Si Herwart avait appelé la science

en témoignage, au lieu d'un historien, il aurait trouvé que cette éclipse avait réellement eu lieu.

Ce même Herwart, dans le 128e chapitre de sa Chronologie, d'après JULIUS OBSEQUENS, dans son livre De prodigiis, parle d'une éclipse de soleil, le 1er février de l'an 127, très-considérable, de neuf doigts cinquante-sept minutes. Le Jésuite RICCIOLI, dans le premier tome, page 365 de son Almageste, répète cela sans examen; cette éclipse cependant n'était pas dans l'ordre naturel des mouvemens célestes.

Enfin, pour mettre le comble à notre incrédulité, nous demanderons encore : Quelle foi doit-on ajouter à ces historiens qui, sans sourciller, vous assurent hardiment que les astronomes de leurs temps prédisaient exactement la chute des pierres du ciel? « Les Grecs, dit PLINE, liv. II, chap. 58, rapportent qu'Anaxagore de Clazomène, en la seconde année de la soixante-dix-huitième olympiade, prédit, par la grande connaissance qu'il avait du ciel, le jour auquel une pierre devait tomber du soleil; le fait arriva de jour, près d'Ægos-Potamos, ville de Thrace. On montre encore cette pierre : sa grandeur est telle qu'elle chargerait seule une voiture : sa couleur ressemble à celle d'une pierre brûlée. » PLUTARQUE, dans la Vie de Lysandre, en fait également mention, et dit qu'Anaxagore avait prédit que de tous les corps attachés à la voûte du ciel, une grande secousse en détacherait un qui tomberait sur la terre.

Le témoignage de PLINE est encore confirmé par DIOGÈNE LAERCE, par DAMACHUS, dans son livre

de la Religion. TZETZES et PHILOSTRATE ont assuré qu'Anaxagore avait prédit la chute de plusieurs autres pierres. On comprend bien que c'est d'aérolithes dont il est question ici.

Cela suffit pour renverser, ou du moins pour ébranler la trop bonne opinion que l'on a de l'exactitude, de la critique et même de la véracité des historiens de l'antiquité, surtout pour ce qui regarde les affaires du ciel étoilé, et le peu de fonds que l'on doit faire sur de pareilles assertions hasardées, qu'on détruit avec tant de facilité.

XXI.

Sur le pape Paul V.

Dans une de nos notes précédentes, insérée dans le tome XVII du *Cours d'Histoire* de M. SCHOELL, nous avons rapporté qu'en dépit de nos livres saints du Vieux et du Nouveau-Testament, qui défendent de consulter le sort, il y a eu deux savans cardinaux tellement engoués de l'astrologie judiciaire, qu'ils firent l'horoscope de Jésus-Christ. Voilà un pape qui n'était pas moins entiché des prétendues divinations astrologiques. M. Schœll, dans le XIXe tome, page 364, trace avec une juste et sévère critique le caractère de ce pape ; mais il ne parle pas de ce singulier travers d'esprit qui le dominait d'une manière trop remarquable pour qu'il ne mérite pas que l'on en fasse mention, d'autant plus que le fait est rapporté par un célèbre historien contemporain, qui ne manque point

d'autorité [1]. C'est le servite FRA PAOLO SARPI qui nous a conservé le trait bizarre de ce pontife, dans son fameux livre : *Historia particulare delle cose passate tra'l sommo pontefice Paolo V e la serenissima republica di Venezia. Gli anni* MDCV. MDCVI. MDCVII. *di* PAOLO SARPI. *Divisa in sette libri.* In Lione 1624. Voici en quels termes il le raconte, liv. I, page 4.

« ......Il (le pape) fut atteint d'une grande mélancolie, avec l'idée fixe et la peur qu'il mourrait dans peu. C'était cette crainte qui donna lieu au bruit qui se répandit dans Rome, que l'image de la S[te] Vierge de Subiaco avait sué, chose qui arrivait toujours (à ce que le peuple croit) pour avertir les papes de leur mort prochaine, et aussi parce qu'un astrologue flamand avait prédit que Clément VIII devait mourir au mois de mars, qu'un Léon et puis un Paul succéderaient, mais qui vivraient peu de temps. Que l'on ajoute à cela la crédulité de ce pape, porté et accoutumé à ajouter foi aux prédictions avec lesquelles il alimentait ses craintes continuelles. Ces inquiétudes l'agitèrent pendant cinq mois, de sorte qu'il soupçonnait tout le monde. Il renvoya, à cause de cela, son cuisinier et son valet de chambre, qui l'avaient servi depuis très-long-temps. Lorsque, en allant par la ville, des personnes du bas peuple, qu'il ne connaissait pas, franchissaient les gardes pour lui présenter des pétitions pour leurs propres affaires, il crai-

[1] Non, certainement, toutefois il faut être en garde contre lui. Voy. notre chap. XXVI au vol. XXIII. (*Note de l'auteur du Cours.*)

gnait toujours d'en être empoisonné, et les laissait tomber à terre. Cette idée fixe l'obsédant sans cesse, il oublia tous ses projets d'agrandir l'autorité de l'Église. Mais, au mois de septembre, les parens et les amis trouvèrent un remède à cette terreur panique. Ils convoquèrent un grand nombre d'astrologues et autres devins à Rome, dans la maison de Mgr Jean-François, frère de sa sainteté, qui, d'après leurs calculs avaient trouvé que le temps de certains dangers, dont le pape avait été menacé par l'influence des astres, était passé, et que par conséquent, il jouirait encore d'une longue vie. La peur disparut, le pape s'occupa de nouveau de ses projets favoris d'agrandir sa juridiction. Il commença par proposer au roi très-chrétien de recevoir dans son royaume le concile de Trente. En Espagne il fit exempter les Jésuites de payer les dîmes. A Naples, etc... etc... etc... »

D'après cela, on ne sera pas étonné que ce fut ce pape qui fit publier une méthode d'exorciser, c'est-à-dire de chasser les démons des corps des personnes qui en sont possédées. Cette méthode porte le titre de : *Modus exorcizandi ex rituali romano Pauli V Pont. Max. jussu edito; continens praxim et modum exorcizandi energumenos seu vexatos aut obsessos à dæmone; cum precibus et adjurationibus requisitis*. Les *incubes* et les *succubes* n'y sont pas oubliés. On sait que l'exorciste est un clerc tonsuré qui a reçu les quatre ordres mineurs, dont celui d'exorciste fait partie.

XXII.

Sur la bulle in Cœna Domini.

M. Schoell, dans le XIX[e] tome, page 365, de son *Cours d'Histoire*, en parlant du pape Paul V, fait mention de la bulle dite *in Cœna Domini*. Cette bulle ne commence pas par les mots *in Cœna Domini*, comme beaucoup de personnes le pensent, ni par le mot *consecraverunt*, comme l'ont dit les Bénédictins de S. Maur, mais par ces mots : *consueverunt Romani pontifices*.

Cette bulle est de Paul III. Elle fut publiée pour la première fois le jeudi-saint, 13 avril 1536. Ce pape ordonna que cette publication serait renouvelée tous les ans à pareil jour, c'est-à-dire la veille de la Passion, où Jésus fit son dernier souper avec ses apôtres.

Cette bulle contient vingt-quatre paragraphes auxquels les papes Pie V, Paul V et Urbain VIII ont fait plusieurs additions et changemens. Elle fut publiée pour la dernière fois en 1627, par Urbain VIII. Il y a des auteurs qui prétendent que cette publication n'a cessé qu'en 1770, sous Clément XIV. Les Jésuites, selon leur règle, étaient obligés d'exposer cette bulle dans leurs maisons.

C'était Urbain VIII, qui, par une bulle de l'an 1630, conféra aux cardinaux le titre d'éminentissime, ainsi qu'aux trois électeurs ecclésiastiques d'Allemagne et au grand maître de Malte, avec défense à toute autre personne de le prendre. Les cardinaux n'avaient

que la qualification de monseigneur révérendissime et illustrissime, qui est restée aux archevêques [1].

C'est encore le même pape qui avait lancé une bulle contre l'*Augustinus* de Jansenius, et les fausses prétentions des Jansénistes.

XXIII.

La foi historique.

Lorsque dans une de nos notes précédentes nous avons fait voir que la prétendue prédiction d'une éclipse totale du soleil, attribuée à Thalès, n'était nullement fondée, ni dans l'histoire, ni dans la science, nous avons, à cette occasion, également bien prouvé que l'éclipse totale du soleil, que l'on prétend être arrivée le jour de la mort de Jésus-Christ, n'avait pas plus de fondement historique ni scientifique. Les seuls témoins irrécusables n'en parlent pas dans leurs Évangiles; il n'y est pas question d'éclipse, c'est-à-dire de l'interposition centrale de la lune entre la terre et le soleil, laquelle seule peut produire de profondes ténèbres; il ne s'agit là que d'un brouillard qui a obscurci le soleil.

Cependant, cette opinion d'une éclipse si universellement accréditée doit avoir eu quelque origine plausible; nous l'avons cherchée, et voilà ce que nous avons trouvé.

S. Denis l'Aréopagite (nommé ainsi parce qu'il

[1] Tout ce qui concerne le pape Urbain VIII se trouvera au vol. XXXI du *Cours d'histoire*.

était un des juges de l'Aréopage), contemporain de Jésus-Christ, et converti à la foi par S. Paul, écrit à Polycarpe, et lui raconte ce que, dans un voyage qu'il fit en Égypte avec Apollophanes, il avait vu le jour de la mort de Jésus-Christ. Observez que c'est un témoin oculaire qui parle.

« Nous étions tous les deux ensemble, et nous nous arrêtâmes près Héliopolis, lorsque nous vîmes, à notre grande surprise, comme la lune s'opposait au soleil, car ce n'était pas le temps de la conjonction. De plus, la lune était opposée au soleil contre l'ordre de la nature, le long de son diamètre, depuis neuf heures jusqu'au soir. J'en ai fait ressouvenir Apollophanes, qui se rappelait fort bien que l'objet que nous vîmes s'était montré sur le soleil dès son lever, et y est parvenu ensuite à l'autre extrémité. Il a disparu après, non pas du même côté du soleil où il s'était d'abord montré, mais de l'autre côté pour ainsi dire diamétralement opposé [1] ».

S. Denis parle clairement d'éclipse, quoiqu'il y

[1] « Eramus enim una ambo, et stabamus ad Heliopolim, ac cernebamus nec opinato cum luna se soli objiciebat. Neque enim conjunctionis tempus erat. Rursusque cum eadem ab hora nona usque ad vesperum se mediæ solis lineæ præter naturæ ordinem opponat. Redegi autem etiam aliquid ei (Apollophani) in memoriam. Scit enim etiam objectum ipsum à nobis visum esse oriri ab ortu solis et ad solis extremum pervenire, deinde evanescere. Rursusque non ab eadem parte solis, et objectum et recessum evenire, sed ab ea quæ, ut ita dicam, ex diametro erat contraria.... » (DIONYSII AREOPAGITÆ opera omnia quæ extant ex conversione Joachimi Periouii. Lutet. Paris. 1566, folio 66 verso.)

fasse fort maladroitement intervenir la lune, qu'il fait venir de l'orient, passer devant le soleil, et sortir ensuite à l'occident. Il fait durer l'éclipse toute la journée, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. Il ne parle pas de ténèbres, ni d'obscurité, ni de brouillards. Mais tout s'explique par les paroles mêmes de S. Denis, qui dit que ce n'était pas le temps de la conjonction de ces deux astres; que la lune était opposée au soleil contre l'ordre de la nature, par conséquent cette éclipse n'était pas dans l'ordre de la nature; donc elle était surnaturelle, et en ce cas il n'y aurait plus rien à dire. Cependant il se présente ici une autre petite difficulté qui change la question et fait tout-à-fait disparaître cette éclipse, par la raison péremptoire qu'il est prouvé que la lettre de S. Denis, rapportée ci-dessus, ainsi qu'en général les œuvres attribuées à ce saint, dont on a fait tant de magnifiques éditions[1], qu'on a citées pendant plusieurs siècles comme des oracles, sont apocryphes et n'ont pas ce saint pour auteur. Elles ont été inconnues à tous les Pères de l'Église, à tous les écrivains des cinq premiers siècles. On y a découvert plusieurs anachronismes; on y parle des moines et d'autres choses inconnues du temps de S. Denis. On prétend que ces ouvrages ont été écrits par un moine grec du quatrième siècle; cependant un savant Bénédictin de la congrégation de

[1] Outre l'édition de Paris de l'an 1566, que nous venons de citer, il y en a une très-belle par le P. *Balthasar Cordier* (Corderius), en grec et en latin, imprimée à Anvers en 1634, en 2 vol. in-folio, et encore une autre à Paris, en 1644.

S. Maur a publié, en 1702, à Paris, un gros livre in-8° de 451 pages, pour soutenir l'opinion contraire. Le titre en est : « Dissertation sur S. Denis l'Aréopagite, où l'on fait voir que ce saint est l'auteur des ouvrages qui portent son nom. » On y trouve un ample recueil de tous les argumens par lesquels de savans critiques ont démontré que ces ouvrages ne sont pas de S. Denis, avec les réfutations. Le savant Bénédictin a été victorieusement combattu, et tous les bons critiques de nos jours s'accordent unanimement à regarder tous les écrits attribués à S. Denis comme supposés et controuvés. ISAAC HABERT, savant théologien et critique de Paris, a inséré, dans son *Archicraticon* [1], un chapitre entier de la Hiérarchie ecclésiastique de S. Denis, qu'il a même enrichi de ses notes, mais il nie absolument que cet ouvrage soit de S. Denis l'Aréopagite.

C'est probablement de là qu'est venue cette tradition populaire d'une éclipse de soleil le jour de la passion du Sauveur, rapportée par un saint, et souvent répétée dans de magnifiques ouvrages reproduits avec luxe; mais, en ce cas, que devient cette foi historique tant vantée, tant invoquée?

C'est certainement avec une grande circonspection, et avec beaucoup de méfiance, qu'il faut lire les ouvrages, les chroniques, les histoires écrites par des

[1] Αρχιερατικὸν, *seu liber Pontificalis Ecclesiæ græcæ, ex mss. Euchologiis, aliisque probatissimis monumentis collectus, latina interpretatione, notis et observationibus antiquitatis ecclesiasticæ plenissime illustratus meditatione et labore* ISAACI HABERTI. Parisiis, in-fol°, 1643.

moines ignorans des siècles barbares, superstitieux, crédules, exagérateurs et aimant le merveilleux. Cependant ce ne sont pas toujours des moines ignorans des premiers temps, qui débitent des choses extravagantes, superstitieuses, merveilleuses; nous les trouvons bien dans des siècles plus rapprochés du nôtre, et chez nos moines réputés très-savans. C'est ainsi que le savant Jésuite le P. ATHANASE KIRCHER, nous apprend tout bonnement, dans son *OEdipus* [1], que le commerce des anges avec nos femmes n'est pas une chose incroyable, puisque encore de nos jours, les démons incubes et succubes ont ce même commerce. « *Cum id a dæmonibus incubis et succubis in hunc usque diem præstatur.* »

Un autre savant Jésuite, professeur d'astronomie à Naples, le P. NICOLAS GIAN-PRIAMO, dans son grand Traité d'astronomie, en deux vol. in-fol. [2], en parlant, p. 52, du système de la gravitation universelle de Newton, le rejeta, et enseigna, en 1749, à la jeunesse studieuse de Naples, que ce ne sont pas les forces centrales, mais les anges qui mènent en laisse les planètes dans leurs orbites. « *Inanimatorum corporum motus*

[1] ATHANASII KIRCHERI *e S. J. OEdipi tomus II in duodecim classes distributus, in quibus Encyclopædia Ægyptiorum, Chaldæorum, Græcorum ceterorumque orientalium recondita sapientia huc usque temporum injuria deperdita per artificiosum sacrarum scripturarum contextum demonstrata instauratur.* Romæ, 1653, in-fol°.

[2] *Specula Parthenopæa uranophilis juvenibus excitata, etc...,* *auctore* P. NICOLAO GIAN-PRIAMO S. J. Neapoli, 1748 et 1749.

generatim per angelos fieri. » Il cite à son appui les auteurs les plus respectables, S. Thomas, Bonaventure, Suarez, Arriago, Cusano, Chiaramonti, Riccioli, Aug. de Angelis, Octavien Cattaneo, et dit qu'ils sont tous d'avis « *immediatam causam cœli, siderumque motricem esse angelicas intelligentias, iisdem extrinsecas*, » et il ajoute : « *Hanc opinionem nos amplectimur tanquam præ cæteris probabilissimam.* » Voilà au moins de la bonne foi astronomique.

Le texte de presque tous les auteurs de l'antiquité a été plus ou moins corrompu ou gâté, soit par l'ignorance des copistes, soit par la malice des faussaires ou des imposteurs. Les copistes ont mal copié les manuscrits ; quelquefois ils n'ont pas bien compris les mots, et en ont substitué d'autres [1] ; quelquefois ils ont mis dans le texte ce qui n'était que des notes marginales de quelque lecteur, souvent d'un autre siècle ; de là, des anachronismes inexplicables. Il y a des manuscrits où les mots se suivent, sans interstices, sans ponctuation ; les copistes ont souvent fait d'un seul mot

[1] Voyez là-dessus un fort bon traité de Chrétien Damius ou Daumius, recteur du collége de Zwickau en Saxe : « *Tractatus de causis amissarum linguæ latinæ radicum*, 1 vol. in-8°, 1642, dans lequel l'auteur fait voir qu'on a perdu et mal interprété un grand nombre de mots latins, soit primitifs, soit dérivés. Il rapporte des exemples tirés des auteurs de tous les âges. On y verra combien les copistes, les critiques, les commentateurs, ont souvent substitué les mots les plus baroques à la place de ceux qu'ils ne comprenaient pas, et comment ils ont gâté les originaux en voulant les corriger.

deux, ou de deux un; souvent ils n'entendaient pas les abréviations, ils les déchiffrèrent à leur manière, et défigurèrent par là étrangement les meilleurs ouvrages. C'est ainsi que le Jésuite Gretser a publié, en 1626, à Ingolstadt en Bavière, une édition grecque et latine d'Anastase [1], qui n'est pas un ouvrage d'Anastase, mais une rapsodie composée de diverses pièces mal cousues et rassemblées sans aucune méthode. Ce recueil, tiré de différens auteurs, a été compilé pour servir dans les disputes qu'on avait alors avec les hérétiques, appelés Acephales; le compilateur y a joint quelques extraits des œuvres d'Anastase. Le Jésuite Gretser a fait de là un étrange imbroglio dans son soi-disant Anastase. D'abord il n'a pas fidèlement rendu les manuscrits qui sont à la bibliothèque du roi à Paris, à celle de Colbert et à celle du duc de Bavière. Ce n'est pas tout; il a mis dans le texte plusieurs choses qui n'y étaient point, et qui, dans les manuscrits, étaient écrites à la marge, pour indiquer qu'elles ne sont point de l'auteur, mais du compilateur du recueil. On ne peut rien voir de plus absurde que ce qu'a fait ce savant éditeur, en plaçant des mots, tels que Salomon, Moïse, liber Leviticus, Psalmi, Psalmus, tout d'une suite, sans aucune liaison, sans aucun sens, comme s'ils étaient du texte, au lieu que ce sont de simples citations qui devaient être mises à

[1] Anastasii Sinaïtæ, *Patriarchæ Antiocheni* ὁδηγὸς, *seu dux adversus Acephalos*, in-4°. Il y avait dans quelques bibliothèques de Paris, principalement dans celle du roi, quelques exemplaires manuscrits de ce livre, qui est devenu rare, peut-être pour cause.

la marge, comme elles y sont effectivement dans les manuscrits, où elles sont même écrites en lettres rouges, pour marquer leur séparation. Allez à présent vous prévaloir de la foi historique auprès de pareils auteurs !

En général, les savans et les critiques qui ont pris soin des premières éditions, lorsque l'imprimerie fut inventée, ont trop donné à leurs conjectures et ont pris de trop grandes libertés avec leurs textes. Les faussaires, les sectaires, ont fait plus de ravages encore, en intercalant, en ajoutant, en retranchant des passages entiers, favorables ou défavorables à leurs opinions, à leurs systèmes, selon l'esprit de parti ou selon les différens intérêts qui les dominaient. JEAN LE CLERC, dans ses *Parrhasiana*, seconde édition d'Amsterdam, 1701, tome I, page 148, accuse ouvertement un historien moderne qui n'a écrit une histoire assez volumineuse concernant des troubles de religion, que pour inventer impunément ce qu'il trouverait à propos, et falsifier les faits qui lui déplairaient. Quelle conscience historique !

Ces falsifications ont été plus communes parmi les Chrétiens que parmi les Païens. Le savant évêque anglais, *Warthon*, dans le IIe tome de son *Anglia sacra*[1], fait voir que la plupart des anciennes chartes des monastères, en Angleteterre, sont manifestement fausses, surtout celles qui ont été écrites en latin,

[1] *Anglia sacra, quæ complectitur historias Archiepiscoporum Angliæ a prima fidei susceptione ad annum* 1540. Londoni, 2 vol, in-fol., anno 1691.

après l'arrivée des Normands, qui n'oubliaient rien pour ôter aux Anglais, par toutes sortes de voies, leurs fonds et leurs professions. Les moines mirent tout en œuvre pour s'exempter de la juridiction archiépiscopale et épiscopale. Ils forgèrent des bulles et des chartes des anciens rois; ils obtinrent ensuite leur sanction à la cour de Rome, à force d'argent. L'évêque Warthon prouve la vérité de ces faits, par les lettres de Gilles, évêque d'Évreux, au pape Alexandre, qui se trouvent dans les archives de l'église de Cantorbéri, avec le sceau de l'évêque d'Évreux, autour duquel on lit d'un côté: *Ægidii gratia Dei Episcopi Ebroicensis;* et sur le revers : *Contra falsa privilegia S. Augustini qualiter per unum monachum falsarium S. Medardi adulterinis privilegiis se munirent.*

Les Israélites même n'ont pas eu assez de soin de conserver intacts leurs livres saints, dont ils étaient les premiers dépositaires. Leurs exemplaires ne sont pas tout-à-fait corrects; il y a des preuves de cela dans l'Histoire d'Aristée et dans celle de Joseph. S. Clément d'Alexandrie, savant père de l'Église du second siècle, dans ses ouvrages, assure même que ces livres saints furent perdus pendant la captivité de Babylone, et que Esdras fut inspiré de Dieu pour les refaire, sous le règne d'Artaxerxe, roi de Perse. L'exemplaire sur lequel les Septante ont fait leur traduction, n'était pas correct, de l'aveu même d'Origène et de S. Jérôme, qui y ont remarqué un grand nombre de fautes. Les Juifs Massoretes, ces fabrica-

teurs des points-voyelles, ont en effet souvent altéré le véritable sens des mots, en ajoutant des voyelles, selon leur bon plaisir.

Tous les auteurs de l'antiquité portent ces mêmes plaintes. CICÉRON, prié par son frère de lui acheter quelques livres, témoigne, par sa réponse, combien il est difficile d'en trouver qui ne soient pas altérés. *De latinis vero libris quo me vertam nescio, ita mendose et scribuntur et veneunt* (lib. III, epist. 5). STRABON, dans le XIII[e] livre de sa Géographie, dit la même chose sur la négligence des copistes.

Mais ce n'est pas uniquement l'incurie des copistes, mais les auteurs mêmes qu'il faut accuser de mauvaise foi. ASINIUS POLLION disait que les Commentaires de César étaient écrits avec peu de soin et avec peu d'égard pour la vérité, parce qu'il avait cru trop légèrement la plus grande partie de ce qu'on lui avait raconté des actions des autres, et qu'il avait mal rapporté ce qu'il avait fait lui-même, ou tout exprès, ou faute de mémoire. *Pollio Asinius parum diligenter parumque integra veritate compositos* (Cæsaris Commentarios) *putat, cum pleraque, quæ per alios erant gesta temere crediderit, et quæ per se, vel consulto, vel etiam memoriæ lapsu perperam ediderit*[1].

Les historiens modernes ont fait pis encore.

N'est-il pas ridicule qu'un historien, tel que le jésuite FAMIEN STRADA, qui a écrit l'histoire des

[1] SUETONIUS *in Jul. Cæs.*, cap. 56. Peut-être y avait-il déjà dès-lors aux armées romaines des bulletins, comme il y en avait en certaines armées au commencement du dix-neuvième siècle.

guerres des Pays-Bas, à toute occasion fasse remarquer qu'une ville a été prise par l'armée du roi d'Espagne la veille de quelque fête, comme si le saint à qui l'Église romaine a consacré ce jour, avait favorisé les Espagnols pour les rendre victorieux. On se moquerait avec raison d'un Protestant qui dirait qu'une marque certaine que l'invocation des saints est une pratique désagréable à Dieu, est que les Protestans battirent les Catholiques en telle ou telle rencontre, quoique ces derniers se fussent recommandés avant le combat à tous les saints du paradis. Cet historien ne manque jamais d'attribuer les avantages des Espagnols à une faveur particulière du ciel, qui se déclare contre l'hérésie; mais lorsqu'il parle des avantages que les Anglais remportèrent sur la prétendue flotte invincible des Espagnols, notre historien a deux poids et deux mesures; il dit que le ciel favorise les uns, lorsqu'il leur donne des victoires, et qu'il est irrité envers les autres, lorsqu'il les traite de même. Si les Espagnols avaient réussi dans leur entreprise d'envahir l'Angleterre, Strada n'aurait pas manqué de dire que Dieu avait changé les vents en leur faveur, pour aller purger ce pays-là d'hérétiques. Jamais Jésuite n'a été bon historien ; voyez les Daniel, Mainbourg, Baronius, Riccioli, Kircher, Hardouin, Ferruci, Schal, Verbiest, Bonartius Tusselini, Marchetti, etc.

Un auteur de beaucoup d'esprit et de jugement, disait qu'en voyant cette foule d'historiographes des rois, on ne pouvait s'empêcher de s'écrier : *O homi-*

nes ad mentiendum paratos. Il pense que l'on devrait les traiter tous comme on l'a fait de Juste Lipse, qui n'a été nommé historiographe d'Espagne que pro forma. Le roi d'Espagne ne lui a donné une pension qu'à cause de sa grande érudition. Cet homme, qui avait changé quatre fois de religion, qui soutenait qu'il fallait exterminer par le fer et par le feu tous ceux qui sont d'une autre religion que celle de l'état, qui s'était livré lui-même pieds et poings liés aux Jésuites en se retirant à Louvain, de quelle manière n'aurait-il pas empoisonné l'histoire? Son Histoire des miracles de deux Notre-Dames de Hall, dont on s'est tant moqué, fait bien voir ce qu'il aurait été capable de faire dans une histoire où la religion aurait été mêlée.

Mais qu'a-t-on besoin d'aller si loin chercher des corruptions et des corrupteurs des livres? nous en avons tout près, chez nous. Nous finirons notre sérieux et triste article sur ce sujet par une anecdote plus gaie, sur une bévue assez singulière commise par un savant érudit hollandais, il n'y a pas si long-temps: M. Dutens, le célèbre éditeur des œuvres de Leibnitz, qui a une part active dans cette affaire, la raconte dans le troisième volume de ses *Mémoires d'un voyageur qui se repose.* (Paris, 1806, 3 vol. in-8°, p. 192, article 164). Nous laissons parler l'auteur lui-même. « Le baron van Swieten, fils du célèbre médecin de la cour de Vienne, m'a raconté que lorsqu'il était au collège, son père exigeait qu'il s'appliquât particulièrement à l'étude de la langue grecque, et afin de l'y

obliger davantage, il le faisait correspondre avec lui en grec. Une fois entre autres, le jeune homme ayant besoin d'argent, avait écrit à son père une belle lettre en grec, où il exposait que cet argent lui était d'autant plus nécessaire qu'il devait un quartier à son maître de manége. Il arriva que le docteur van Swieten, qui était bibliothécaire de la bibliothèque publique de Vienne, avait été prié de collationner pour M. Meerman de la Haye un manuscrit grec de Theodoret qui se trouve dans cette bibliothèque. Ce M. Meerman compilait alors la collection qu'il a publiée depuis à la Haye en 1771, sous le titre de Novus thesaurus juris civilis et canonici, en sept volumes in-folio. Le docteur van Swieten copia et collationna le manuscrit grec de Théodoret pour son ami, et en le lui envoyant laissa par mégarde dans le même cahier la lettre de son fils, dont il avait été si content qu'il avait eu le dessein de la conserver. Cette lettre ne laissa pas d'embarrasser un peu l'érudition de Meerman; cependant ne doutant pas que ce fût un fragment de Théodoret, il la publia à la suite de l'ouvrage principal, n'oubliant pas de mettre en note, par manière de commentaire, que du temps de la jeunesse de Théodoret, il y avait déjà des écoles vétérinaires et des maîtres de manéges. Le baron van Swieten me fit voir cette lettre, qui est à la fin d'un des derniers volumes. Quelques mois après, me trouvant chez le libraire de Gosse à la Haye, qui avait publié cet ouvrage, je me mis à plaisanter sur la bévue singulière de cet éditeur. Ma foi, monsieur, dit-il, cela ne me regarde point, voilà

M. Meerman lui-même, qui vous en rendra compte. En effet, M. Meerman était là qui nous écoutait. »

XXIV.

Galilei absous et vengé.

En 1632, Galilée Galilei, premier mathématicien du grand-duc de Toscane, Cosme II des Médicis, ayant embrassé le système de Copernic et ayant publié un ouvrage dans lequel il entreprit de prouver que le soleil était immobile, et que c'était la terre qui tournait autour du soleil, fut déféré à l'inquisition, jeté en prison, et condamné, par un décret du 21 juin 1633, par les cardinaux inquisiteurs, d'abjurer ce système, comme contraire à la vraie foi orthodoxe.

En 1584, un demi-siècle avant Galilei un savant Augustin de Salamanque, Didaque de Stunica, avait publié un ouvrage [1] approuvé dans toutes les formes, ayant été examiné par ordre du suprême conseil d'Espagne, et par celui de l'archevêque de Tolède, dédié avec permission au roi Philippe II, et

[1] Didaci a Stunica Salamanticensis, Eremitæ Augustiniani, in Job commentaria quibus triplex ejus editio, vulgata Latina, Hebræa, et Græca LXX interpretum, nec non et Chaldæa explicantur, et inter se, cum differre hæ editiones videntur, conciliantur, et præcepta vitæ cum virtute colendæ literaliter deducuntur. Ad Philippum II Catholicum Hispaniarum regem, cum privilegio. Excudebat Toleti Joannes Rodericus suis expensis anno 1584.

imprimé à Tolède avec privilège, dans lequel l'auteur, grand théologien, ne fait aucune difficulté d'expliquer plusieurs passages de l'Écriture, où il est question de la terre, par le système des anciens philosophes pythagoriciens, qui croyaient le mouvement de la terre, système renouvelé de notre temps par Copernic.

Didaque de Stunica, en expliquant le passage dans le chap. IX, v. 6, de Job : « *Qui commovet terram de loco suo* » juge sans scrupule, et sans opposition de la part de ses censeurs, que ce passage est beaucoup plus conforme et favorable au système de Copernic qu'à celui de Ptolémée. Il convient de rapporter ici, dans l'original, les propres termes très-remarquables de l'auteur; voici comme il s'exprime, page 205 de son commentaire.

« *Hic locus quidem* (c'est-à-dire le passage dans Job) *difficilis videtur, valdeque illustraretur ex Pythagoricorum sententia, existimantium terram moveri natura sua, nec aliter posse stellarum motus tam longa tarditate et celeritate dissimiles explicari; quam sententiam tenuit Philolaus, et Heraclides Ponticus, ut refert Plutarchus lib. de placit. philos. quos sequutus est Numa Pompilius, et quod magis miror, Plato divinus senex factus. Nostro vero tempore Copernicus juxta hanc sententiam planetarum cursus declarat. Nec dubium est quin longe melius et certius planetarum loca ex ejus doctrina, quam ex Ptolemæi Magna compositione et aliorum placitis reperiantur.* »

Stunica ne craint non-seulement pas d'embrasser comme véritable le système de Copernic, mais il va plus loin encore, et soutient que la preuve qu'on tire ordinairement pour l'immobilité de la terre de ces paroles de l'Ecclésiaste : *Terra autem in æternum stat*, ne prouve rien pour cette stabilité, puisque, dans toute l'Écriture, il n'y a aucun passage qui établisse si clairement l'immobilité de la terre, que celui de Job en établit le mouvement; qu'au contraire il fait voir la grande puissance et la grande sagesse de l'Être suprême, qui a imprimé à cette terre si lourde un mouvement universel.

« *Denique nullus dabitur scripturæ sacro-sanctæ locus qui tam aperte dicat terram non moveri, quam hic moveri dicit. Juxta igitur hanc sententiam facile locus hic de quo verba facimus declaratur, ut ostendat mirabilem Dei potentiam atque sapientiam, qui terram, cum gravissima natura sit, universam motu cieat atque agat.* »

Alphonse de Montoya, censeur et approbateur de ce commentaire de Stunica, est parfaitement de cette même opinion. Comment se fait-il donc que cet ouvrage d'un moine, d'un prêtre, d'un théologien, n'ait jamais été dénoncé à l'inquisition, qu'il n'ait jamais été censuré, jamais mis à l'*index* de Rome? Comment arrive-t-il que la même croyance, solennellement approuvée, en 1584, en Espagne par des autorités civiles et ecclésiastiques, soit réprouvée et condamnée, en 1633, à Rome, avec des peines afflictives comme les a subies Galilei?

Aucun astronome n'a encore remarqué cette contradiction manifeste ; nous sommes les premiers à la relever et à la signaler ; la raison en est probablement que ce genre d'ouvrages ne fait pas pour l'ordinaire la lecture des astronomes ; le livre de Stunica est peu connu et même rare ; il a échappé à la connaissance d'un des plus érudits, des plus doctes théologiens, Richard Simon, qui n'en a point parlé dans son Histoire critique du vieux Testament. Il ne faut pas confondre Didaque de Stunica avec ce fameux adversaire d'Érasme, Jacques Lopez Stunica d'Alcala, l'un et l'autre ont été savans dans les langues orientales. Didaque de Stunica passe pour un des meilleurs commentateurs de l'Écriture.

Il n'y aura point de mal à faire connaître ce fait inconnu jusqu'à présent aux futurs biographes de Galilei, duquel nous n'avons pas encore une Vie bien exacte et bien impartiale.

XXV.

Sur la découverte du Grœnland et de l'Islande.

M. SCHOELL, dans le IIe volume de son *Cours d'Histoire*, dit, page 302, que c'est en 982 qu'un Islandais, nommé Éric Rœde, découvrit le pays auquel, à cause de sa riche végétation, il donna le nom de Grœnland (pays vert). Mais il y a des auteurs qui prétendent que ce pays fut découvert vers 970, par un navigateur islandais, nommé Gunbiorn.

M. Schœll dit encore que la côte orientale du Grœnland, après être restée inaccessible à cause des glaces pendant plusieurs siècles, fut de nouveau découverte en 1822, par le capitaine Scoresby. L'année suivante, elle fut explorée par le capitaine Clavering. D'après les dernières découvertes faites dans ces parages par les capitaines Parry et Franklin, on présume que le Grœnland est entièrement détaché du continent de l'Amérique. En ce cas-là, on ne pourra plus dire que l'Amérique avait été découverte près de cinq siècles avant Christophe Colomb.

Nous devons la meilleure description de ce pays au célèbre missionnaire danois, HANS (Jean) EGEDE, qui, en 1712, accompagna, en qualité de ministre, une colonie qu'une compagnie à Bergen en Norvège avait envoyée dans cette région; mais on trouve des notices plus détaillées sur l'histoire de ce pays dans un ouvrage peu connu, qui porte le titre : THORMODI

TORFÆI, *historiographi rerum Norvegicarum regii, Gronlandia veteris descriptio, ubi cœli marisque natura, terræ, locorum, villarum situs, animalium terrestrium aquatiliumque varia genera, gentis origo et incrementa, status politicus et ecclesiasticus, gesta memorabilia et vicissitudines ex antiquis memoriis præcipue islandicis, qua fieri potuit industria collecta exponuntur; additis delineatione graphica et tabulis chronologicis.* 4 vol. in-fol.

M. Schœll dit (vol. VI, page 359) que Haquin V, roi de Norvège, soumit, en 1261, l'Islande et le Grœnland. En 1387, ils passèrent avec la Norvège sous le sceptre du Danemark. M. Schœll ne rapporte pas l'histoire de la découverte de l'Islande; c'est qu'on ne la connaît pas exactement. On raconte que Naddod, pirate norvégien, fut jeté, vers 860, sur les côtes de cette île en revenant des îles Feroe; il la nomma Snioland (terre de neige). Un autre écumeur de mer norvégien, lui donna le nom d'Islande (terre des glaces). Sous le règne du tyran Harald, d'autres Norvégiens s'y établirent en 928, sous une forme de gouvernement dont le chef portait le nom de Lagmann (grand juge). Le célèbre SNORRO STURLESON, auteur de l'Edda islandica, était un de ces chefs, vers 1240, lorsque son ennemi Gyssurus le fit mourir. C'est l'an 1000 que le christianisme y fut introduit.

XXVI.

Sur les Vaudois modernes.

M. SCHOELL, dans le Ve volume de son *Cours d'Histoire*, donne un excellent précis de l'origine, des persécutions, des guerres, contre des hérétiques que le douzième siècle vit naître sous les noms des Vaudois, des Albigeois. Comme il est probable que l'auteur reviendra encore sur ces sectaires qui se sont refugiés depuis en Piémont, nous allons signaler ici quelques écrits, qui peut-être sont restés inconnus à M. Schœll, et qui pourraient lui être utiles. Ils ont paru à l'époque d'une nouvelle persécution, très-récente, depuis la restauration du roi de Sardaigne en 1814; ce qui a donné lieu au roi d'Angleterre, au roi de Prusse et à plusieurs autres souverains protestans, d'accorder protection et secours à ce malheureux peuple persécuté. Cela a piqué la curiosité de plusieurs Anglais, qui, soit par philanthropie, soit par zèle religieux, sont venus visiter dans les Alpes Cottiennes ces malheureux coréligionnaires; cela a fait éclore plusieurs ouvrages, dont nous rapporterons les titres de quelques-uns qui renferment des recherches et des notices historiques fort intéressantes sur ce peuple, et le pays agreste et pittoresque qu'il habite.

1. *Authentic details of the Valdenses in Piemont and other countries, with abridged translations of* « L'histoire des Vaudois, par Bresse » *and* « La

Rentrée glorieuse d'Henri Arnaud. » *With the ancient Valdensian catechism. To which is subjoined original letters, written during a residence among the Vaudois of Piemont and Wirtemberg in* 1825. *London.* 1 vol. in-8° with 12 etchings.

2. *Narrative of an excursion to the mountains of Piemont in the year* 1823, *and researches among the Vaudois or Waldenses, protestant inhabitants of the Cottian Alpes. With maps. By the Rev.* WILLIAM STEPHEN GILLY, second edition, London, 1835; in-8°.

3. *The history of the christian Church, including the very interesting account of the Waldenses and Albigenses. By* WILLIAM JONES. London, 4e édition. 2 vol. in-8°.

4. LOWTHER'S *Brief observations on the present state of the Waldenses.* London, 1825. in-8°.

5. *A brief sketch of the history and present situation of the Vaudois. By* HUGH DYKE ACLAND. London, 1825. 1 vol. in-8°.

M. Acland promet de donner une traduction anglaise de l'Histoire de la glorieuse rentrée des Vaudois dans leurs vallées, par Arnaud. Ce livre est extrêmement rare; il n'en existe que huit à neuf exemplaires. Dans un de ces ouvrages il est dit que « Louis XIV déclared that his troops had been employed against the Vaudois without his knowledge, and against his pleasure. »

L'évêque catholique irlandais Dr MILNER (alias par anagramme JOHN MERLIN), dans un de ses écrits,

appelle les Vaudois des fanatiques séditieux, des manichéens obscènes, monstres d'impiété et d'immoralité, plutôt que des hérétiques; ce qui ne s'accorde pas trop avec les récits et les portraits que les voyageurs anglais, qui ont séjourné parmi ce peuple, ont tracés de la simplicité des mœurs de ces pauvres montagnards qui, sous la domination des Français, jouissaient sans distinction de tous les droits des citoyens français.

On dit que la première bible traduite en français sur les textes hébreux et grecs, est celle que les Vaudois avait fait imprimer à Neufchâtel, et qui a coûté quinze mille couronnes d'or. On croit que c'est la traduction d'Olivétan revue par Calvin.

Gabriel de Sacconay, chanoine de Lyon, mort en 1580, a donné une Histoire des Albigeois. Il passa sa vie à écrire contre les Calvinistes.

XXVII.

Sur les trois lis dans les armes des rois de France.

Jean Garopius, dans ses ouvrages imprimés in-folio à Anvers en 1580, dit dans son quatrième livre, que les trois lis que les rois de France portent dans leurs armes, ont été en usage parmi les Français dès le temps de Noé, et qu'ils sont venus du ciel. On trouve de semblables rêveries sur ces lis, dans les livres du fameux imposteur, l'ex-Jésuite Guillaume Postel. Joseph Scaliger qui n'aimait pas Garopius, parce qu'il avait mal parlé de Jules Scaliger, son père,

dit cependant qu'il y avait beaucoup d'érudition dans ses ouvrages; mais tout ce grand savoir n'aboutit qu'à avancer les paradoxes les plus ridicules, et les extravagances les plus absurdes, parmi lesquelles il y a par exemple, que la langue, ou plutôt le patois que l'on parle dans le Brabant [1], est le plus ancien du monde; que c'était la langue d'Adam et de Noé, et des autres anciens patriarches. On aurait de la peine à le croire si nous n'avions les livres de cet auteur, où il avance des folies aussi étranges, soutenues par une grande érudition. Ce qui est encore plus surprenant, c'est que le docte évêque Lavinus Torrentius, son ami et son compatriote, ait mis à la tête des ouvrages de Garopius Becanus une lettre adressée au savant Jésuite Arias Montanus, où il n'oublie rien pour appuyer les imaginations de son ami.

Adrien Schieck avait dit la même chose de la langue allemande; selon lui, elle est la même que la langue hébraïque, et par conséquent la mère de toutes les autres. Nous avons malheureusement des auteurs très-modernes qui ont de pareilles monomanies!

GASSENDI, dans la Vie de Peyresc, parle de Garopius.

[1] L'auteur du Cours proteste contre l'épithète de *patois* donnée à la langue flamande. Il ne veut pas de guerre avec les *Belges*. (*Note de l'auteur du Cours.*)

XXVIII.

De la maison de la Ste Vierge à Lorette.

M. Sismonde de Sismondi, dans son Histoire des républiques italiennes du moyen âge, fait mention de la miraculeuse translation de la maison de la sainte Vierge par les anges, de la Palestine en Dalmatie, et de la Dalmatie dans la Marche d'Ancône, où elle a été enfin déposée près de Lorette, le 10 décembre de l'an 1294, trois jours avant la fameuse abdication du pape Célestin V. M. de Sismondi dit, tome IV, page 84 (seconde édition, à Paris, 1818) : « Ce trait d'histoire est assez célèbre et assez extraordinaire pour mériter sinon notre croyance, du moins notre attention. » Mais aucun historien du temps, ni Dante, ni Villani, ni Dino Compagni, ni Ptolémée de Lucques, ni Ferreti de Vicence, et une foule d'autres, ne font mention de ce trait d'histoire extraordinaire. On a deux biographies du pape Boniface VIII [1], successeur de S. Clément V, écrites par des auteurs presque contemporains, qui rapportent plusieurs miracles de S. Célestin ; aucun d'eux ne parle du transport de la sainte maison. Quelle est donc l'origine de cette tradition populaire si extraordinaire qu'une ville entière, aussi jolie, aussi florissante que Lorette, a pu être fondée sur cette croyance? On l'ignore. Tout

[1] *Vita Bonifacii VIII, ex mss. Bernardi Guidonis; Rer. Ital.* T. III, p. 670. *Vita ejusdem ex Amabrico Angerio*, lib. III, part. II, p. 435.

ce que l'on sait, c'est que, selon les légendes, la première translation de la sainte maison, de la Palestine à Tersacte en Illyrie, est liée à un événement des plus remarquables dans l'histoire. C'est la prise de S. Jean d'Acre par Malec el-Aschraf, et l'expulsion des Latins de toutes les conquêtes qu'ils avaient faites dans la Terre-Sainte. Acre ou Ptolemaïs fut prise le 19 mai 1291. Trente mille Chrétiens y furent massacrés, et cette ville qui était le marché général de tout l'Orient fut fermée pour toujours aux Latins.

Voici comme un Jésuite qui a écrit l'Histoire sacrée de Lorette en cinq livres [1] raconte le transport de la sainte maison.

« On ne sait point d'une manière très-claire (dit l'historiographe de Lorette) pourquoi cette maison, qui était arrivée en Dalmatie à Tersacte, trois ans et sept mois auparavant, fut transportée à cette époque au travers de l'Adriatique, et déposée dans le Picenum. Ce qu'il y a de certain, c'est que les anges l'apportèrent sur leurs ailes dans un bois appartenant à une matrone de Recanati, nommée Lauretta, de qui cette maison a reçu depuis son nom; que les arbres des forêts s'inclinèrent vers elle pour la recevoir, et que les bergers du voisinage la découvrirent le lendemain à un mille de distance de la mer, dans un lieu où il n'y avait jamais eu de bâtiment. »

Ces anges cependant, à ce que racontent les lé-

[1] Horatii Turselini *Romani e S. J. Lauretanæ historiæ libri quinque, additis donis quibus sacra Deiparæ domus colitur et decoratur*, 1717, in-8°, *cum additionibus canonici* Rafaelli.

gendes, manifestèrent une inconstance assez singulière pour des âmes célestes. Ils changèrent encore deux fois la sainte maison de place avant de la fixer dans l'endroit où elle est aujourd'hui, la portant tour à tour d'une colline à l'autre.

Cette maison est à présent placée au milieu d'une vaste église; c'est une chambre isolée qui a intérieurement 29 pieds et demi de long sur 13 de large, et autant de hauteur. On voit sur la muraille de l'église une inscription en grec, latin, arabe, illyrien, polonais, allemand, anglais, breton, français et espagnol, qui rapporte la tradition de cette translation merveilleuse [1]. Mais ce qui est le plus extraordinaire et le plus remarquable, c'est que cette maison apportée de Nazareth par les anges, est bâtie d'une espèce de pierre rougeâtre d'un grain très-fin, taillée en forme de briques, comme on en voit employées dans toutes les bâtisses aux environs de Lorette. A Pesaro les croisées en sont construites. M. de Saussure en a vu plusieurs blocs sur le chemin d'Ancône [2].

Le trésor de Notre-Dame de Lorette était immense. Les seules couronnes de la S.te Vierge contenaient trois mille trois cents pierres précieuses. Les Français l'enlevèrent, en 1797, et transportèrent l'image de la Vierge à Paris [3], où elle resta exposée quelques années

[1] Voyage en Italie, par M. DE LA LANDE, tome VIII, p. 148.

[2] Journal de physique. Janvier 1776.

[3] Nous ne savons pas si M. le baron de Zach ne se trompe point à cet égard. L'auteur du Cours se rappelle avoir vu, à la bibliothèque royale de Paris, une image de la Ste Vierge enlevée par les armées françaises

à la curiosité du public. A cette époque, plus de trente images de la Ste Vierge avaient pleuré et tourné les yeux à Rome et autres lieux dans les états du pape, comme l'a raconté, d'après des procès-verbaux authentiques, l'archevêque monseigneur MARCHETTI, dans son ouvrage publié à Rome avec approbation et confirmation autographe du cardinal Somaglia, secrétaire d'état, en 1797 [1]. L'image de Lorette n'a point versé de larmes à Paris, elle fut renvoyée à Rome en 1801, mais sans trésor.

On a dit que la sainte maison, comme le temple de Salomon et les pyramides d'Égypte, était orientée selon les quatre points cardinaux du monde. Deux célèbres Jésuites, tous les deux mathématiciens et astronomes, le P. BLANCANO [2] et le P. RICCIOLI [3], l'ont assuré.

En 1694, le celèbre astronome Dominique Cassini fit, avec son fils Jacques, un voyage dans leur ancienne patrie. Ils firent une observation à Lorette pour constater la position de la sainte maison relativement à la

du sanctuaire où elle avait été placée; mais ce n'était pas l'image de Lorette, et il n'est pas probable que le général Buonaparte ait fait enlever celle-ci. L'image qu'on voyait à Paris était celle de Notre-Dame des Ermites, que les conquérans de la Suisse avaient envoyée à Paris comme un trophée. (*Note de l'auteur du Cours.*)

[1] *De' Prodigj avvenuti in molte sagre immagini specialmente di Maria santissima, secondo gli autentici processi compilati in Roma. Memorie estratte e ragionate da* D. GIO MARCHETTI. Roma, 1797, in-12.

[2] *Sphæræ* lib. I, cap. IV.

[3] *Almagestum novum*, tom. I, lib. I, cap. IX, p. 13.

méridienne. Voici de quelle manière l'ancien professeur d'astronomie pontificale à l'université à Bologne s'est tiré d'affaire. « Nous arrivâmes à Lorette le 17 octobre[1], et, n'ayant pu prendre la situation de la maison de la Ste Vierge à l'égard de la méridienne, par l'observation du soleil, qui fut couvert ce jour-là et le lendemain, nous appliquâmes notre boussole à la muraille extérieure orientale, qui est revêtue de marbre (étant difficile de l'appliquer par dedans, à cause de l'irrégularité des pierres), et nous trouvâmes que l'aiguille aimantée déclinait de cette muraille de sept degrés du septentrion vers l'occident. Le P. Blancano et le P. Riccioli ont remarqué que cette sainte maison était précisément sur la méridienne, ce qui est confirmé par cette observation, en supposant que la déclinaison de l'aimant à Lorette fût la même que celle que nous trouvâmes à Rome et en d'autres villes d'Italie dans ce voyage. »

La méridienne de la maison de la S.te Vierge, à Lorette, reste donc encore à vérifier, mais ce n'est pas avec des boussoles que l'on peut décider la question.

XXIX.

Les Jésuites au Paraguay.

M. Schoell, dans le XVIIIe tome, pape 49 de son *Cours d'Histoire*, donne un excellent précis sur l'origine d'une espèce de république qui, au commencement du dix-septième siècle, sous le règne de Phi-

[1] Anciens Mémoires de l'académie royale des Sciences de Paris, tom. VII, part. II, p. 4.

lippe III, roi d'Espagne, fut fondée avec son approbation par les Jésuites, au cœur de ses états d'outre-mer. M. Schœll, sans doute, a puisé ces notices dans les meilleures sources historiques, lesquelles, d'après le plan de son ouvrage, comme il le dit dans sa préface, il est forcé de passer sous silence. Il fait cependant exception en certains cas, lorsque des auteurs peu connus, ou tombés dans l'oubli, peuvent ajouter quelque intérêt particulier au fait historique en question. Dans le même nombre des auteurs qui peuvent donner des renseignemens authentiques sur ce fameux établissement des Jésuites au milieu de l'Amérique méridionale sur les bords des fleuves de Paraguay et de Parana, il nous semble que l'ouvrage peu connu du Jésuite espagnol, P. NICOLAS DEL TECHO a échappé à la vaste érudition de M. Schœll[1]. Ce Jésuite est l'auteur d'une Histoire très-ample de ces établissemens. Il entre en grands détails sur tous les moyens dont ces religieux se sont servis, sans jamais employer la force, pour organiser cette province, où ils avaient réussi à réaliser, au centre de la plus grande barbarie, le projet chimérique de la république de Platon, avec tous les avantages que la religion chrétienne pouvait ajouter à la politique européenne. Ils acquirent une autorité absolue tant civile qu'ecclésiastique sur ce peuple qu'ils rendaient heureux, en lui inspirant l'amour de la vertu et le goût du travail.

[1] L'auteur du Cours d'Histoire a eu entre les mains des extraits de l'ouvrage de Techo, et a consulté celui de SEPP même. Il ne connaît pas celui de HERRAN. L'Histoire du Paraguay, par CHARLEVOIX; celle

On prétend que l'ouvrage del Techo est la lecture favorite et la méditation habituelle du fameux docteur Francia, qui, dans ce moment, gouverne ce pays de la manière la plus bizarre et la plus tyrannique. On a beaucoup écrit sur ce singulier personnage, et encore dernièrement un médecin suisse d'Arau, qui est revenu de ce pays après y avoir été long-temps détenu, comme le naturaliste français Bonpland, et après y avoir été forcé d'exercer les fonctions de médecin d'un hôpital militaire, a publié après son retour à Arau, une petite brochure en allemand, dans laquelle il parle de l'administration singulière de ce dictateur. Comme sa qualité de médecin en chef, le mettait en fréquens rapports officiels avec lui, il l'a souvent approché, lui a parlé, et l'a observé de près. Il fait une description de son caractère, de ses habitudes, et de sa manière de gouverner; le résumé de son jugement sur ce personnage, se réduit à ce que le fameux docteur et dictateur Francia a l'esprit aliéné, avec de beaux intervalles lucides ! Au reste ce dictateur despote n'est pas l'ami des Jésuites et des moines ; au contraire il les traite durement au dire du docteur suisse.

Un autre ouvrage espagnol fort rare et pas moins intéressant sur ce pays est la *Relacion historical* etc., c'est-à-dire : Relation historique des Missions établies

de la mission du Paraguay, par l'exact MURATORI, et les diverses Histoires des Jésuites en français et en allemand, et nommément celle de WOLF, leur ennemi, et le Mémoire dirigé contre eux par BERN. DE CARDENAN, lui ont fourni beaucoup de données. (*Note de l'auteur du Cours.*)

chez les Chiquites par les PP. de la compagnie de Jésus de la province de Paraguay, écrite par le P. JEAN PATRICE FERNANDEZ de la même compagnie, et mise au jour par le P. JÉROME HERRAN, procureur général de la province. A Madrid, 1726.

Un Jésuite allemand, de Bavière, qui a long-temps séjourné parmi ce peuple, en a aussi donné une relation fort curieuse dans un ouvrage qui porte le titre : ANTONII SEPP *societatis Jesu missionnarii apostolici in Paraquaria continuatio laborum apostolicorum, quos ab anno Christi* 1701, *exantlavit, ubi describuntur barbaræ illius gentis mores, ingenium et docilitas in rebus practicis et mecanicis, contra in speculativis ruditas, aliaque plurima Europæis admiranda*. Ingolstadii, 1711, in-12.

Le Jésuite Sepp assure dans cet ouvrage que les peuples du Paraguay joignent aux plus heureuses dispositions pour les arts mécaniques, et même pour les affaires, la plus complète incapacité pour les sciences.

Page 50, M. Schœll rapporte que, pour civiliser ces sauvages, on se servit de la religion. Vers 1580, deux missionnaires de l'ordre des Minorites s'y vouèrent à la prédication de l'Évangile, et eurent de grands succès ; mais comme il n'y eut pas un seul prêtre sachant les langues du pays, on était alors persuadé qu'ils avaient reçu d'en haut le don des langues. Mais M. Schœll raconte, page 55, comment les Jésuites se sont pris à remédier à l'inconvénient de la multiplicité d'idiomes particuliers que chaque tribu parlait, en créant, d'une manière tout aussi merveil-

leuse, une nouvelle langue mitoyenne, composée de tous les idiomes les plus répandus dans le pays. C'est là une difficulté générale et commune aux conversions de tous les peuples de la terre. Le savant évêque anglais, *Warthon*, tranche cette difficulté d'une autre manière, dans son Anglia sacra [1]. En parlant, au IIe tome, de la conversion des peuples irlandais dans le douzième siècle, il rapporte comme une chose surprenante et presque miraculeuse, que l'archevêque de Cantorbéri et l'archidiacre Girauld de Cambres, qui ne parlaient que galois et latin, langues qui n'étaient point entendues du peuple, faisaient par leurs prédications une si grande impression sur leur esprit, que la plupart, au seul son de leur voix, fondaient en larmes, et allaient se croiser. Il arriva, dit-on, une chose semblable en Allemagne, lorsque S. Bernard prêchait en français à des Allemands qui n'entendaient pas la langue française. Il imprima dans leur esprit une si grande dévotion, qu'il tira de leurs yeux une abondance de larmes, et qu'il obtint d'eux tout ce qu'il voulut, nonobstant la dureté de leurs cœurs, au lieu que lorsqu'il leur parlait leur propre langue par un interprète qui exposait fidèlement ce qu'il leur disait, ils n'en étaient nullement touchés.

[1] *Anglia sacra, quæ complectitur historias Archiepiscoporum Angliæ, a prima fidei susceptione ad annum* 1540. Londini, in-fol., anno 1691.

SUITE DU LIVRE VI.

CHAPITRE XX.

Fin de la domination de l'ordre Teutonique en Prusse. Duché de Prusse jusqu'à sa réunion, sous un même maître, à l'électorat de Brandebourg [1].

Louis d'Erlichshausen, grand maître.

Malgré le prudent conseil que le grand maître, Conrad d'Erlichshausen, avait donné en mourant à ses confrères, les chevaliers de l'ordre Teutonique, son neveu, *Louis d'Erlichshausen*, avait été nommé, le 21 mars 1450, trente-unième grand maître de l'Ordre. Il dut son élection à l'influence de son oncle maternel, Henri Reuss de Plauen, un des membres les plus habiles de l'Ordre, qui espérait régner sous le nom du faible Louis. Conrad avait été prophète, lorsqu'il annonça qu'un grand malheur menaçait l'Ordre. Louis d'Erlichshausen ne put le détourner. Ce grand maître, auquel on peut reprocher avec justice d'avoir manqué de fermeté, est accusé d'actes arbitraires par quelques historiens qui peut-être ne l'ont pas jugé sans prévention. Les actions de Louis d'Erlichshausen, dépouillées du commentaire de la malveillance, présentent un mélange de fermeté et de douceur, qui était peut-être le seul moyen de concilier les partis. Il fut malheureux; il eut tort.

[1] Suite du vol. XI, p. 255.

Différend avec les États confédérés.

Le différend de l'Ordre avec les villes et États du pays, confédérés depuis 1440, subsistait toujours, et le grand maître, qui regardait leur union comme l'effet d'une rébellion, eut recours à l'autorité du pape et de l'empereur pour la faire casser comme illégale. L'évêque de Silva, qui arriva en 1450, comme légat de Nicolas V, ordonna, sous peine d'excommunication, la dissolution de la ligue; mais ne trouva que des récalcitrans.

Le grand maître essaya alors d'un moyen plus doux pour parvenir à son but, en écartant tous les objets de dissension. Il fixa un jour pour écouter les plaintes des sujets contre le gouvernement. Les mécontens se récrièrent contre la brièveté du délai, et en demandèrent une prolongation; mais le grand maître prononça un défaut contre les États qui n'avaient pas comparu. Louis d'Erlichshausen offrit alors au peuple une charte qui accordait l'institution d'un juge d'appel, autorisé à réformer même ses propres jugemens, à condition que la confédération fût dissoute. Les États ayant trouvé la charte insuffisante, le grand maître les engagea à en rédiger un autre projet; ils le firent, mais y insérèrent des articles qu'à son tour il ne voulut pas accorder.

Il leur proposa de compromettre de tous leurs différends entre les mains du pape ou de l'empereur, ou de quelqu'autre prince, ou du clergé du pays, ou enfin d'autres personnes impartiales. Les États s'en défendirent d'abord, à la fin ils consentirent à nommer l'empereur pour juge, et envoyèrent des députés à sa cour.

L'empereur casse la confédération, 1453.

L'empereur confirma les privilèges des États, promit de les protéger contre le tribunal secret, et leur accorda le droit de tenir des assemblées, de lever des contributions pour les frais de leurs procès, et d'envoyer des députés : il assigna les parties à comparaître à son tribunal, à la S. Jean 1453. Le terme arrivé, les États demandèrent un délai : on le leur accorda deux fois ; et, comme au troisième terme, leurs députés ne se présentèrent pas, Frédéric III, de l'avis des États d'Empire, prononça, le 1er décembre 1453, que la confédération était illégale, et devait être regardée comme non avenue.

Guerre civile.

On accuse l'Ordre d'avoir donné à ce jugement une trop grande extension, en condamnant les États et les villes à la perte de leurs privilèges et au paiement de 600,000 florins à titre de frais. Les États armèrent ; Jean de Baysen que nous avons vu anciennement à leur tête, fut l'âme de la révolution qui se prépara. Par une déclaration adressée au grand maître, les insurgés renoncèrent à l'obéissance de l'Ordre. Le grand maître donnait un bal à son château de Marienbourg ; des citoyens de Thorn, masqués en femmes, se présentèrent à la porte, demandant à être admis à la fête. A peine les eut-on reçus qu'ils tirèrent des armes de dessous leurs robes, et arrêtèrent plusieurs dignitaires de l'Ordre. Un feu allumé au haut de la tour ayant annoncé aux confédérés que le complot avait réussi, des scènes semblables eurent lieu dans d'autres villes. Le commandeur de Dantzig vendit son château aux bourgeois, renonça à l'Ordre et se maria. Le château

de Kœnigsberg fut pris sans coup-férir. On employa la force pour s'emparer de celui d'Elbing. Les Warmiens refusèrent d'obéir désormais à leur évêque. Les chevaliers se sauvèrent dans les places fortes de l'Ordre, à Marienwerder, Sthum, Konitz, ou se retirèrent en Allemagne; plusieurs furent massacrés. Un grand nombre de châteaux furent détruits.

Les confédérés se soumettent à la Pologne.

Les confédérés sentaient cependant que sans secours étranger ils ne pourraient se maintenir. Ils balancèrent entre le roi de Danemark, celui de Bohême (qui était aussi roi d'Hongrie) et celui de Pologne. La réputation personnelle de Casimir IV fit pencher enfin la balance en sa faveur. Jean de Baysen, l'*ami de la liberté*, fut à la tête de la députation qu'on envoya offrir le pays au roi de Pologne. Ainsi l'esprit d'insubordination et de mutinerie porta les habitans de la Prusse à échanger un gouvernement qui sans doute avait des imperfections, contre un autre qui était décidément plus mauvais.

Charte royale de 1454.

Casimir hésita quelque temps d'accepter cette soumission. Enfin cependant, le 6 mars 1454, il signa un acte de capitulation nommé *privilège d'incorporation* [1], par lequel il confirmait tous les privilèges des États et des villes, supprimait les douanes, réservait aux indigènes tous les emplois, promettait de ne rien faire sans l'avis de ses conseillers prussiens et de laisser le pays dans son intégrité, d'accorder au commerce une liberté entière, et à la noblesse prus-

[1] Le roi y dit : « Terras et dominia prædicta regno Poloniæ *reintegramus*, reunimus, invisceramus, et *incorporamus*.

sienne l'indigénat polonais avec la prérogative de prendre part à l'élection des rois. Il se réserva de nommer, avec l'agrément des États, un gouvernement royal. L'acte de soumission des confédérés fut signé à Thorn le 15 avril; il ne le fut cependant que par la partie occidentale du pays; car dans la Prusse orientale, les trois villes dont se compose Kœnigsberg étaient seules entrées dans la confédération.

Guerre de treize ans.

Immédiatement après, Casimir IV déclara la guerre au grand maître. Cette guerre, qui dura treize ans, entraîna la Prusse dans une suite de calamités, auxquelles ne pouvaient être comparées toutes ces vexations dont se plaignaient les villes, et quelques hommes de la classe de ceux qui voient abus dans tout ce que fait un gouvernement régulier et approuvent l'arbitraire quand il s'exerce au nom de la liberté. De 21,000 villages que la Prusse renfermait en 1454, il n'en resta plus, en 1466, que 3,013; le nombre des hommes qui périrent dans ces douze ans se comptait par cent mille.

Jean de Baysen, l'auteur de la révolution qui précipita sa patrie dans un abîme de maux, fut nommé premier gouverneur de Prusse. Le pays fut divisé en quatre palatinats, savoir : Culm, Kœnigsberg, Elbing et Pomérellie; Stibor et Gabriel de Baysen, frères de Jean, obtinrent les palatinats de Kœnigsberg et d'Elbing. Les évêques de Culm, Riesenbourg et de la Sambie se soumirent; celui de Warmie quitta le pays. Le grand maître réclama l'appui de l'empereur et de l'Empire; la diète germanique décréta une ambassade

pour Cracovie et pour Prague, afin de faire des représentations à Casimir, et d'engager le roi de Bohême à marcher au secours de l'Ordre. Les représentations furent vaines; le roi de Bohême ne voulut pas intervenir dans les affaires de ses voisins.

Nous ne rapporterons que les événemens les plus remarquables de la guerre de Prusse. Comme toutes les guerres civiles, elle se signala par des dévastations atroces. Les deux partis la firent avec des troupes mercenaires qui ne ménagèrent pas plus l'ami que l'ennemi. Le roi mit le siège devant Konitz, seule place avec Marienbourg qui restât à l'Ordre dans la Prusse occidentale; car Stuhm avait été obligée de capituler. Konitz était défendue par Henri Reuss de Plauen. L'armée polonaise ne comptait que 12,000 combattans, quoiqu'avec les bouches inutiles elle se montât à 30,000. Rodolphe, duc de Sagan, et son frère Balthasar qui commandaient un corps de 8,000 hommes au service de l'Ordre, surprirent les assiégeans le 18 septembre 1454, pendant que Henri Reuss faisait une sortie. Les Polonais furent mis dans une déroute complète, 3,000 en furent tués; ils perdirent leur artillerie et leurs équipages; la couronne que Casimir avait portée en recevant à Thorn l'hommage des Prussiens, et l'instrument de l'acte d'incorporation tombèrent entre les mains des vainqueurs. Le roi ne fut sauvé que par le dévouement d'un de ses serviteurs. Le duc de Sagan paya sa victoire de la vie [1];

[1] Balthasar, qui lui succéda, laissa le duché, en 1472, à Jean II, son frère, qui le vendit à la maison de Saxe. Voy. vol. XIV, p. 167.

4,000 voitures chargées de vivres qu'on trouva dans le camp des Polonais approvisionnèrent la garnison de Konitz pour deux ans. Le siège de Marienbourg fut levé; Stuhm ouvrit ses portes à l'Ordre. Plusieurs autres villes et châteaux se rendirent; Dirschan fut du nombre, et Dantzig se vit menacé.

Pour maintenir cette ville dans le respect, l'Ordre avait fait bâtir, sur un terrain contigu à ses faubourgs, une nouvelle ville qu'on appelait le Jeune Dantzig; elle renfermait 1,400 maisons, dont la plupart appartenaient à des bourgeois de Dantzig, qui s'y étaient fixés pour jouir des avantages que l'Ordre accordait aux habitans. Les Dantzigois ne voyaient cet établissement qu'avec beaucoup de jalousie; ils représentèrent au roi de Pologne que la nouvelle ville offrait à l'Ordre une bonne position pour se fortifier ou pour brûler leur ville; en conséquence, ils arrachèrent à leur nouveau souverain un ordre pour détruire la ville rivale. Munis de cette pièce, les bourgeois de Dantzig, des torches à la main, allèrent, le 20 janvier 1455, mettre le feu aux maisons de leurs concitoyens.

Comme l'Ordre manquait d'argent pour payer les bandes qu'il avait prises à sa solde, il s'avisa d'un expédient qui entraîna de graves inconvéniens. Il donna aux chefs de ces bandes ses châteaux et ses domaines, à titre de nantissement et de sûreté, les autorisant à les vendre, si, aux échéances convenues, les paiemens stipulés n'avaient pas eu lieu. Cette formule usitée dans cette espèce de contrats, comme simple *clause commi-*

uatoire, fut prise à la lettre par les chefs de bandes, qui, comme nous verrons, vendirent effectivement les domaines qu'on leur avait engagés; et comme les villes avaient aussi des troupes mercenaires à leur solde, les officiers de celles-ci demandèrent la même sûreté que recevaient leurs camarades qui servaient l'Ordre; les confédérés qui ne pouvaient pas la donner, se virent dans la nécessité de frapper leurs adhérens des contributions les plus accablantes. Pour le soulagement de Dantzig qui faisait de grands sacrifices, Casimir lui abandonna la commanderie de l'Ordre, située dans ses murs, et d'autres terres.

La vieille-ville de Kœnigsberg et Lœbenicht s'étant soumises à l'Ordre, le 13 avril, Kneiphof qui, avec elles, forme proprement cette capitale, fut assiégée, et ne se rendit que le 13 juillet. On accorda aux habitans amnistie entière.

Vente de la Nouvelle Marche.

L'Ordre avait acquis, en 1443, la Nouvelle Marche de Brandebourg [1]. La guerre ayant éclaté en 1454, le grand maître, pour disposer des troupes que l'Ordre avait dans cette province, convint avec Frédéric II, électeur de Brandebourg, qu'il se chargerait de sa défense. Bientôt le besoin d'argent commanda à l'Ordre un grand sacrifice. Par un traité conclu à Mewe, le 19 septembre 1455, la Nouvelle-Marche fut vendue à l'électeur, pour une somme de 100,000 florins, y compris 40,000 qu'on lui devait; mais à condition que l'Ordre pourrait racheter le pays, à la mort de Frédéric II. Avant la fin de l'année, l'élec-

[1] Voy. vol. XI, p. 235, 252.

teur et l'Ordre conclurent une alliance défensive, dont la guerre d'alors fut exceptée. Frédéric interposa sa médiation pour faire renoncer Casimir à la Prusse; il vint lui-même à Bromberg, où était le roi; mais ses efforts n'eurent pas de succès.

Le grand maître ayant échoué dans toutes ses négociations ayant pour but de se procurer de l'argent, les troupes mercenaires vendirent, le 28 octobre, au roi et aux confédérés, pour la somme de 436,192 florins d'Hongrie ou ducats, les châteaux et les villes de Marienbourg, Dirschau, Mewe, Konitz et Hammerstein. L'affaire ne fut consommée qu'à Pâques 1457. Le grand maître quitta alors sa résidence de Marienbourg, et Kœnigsberg devint le chef-lieu de l'Ordre. Il est vrai que Marienbourg rentra, le 27 septembre, sous l'obéissance de l'Ordre; mais cette ville fut de peu d'utilité sans le château que le roi conserva; encore l'Ordre ne s'y maintint pas long-temps. Le 5 septembre 1460, cette ville, après un long siège, fut obligée de se rendre par capitulation aux confédérés, qui firent écarteler le bourguemaître Blum, pour avoir si long-temps maintenu les citoyens dans l'obéissance de leur prince. Culm, en revanche, tomba au pouvoir de l'Ordre, et le duc de Poméranie remit au grand maître les seigneuries de Lauenbourg sur la Lebe et Bütow, à la garde desquelles il s'était engagé envers le roi de Pologne.

La prise de Strasbourg ou Brodnica, qui eut lieu au commencement de 1462, fut regardée comme un événement décisif en faveur de l'Ordre : aussi le grand

maître négligea-t-il de se rendre à un congrès que le roi de Bohême avait convoqué à Glogau pour réconcilier les parties belligérantes. Cette année vit la seconde bataille de cette guerre, la première après celle de Konitz; elle eut lieu le 17 septembre, entre le couvent de Zarewitz et Putzig, dans un endroit marécageux où Frédéric de Runeck, commandant les troupes de l'Ordre, avait cerné Pierre Dunin, général d'un corps de Polonais; ceux-ci attaquèrent courageusement leurs ennemis, et remportèrent une victoire qui coûta à l'ordre près de 3,000 hommes. Les deux généraux furent tués. Depuis cette journée, l'Ordre ne put reprendre sa supériorité par terre. Il la perdit aussi sur les fleuves en 1463. Les Dantzigois avaient assiégé Mewe qui, par sa situation sur la Vistule, troublait leur navigation et interceptait les grains arrivant de l'intérieur de la Pologne. L'Ordre voulut débloquer cette place en y envoyant sa flotte par le Haf; mais, le 16 septembre, elle fut battue et entièrement détruite. Mewe tint cependant jusqu'au 1er janvier 1464. Les vainqueurs y commirent d'horribles excès.

Le pape Pie II se regardait comme appartenant à la Prusse. L'évêque de Warmie étant mort en 1457, à Breslau, son chapitre se trouvait dispersé; un tiers était à Glogau, un autre à Dantzig, un troisième à Kœnigsberg. Chaque fraction élut un évêque; les suffrages de celle de Glogau tombèrent sur Énée Sylvius Piccolomini; Callixte III, et, après quelques difficultés, le roi de Pologne, reconnurent la dernière élection. L'évêque de Warmie, avant d'avoir visité

son diocèse, fut nommé pape en 1457 ; l'année suivante il résigna le bénéfice en faveur de Paul de Legendorf, son ancien ami. En 1463 il envoya Jérôme, archevêque de Crato, en qualité de légat, pour pacifier le pays ; mais, par son refus de communiquer avec les confédérés, parce qu'ils étaient excommuniés, le légat rendit impossible l'exécution de la mission que son maître lui avait confiée. En 1464, le grand maître réclama la médiation de la ville de Lubeck ; elle l'accepta en s'adjoignant Rostock, Wismar, Lunebourg, Riga et Dorpat ; des conférences pour la paix furent tenues depuis le mois de juin à Thorn ; mais, quoique les deux parties fussent également épuisées, et que la Prusse n'offrît plus de ressources, aucune partie ne voulut rien céder à l'autre. Enfin la perte de Konitz ayant enlevé à l'Ordre tout moyen de recevoir des secours et des vivres d'Allemagne, la paix fut signée, le 19 octobre 1466, à Thorn, au grand mécontentement des confédérés de la Prusse, qui auraient voulu expulser entièrement l'Ordre.

Paix de Thorn, 1466. Origine de la Prusse royale.

Par cette paix, l'ordre Teutonique céda à la Pologne la Pomérellie, y compris la ville de Dantzig ; les districts de Culm et de Michelau, la Warmie, Marienbourg et Elbing, le tout renfermant dix-huit commanderies ; il conserva la Sambie, la Natangie et la Pomésanie, ou la Prusse orientale, comme fief du roi et de la république de Pologne. Le grand maître fut nommé sénateur de Pologne, et on lui assigna une place d'honneur à la gauche du roi. Chaque grand maître devait, dans les six premiers mois après son

élection, prêter hommage lige au roi de Pologne. L'ordre devait fournir des troupes à la Pologne dans toutes ses guerres. Les chevaliers conservèrent le droit d'élire le grand maître à chaque vacance, mais perdirent celui de le déposer : il fut stipulé que la moitié des chevaliers et des dignitaires serait composée de Polonais. Rodolphe, évêque de Lavante, que Paul II avait envoyé comme légat à Thorn, avait négocié ce traité.

L'histoire de la Prusse, comme état indépendant, cesse avec la paix de Thorn; car une partie de ce pays fut dès-lors incorporée à la Pologne, et en partagea, pendant trois siècles, le sort : et l'autre, quoique conservant sa constitution et son prince, ne fut plus qu'un fief polonais. Néanmoins cette partie était réservée par la Providence à un rôle brillant; elle devait recouvrer son indépendance, et donner son nom à une des grandes monarchies de l'Europe moderne. Cette circonstance nous décide à continuer le précis de l'histoire de l'ordre Teutonique et de la Prusse orientale, autant que cette histoire présente quelques événemens qui ne lui sont pas communs avec la Pologne.

La Prusse orientale devient le siége de l'Ordre.

Le gouvernement de la Prusse orientale n'éprouva pas de changemens essentiels par la paix de Thorn, Tous les rapports qui existaient entre le grand maître, l'Ordre et les États du pays restaient les mêmes, seulement le grand maître rentra dans la possession du droit exclusif de convoquer les États qu'il avait perdu depuis l'origine de la confédération. Il fut statué que l'appel des tribunaux de toutes les villes serait porté

au magistrat, c'est-à-dire au conseil municipal, de la vieille-ville de Kœnigsberg. Comme le pays était épuisé, le roi lui remit pour vingt ans l'obligation de l'assister dans ses guerres, excepté le cas où il serait attaqué par les Turcs. Casimir promit aussi de payer au grand maître successivement 15,000 ducats pour acquitter la solde qu'il devait encore à ses troupes mercenaires, et le grand maître renonça pour vingt-cinq ans à toute contribution des sujets de l'Ordre, promettant de se contenter des revenus de ses domaines.

Henri Reuss de Plauen, trente-deuxième grand-maître, 1469–1470.

Louis d'Erlichshausen ne survécut pas long-temps à la chute de l'Ordre; il mourut le 4 avril 1467. Il avait avec bonne foi exécuté les conditions de la paix de Thorn; mais après sa mort il se manifesta des difficultés qui faisaient prévoir que l'état des choses établi par cette paix ne serait pas de durée. Il déplaisait à tous les partis; aux Polonais et aux habitans de la Prusse occidentale, parce que l'existence prolongée de l'Ordre, dans une partie du pays, menaçait la Pologne de nouvelles guerres; aux grands maîtres parce que l'obligation de prêter hommage lige au roi de Pologne, était pénible à leur fierté. Ils employèrent toutes sortes de moyens pour échapper à cette humiliation; et obtinrent par l'empereur et l'Empire la cassation de la paix de Thorn, que le grand maître n'avait pu signer, puisqu'il ne possédait la Prusse que comme fief de l'Empire germanique. Pour échapper à la prestation de l'hommage, Henri Reuss de Plauen qu'après la mort de son neveu, Louis d'Erlichshausen, l'Ordre

voulait lui donner pour successeur, ne prit d'abord que le titre de lieutenant du grand maître; après trente mois de patience, le roi exigea que l'Ordre se donnât un chef; Henri fut en conséquence élu grand maître, le 26 octobre 1469, et prêta serment à la diète de Petrikow, le 1er décembre suivant; il mourut le 2 janvier 1470, laissant la réputation d'un homme de mérite et d'un bon militaire, mais aussi d'un prince doué d'un caractère despotique.

Henri Refle de Richtenberg, trente-troisième grand maître, 1470–1477.

Son successeur, Henri Refle de Richtenberg, ne fit pas de difficulté de prêter hommage. Son règne fut souillé d'un grand crime. Thierry de Cuba avait été nommé par le pape évêque de Sambie, contre la volonté de l'Ordre et du chapitre. C'était un prélat violent qui causa beaucoup de troubles. Le grand maître le fit arrêter; mais, n'osant pas répandre le sang d'un prélat, il le fit enchaîner et attacher à un pilier de sa prison où on le laissa mourir de faim. Le souvenir de ce forfait troubla les derniers momens de Richtenberg; il mourut dans le délire le 13 février 1477. Il existe un document de ce grand maître, de 1476, par lequel il déclare les fiefs de la Sambie transmissibles aux femmes. Regardant la guerre avec le roi de Pologne comme inévitable, il envoya le commandeur d'Osterrode, Martin Truchsess Waldbourg de Wetzhausen, en Hongrie pour conclure une alliance avec Mathieu Corvin. Ce fut ce négociateur qui fut élu grand maître, le 4 août 1477. La guerre éclata immédiatement après; comme le roi d'Hongrie était empêché par les Turcs d'envoyer à l'Ordre le secours promis, la chose

Martin Truchsess de Wetzhausen, trente-quatrième grand maître, 1477–1489.

fut promptement arrangée, et le premier essai pour rendre l'indépendance à l'Ordre resta sans résultat.

Jean de Tieffen, trente-cinquième grand maître, 1489-1497.

Martin mourut le 5 janvier 1489; le 1er septembre on lui donna pour successeur Jean de Tieffen, Souabe d'origine, qui s'empressa de prêter hommage au roi de Pologne, s'occupa avec zèle du bien-être de ses sujets, se mit lui-même à la tête de 400 cavaliers que l'Ordre fournit au roi contre les Turcs, et mourut pendant cette expédition, à Léopol, le 25 août 1497.

Frédéric de Saxe, trente-sixième grand maître, 1498-1510.

Le chevalier qui pouvait, avec plus de confiance que tout autre candidat, espérer d'être nommé son successeur, le bailli Guillaume d'Eisenberg, fut précisément celui qui conseilla à ses frères de choisir le grand maître dans une maison régnante, à l'aide de laquelle l'Ordre pût espérer de recouvrer son existence indépendante et son ancien lustre. Le choix tomba sur Frédéric, troisième fils d'Albert [1], souche de la ligne cadette de la maison de Saxe; mais on y mit pour condition expresse que Frédéric ne prêterait pas hommage au roi de Pologne, et qu'il s'efforcerait de recouvrer les possessions perdues. Ce ne fut qu'après avoir consulté la diète de l'Empire assemblée à Fribourg, que Frédéric accepta la dignité qui lui était offerte. Il se rendit en Prusse, fut reçu le 29 septembre 1498 chevalier de l'Ordre, et immédiatement après, proclamé grand maître.

Sommé à différentes reprises par le roi de Pologne de venir rendre l'hommage auquel il était tenu, Frédéric prétexta un rescrit impérial qui lui défendait de

[1] Vol. XIV, p. 171, il est question des deux fils aînés d'Albert.

prêter le serment qu'on lui demandait. La chose allait en venir à une guerre ; le grand maître, se voyant privé de l'assistance que l'empereur et le corps germanique lui avaient promise, quitta la Prusse en 1507, résolu de n'y revenir qu'à main armée : il mourut le 14 décembre 1510, à Rochlitz, sans avoir revu sa principauté. Guillaume d'Eisenberg, qu'il y avait laissé comme vicaire, employa son influence pour faire élever encore une fois un prince d'Empire à la grande maîtrise de l'ordre Teutonique. Le 5 janvier 1511, on élut Albert de Brandebourg, un des fils de Frédéric l'Ancien, margrave de Brandebourg en Franconie [1]. Ce prince, âgé de vingt ans, était fils de Sophie, sœur de Sigismond Ier, qui, depuis 1507, régnait en Pologne. Il arriva à Kœnigsberg le 22 novembre 1512. Sigismond qui aimait ce neveu, aurait bien voulu vivre en paix avec lui ; il lui offrit un territoire situé en Podolie, d'où l'Ordre pourrait, conformément au but de son institution, continuer à faire la guerre aux Infidèles ; il voulait y ajouter une pension ou solde annuelle de 2,000 ducats, pourvu que le grand maître lui prêtât hommage. Albert refusa tout arrangement, parce que plus que jamais il espérait être soutenu par le corps germanique. Dans les délibérations des diètes de Trèves et de Cologne de 1512, il avait été question de former de la Prusse un nouveau cercle d'Empire. Aussi le roi de Pologne se montra-t-il très-conciliant à la diète de Posnanie de 1515, en renonçant à la stipulation de la paix de

Albert de Brandebourg, trente-septième et dernier grand maître en Prusse, 1511–1525.

[1] Voy. vol. XIX, p. 192.

Thorn qui allouait à des Polonais la moitié des nominations de nouveaux chevaliers.

Guerre de Pologne de 1519.

Pour s'assurer l'assistance de l'électeur de Brandebourg, le grand maître et l'Ordre renoncèrent par un acte de 1517, au droit de réméré que l'Ordre s'était réservé en vendant, en 1440, la Nouvelle Marche [1]. Albert se rendit en 1518 à Berlin, et y négocia le libre passage pour les troupes qu'il levait en Allemagne. L'incendie de Meseritz, en 1519, attesta l'arrivée de ces troupes sur les frontières de la Prusse ; vainement essayèrent-elles d'y pénétrer par Konitz ou par Posnanie. Cette attaque engagea le roi de Pologne à déclarer la guerre à l'Ordre, le 28 décembre 1519. Quatre jours après, le 1er janvier 1520, le grand maître surprit Braunsberg, pendant que les habitans étaient à la messe. Les succès de cette guerre varièrent, mais son résultat fut une nouvelle dévastation des deux Prusses qui déjà commençaient à se remettre de leurs anciennes pertes. Elle fut suspendue par une trêve de quatre ans qui fut signée à Thorn, le 7 avril 1521, sous la médiation de Charles-Quint et de Ladislas, roi d'Hongrie. George le Pieux, margrave d'Anspach, un des frères du grand maître, et Frédéric II, duc de Liegnitz [2], négocièrent une paix définitive. Lorsqu'on fut d'accord sur les conditions, le grand maître se rendit à Cracovie, et déclara qu'il venait rendre à Sigismond l'hommage qu'il lui devait, et

[1] Voy. p. 56 de ce vol.

[2] Il était beau-frère du grand maître, dont il avait épousé la sœur, Sophie.

satisfaire à une obligation que l'Ordre seul l'avait empêché de remplir plus tôt. Le roi déclara que par cette conduite l'Ordre avait perdu tous ses droits sur la Prusse.

Paix de Cracovie de 1525. Érection du duché de Prusse. Albert de Brandebourg, premier duc.

Le 8 avril 1525, la paix fut signée à Cracovie. Sigismond I[er] conféra la Prusse, comme duché séculier et fief héréditaire de la couronne de Pologne, à Albert de Brandebourg, pour lui et ses héritiers mâles, et, à leur défaut, pour les margraves de Bayreuth et Anspach, frères d'Albert, et pour leurs autres frères. Si, à défaut d'héritiers mâles, le duché retournait à la couronne de Pologne, le roi en disposerait de nouveau en faveur de quelqu'un ayant des possessions en Prusse et sachant la langue allemande. Le duc de Prusse devait avoir le premier rang après le roi dans toutes les assemblées des États. Le roi remit au pays tout service militaire, pendant six ans, à moins que la Pologne ne fût exposée à une guerre pour cause de cette transaction : on régla la quotité de service pour l'avenir. S'il s'élevait un différend entre le roi et le duc, il devait être jugé à Marienbourg ou Elbing, par des conseillers du roi, qu'au préalable il relèverait du serment qu'ils lui avaient prêté. Les procès entre le duc de Prusse et les personnes de condition de princes ou les États ecclésiastiques, devaient être jugés par six conseillers du roi et autant du prince.

Frédéric de Heydeck, plénipotentiaire de l'Ordre, ayant approuvé ce traité, le 9 avril, le nouveau duc prêta, le 10, l'hommage au roi, son seigneur suze-

tain. Par l'instrument de l'investiture, Sigismond lui accorda, pour sa vie, une pension annuelle de 4,000 florins du Rhin.

Origine de la réformation en Prusse.

La métamorphose du chef d'un ordre ecclésiastique en prince séculier, faite sans l'assentiment du souverain pontife, était l'annonce et le prélude d'un changement de religion. Pendant son séjour à la diète de Nuremberg, en 1522, Albert avait fait connaissance avec André Osiander (Hosemann), le réformateur de cette ville, qui lui avait fait goûter la doctrine de Luther, au point qu'en 1523, il demanda à celui-ci quelques prédicateurs. Dans une lettre adressée à l'Ordre, Luther s'éleva avec force contre le vœu du célibat, et envoya au duc quelques prédicateurs qui eurent le plus grand succès en Prusse. Le peuple qui, depuis quatre siècles, professait le christianisme sans le connaître, porta au prêche la même indifférence avec laquelle il avait assisté jusqu'alors à la messe, et devint protestant sans s'en douter; tandis que les habitans des villes, imbus, en leur qualité d'Allemands, des principes de liberté politique et religieuse, qui, depuis plus d'un siècle, étaient en vogue parmi leurs compatriotes, reçurent avec enthousiasme une doctrine qui leur semblait devoir renverser toutes les barrières de la domination. La noblesse venait d'éprouver où conduisait la liberté; mais elle ne montra pas moins de penchant pour un système qui lui ouvrait la perspective de s'approprier de riches bénéfices, dont elle n'avait que l'usufruit.

Quoique déjà George de Polenz, évêque de Sambie,

Jacques de Dobenek, évêque de Pomésanie, et un grand nombre de moines, se fussent déclarés pour la réformation, cependant Albert qui avait la Pologne à ménager, n'avait pas encore fait de démarche publique indiquant un changement de religion. Après son retour de Cracovie, en 1525, il tint une assemblée des États, où la plupart des chevaliers déposèrent l'habit de l'Ordre, et déclarèrent leur intention de rentrer dans la vie séculière. L'évêque de Sambie abdiqua le temporel de son évêché entre les mains du duc. Un réglement sur le culte, dressé par les deux évêques, fut publié en 1526, et Albert épousa Anne-Dorothée, fille de Frédéric Ier, roi de Danemark [1]. En 1530, parut une *Exposition abrégée de la Foi*, premier livre symbolique des Luthériens de Prusse. Elle était accompagnée de préfaces rédigées par le duc lui-même, par George de Polenz et par Paul Speratus, alors évêque de Pomésanie. La même année, le duc introduisit dans son duché la confession d'Augsbourg, et défendit, sous peine d'excommunication, aux prédicateurs de s'écarter de son contenu.

Révolte des paysans.

En Prusse, comme dans les parties de l'Allemagne où le protestantisme prit le dessus, les principes de la

[1] Il avait déjà annoncé son projet de se marier dans le traité de Cracovie, où l'on trouve ce passage : Interdum adversariis nostris per nos liceat in cælibatu caste vivere ; quantum ad nos attinet, ingenue fatemur hoc donum nobis minime esse elargitum. Proinde maluimus juxta Pauli doctrinam in matrimonio vivere quam extra matrimonium in præsenti uri atque in futuro sæculo a regno cœlorum excludi. *Cod. dipl. Pol.*, T. IV, p. 289.

liberté évangélique, annoncés d'une manière imprudente, et mal compris par un peuple ignorant, engendrèrent des troubles. Le duc Albert ayant fait un voyage en Silésie, les paysans de la Sambie refusèrent à la noblesse toute obéissance, toute prestation, tout service, en se fondant sur l'Évangile qui ne parlait que d'un seul Dieu et d'un seul prince, et ne connaissait pas de noblesse. Averti de ce mouvement séditieux, le duc revint en Prusse, marcha contre les rebelles, et leur laissa le choix entre une bataille qui sans doute aurait été une boucherie, et la soumission volontaire : les paysans choisirent la seconde alternative. Le duc en fit mettre aux fers quatre-vingt-sept, dont treize des plus coupables furent exécutés. Mais en même temps Albert invita les paysans à porter leurs plaintes contre la noblesse à une prochaine assemblée des États qui y ferait droit.

Mergentheim devient le siége du grand maître de l'ordre Teutonique.

L'apostasie du grand maître, en Prusse, changea toute la constitution de l'ordre Teutonique. Thierry de Kleen, qui était alors maître de l'Ordre en Allemagne, ayant abdiqué en 1526, la grande maîtrise fut transportée sur la maîtrise d'Allemagne, et Gaultier de Cronberg, nommé, au mois de décembre 1526, maître en Allemagne, prit, le 6 décembre 1527, le titre d'administrateur de la grande maîtrise en Prusse. L'Ordre qui, depuis ce temps, a établi son siège à Mergentheim, n'a laissé passer aucune occasion pour faire revivre ses prétentions sur la Prusse; et leur légitimité a été reconnue par l'empereur et l'Empire, qui déclarèrent nulles les stipulations de la paix de

Cracovie. Le duc Albert fut mis au ban de l'Empire, en 1532, et, en 1534, cette proscription fut étendue à ses sujets, en punition de la persévérance avec laquelle ils lui obéissaient.

Querelle de l'osiandrisme.

Il était dans le caractère d'Albert de se laisser subjuguer par les personnes dont il était entouré. Depuis 1548, Osiander et un autre prédicateur de Nuremberg, nommé Jean Funck, qui avaient tous les deux perdu leurs places, parce qu'ils ne voulaient pas se conformer à l'*Interim*, s'étaient retirés en Prusse. Osiander devint aussitôt le favori du duc, et obtint une grande influence sur lui. Ce théologien professait sur la justification une doctrine réprouvée par les Luthériens orthodoxes, dont le chef en Prusse s'appelait Frédéric Staphylus. L'opposition entre ces deux luminaires du protestantisme causa un grand scandale dans Kœnigsberg. Albert prit hautement le parti d'Osiander qu'il nomma, en 1551, vice-président de l'évêché de Sambie. Joachim Mœrlin, docteur en théologie, qu'Albert avait chargé de concilier les esprits, souffla au contraire le feu de la discorde, et les partis se condamnaient réciproquement, comme fauteurs d'hérésies exécrables. On demanda l'avis des facultés des diverses universités protestantes. Celui des théologiens de Wirtemberg se distingua par sa modération et sa sagesse : sans approuver en entier les thèses d'Osiander, ils le justifiaient en général, et faisaient voir que toute la dispute se fondait sur une suite de malentendus. Dans un second mémoire, ils dressèrent six articles tendant à faire voir la conformité

de la doctrine des deux partis dans tous les points essentiels.

Osiander était mort quand cette décision arriva. Le duc, auquel sa mémoire était chère, ordonna, en 1555, que tous les prédicateurs se conformassent à la doctrine des six articles. Mœrlin déclara que cet ordre était l'œuvre du mauvais esprit, et appela tous les orthodoxes à la résistance. Le duc destitua une foule de récalcitrans, mais la noblesse lui fit des représentations, et demanda l'extirpation de l'osiandrisme. Dans l'espoir de rétablir le calme, Albert dressa lui-même un formulaire de foi, et convoqua successivement deux synodes. Ces assemblées décidèrent que Jean Funck, gendre d'Osiander et prédicateur de la cour ducale, serait tenu de désavouer la doctrine de son beau-père; mais la faveur d'Albert protégea Funck, et les troubles religieux continuèrent jusqu'à ce que le parti orthodoxe trouva moyen d'impliquer Funck dans un procès criminel, et d'étouffer l'hérésie dans le sang de cette victime de l'intolérance.

Fondation de l'académie de Kœnigsberg, 1543.

Depuis long-temps Albert méditait le projet de fonder une académie à Kœnigsberg. Comme son exécution éprouvait des difficultés, il commença par y établir, en 1541, un collège ou gymnase sous le titre de *pædagogium* ou *particulier* (*particulare*), où les jeunes gens étaient préparés aux hautes études; deux ans après, il fonda l'académie ou université. George Sabin (*Schüler*), gendre de Melanchthon, fut nommé recteur perpétuel de cette institution, mais il quitta Kœnigsberg en 1547. D'après les idées

du temps, un établissement littéraire de ce genre ne jouissait pas de considération tant qu'il n'était pas confirmé par le pape ou par l'empereur. Albert ne pouvait demander cette faveur à Rome, mais il fit solliciter par le duc de Mecklembourg, son gendre, la confirmation impériale, et, comme la chose éprouvait des difficultés, il se contenta d'un diplôme du roi de Pologne, du 28 mars 1560, qui accorda à l'académie de Kœnigsberg tous les privilèges et toutes les immunités dont jouissait celle de Cracovie. Un statut ducal de 1557 ordonna que tous ceux qui professaient les articles de foi sur lesquels l'Église catholique et la confession d'Augsbourg s'accordaient, participeraient à ces privilèges, ce qui en exclut les Anabaptistes, les Sacramentaires ou Zwingliens, et les Unitaires.

La branche électorale de Brandebourg obtient l'investiture éventuelle de la Prusse.

Albert perdit, le 11 avril 1547, son épouse; de sept enfans qu'elle lui avait donnés, une seule princesse lui survécut, elle s'appelait Anne-Marie, et était mariée à Jean-Albert, duc de Mecklembourg. A l'âge de soixante ans, en 1550, le duc qui désirait un héritier, épousa Anne-Marie, fille d'Éric Ier, duc de Brunswick, qui, en 1553, accoucha d'un prince qu'on nomma Albert-Frédéric. Le 4 mars 1563, le roi de Pologne accorda à la branche électorale de la maison de Brandebourg l'investiture éventuelle du duché de Prusse, que la paix de Cracovie n'avait stipulée que pour la branche de Franconie. Sigismond-Auguste et Albert avaient un égal intérêt d'attacher l'électeur au sort de la Prusse, parce que l'un et l'autre

craignaient les vues de la cour impériale, qui tendaient à détruire l'effet de la paix de Cracovie.

Troubles de Scalich.

La vieillesse avait affaibli l'énergie et les facultés d'Albert, dont les dernières années furent troublées par des mouvemens séditieux d'une nature particulière, et sur lesquels règne un nuage que l'histoire ne peut percer. Un certain Paul Scalich, personnage mystérieux, joua le principal rôle dans ces troubles. Il paraît qu'il s'appelait proprement Jalenchyck, était fils d'un maître d'école d'Agram en Croatie, et que, du nom de sa mère, il prit celui de Scalich, lorsqu'il s'avisa de se donner pour un descendant de la maison de Scala, qui avait régné dans le quatorzième siècle, à Vérone, et prétendait avoir eu pour bisaïeule une princesse de Brandebourg [1]. C'était un homme d'une belle figure, éloquent et très-savant, qui, à l'âge de dix-huit ans, avait pris le grade de docteur en théologie à Bologne. A vingt-un ans, il fut nommé chapelain de l'empereur Ferdinand Ier, et gagna les bonnes grâces de son fils Maximilien. Il produisit alors une généalogie appuyée de divers diplômes authentiques qui constataient sa descendance des Scala, et fut reconnu comme tel. Bientôt après, ayant embrassé le protestantisme, il s'évada de Vienne, et chercha un asyle à Tubingue. Invité, à l'âge de vingt-sept ans, par Albert, de venir à Kœnigsberg, il réussit facilement à s'emparer de toute la confiance du duc, qui en fit son premier ministre et son ami,

[1] Barbe, fille du margrave Jean, frère de l'électeur Albert Achille.

le reconnut comme son parent, et lui donna une maison et des terres. Les sciences occultes que le prince et son ministre cultivaient avec le même zèle, fournirent un lien indissoluble entre les deux adeptes, et Scalich promettait de conduire le duc à la félicité suprême, en le faisant passer par tous les degrés d'épuration de la mystique; espoir consolant pour un prince dont la conscience flottait continuellement entre la religion dans laquelle il était né et celle qu'il avait embrassée. Il paraît que Scalich employait, pour subjuguer le duc, des moyens qui prouveraient qu'il fut plutôt imposteur que visionnaire. Albert fut fréquemment tourmenté par des esprits que l'art de Scalich savait bannir de sa présence. On a aussi répandu que les agrémens de sa personne gagnèrent à un haut degré au thaumaturge l'affection de la jeune duchesse.

Les projets de Scalich tendaient peut-être à ramener le duc dans le giron de l'Église, et on a prétendu qu'il était un instrument des Jésuites; une chose l'embarrassait, c'était l'influence de quelques ministres du duc, nommément du chancelier Jean de Creutzen, du grand bourgrave Christophe, son frère, et du grand maître Jean-Jacques Truchsess de Waldbourg. Ces ministres formaient une faction aussi avide de pouvoir et d'argent que le parti qui soutenait le prince de la Scala, et qui se composait, outre Jean Funck, confesseur du duc, Mathieu Horst du Mecklembourg, le Poméranien Schnell, et Jean Steinbach, que Scalich, en arrivant, trouva en possession de la confiance d'Albert, de quelques autres qu'il en-

gagea le duc de nommer ses conseillers, et qui tous étaient étrangers. On les appelait la faction de Mecklembourg, et ils s'emparèrent des affaires, à l'exclusion des anciens ministres. Les États qui, humbles et soumis au commencement du règne d'Albert, s'étaient successivement enhardis, avaient formé une opposition, et faisaient cause commune avec le parti du chancelier ou des anciens ministres.

Ce parti éleva de grandes plaintes contre la nouvelle administration qui fut représentée comme arbitraire. On lui fit un grand crime d'avoir conclu un contrat avec un certain colonel Wobeser, pour la fourniture d'un corps de 1,000 cavaliers que le duc voulait vendre au Danemark ou à la Pologne. Les anciens ministres furent destitués; Paul Wobeser fut nommé maréchal du pays; un docteur mecklembourgeois, nommé Laurent Kirchhof, eut la place de chancelier. Scalich entama un procès contre Albert Truchsess de Wetzhausen qui avait attaqué sa généalogie. Cet adversaire se procura diverses pièces qui rendaient cette généalogie douteuse, sans néanmoins pouvoir prouver sa fausseté. Les ministres disgraciés et les États s'adressèrent à Varsovie, représentèrent le duc comme subjugué par une faction dangereuse, et sollicitèrent l'envoi de commissaires du roi, chargés d'examiner l'état du duché. Scalich, prévoyant l'orage qui allait éclater, se fit nommer ambassadeur pour chercher une épouse au prince héréditaire, et échappa ainsi au sort qui attendait ses amis. Les deux partis qui divisaient le gouvernement se préparèrent

au combat; mais l'opposition avait plus d'avantages, parce qu'elle faisait résonner aux oreilles du peuple les mots magiques de liberté et de despotisme qui ne manquent jamais leur effet, et qu'elle avait obtenu à Cracovie la nomination de commissaires pour examiner les plaintes des États à une assemblée qui avait été convoquée pour le 5 août 1566. Il paraît que les nouveaux ministres avaient déjà faibli; car nous voyons Jean de Creutzen paraître encore une fois comme chancelier, et faire, en cette qualité, l'ouverture des États. Albert Truchsess de Wetzhausen, chef de l'opposition, fit adopter une mesure qui rendait son parti tout-puissant; ce fut la réunion de la noblesse et des villes en une seule chambre. Aussitôt commencèrent les déclamations contre le prince et ses ministres. L'approche des troupes fournit un thême journalier aux orateurs de l'assemblée, et le duc finit par ordonner leur retraite, se contentant d'une garde bourgeoise de vingt-cinq hommes que les États lui fournirent.

Le parti révolutionnaire ne garda plus de mesures quand il se vit renforcé par l'arrivée des commissaires polonais: c'étaient Jean Sluzewski, Palatin de Brzesc; Pierre Zborowski, castellan de Bielcz, et Jean Kostka, castellan de Dantzig; tous les trois hommes arrogans et passionnés, qui voulurent soumettre le duc à une espèce d'interrogatoire, et, au lieu de développer le caractère de juges impartiaux, s'allièrent aux factieux. Le duc se conduisit avec une grande faiblesse: il rappela auprès de sa personne quelques-uns des anciens

ministres, tels que le chancelier Jean de Creutzen, Jean-Jacques Truchsess de Waldbourg et le docteur Jonas. Ces hommes, ennemis des ministres du parti de Mecklembourg, secrétement alliés à l'opposition, affectèrent de former un tiers-parti attaché au duc, mais opposé au parti de Mecklembourg et à celui des États. Les commissaires polonais, sans égards pour les droits du duc, citèrent, le 28 août, les quatre conseillers Funck, Schnell, Horst et Steinbach, pour comparaître à un tribunal de huit personnes choisies parmi leurs ennemis. On sut que le duc avait le dessein de quitter la Prusse pour aller en Pologne; on le fit manquer, mais l'existence de ce projet devint un des principaux points de l'accusation dirigée contre ses ministres. On travailla les habitans de Kœnigsberg; ils prirent les armes, et établirent des barricades pour empêcher l'entrée des troupes que le duc faisait venir, disait-on, de l'étranger.

La procédure contre les ministres fut un modèle d'iniquités. Ils furent accusés de perturbation du repos public et de tentative pour renverser la constitution du pays. Pour prouver cette accusation, on se fonda sur des faits qui ne constituaient pas de délit ou manquaient de preuves. On exigea du duc une déclaration pour savoir s'il voulait se charger ou non de la responsabilité des délits dont ses ministres scélérats (*die Buben*) étaient accusés par les États. Les commissaires expliquaient le sens de leur question : se chargeait-il de la responsabilité, il avait agi contre les traités, et était dans le cas de se justifier, s'il était pos-

sible, devant le roi et la couronne de Pologne; dans la seconde supposition qui serait beaucoup plus agréable aux commissaires, il était nécessaire qu'il retirât sa protection aux scélérats. Dans l'intervalle, le secrétaire de la commission, qui avait été envoyé à Varsovie, en revint, et apporta un ordre du roi qui enjoignait à Wobeser de licencier ses troupes. Ce succès rendit les commissaires plus insolens encore, et le faible Albert plus conciliant. Il déclara, le 14 septembre, qu'il livrerait ses ministres au roi lui-même, pour examiner leur conduite. Cette résolution effraya les commissaires, et ils trompèrent le duc, en lui remettant des réversales par lesquelles ils s'engagèrent à protéger ses conseillers contre toute violence et toute injustice. Albert sacrifia alors ses serviteurs fidèles, dont il prit un congé touchant. Les commissaires s'en emparèrent, et les firent charger de chaînes.

Les accusés nièrent tous les faits qu'on leur reprochait, mais voyant que leur mort était résolue, et qu'on allait leur donner la question d'une manière entièrement illégale, à l'égard de Horst et Schnell qui, comme docteurs en droit, et de Funck qui, comme ecclésiastique, en étaient exempts, ils avouèrent, le 18 octobre, tout ce que la faction voulait. Ils furent condamnés à mort le 28, et exécutés le même jour. Steinbach, qui était atteint d'une maladie dangereuse, échappa au supplice. Le 1er novembre, il fut condamné au bannissement; Scalich fut impliqué dans la même procédure; on prononça la confiscation de ses riches propriétés et le déclara hors de la loi s'il reve-

nait en Prusse ou en un autre pays de la domination polonaise.

Depuis ce moment le duc Albert fut jusqu'à sa mort sous le joug de la noblesse qui non contente de la confirmation de tous les privilèges des États que ce prince signa, le 24 août 1566, lui arracha une nouvelle concession après l'autre; les intérêts des villes furent presqu'entièrement négligés. Le 4 octobre 1566, Albert s'engagea à pourvoir aux deux évêchés qu'il avait laissés vacans; ils étaient administrés par des ecclésiastiques décorés du titre de présidens, et les revenus entraient dans la caisse du prince. Huit députés de la noblesse et huit des villes devaient nommer les évêques.

Mort d'Albert, 1568.

Albert mourut le 20 mars 1568, à Tapiau; il était doué d'excellentes qualités qui en auraient fait un particulier estimable, mais il manquait de celles qui sont nécessaires à un prince, l'énergie, et cette confiance en lui-même qui rend le chef du gouvernement indépendant de ses ministres.

Albert-Frédéric, deuxième duc de Prusse, 1568-1618.

Il eut pour successeur son fils unique, Albert-Frédéric, âgé de quinze ans. Le testament du père avait nommé un conseil de régence soumis et responsable au gouvernement de la Pologne; mais les commissaires envoyés par Sigismond-Auguste pour assister à l'ouverture du testament, déclarèrent que les talens précoces du jeune duc permettaient de lui remettre les rênes du gouvernement, à condition qu'il promît de l'exercer jusqu'à sa majorité avec l'assistance du conseil. Albert-Frédéric reçut, le 19 juillet 1569, à

Lublin, l'investiture du duché, et en même temps George-Frédéric, margrave d'Anspach et de Bayreuth, et Jean-George, électeur de Brandebourg, obtinrent l'investiture éventuelle, malgré les intrigues des magnats qui voulaient qu'à l'extinction de la ligne de Franconie, la Prusse fût réunie à la couronne de Pologne.

Décret de Lublin ; la confession d'Augsbourg est déclarée religion dominante en Prusse.

A cette même diète de Lublin le roi de Pologne accorda à la Prusse ducale un privilège par lequel la confession d'Augsbourg fut déclarée religion dominante dans ce pays ; ce privilège fournit au fanatisme des ministres luthériens un prétexte et un moyen de troubler le règne d'Albert-Frédéric. Joachim Mœrlin que nous connaissons déjà comme un homme violent et disputeur, fut nommé évêque de Sambie, et prêcha publiquement contre les Calvinistes, qu'il nommait individuellement en pleine chaire; il exigea la destitution de tous les Calvinistes de tous leurs emplois quelconques, et introduisit l'usage de prêter serment sur les livres symboliques. Il mourut en 1571, et eut pour successeur un prélat plus turbulent encore qu'en mourant il avait recommandé : c'était Telman Heshusius. Sous la protection de pareils chefs l'insolence des prédicateurs n'eut plus de bornes; ils s'arrogèrent un pouvoir sur les consciences et sur les actions indifférentes de leurs ouailles, et vilipendèrent l'autorité civile. L'intolérant Heshusius trouva un prédicateur qui le surpassait en fanatisme, Morgenstern, célèbre pilier de l'orthodoxie. Cet homme, d'un orgueil sans bornes, eut le bonheur de découvrir que dans un

écrit dirigé contre les Calvinistes, l'évêque de Sambie s'était servi des termes d'*abstrait* et de *concret* d'une manière qui sentait l'hétérodoxie. Depuis ce moment, ces deux mots que personne n'entendait, mirent tous les esprits en mouvement; ils résonnaient dans toutes les chaires et devinrent les sobriquets par lesquels les ultraorthodoxes stigmatisaient les simples orthodoxes, beaucoup plus dangereux à leurs yeux que les hérétiques. Ces zélateurs prirent le dessus sur leurs antagonistes depuis que l'évêché de Pomésanie avait été conféré au docteur Wigandus, à côté duquel le fanatisme de Heshusius et de Morgenstern était de la modération. Heshusius fut persécuté jusqu'à ce qu'il se démît de ses fonctions et s'en retournât en Allemagne.

Albert-Frédéric tombe en démence.

Albert-Frédéric obtint, quoique d'une manière indirecte, la levée du ban de l'Empire prononcé contre son père, en recevant, lors de l'investiture de l'électeur de Brandebourg, par Maximilien II, l'investiture simultanée et éventuelle de l'électorat. Aussitôt qu'il atteignit sa dix-huitième année, il se débarrassa du conseil de régence, et envoya demander la main de Marie-Éléonore, fille aînée de Guillaume, duc de Juliers, Clèves et Berg [1]; mais, lorsqu'en 1573, cette princesse arriva à Kœnigsberg, elle trouva son futur époux dans une triste situation. Il était subitement tombé dans un état d'imbécillité, que les contemporains ont attribué à une potion qui lui avait été donnée par son médecin. Si ce crime est incroyable, il faut convenir que les ministres du duc et l'évêque

[1] Voy. vol. XV, p. 239.

Heshusius ont donné lieu, par leur conduite, à diriger sur eux des soupçons. On eut l'air de vouloir empêcher la guérison du prince; au moins est-il certain que le fanatisme religieux fit tout ce qu'il fallait pour l'empêcher. L'évêque ne voulut laisser approcher aucun médecin, sans l'avoir auparavant interrogé et examiné, afin de s'assurer qu'il n'emploierait pas des moyens magiques pour rendre la santé au malade, et n'était ni calviniste ou sacramentaire, ni anabaptiste. En général il condamna l'usage de tous les remèdes que fournit la médecine, se chargeant de guérir le duc par des prières. Un homme de l'art, envoyé par le duc de Juliers, entreprit la guérison par des moyens profanes; ses remèdes firent un grand bien, et on voyait l'état du malade s'améliorer; aussitôt il s'éleva un cri contre ce médecin dont la croyance n'était pas tout-à-fait orthodoxe, et il fut obligé de quitter son malade et le pays.

George-Frédéric, régent de Prusse, 1577.

La maladie d'Albert-Frédéric nécessita la nomination d'un curateur; à la suite de beaucoup d'intrigues qui se contrariaient, Étienne Bathory, roi de Pologne, chargea, en 1577, de cette fonction ou de la régence, George-Frédéric, margrave d'Anspach et de Bayreuth, cousin-germain du prince et son héritier présomptif. Un diplôme du 3 mars 1578 lui confirma la régence pour l'exercer jusqu'au rétablissement de la santé du duc, ou jusqu'à ce qu'il eût un fils majeur. Le même diplôme assurait de nouveau la succession au margrave et à ses descendans mâles, et, à leur défaut, à la branche électorale de la maison de Brandebourg.

Malgré les protestations de quelques membres de la noblesse polonaise, cette succession éventuelle des électeurs de Brandebourg fut encore confirmée, le 13 avril 1589, par Sigismond III.

Suppression des évêchés de Prusse.

Les théologiens saxons assemblés à Herzberg donnèrent, en 1579, à la demande du régent, leur avis sur les troubles religieux de la Prusse. Ils opinèrent pour que le turbulent Wigandus, qui depuis la retraite de Heshusius, administrait les deux évêchés, fût destitué, et qu'il fût défendu à tous les prédicateurs de porter sur la chaire le différend qui les divisait. Ils conseillèrent en même temps de supprimer entièrement les deux évêchés et de faire administrer les diocèses par des surintendans et des consistoires. Le régent ne suivit ce conseil qu'à la mort de l'évêque, en 1587; il institua alors deux consistoires composés en partie d'assesseurs séculiers, et les établit à Kœnigsberg et Saalfeld. Mais cette mesure n'étouffa pas les disputes religieuses; la persécution du calvinisme continua.

Joachim Frédéric, régent de Prusse, 1603.

George-Frédéric étant mort le 26 avril 1603, sans laisser de fils, il y eut de nouvelles intrigues pour la régence. Il paraissait que cette charge ne pouvait être disputée à Joachim-Frédéric, électeur de Brandebourg, généralement reconnu comme successeur éventuel, et dont le fils, Jean-Sigismond, était marié depuis neuf ans à Anne, fille aînée d'Albert-Frédéric[1]. Lui-même épousa cette même année 1603 Éléonore, sœur cadette de sa bru. La noblesse de Prusse et celle

[1] L'héritière des états de Juliers. Voy. vol. XV, p. 239.

de Pologne s'opposèrent cependant à la nomination de l'électeur comme régent; mais il l'obtint par un diplôme de Sigismond III du 11 mars 1605, après avoir signé certaines conditions qui ne sont pas connues, mais qui stipulaient certainement plusieurs avantages pour la religion catholique, comme le prouve la suite des événemens.

L'électeur Jean-Sigismond, régent de Prusse, 1609.

L'électeur, après un court séjour en Prusse, était retourné à Berlin, lorsque, le 2 juin 1608, mourut la duchesse Marie-Éléonore; il envoya sur-le-champ son fils, le prince électoral, à Kœnigsberg, pour assister son beau-père. Mais Jean-Sigismond n'avait pas atteint Kœnigsberg, que l'électeur lui-même mourut le 18 juillet 1608. Le nouvel électeur se trouvait dans une situation assez embarrassante, parce qu'il n'avait pas, comme son père, été reconnu régent. La noblesse mit tout en œuvre pour empêcher que la régence ne lui fût déférée, tandis que les villes favorisèrent sa prétention. Un diplôme du 29 avril 1609 le nomma régent, et des commissaires polonais envoyés en Prusse exécutèrent cet ordre; l'électeur établit une commission chargée de faire jouir les Catholiques en Prusse des avantages que son père avait promis, en 1605, de leur accorder. Ils obtinrent le libre exercice de leur religion, la conservation de leurs églises et du droit de patronage qui y était attaché, l'admissibilité à toutes les charges et à tous les emplois; dans l'espace de trois ans, on devait construire pour eux, à Kœnigsberg, une église avec un presbytère.

Une seconde affaire qui tenait à cœur à l'électeur,

était d'obtenir l'investiture de la Prusse, comme successeur de son beau-père. Cette affaire fut arrangée en 1611; l'électeur s'engagea à payer annuellement au roi de Pologne la somme de 30,000 florins polonais (20,000 francs), et la même somme chaque fois que la diète de Pologne accorderait au roi un subside; à maintenir tous les priviléges du pays, et nommément le droit d'indigénat; à ne pas établir des contributions sans le consentement des États; il fut convenu qu'il y aurait appel aux tribunaux polonais dans toutes les causes qui s'élèveraient au-dessus de 5,000 florins; que le calendrier grégorien serait introduit en Prusse. Le 16 novembre, l'électeur reçut l'investiture du duché de Prusse pour lui, ses frères et ses descendans mâles. Le 6 janvier 1612, les Prussiens lui prêtèrent l'hommage en présence de commissaires polonais. Le $\frac{\text{23 août}}{\text{2 septembre}}$ le calendrier grégorien commença à être suivi; on déclara que cela se faisait uniquement par déférence pour le roi et l'électeur.

Changement de religion de l'électeur.

L'électeur donna un grand scandale aux Prussiens orthodoxes, lorsque, le 20 octobre 1615, il fit célébrer la première fois, au château, la communion d'après le rit réformé. Cette démarche fut représentée par les zélés Luthériens comme un acte de félonie envers la couronne de Pologne. La plus grande fermentation régnait dans toutes les têtes. Les États se divisèrent en deux partis nommés les *Querulans*, ou l'opposition; et les *Protestans* (*Protesterende*), ou le parti électoral. Les premiers portèrent plainte à Varsovie contre l'électeur pour avoir violé la constitution;

Partis des Querulans et des Protestans.

et, le 10 juillet, Sigismond III déclara les Réformés inhabiles à remplir quelque emploi en Prusse, et révoqua un mandat de l'électeur défendant de prêcher contre eux. Il déclara en même temps que les plaintes des Quérulans étaient fondées, et envoya des commissaires en présence desquels il fut tenu, en 1617, une assemblée des États. Le parti de l'opposition y remporta une victoire complète; tout exercice d'une religion autre que la catholique et la luthérienne fut déclarée perturbation de la tranquillité publique, et tous les actes publiés par l'électeur sans le concours des États furent annulés.

Exclusion du calvinisme en Prusse, 1617.

Ce fut au milieu de ces troubles excités par le fanatisme religieux que mourut Albert-Frédéric, le 27 août 1618. Il ne laissa pas de fils; de ses cinq filles mariées, trois lui survécurent. Jean-Sigismond, électeur de Brandebourg, son gendre, lui succéda, et depuis ce moment le duché de Prusse a été réuni aux possessions de la maison électorale.

L'électeur Sigismond, troisième duc de Prusse, 1618.

CHAPITRE XXI.

Livonie et Courlande [1].

Jean de Mengden, maître provincial de la milice du Christ.

La Livonie, dont la Courlande était un district, et l'Esthonie, appartenaient à l'ordre des chevaliers Porte-glaives qui dépendaient de l'ordre Teutonique. *Jean de Mengden dit Osthof*, quarante-unième maître provincial, régnait depuis 1450 ou 1451. Après le traité de Kirchholm qui lui donna la propriété de Riga, l'événement le plus important de son règne, est l'acquisition de l'Esthonie.

Acquisition de la souveraineté de l'Esthonie.

Louis d'Erlichshausen, grand maître de l'ordre Teutonique, céda, en 1459, aux chevaliers Porte-glaives la souveraineté absolue sur cette province, en reconnaissance ou en paiement des secours qu'ils lui avaient fournis dans sa guerre avec les confédérés prussiens. Nous avons vu [2] que depuis 1347, l'ordre de Livonie possédait ce pays, pour lequel, comme pour toutes ses autres terres il était soumis à l'ordre Teutonique.

Différend avec l'archevêque de Riga.

Les différends entre l'Ordre et l'archevêque de Riga qui paraissaient aplanis par le traité de Kirchholm, recommencèrent bientôt après, parce que la communauté de possession que ce traité avait établie à l'égard de la ville de Riga, ne convenait à aucune des deux parties, et parce que cette ville s'efforçait d'échapper à la domination de l'une et de l'autre. En 1478, l'archevêque céda à Steno Sture, administrateur de Suède,

[1] Suite du vol. XI, p. 265. [2] Voy. vol. XI, p. 262.

la moitié des domaines de sa province archiépiscopale, que les Suédois réussiraient à arracher à ceux qui s'en étaient emparés, et promit en même temps de les aider à prendre la Harrie et le Wierland. Stenon Sture confia cette entreprise à un corps de 200 hommes seulement qui débarquèrent à Salis en se donnant pour l'escorte des ambassadeurs que l'administrateur envoyait, disait-on, à l'Ordre. Bernard de la Borck, qui était alors maître provincial, ne se laissa pas tromper par cette ruse. Il enveloppa les Suédois à Salis et les obligea à se rembarquer ; après quoi il attaqua l'archevêque et le dépouilla de vingt-quatre châteaux, de manière qu'au bout de quinze jours il ne lui resta que Treyden et Kokenhausen. Enfin il l'assiéga dans ce dernier château, et l'ayant pris le renferma dans une étroite prison. Le grand prevôt et le grand doyen de l'église de Riga furent détenus en d'autres prisons. Sylvestre [1] succomba au chagrin et aux mauvais traitemens qu'il éprouvait ; il mourut le 13 juillet 1479.

Guerre de Russie, 1480-1483.

Depuis quelque temps il y avait eu des disputes entre les habitans des villes limitrophes livoniennes et russes. En 1480, les Russes envahirent le district de Dorpat et y commirent d'horribles ravages ; Bernard les vengea par une expédition contre Pskoff qu'il as-

[1] Sylvester Stodewescher. Voy. vol. XI, p. 264. Sylvestre, dit M. le comte de BRAY, était un administrateur habile, un homme savant pour son siècle. Il avait été professeur à Leipzig, et il avait composé plusieurs bons ouvrages sur Aristote. En voulant dans le principe ménager deux intérêts opposés, il s'embarrassa dans un détail de difficultés dont il ne sortit plus.

siégea inutilement. En février 1481, les Russes envahirent la Livonie, prirent Fellin et Tarwast; aucune armée ne s'étant présentée pour s'opposer à leurs déprédations, ils emportèrent de cette province un riche butin. Tel fut le commencement des guerres longues et sanglantes dont la Livonie fut le théâtre et qui amenèrent un bouleversement total de l'état politique de cette contrée. La première guerre fut terminée par une trêve de vingt ans qu'Iwan III Wassiliéwitsch signa en 1483 à Narva.

Troubles de Riga.

Les troubles de Riga n'avaient pas fini avec la mort de Stodewescher. L'Ordre avait réclamé la protection de l'empereur Frédéric III, le chapitre celle du pape. L'empereur confirma à l'Ordre le temporel de l'archevêché et ordonna à la ville de Riga de reconnaître sa domination. Sixte IV, au contraire, excommunia le maître provincial, et enjoignit à la ville de Riga de ne reconnaître comme seigneur qu'Étienne de Gruben, qu'il avait nommé archevêque à la place de Sylvestre Stodewescher. Le 31 octobre 1481, le procureur de la ville, par un acte qui n'a été tiré des archives que depuis peu d'années [1], protesta formellement contre la conduite arbitraire et violente de l'Ordre, et contre le rescrit impérial, comme obtenu par un faux exposé des faits, et conséquemment obreptice et subreptice.

Vers la fin de la même année, la guerre entre l'Ordre et la ville de Riga commença par une attaque que la garnison du château de l'Ordre dirigea sur la ville. Le 27 juillet 1483, l'archevêque Étienne y arriva et

[1] Nous ne le connaissons que par M. le comte de BRAY.

fut reçu comme souverain; mais il mourut le 20 décembre de la même année dans un très-grand dénuement. Michel Hildebrandt, procureur de l'Ordre à Rome, fut élu son successeur, parce que l'Ordre avait promis de restituer à cette condition les biens de l'archevêché; mais la guerre avec la ville de Riga continua, et la ville remporta, en 1484, près du lac Stintsee, un avantage marquant sur les troupes de l'Ordre. A la longue elle succomba néanmoins, et, en 1491, un traité qui est connu sous le nom de *sentence arbitrale de Wolmar*, imposa à la ville l'obligation de remplir les traités qui la soumettaient à l'Ordre. Ainsi Jean Freytag de Loringhof, quarante-quatrième maître provincial de Livonie, établit sa souveraineté sur la ville de Riga.

Sentence arbitrale de Wolmar.

Ligue de Prestholm, en 1588.

Ce même prince conclut, en 1488, à Prestholm avec la Suède une alliance contre la Russie; car on prévoyait qu'avant l'expiration de la trève de 1485, la guerre avec Iwan III Wassiliéwitsch se renouvellerait. Par ce traité la Suède sacrifia l'archevêque de Riga.

L'homme d'état que nous avons cité plus d'une fois comme nous ayant fourni d'excellens renseignemens sur l'histoire de la Livonie, parvenu à cette époque dit: Les mœurs y étaient encore grossières. La cruauté avec laquelle les deux partis, alors rivaux, en agissaient l'un contre l'autre, en est la preuve. Nulle courtoisie, nuls ménagemens, nuls égards pour l'âge, le rang, ou la faiblesse; le caractère sacerdotal même, alors plus généralement respecté partout ailleurs, ne mettait point ceux qui en étaient revêtus, à l'abri de la brutalité

d'hommes que l'intérêt rendait les ennemis du clergé. »

« Les femmes ne jouaient, et n'ont jamais joué en Livonie, aucune espèce de rôle politique, et l'esprit de la chevalerie teutonique, froid et sans galanterie, n'avait pour principaux ressors, que l'ambition et la cupidité. »

« Les bonnes mœurs et l'exacte discipline semblèrent avoir disparu avec Herrman de Salza et Herrman de Balk; et dans les temps de repos on arriva à la corruption et au libertinage, sans avoir passé par des intermédiaires plus doux. »

« C'est pendant l'époque que nous venons de décrire que le vehmgericht, ou la justice secrète fut établie en Allemagne, institution étrange, née du sein de la barbarie et de la superstition, pour arrêter les progrès de l'une et de l'autre; mélange inoui de justice et d'illégalité, qui succédant à l'exercice le plus déréglé de la violence, et d'une force qui ne cherchait plus d'autre droit qu'en elle-même, remplit les esprits d'une terreur peu salutaire, mais qui devait bientôt, par sa nature mystérieuse, exciter de justes défiances, et entraîner les plus dangereux abus. »

« L'influence de cette institution s'étendit jusqu'en Livonie. On a trouvé dans les ruines de divers châteaux, et notamment à Arrasch, à Arensbourg, etc. des squelettes enfermés dans des niches murées, et pratiquées dans l'intérieur des murs, et on regarde ces traces de barbarie comme des monumens de la justice secrète. »

« Il est certain du moins que le grand maître Teutonique, Louis d'Erlichshausen, émit des ordonnances

sévères, portant défense expresse aux membres et sujets de l'Ordre, d'obéir aux citations et sentences du vehmgericht. Insensiblement cet abus s'affaiblit et cessa. »

« Les annales du temps se sont peu attachées à dépeindre les mœurs proprement dites, et l'état des relations sociales; mais un morceau curieux conservé dans les archives secrètes de Kœnigsberg, nous met à même de juger des habitudes journalières et domesques, en vigueur à la fin du quatorzième siècle, chez les nobles de la Livonie. C'est un inventaire des meubles qui devaient composer le fond du ménage et l'équipement personnel d'un noble livonien. »

« Il existe aussi des réglemens de police publiés par l'Ordre, en 1408, qui prouvent que l'esprit d'insurrection, ou d'insubordination, qui est un indice d'une organisation vicieuse, ou de mœurs farouches et grossières, régnait alors dans ces provinces. Ces ordonnances ou réglemens sont dirigés contre les soulèvemens ou attroupemens des habitans. Ils renferment aussi des dispositions contre les enlèvemens des femmes ou filles, qui, paraissant aussi séparées des lois générales, font supposer que ces cas en se multipliant avaient rendu nécessaire une répression particulière et plus énergique. »

« Les arts ont été pendant tout le temps qu'a duré l'indépendance de la Livonie à peu près inconnus dans cette province. Les sciences, même celles dont l'application aux besoins sans cesse renaissans de l'humanité est la plus nécessaire, y étaient également ou inconnues, ou presque entièrement négligées au com-

mencement du quatorzième siècle. Il n'y avait pas alors (dit une chronique) un seul médecin à Riga. Nous voyons cependant par une bulle de Martin V, en date de Rome le 13 juin 1422, que l'étude des sciences utiles faisait des progrès même parmi les professions qui paraissaient le moins propres à s'y livrer. »

« Cette bulle autorise les chevaliers Teutoniques, et notamment les ecclésiastiques, à étudier le droit civil, afin qu'ils soient par là plus capables de discerner le juste de l'injuste, et ce qui est permis de ce qui ne l'est pas. Un réglement, ou statut ecclésiastique de l'archevêque Henning, ou Henri de Scharfenberg, et daté du 14 mai 1449, donne des idées très-favorables des lumières de ce prélat, et de celles de son consistoire. Cette pièce est volumineuse, et contient des dispositions très-sages, et l'indication très-détaillée des abus qui s'étaient introduits dans l'exercice des affaires et devoirs ecclésiastiques, abus auxquels on voulait remédier par ce réglement. »

Gaultier de Plettenberg, maître provincial, 1493-1535.

Le règne de *Gaultier de Plettenberg*, qui dura quarante-deux ans (1493—1535), fut l'époque la plus brillante de la Livonie, comme Plettenberg fut le plus grand parmi tous les maîtres qui ont gouverné l'Ordre. Il sut tellement se concilier la faveur des habitans de Riga, que ces bourgeois, qui détestaient la domination de l'Ordre, lui rendirent volontairement hommage en 1495; il confirma tous les privilèges de la ville.

Guerre de Russie, 1503.

Plettenberg conclut, en 1501, à Walk, une alliance

dirigée contre la Russie, avec Alexandre, grand-duc de Lithuanie; mais comme ce prince monta bientôt après sur le trône de Pologne, il fut empêché pour le moment de prendre part à la guerre. Le maître de Livonie, à la tête de 14,000 hommes seulement, mais avec une bonne artillerie, défit, le 7 septembre, 40,000 Russes à Maholm et dévasta l'Ingrie. Une maladie épidémique qui détruisit une grande partie de son armée, le força à la retraite. Au commencement de 1502, les Russes prirent leur revanche en envahissant la Livonie; mais bientôt Plettenberg entra lui-même avec 14,000 hommes sur le territoire russe. Le grand-duc en personne, à la tête de 100,000 hommes, vint à sa rencontre. Le 13 septembre, les deux armées se livrèrent, près de Pskoff, une bataille qui appartient aux plus brillans faits d'armes de l'Ordre. Les Russes perdirent 40,000 hommes en morts, blessés ou prisonniers. La paix ou plutôt une trève de six ans, fut conclue à Nowgorod, en 1503. L'évêché et la ville de Dorpat furent condamnés à payer aux Russes l'ancien tribut *de la vraie foi*. La paix dura cinquante ans, période de bonheur pour la Livonie.

Bataille de Maholm, 1501.

Bataille de Pskoff, 1502.

Transaction avec l'ordre Teutonique.

Plettenberg profita des embarras où se trouvait Albert de Brandebourg, grand maître de l'ordre Teutonique, non pour racheter son indépendance de l'Ordre, comme ont dit jusqu'à ces derniers temps [1] tous les historiens, mais pour affaiblir les rapports

[1] C'est-à-dire jusqu'à ce que M. le comte de BRAY publiât les deux traités qui étaient restés inconnus. L'histoire de la Livonie a d'immenses obligations à cet ambassadeur.

qui existaient entre la milice du Christ et les chevaliers Teutoniques. Il fut conclu entre le grand maître et le maître provincial deux traités, l'un à Kœnigsberg, le 10 août 1520, l'autre à Grobin, le 25 janvier 1525, dix semaines avant la conclusion de la paix de Cracovie par laquelle Albert devint étranger à l'Ordre.

Par la première convention, le grand maître accorda aux chevaliers de Livonie le droit de choisir leur maître provincial sans que le grand chapitre de l'ordre Teutonique pût s'y opposer. Par la convention de Grobin celle de Kœnigsberg est pleinement confirmée, mais interprétée dans ce sens que les chevaliers de l'Ordre en Livonie continueront de regarder le grand maître comme leur chef et de lui rendre hommage et obéissance. L'apostasie d'Albert aurait fourni bientôt après à Plettenberg une occasion de se rendre indépendant, si tel avait été l'objet de son ambition; mais loin d'en profiter, il reconnut pour son chef le grand maître et le grand chapitre de Mergentheim.

La Livonie devient principauté d'Empire.

Il est vrai qu'il fut élevé, en 1527, à la dignité de prince d'Empire; mais cette élévation ne rompit pas le lien qui l'attachait à l'Ordre. Néanmoins il était regardé comme état immédiat de l'Empire, et on trouve qu'à la diète d'Augsbourg, en 1530, il parut un député du maître, et un autre pour les prélats de Livonie. Lorsque par la suite les rangs furent réglés, l'archevêque de Riga eut la sixième place parmi les princes ecclésiastiques assistant à la diète, les évêques de Courlande, de Réval, d'Œsel et de Dorpat obtinrent la quarantième et les suivantes; le maître provincial

de Livonie fut placé entre le grand maître Teutonique et celui de l'ordre de S. Jean.

Origine de la réformation en Livonie.

Sans se déclarer ouvertement pour les nouvelles idées religieuses que Luther venait de répandre, Plettenberg en favorisa l'introduction en Livonie. Elles y furent portées vers 1522 par André Knœpken, instituteur à Treptow en Poméranie, auquel plusieurs Livoniens, probablement à la recommandation de son frère, chanoine de Riga, avaient confié l'éducation de leurs enfans. L'évêque de Camin s'étant aperçu que Knœpken enseignait à la jeunesse des opinions hérétiques, ferma son école. Knœpken alla à Riga et y prêcha l'*Évangile;* quoiqu'il observât une certaine modération, il eut cependant du succès. Il lui vint bientôt un aide dans Sylvestre Tegelmeister de Rostock, homme fanatique qui déclama avec une telle violence contre le culte des images, que la populace de Riga et de Réval, échauffée par ses prédications, s'attroupa, envahit les églises et détruisit, avec les images, toute espèce de monument public. La nouvelle religion dut l'accueil qu'elle éprouva en Livonie, en Esthonie et en Courlande aux mêmes causes qui l'avaient fait recevoir en Prusse, à l'indifférence du peuple des campagnes pour le christianisme qu'il ne connaissait que comme un joug imposé aux générations antérieures; à la jalousie qui divisait entr'eux les différens corps politiques du pays; à l'esprit de mutinerie qui était le caractère du siècle; peut-être aussi aux vues ambitieuses de Plettenberg qui y vit un moyen d'abaisser le clergé. S'il est vrai qu'ailleurs la

révolution religieuse du seizième siècle dût ses progrès à celui des lumières, ce n'était pas au moins le cas en Prusse et en Livonie, provinces plongées dans les ténèbres de l'ignorance, et qui ne durent les premiers élémens des connaissances qu'à l'instruction qu'elles reçurent par les ministres luthériens. « On ne sait, dit, en parlant des événemens que nous allons voir se passer en Livonie, le comte de Bray qui, en général, n'est pas favorable à la réforme; on ne sait ce dont on doit le plus s'étonner, de voir ces pasteurs munis de si grands bénéfices, sans que désormais leur ministère pût être d'une grande utilité, puisqu'ils avaient été abandonnés par la plus grande partie de leurs ouailles, ou bien tous ces nobles, vassaux des évêques, qui avaient été investis par eux de nombreux et utiles domaines pour défendre l'Église, et enfin un ordre religieux et militaire fondé par un évêque, et confirmé par les papes, se séparant aujourd'hui de la cause de la religion, et cela uniquement pour agrandir son pouvoir, et pour assurer son indépendance. D'aucun côté l'on ne reconnaît ni amour véritable de la religion, ni délicatesse de conscience; évêques, chevaliers, nobles et bourgeois, tous ne sont occupés que d'assurer leurs intérêts temporels, d'augmenter leur autorité, ou de sauver leurs revenus. Il n'y a rien là qui ressemble à une réforme. Tout est froid, tout est calculé dans ce mouvement; on n'y voit ni l'élan de la conviction, ni les nobles sacrifices de la conscience et du devoir! Dieu est prétexte et le monde est cause! »

Depuis 1509 Gaspard Linde, de Cham dans le Haut-Palatinat, était archevêque de Riga. Ce prélat s'adressa au conseil de régence qui gouvernait alors l'Allemagne pour se plaindre des excès des réformateurs; il en obtint des mandats auxquels personne n'obéit. Il mourut en 1524, et eut pour successeur un Berlinois, Jean de Blankenfeld, évêque de Dorpat, qui commença par chasser les prédicateurs luthériens de Kockenhausen, sa résidence. Les citoyens de Riga, ne le reconnaissant pas pour souverain, se donnèrent, en 1525, à Plettenberg qui leur accorda le libre exercice de leur religion. Ils refusèrent l'entrée de leur ville à l'archevêque; ils s'emparèrent de ses biens et inspirèrent un tel effroi aux chanoines qu'ils s'évadèrent secrètement. Ainsi finit la domination archiépiscopale sur Riga. A la même époque, les bourgeois de Réval instituèrent des ministres luthériens à toutes leurs églises et écoles. A Dorpat, la réformation fut introduite d'une manière très-tumultueuse par un prédicateur anabaptiste, extraordinairement fanatique; c'est Melchior Hofmann, pelletier de son métier, qui, après s'être fait chasser de divers pays, alla enfin prêcher sa religion à Strasbourg, ville destinée à être la nouvelle Jérusalem, où Jésus-Christ devait établir son trône. Il y fut enfermé et mourut en prison après 1533.

Blanckenfeld devint l'objet d'une persécution; on l'accusa d'avoir appelé le grand-duc de Russie dans le pays; la noblesse de Dorpat se révolta contre lui, s'empara de ses châteaux, le tint prisonnier pendant six

mois à Ronnenbourg, et le força enfin de signer, le 15 juin 1526, à Wolmar, un acte par lequel lui-même, comme archevêque de Riga, et les évêques de Dorpat et d'Œsel, de Courlande ou Pilten et de Réval se soumirent, eux, leurs chapitres et les vassaux de leurs églises, à la *protection* de Plettenberg et des chevaliers de l'Ordre. Ils promirent d'assister l'Ordre contre toute attaque étrangère quelconque, et renoncèrent à toute alliance ou pacte contraires à cet engagement. L'archevêque de Riga promit en particulier de ne rien entreprendre contre les libertés de la ville, et tous renoncèrent, sous peine de déchéance, à la faculté de provoquer l'intervention des étrangers dans les affaires du pays. L'acte devait être soumis à la ratification de l'empereur, mais être valable quand même la ratification serait refusée. Il n'est pas question d'une confirmation par le pape [1].

Ainsi le maître provincial devint véritablement le souverain de toute la Livonie avec l'Esthonie et la Courlande. Il est vrai que l'archevêque de Riga, remis en liberté, protesta contre sa signature comme n'ayant pas été librement donnée; mais il mourut bientôt après, et l'acte fut reconnu par les successeurs que les nobles et les villes lui donnèrent, savoir par Thomas de Schœning à Riga, et par Jean Beyer à Dorpat; deux prélats qui, ne tenant à aucune famille, se trouvaient sans appui. Plettenberg promit de leur restituer les biens de leurs églises.

[1] On ne connaît cet acte important que par l'ouvrage du comte de BRAY.

Traité de Lemsal, 1540.

Cette restitution éprouva des difficultés, au moins à l'égard de l'archevêque, qui s'en plaignit à l'empereur et en obtint un mandat. Plettenberg consentit à ce que la ville de Riga transigeât, en 1530, avec l'archevêque et avec Guillaume de Brandebourg, frère du premier duc de Prusse, que, pour renforcer son parti, il avait nommé son coadjuteur. Cette convention signée à Dahlen, est plus connue sous le nom de *traité de Lemsal*, parce qu'elle fut confirmée dans cette dernière ville en 1542. Les domaines de l'archevêché furent rendus et partagés de manière que Thomas eut Treyden, Yxküll, Lennewarden, Kockenhausen, Kreutzbourg, Laudon, Seswegen, Schwanenbourg, Marienhausen et Lubahn, et son coadjuteur Ronnenbourg, Smilten, Pebalg, Serben, Wainsel, Lemsal et Salis. Cette convention renforça de plusieurs manières la dépendance dans laquelle la ville se trouvait à l'égard de l'archevêque, de manière que la co-souveraineté que Plettenberg lui rendit se réduisit à très-peu de choses.

Après la défection d'Albert de Brandebourg, l'ordre de Livonie ne cessa pas de faire partie de l'ordre Teutonique et d'en reconnaître le grand maître pour son chef. En 1533, Plettenberg fit confirmer par celui-ci le choix qu'il avait fait de Hermann de Bruggeney pour son successeur.

Hermann de Bruggeney, quarante-sixième maître provincial, 1535–1541.

Plettenberg mourut le 28 février 1535, dans sa résidence à Werden, et eut effectivement pour successeur *Hermann de Bruggeney*, dit *Hasenkamp*, qu'il s'était adjoint comme coadjuteur. Guillaume de

Brandebourg parvint, en 1539, au siège de Riga.

Jean de la Recke, quarante-septième maître provincial, 1541-1551.

Sous le règne du quarante-septième maître provincial, *Jean de la Recke*, le différend entre la ville et l'archevêque de Riga, qui paraissait aplani, recommença et fut terminé encore une fois par le traité de Lemsal de 1542, avec d'autant plus de facilité que l'ancien coadjuteur qui avait succédé à Thomas Schœning était attaché aux nouveaux principes. L'exercice de la religion luthérienne fut confirmé, et l'appel du tribunal de la ville à l'archevêque fut supprimé.

Henri de Galen, quarante-huitième maître de Livonie, 1551-1557.

La trêve avec la Russie expira en 1553, sous *Henri de Galen*, quarante-huitième maître provincial. Elle fut renouvelée pour quinze ans, à condition que dans l'espace de trois ans, on paierait au tsar l'arriéré de la contribution à laquelle Dorpat s'était soumise en 1503.

Guerre de Riga, 1556.

Cette trêve arrêta les hostilités jusqu'en 1558. Dans l'intervalle, la Livonie fut le théâtre d'une guerre civile. Guillaume de Brandebourg, archevêque de Riga, s'étant donné un coadjuteur dans la personne d'un cadet de la maison de Mecklembourg, qui lui était fortement recommandé par les premiers souverains de l'Europe, tout le monde se réunit pour contester ce droit à l'archevêque : la noblesse et les villes, parce qu'elles appréhendaient qu'on n'eût formé le projet de leur donner un maître dans un prince tenant à tant de familles puissantes ; la ville de Riga, parce qu'elle craignait pour son indépendance ; le chapitre, parce qu'il perdait son droit d'élection et la perspective de faire passer la dignité archiépiscopale sur un

de ses membres. Les Catholiques ne pouvaient voir qu'avec chagrin qu'on choisît un archevêque dans une maison protestante, et le maître provincial était contrarié dans son dessein de supprimer l'archevêché.

Guillaume de Furstenberg, quarante-neuvième maître, 1557–1559.
Transaction de Paswold, 1557.

Le landmaréchal *Guillaume de Furstenberg*, coadjuteur du maître provincial, s'empara, le 28 juin 1556, de Kockenhausen, et y fit prisonnier l'archevêque et son coadjuteur. Sigismond II Auguste, roi de Pologne, dont Furstenberg avait fait arrêter et maltraiter les ambassadeurs, entra en Livonie avec une armée que les historiens font monter à 80,000 hommes, le maître provincial n'ayant que 7,000 hommes à lui opposer, il fallut se soumettre. L'empereur Ferdinand, seigneur suzerain de la Livonie, ayant interposé sa médiation, un arrangement fut conclu à Paswold, le 5 septembre 1557. L'archevêque recouvra la souveraineté de Riga et la possession de tous les domaines de l'archevêché. La succession fut assurée au prince Christophe de Mecklembourg.

Guerre de Russie, 1558.

Tel était l'état du pays, lorsque le tsar Iwan IV Wassiliéwitsch résolut d'en faire la conquête. Ce fut cette entreprise qui rendit la Livonie la pomme de discorde entre les puissances du nord, et donna lieu à cette suite de guerres et de traités que nous aurons à rapporter, principalement dans le livre suivant.

Iwan IV préluda à la guerre de Livonie par un ambassadeur, qu'au mois de juin 1556 il envoya à Dorpat. Ce diplomate, nommé par les historiens allemands Kelar Terpigore, apporta, de la part du tsar, à l'évêque, un présent consistant en un filet de soie

pour la chasse, deux levriers et un beau tapis, et demanda qu'on payât à son maître le tribut qui lui était dû. On lui promit un marc de Riga (un rthlr Albertus) par tête d'habitans de l'évêché. Cet engagement fut consigné dans un acte qu'on remit à l'ambassadeur. Donnez, dit Terpigore au chancelier [1], donnez ce jeune veau dont bientôt nous ferons un bœuf de belle taille, et il remit l'acte à son secrétaire; mais bientôt le reprenant, il l'enveloppa et le plaça sur son cœur, et dit : Il faut bien choyer ce nourrisson et le nourrir avec du pain blanc et du lait; quand il sera grand, il apprendra à parler : il lui faudra de l'argent, et il saura en demander.

L'engagement des habitans de Dorpat étant resté sans exécution, le tsar commença la guerre, en 1558, par des dévastations. Le 12 mai, à l'occasion d'un incendie qui avait éclaté à Narwa, les Russes escaladèrent cette ville importante par sa situation sur la mer Baltique. Le 19 juillet, Dorpat se rendit par capitulation. L'évêque Hermann Weyland de Wesel fut transporté dans l'intérieur de la Russie, où il mourut. On ne lui donna pas de successeur, et ainsi l'évêché, principauté d'Empire, cessa entièrement.

Gotthard Kettler, dernier maître de l'Ordre, 1559.

Au mois d'août 1559, le maître provincial, Guillaume de Furstenberg, se retira à Fellin, et abdiqua en faveur de son coadjuteur, *Gotthard de Kettler*, qui était d'une famille de Westphalie. Celui-ci conclut, le 31 août, une alliance étroite avec le roi de Pologne, auquel il engagea Bauske, Rositen, Sal-

[1] Holzschuer, chancelier de l'Ordre.

bourg et Dunebourg, en nantissement des sommes que le roi lui avança. Les villes de Réval et de Riga reconnurent la souveraineté de Kettler, la première, le 18 octobre 1559; la seconde, le 24 juin 1560.

Vente des évêchés d'OEsel et de Pilten aux Danois, 1559.

Jean de Münchhausen, évêque d'OEsel ou de Wieck, et de Courlande ou Pilten, ayant envie de se marier, vendit, en 1559, ses évêchés au roi de Danemark, qui les conféra à son frère Magnus. Nous n'avons pas besoin de dire que cette transaction était entièrement illégale; mais l'exemple donné par Münchhausen trouva des imitateurs. Maurice de Wrangel, évêque de Réval, vendit au Danemark son évêché, à charge de le conquérir sur les Russes. Ce fut ainsi que les Danois mirent pied en Livonie.

Cession de l'Esthonie à la Suède, 1562.

Comme les Russes serraient de près Réval, cette ville et toute la noblesse esthonienne, voyant que le maître de l'Ordre était hors d'état de les protéger, pour échapper à la domination d'Iwan, se soumirent volontairement à la Suède, le 4 et le 6 juin 1561.

Fin de l'ordre de Livonie, 1562.

Par un traité secret du 15 avril 1560, le maître et ses chevaliers étaient convenus que, quand il n'y aurait plus moyen de sauver l'Ordre, Kettler quitterait l'état ecclésiastique et tâcherait de se maintenir comme prince séculier. Ce moment paraissait arrivé depuis que Kettler avait été défait, le 2 août, par les Russes, dans la sanglante bataille d'Ermès, où un très-grand nombre de chevaliers de l'Ordre périrent ou furent faits prisonniers. Abandonné par tous ceux qui avaient intérêt à le protéger, Kettler entra en négociation

avec Sigismond II Auguste, pour un arrangement pareil à celui qu'Albert de Brandebourg avait conclu trente-cinq ans auparavant.

Le roi envoya Nicolas Radzivil, duc d'Olyka, grand maréchal et grand chancelier de Lithuanie, pour convenir des conditions auxquelles la Livonie se soumettrait à la souveraineté du grand-duché. La chose éprouva plusieurs difficultés. Kettler s'était flatté que la Livonie lui serait conférée à titre de duché, et que les commanderies resteraient aux chevaliers qui en étaient pourvus, tandis que le roi exigea la cession pure et simple de la Livonie, et n'accordait à Kettler que le pays situé au sud de la Duna. Kettler et la ville de Riga voulaient se soumettre à la Pologne et non au grand-duché de Lithuanie, parce qu'ils craignaient que si un jour l'union de ces deux pays était consommée, ils ne fussent traités comme appartenance de la Lithuanie, et non comme membres de l'union. Il ne dépendait pas de Sigismond II Auguste de se prêter à leur vœu, et Kettler y renonça ; mais, comme la ville de Riga montra plus de persévérance, il fallut conclure avec elle sur des bases particulières.

Tout étant convenu, le roi tint à Wilna une diète lithuanienne, à laquelle le maître de l'Ordre, l'archevêque, les dignitaires et les députés de la noblesse et des villes, assistèrent. Le 19 octobre 1560, ils signèrent un acte portant que l'abandon dans lequel l'empire germanique les avait laissés, les autorisant à s'en détacher, ils demandaient pour souverains le roi de Pologne et ses successeurs, par lesquels ils espéraient

être garantis contre la domination russe. Les négociations traînèrent cependant en longueur, et ce ne fut que le 28 novembre 1561, que le maître de l'Ordre, en son nom et au nom de ce qui restait de dignitaires, ainsi que l'archevêque de Riga et la noblesse livonienne, conclurent à Wilna, avec Sigismond II Auguste, un traité nommé *premier privilège de Sigismond,* par lequel la province de Livonie fut soumise au roi, comme tel et comme grand-duc de Lithuanie, de manière cependant que si les États de la Pologne ne voulaient pas accepter cette soumission, elle n'aurait lieu qu'à l'égard du grand-duché. Le roi de Pologne promettait, par un article de ce traité, d'interposer ses bons offices auprès de l'empereur et de l'Empire, ainsi qu'auprès du grand maître de l'ordre Teutonique, pour leur faire agréer cette démarche prescrite par la nécessité, ou pour obtenir au moins qu'il n'en résultât aucun préjudice aux membres de l'Ordre ni à leurs sujets, en leur honneur et fortune, et qu'ils ne fussent pas mis au ban de l'Empire. L'exercice de la religion protestante, d'après la confession d'Augsbourg, devait être maintenu en Livonie, sans que les rois de Pologne pussent y introduire quelque changement. Tous les ordres de l'état, et particulièrement la noblesse, devaient conserver leurs biens, fiefs, droits, juridictions et immunités. Le roi devait établir une cour d'appel à Riga, et ne conférer des places et emplois qu'à des Livoniens. La Courlande et la Semigalle, situées sur la rive gauche de la Duna, en tant qu'elles avaient appartenu jusqu'alors

Érection des duchés de Courlande et de Semigalle.

à l'Ordre, avec les châteaux engagés à la Pologne, à l'archevêque de Riga et au duc de Prusse (que le roi dégagerait), étaient conférées, à titre de duché et de fief polonais, à Gotthard Kettler et à ses héritiers mâles. L'Ordre renonçait, en faveur du roi, à tout le reste de ses possessions en Livonie, situées sur la rive droite de la Duna, et à tous ses droits sur la ville de Riga. Le roi promettait d'en nommer gouverneur un Allemand ou Livonien, et de laisser aux citoyens de Riga le choix de leur bourguemaître, dont il se réservait toutefois la confirmation. L'Ordre renonçait aussi à l'Esthonie et à l'évêché de Dorpat, que le roi se proposait de conquérir : s'il réussissait à l'égard de l'Esthonie, le roi en céderait au nouveau duc la moitié ou la valeur en argent, déduction faite des frais de conquête. Kettler était nommé, pour sa personne, lieutenant du roi à Riga ; en cette qualité, il devait y résider, et toucher des appointemens que le roi se réservait de fixer. Le roi promettait de le mettre aussi en possession de l'évêché de Pilten, en indemnisant le prince Magnus de Danemark. Enfin Sigismond II Auguste promettait de n'accorder aux Juifs aucun privilège, ni la permission de faire le commerce en Livonie.

Le même jour le roi signa une charte où les privilèges des États sont amplement détaillés. Le 5 mai 1562, Kettler et ses chevaliers prêtèrent hommage au roi de Pologne et se dépouillèrent du manteau de l'Ordre.

La ville de Riga n'avait pas pris part au traité de

Origine de la

république de Riga.

Wilna; elle ne refusa pourtant pas de se soumettre au roi; mais elle ne voulut pas dépendre de la Lithuanie. Nicolas Radzivil conclut avec elle, le 17 mai 1562, un arrangement particulier, connu sous le nom de *Cautio altera Radziviliana*. La ville promit de ne jamais se séparer du roi et de lui rester unie pour la défense commune. Elle forma dès-lors une république entièrement indépendante.

Le 26 décembre 1566, la diète de Godno confirma l'incorporation de la Livonie au grand-duché de Lithuanie; mais la diète de Pologne, craignant que cette acquisition ne lui attirât une guerre avec la Russie, s'y refusa. Les choses en restèrent là jusqu'à l'union entre la Pologne et la Lithuanie qui fut prononcée en 1569.

Suppression de l'archevêché de Riga, 1566.

Guillaume de Brandebourg, archevêque de Riga, conserva la jouissance de son temporel, et le roi lui laissa le choix de rester dans l'état ecclésiastique ou de conserver son archevêché comme principauté séculière. Les États de l'archevêché devinrent sujets du roi ou du duc de Courlande, selon que leurs terres étaient situées sur l'une ou l'autre rive de la Duna. L'archevêque étant mort le 4 février 1563, son temporel fut réuni à la couronne; mais son coadjuteur, Christophe de Mecklembourg, refusant d'accéder au traité de Wilna de 1562, avait, du vivant de Guillaume de Brandebourg, essayé de se mettre en possession de l'archevêché, à l'aide des troupes que le roi de Danemark lui fournit. Il était en effet maître du château de Dahlen qui est situé dans une île de la

Duna. Le duc de Courlande, en sa qualité de lieutenant du roi, l'y assiégea en 1563 et le fit prisonnier. Sigismond Auguste le retint captif à Rawa jusqu'à ce qu'il abdiqua en 1566. Dans l'intervalle le duc de Mecklembourg, frère de Christophe, avait obtenu du roi de Pologne l'archevêché de Riga pour son propre fils, qui portait le même nom que le roi; le duc lui-même avait été nommé administrateur jusqu'à ce que le nouvel évêque, né en 1560, aurait quinze ans, mais le roi ayant conçu quelques soupçons contre le duc, déclara, le 26 décembre 1566, l'archevêché de Riga éteint, et, du consentement des trois chanoines du chapitre qui vivaient encore et des États du pays, le réunit au grand-duché de Lithuanie. La plupart des chanoines embrassèrent le protestantisme, et se partagèrent les biens du chapitre.

Fin de la république de Riga, 1582.

Enfin, en 1582, la ville de Riga, après avoir reçu la confirmation de beaux privilèges, se soumit au roi de Pologne.

Ici finit l'histoire de la Livonie comme état particulier; ce pays devint dès-lors une pomme de discorde entre les quatre souverains qui s'étaient partagés la dépouille de l'Ordre. A la suite de guerres qui se prolongèrent jusqu'en 1660, la Suède réussit à s'y maintenir exclusivement des autres. Maîtresse de l'Esthonie depuis 1561, elle conquit, dans la guerre de 1563, une partie de la Livonie danoise, et la garda parce que la condition à laquelle la paix de Stettin de 1570 avait attaché sa restitution ne fut pas accomplie; elle se fit céder la partie russe ou Narwa par la paix de

Teusin, en 1595; la Russie renonça à la Livonie en faveur de la Pologne, par la paix de Kiverowahorca, de 1582; l'île d'Œsel fut abandonnée à la Suède par la paix de Brösembrœ, en 1645; enfin la Pologne céda la Livonie à la Suède par la paix d'Oliva de 1660.

Changemens dans la constitution de la Livonie.

Avant de quitter la Livonie, nous devons faire mention d'un changement que la réformation a opéré dans la constitution politique de ce pays. Jusqu'alors il avait été gouverné par le maître provincial et les États; ceux-ci se composaient des évêques, des dignitaires de l'Ordre et des villes; la nombreuse noblesse se composait de sujets privilégiés de l'Ordre, les uns possesseurs de terres allodiales (si toutefois il y en avait), les autres (et c'était le grand nombre) vassaux soit de l'Ordre, soit de l'archevêque et des évêques, mais ne formant pas de corporation, et ne jouissant pas de droits politiques. Depuis la réformation nous les voyons paraître comme corps politique faisant partie des États du pays; ils profitèrent des circonstances pour changer leurs prétentions en droits, et, lors des négociations de Wilna, des députés du corps équestre de Livonie se présentèrent, furent admis et stipulèrent pour les intérêts de leurs commettans avec un tel succès que le privilège de Sigismond-Auguste imprima le sceau de la légitimité à des droits acquis à la faveur des circonstances.

Si le corps de la noblesse obtint de grands privilèges, les paysans ne s'élevèrent pas au-dessus du dernier degré d'abjection et de misère. L'esclavage de ces malheureux qui remonte probablement à la conquête,

fut consommé, et les propriétaires des terres se regardèrent aussi comme les maîtres des personnes depuis qu'il n'existait plus au-dessus d'eux une puissance tutélaire qui pût les retenir dans des bornes.

Les fiefs devinrent entièrement héréditaires par le changement que le gouvernement éprouva. Déjà, en 1397, un privilège accordé par Conrad d'Iungingen, grand maître de l'Ordre Teutonique, à la noblesse de Harrie et de Wirland, et, en 1457, un autre que l'archevêque Sylvestre conféra à la noblesse des diocèses de Riga, d'Œsel, de Dorpat avait déclaré les fiefs héréditaires, mais seulement jusqu'à la cinquième génération. Sigismond-Auguste étendit ces privilèges et supprima la restriction; il accorda à la noblesse le droit de disposer librement de ses biens et changea ainsi les fiefs en alleux.

Histoire des ducs de Courlande.

Les descendans de Gotthard de Kettler régnèrent comme ducs de Courlande jusqu'à la quatrième génération, et s'éteignirent en 1737. Leur histoire se confond avec celle de la Pologne, et rarement il fut question d'eux dans les contrées de l'Europe, qui n'étaient pas en contact avec la Courlande. Nous allons recueillir un petit nombre de faits particuliers à ce petit pays ou personnels à ses ducs, dont nous n'aurons pas d'autres occasions de parler.

Gotthard, 1562-1587.

Aussitôt que *Gotthard* fut installé comme souverain et qu'il eut déposé l'habit et les emblêmes de son Ordre, il se déclara Protestant et prit à cœur d'introduire la réformation. Mais ce n'est pas un simple changement de rit qu'il voulait; il mit tous ses soins à

répandre l'instruction et la connaissance du christianisme ; car les Curons et les Lettons, ses sujets, croupissaient dans la plus profonde ignorance, et avaient si peu de notions claires de la religion qu'ils professaient, qu'elle ne les empêchait pas d'adorer dans les forêts les idoles auxquelles leurs ancêtres avaient sacrifié. Gotthard ne trouva dans tout le duché que trois églises, à Mitau, Banske et Doblehn, indépendamment de quelques chapelles particulières où des moines disaient la messe. Il n'existait pas un livre élémentaire dans la langue du peuple. Gotthard donna ses ordres pour la construction de cinquante-sept églises et de quelques écoles, et fixa de bons traitemens aux ministres; mais ses vues bienfaisantes furent souvent contrariées par les vices et les excès des prédicateurs qui n'étaient guère moins rudes que ceux qu'ils devaient instruire. Il fréquenta souvent lui-même les écoles pour les surveiller.

Gotthard ne se maria qu'en 1566; l'épouse qu'il choisit, mais qu'il n'obtint pas sans peine, fut Anne, fille d'Albert le Beau, duc de Mecklembourg, princesse de beaucoup de mérite qui l'assista souvent de conseils salutaires. La fermeté avec laquelle il maintint la noblesse de Livonie dans l'obéissance déplut tellement à ses anciens égaux que, renonçant spontanément à un des plus beaux priviléges que Sigismond-Auguste leur avait accordés, ils demandèrent que le duc fût remplacé dans le gouvernement de la Livonie par un étranger, Jean Chodkiewicz, grand maréchal de la Lithuanie. Le roi accorda leur demande au mois d'août

1566; Gotthard établit alors sa résidence à Mitau, qui avait anciennement fait partie de la dotation du maréchal de l'Ordre.

Malgré toutes les peines que le duc se donna, il ne put parvenir à la possession de l'évêché de Pilten, où Magnus se maintint jusqu'à sa mort en 1583. Alors le roi de Danemark s'empara de ce pays. Le différend qui s'éleva entre ce monarque et la Pologne, au sujet de la succession de Magnus, fut arrangé, le 10 avril 1585, par le traité de Kronenborg, conclu sous la médiation de George-Frédéric, régent de Prusse. Le roi de Danemark abandonna l'évêché à la Pologne contre le paiement d'une somme de 30,000 rixthalers; et, comme le régent avança cet argent, le pays lui fut engagé malgré toutes les protestations du duc de Courlande.

Frédéric et Guillaume, depuis 1587.

D'après le testament de Gotthard, ses fils, *Frédéric* et *Guillaume* lui succédèrent par paréage, de manière cependant que le cadet eût sa résidence particulière à Goldingen.

L'affaire de Pilten fut arrangée en 1597; des juges-commissaires, nommés par le roi de Pologne, adjugèrent aux ducs le droit de retirer ce district des mains du régent de Prusse, en lui remboursant la somme avancée, et à condition que la république pourrait entrer en lieu et place des ducs. Les ducs de Courlande n'obtinrent pourtant pas la possession du pays, ils transigèrent, en 1598, avec le régent de Prusse, auquel ils en abandonnèrent la jouissance sa vie durant. Nous aurons encore plus d'une occasion de revenir sur cette affaire.

Les deux frères eurent à lutter contre l'esprit factieux de leur noblesse. Il y avait parmi celle-ci deux frères de la maison de Nolden, vrais boute-feux qui traitèrent les ducs d'une manière peu respectueuse. Le 11 août 1615, ils eurent l'imprudence de vouloir passer la nuit à Mitau, après avoir dans un endroit public, vomi des injures contre le duc Guillaume. Celui-ci, qui se trouvait par hasard à Mitau, fit enlever les deux gentilshommes couchés dans leurs lits; on les transporta au château, où deux officiers du duc les assommèrent de coups. Après cet acte de violence, Guillaume quitta le pays et se réfugia auprès de Gustave-Adolphe, roi de Suède. Les deux ducs furent cités à Varsovie, où on leur fit le procès sur une foule de crimes imaginaires. Le 4 mai 1616, la sentence fut prononcée contre le duc Guillaume, et le 31 contre Frédéric. Les deux frères furent privés de leur dignité ducale; néanmoins le roi, par une grâce particulière, rétablit Frédéric dans sa part du duché, et envoya des commissaires pour prendre possession de la part de Guillaume; car on affectait de supposer que les deux princes avaient partagé le duché, ce qu'ils n'auraient pu faire sans se rendre coupables de félonie. La conduite des commissaires envoyés en Courlande fut une suite d'actions arbitraires et vexatoires. Ils se mirent entre autres en possession de l'évêché de Pilten, y rétablirent la religion catholique, et allouèrent le pays à la veuve de George-Frédéric, qui y formait quelques réclamations. Cette princesse l'engagea sur-le-champ à un gentilhomme courlandais nommé Hermann May-

Proscription du duc Guillaume, 1616.

del, et celui-ci obtint du roi de Pologne qu'il lui fût conféré à titre de starostie.

Tout le reste de ce qui était censé faire la part du duc Guillaume fut abandonné par le roi à son frère Frédéric, par un acte du 26 mars 1618, et le 31 août ce prince signa avec les États du pays un récès qui régla la constitution du duché, telle qu'elle a subsisté jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.

Les ducs de Courlande, tout en reconnaissant le roi de Pologne pour leur seigneur direct et leur protecteur, étaient regardés comme des princes souverains et indépendans, et jouissaient dans toute l'Europe des honneurs et avantages attachés à cette qualité.

Les différends qui s'élevaient soit entre eux et les États, soit dans le sein des États, les plaintes des sujets contre la personne des ducs étaient jugés par le roi de Pologne ou par un tribunal nommé *cour des relations*. Le duc devait à la république le service féodal. La noblesse formait le seul État du pays et jouissait de grands priviléges. Comme État elle avait voix délibérative dans toutes les affaires de finances; la diète devait être convoquée tous les deux ans. Les nobles, propriétaires de terres, exerçaient une grande puissance sur leurs sujets.

CHAPITRE XXII.

Pologne et Lithuanie, depuis 1447 *jusqu'en* 1621 [1].

État politique de la Pologne.

« La Pologne, dit M. Koch, présente dans cette période une aristocratie vicieuse qui dégénéra insensiblement en anarchie. Les nobles seuls y jouissaient des droits de cité; ils étaient seuls représentés dans les diètes par des nonces qu'ils choisissaient dans les diétines; les honneurs, les dignités soit ecclésiastiques soit séculières leur étaient réservés, ainsi qu'en général toutes les prérogatives, pendant que les bourgeois et les paysans supportaient seuls toutes les charges. Cette constitution avait en même temps quelque chose de démocratique en ce que les nobles étaient parfaitement égaux en droits. » Nous allons voir de quelle manière ce régime vicieux fut introduit ou consolidé.

Casimir IV, 1447-1492.

Casimir IV, fils cadet de Jagellon, après avoir gouverné la Lithuanie comme grand-duc depuis 1440, avait été couronné roi de Pologne en 1447. L'événement le plus important de son long règne fut la guerre avec la Prusse : elle commença en 1454 et fut terminée par la paix de Thorn du 18 octobre 1466, qui

Acquisition de la Prusse.

[1] Suite du vol. XI, p. 207. Nous rappelons une fois pour toutes que le *c* polonais se prononce toujours comme *ts*, et le *ch* comme *kh* ou comme le *ch* allemand. Aucun nom polonais ne se termine en *ky; ki* est la terminaison des adjectifs qui, en polonais, remplace le *de* qui précède le nom de famille; ainsi Lesczinski veut dire le seigneur de Leszno ou Liessa; Poniatowski le seigneur de Poniatow. C'est à cause de cela que, pour les dames, la syllabe finale est changée en *ka*.

valut à la Pologne la suzeraineté de la Prusse orientale (700 m. c. géogr.) et la propriété de l'occidentale (473 m. c. géogr.), sauf les seigneuries de Bütow et de Lauenbourg que Casimir avait données, en 1460, à titre de fiefs aux ducs de Poméranie. Le récit de cette guerre a trouvé sa place dans le chapitre précédent [1].

CASIMIR IV, 1447-1492.

Casimir fit une autre acquisition moins importante, mais très-convenable à la Pologne. Du côté de Cracovie, mais sur la rive opposée de la Vistule, il existait une de ces principautés piastes que nous avons vu prendre naissance à la fin du douzième siècle; nous voulons parler du duché d'Auschwitz (Oswieczyn) et Zator, démembrement du duché de Teschen. Le Piast Janus II vendit, en 1487, au roi son duché d'Auschwitz pour 60,000 marcs, en se réservant Zator.

Acquisition du duché d'Auschwitz, 1457.

On trouve que Casimir IV est le premier roi de Pologne qui ait exercé la prérogative de proposer au pape un candidat pour la dignité de cardinal. Tous les rois de Pologne, ses successeurs, en ont joui depuis, de même que quelques autres rois catholiques; néanmoins c'est un droit que la cour de Rome n'a jamais reconnu à aucun de ces monarques, quoique par suite de ces ménagemens qui sont habituels à sa politique, elle ne l'ait jamais contesté.

Droit de nommer un cardinal.

Casimir IV s'engagea, en 1454, à ne faire aucune loi et à ne commencer aucune guerre sans le consentement de la noblesse, et ce fut ainsi que la diète polonaise acquit le pouvoir législatif qui jusqu'alors ap-

Casimir partage le pouvoir législatif avec la diète.

[1] Voy. p. 53 de ce vol.

Casimir IV, 1447-1492.

partenait au roi et au sénat exclusivement, et même une part au pouvoir exécutif. Comme la guerre de Prusse avait forcé le gouvernement à contracter une dette de 270,000 ducats, et qu'une guerre avec la Hongrie, qu'on prévoyait, nécessita de nouvelles impositions, on permit, en 1468, à la noblesse (conformément à un cas analogue qui avait eu lieu en 1404), d'envoyer à la diète des nonces particuliers pour consentir à cette dépense. Jusqu'alors la diète ne s'était composée que des sénateurs, dignitaires de la couronne, et des députés des villes; mais, depuis ce moment, la noblesse prétendit au droit d'y envoyer des nonces, sans toutefois que les nobles eussent perdu le droit d'assister individuellement à la diète, de troubler par leur turbulence et leur violence toute délibération, et de vendre leur voix au plus offrant. Au reste, c'est par l'usage d'appeler des nonces que le système représentatif fut introduit en Pologne, et que la diète acquit une existence constitutionnelle. Elle exerça le droit de voter les subsides, et s'arrogea celui de convoquer la noblesse pour le service militaire qui, par la nature des choses, appartenait au monarque; la perte de cette prérogative affaiblit beaucoup le pouvoir du roi.

Changement dans la forme de la diète, 1468.

Premier traité avec la Porte, 1471.

Nous avons eu occasion de raconter que Wladislaw, fils aîné de Casimir IV et d'Élisabeth d'Autriche, fut élu, en 1471, roi de Bohême, et en 1490, roi d'Hongrie[1]. Cette même année, Casimir conclut un traité d'amitié avec Bajazet II, sultan des Ottomans. Cette transaction, dont nous ne connaissons que l'exis-

[1] Voy. vol. XIII, p. 213; XXI, p. 54; et vol XX, p. 402.

tence, est remarquable comme ayant été la première qui eut lieu entre la Pologne et la Porte.

CASIMIR IV, 1447-1492.

Casimir IV mourut le 7 juin 1492, à l'âge de soixante-cinq ans, peu regretté des Polonais qui l'accusaient de leur préférer les Lithuaniens. De son épouse Élisabeth, fille de l'empereur Albert, il laissa cinq fils, Wladislaw, roi d'Hongrie et de Bohême; Jean-Albert, Alexandre et Sigismond, qui l'un après l'autre lui succédèrent sur le trône de Pologne, et le cardinal Frédéric, qui fut ensuite archevêque de Gnesne.

Jean-Albert, 1492-1501.

Jean-Albert fut élu roi de Pologne à Petrikau, le 27 août 1492. Il acheta, en 1494, de Janus II, ci-devant duc d'Auschwitz, le duché de Zator pour une somme de 80,000 ducats, et une pension viagère; Janus se réserva la possession du duché sa vie durant.

Acquisition du duché de Zator, 1494.

L'événement le plus remarquable du règne de Jean-Albert est son expédition contre Étienne, vayvode de Moldavie, dont nous avons raconté la malheureuse issue [1]. Par cette guerre, la paix avec la Porte que Jean-Albert avait renouvelée pour trois ans, en 1493, fut rompue, et depuis le royame fut plusieurs fois dévasté par les incursions des Turcs. Jean-Albert mourut le 17 juin 1501, sans avoir été marié.

Guerre de Moldavie.

On lui donna pour successeur son frère *Alexandre*, dont le couronnement se fit le 12 décembre. Ce prince était depuis 1492, grand-duc de Lithuanie; car les Lithuaniens l'avaient élu immédiatement après la mort de son père; et ainsi, malgré l'union, la Pologne et la Lithuanie avaient été encore une fois sépa-

Alexandre, 1501-1506.

[1] Voy. vol. XXI, p. 199.

ALEXANDRE, 1501-1506.

Nouvelle limitation de l'autorité royale.

rées. La prérogative royale souffrit un grand échec à l'époque de l'élection d'Alexandre. Le roi perdit le droit d'aliéner ses domaines et de frapper monnaie ; son influence sur l'autorité judiciaire fut diminuée, et il fut statué que sans le consentement des nonces il ne pourrait être fait aucun changement dans la constitution du royaume. Ce fut ainsi que l'exemple donné en 1468, devint un réglement constitutionnel. Il fut interdit à la noblesse, sous peine de perdre les droits de sa naissance, d'accepter le droit de bourgeoisie dans des villes et d'exercer le commerce ou quelque métier.

Au chapitre XIX de ce livre, il a été question des transactions politiques qui eurent lieu entre Alexandre, avant son avénement au trône de Pologne, et Iwan III Wassiliéwitsch, le premier qui ait pris le titre de grand-duc de toutes les Russies. Nous y avons parlé de la guerre de 1492, suivie, le 5 février 1494, de la paix de Moscou qui coûta plusieurs sacrifices à Alexandre; de son mariage avec Hélène, fille d'Iwan ; de la perte de la Sévérie, et de la malheureuse bataille de la Wedrokha en 1500[1].

Surface de la Pologne.

Les divers démembremens que la Pologne essuya alors faisaient une surface de 1117 m. c. géogr., et réduisirent celle de Lithuanie à 11,097 m. c. géogr. ; et comme celle de Pologne était de 7,838, tout l'état, au moment où Alexandre monta sur le trône de Pologne, avait 18,935 m. c. géogr., surpassant encore la superficie de la France et de l'Espagne réunies.

Sigismond I, 1506-1548.

Alexandre mourut le 9 août 1506. Son frère, *Si-*

[1] Voy. vol. XXI, p. 223 et suiv.

gismond I_{er}, fut élu son successeur, d'abord en Lithuanie, et ensuite en Pologne. Michel Glinski, prince de Touroff et Mozyr, d'une famille tatare, élevé et formé en Allemagne à l'école d'Albert, duc de Saxe, avait été le premier général et le principal ministre d'Alexandre. Les courtisans jaloux de son mérite et de son influence, le calomnièrent auprès de Sigismond Ier, qui par ses dédains le dégoûta[1]. Glinski passa au service de Wassileï Iwanowitsch et lui rendit d'importans services dans ses guerres avec la Lithuanie; il l'aida entre autres à prendre Smolensk, en 1514[2]. Mais la même année le transfuge fut totalement défait à Orja par Constantin Ostrowski, le héros des Polonais. Cette guerre fut terminée, en 1522, par une trève de cinq ans. La perte de Smolensk avait diminué le territoire de la Lithuanie de 1,008 m. c. g.

SIGISMOND I, 1506-1548.

Perte de Smolensk.

Sous le règne de Sigismond la Pologne fut continuellemeut exposée aux dévastations des Moldaviens, des Turcs et des Tatars de la Crimée. Les victoires brillantes qu'Ostrowski et les autres généraux polonais remportèrent sur eux, restèrent sans fruit, parce que le défaut de places fortes et d'une milice réglée qui leur aurait opposé une barrière insurmontable, leur permettait de revenir sans cesse, et de mettre le royaume et le grand-duché à feu et à sang. En vain Sigismond conclut-il, en 1511, à Brzesc, avec le khan des Tatars un traité de subsides par lequel il s'engagea à lui payer annuellement 15,000 ducats; le traité ne fut pas observé. Enfin un homme de la lie du peuple

Origine des Cosaques Zaporogues.

[1] Voy. vol. XX, p. 248. [2] Voy. vol. XXI, p. 249.

SIGISMOND I, 1506-1548.

imagina un moyen de tenir ces barbares dans le respect, et devint le sauveur de sa patrie. Cet homme était un sujet du prince Constantin Ostrowski, qui s'appelait Ostapheï (Eustache) Dasskiéwitsch. Ayant déserté avec Michel Glinski, il était ensuite revenu en Pologne, avait obtenu son pardon, rendu d'utiles services contre les Tatars et avait été gratifié des sarosties de Tcherkassy et de Kaniew. Il trouva les îles presque inaccessibles du Dniepr, peuplées par une race d'hommes dont les ancêtres, fuyant les Tatars, y avaient d'abord cherché un asile et s'étaient adonnés ensuite à une vie de brigands, dans laquelle leurs descendans se plaisaient. Dasskiéwitsch réunit ces hommes entreprenans en un seul corps qu'il divisa en régimens et compagnies, leur donna de bonnes armes, les assujettit à la discipline militaire et leur assigna l'île de Chortica pour place d'armes et point de ralliement. Il les accoutuma au travail et à la fatigue, leur inspira le plus grand mépris de la mort, en exigea une obéissance aveugle aux ordres de leurs officiers qu'ils nommaient eux-mêmes et qui distribuaient également parmi eux le butin qu'on faisait sur les Tatars. Telle est l'origine des *Cosaques Zaporogues*. Celle du mot de Cosaque est obscure; on dit qu'il est tatar et signifie une troupe irrégulière et indisciplinée. Les Cosaques du Dniepr[1] furent nommés Zaporogues, parce que l'île de Chortica est placée au-dessous des cataractes; car c'est ce qu'exprime ce mot. Depuis 1516, que Dasskiéwitsch et son ami Predislaw Lasko-

[1] Nous écrivons indifféremment Dnepr et Dniepr, Dnestr et Dniestr.

roncki (Lantskorontski) formèrent cette milice, elle devint la terreur de tous les ennemis de la Pologne.

Sigismond I. 1506-1548.

Bataille de Sokal.

Parmi les nombreuses incursions des Tatars, celles de 1519 et 1521 sont particulièrement remarquables, parce qu'elles ont donné lieu à deux batailles célèbres. Le 2 août 1519, ces barbares gagnèrent la bataille de Sokol, à laquelle l'impétueuse ardeur des Polonais avait entraîné Ostrowski, en le forçant d'attaquer l'ennemi avec des forces très-inférieures. En 1527, ce célèbre général prit sa revanche à Olchenica près Kiow, où il fit 7,000 prisonniers, et délivra 40,000 Chrétiens de l'esclavage auquel on les entraînait. Les Cosaques et Dasskiéwitsch se distinguèrent dans cette affaire brillante. Réuni à Ląskoronscki, Ostaphei poussa, en 1528, ses déprédations jusqu'à Otchakoff et en ramena 30,000 pièces de bétail.

Bataille d'Olchenica, 1527.

En 1532, le khan Sadeb-Guéraï assiégea Ostaphei Dasskiéwitsch, pendant treize jours, à Tcherkass; le chef des Cosaques se rendit enfin dans le camp des Tatars, gagna Sadeb, et en fit un allié. Il est vrai que le khan des Tatars avait besoin d'assistance pour se maintenir contre un concurrent qui lui disputait le gouvernement.

Origine du duché de Prusse.

Nous pouvons nous dispenser de revenir sur la guerre qui éclata, en 1519, entre Sigismond et Albert de Brandebourg, grand maître de l'ordre Teutonique, laquelle fut terminée par la paix de Cracovie du 8 avril 1525. La Prusse orientale devint alors un duché héréditaire, fief de la couronne de Pologne [1].

[1] Voy. p. 66 de ce vol.

Sigismond I, 1506-1548.

Réunion de la Masovie.

Indépendamment des ducs Piasts en Silésie (savoir Liegnitz, Brieg et Wohlau, Oppeln, Teschen), il existait encore en Pologne même une branche de cette maison, descendue de Boleslaw III, duc de Pologne, mort en 1138; c'était la dynastie des ducs de Masovie, qui résidaient à Varsovie : elle s'éteignit en 1526. Les Masoviens voulurent alors se donner un autre prince; mais Sigismond les engagea à le reconnaître comme souverain et à souffrir qu'on les réunît à la Grande-Pologne. La Masovie devint un palatinat particulier, dont le titulaire prenait la qualité de vice-roi.

Commencement de la réformation en Pologne.

La réformation qui faisait le tour de l'Europe, pénétra, sous Sigismond Ier, en Pologne, où elle trouva le sol préparé par les Hussites; elle fut surtout bien reçue dans la Prusse polonaise. Fabien de Lusignan, qui, de 1512 à 1523, fut évêque de Warmie, la favorisait. Tiedemann Giese, évêque de Culm, et ensuite de Warmie, était un ami d'Érasme; comme lui, sans se déclarer pour Luther, il s'éleva contre les abus qui s'étaient glissés dans l'Église. Son successeur, Jean Dantiscus (ou de Dantzig), célèbre comme homme d'état et comme poète latin, était en correspondance avec les docteurs luthériens les plus distingués.

Les progrès que firent, dès le premier moment, les opinions religieuses de Luther, engagèrent Sigismond à publier, en 1520, à la diète de Thorn, une ordonnance défendant, sous peine d'exil et de confiscation de biens, d'introduire en Pologne, de vendre ou de lire les écrits de Luther. Jean Laski, archevêque de

Gnesne et primat du royaume, tint, la même année, un synode à Petrikau, où l'on prit, ainsi qu'aux assemblées du clergé, tenues en 1527 et 1530, des mesures contre les progrès de l'hérésie; mais le plus zélé antagoniste des novateurs fut André Krzyki, chancelier de Bonne de Sforce, seconde épouse de Sigismond, et, depuis 1524, évêque de Przemysl, qui, en 1522, publia, sous le titre d'*Encomia Lutheri*, un recueil de satires contre le réformateur de Wittenberg. Ce qui est remarquable, c'est qu'un des ouvrages de ce zélateur fut mis à l'*index* de Rome; c'est son Apologie du roi, pour avoir permis que la Prusse fût changée en un duché luthérien. Les antagonistes de l'Église de Rome ont aussi remarqué avec un malin plaisir que, parmi les poésies de Krzyki, il y en a plusieurs qui n'annoncent pas une grande pureté de mœurs dans leur auteur. Le dernier acte du duc de Masovie fut un édit rédigé par Raphaël Lesczynski, évêque de Plock, qui défendait l'hérésie, sous peine de mort.

Le premier qui enseigna publiquement en Pologne le protestantisme, fut un moine apostasié de Dantzig, nommé Jacques Knade, qui, ayant été arrêté par ordre du roi, trouva moyen de s'évader. Après lui, et dès 1520, parurent dans la même ville Jean Bœschenstein, auteur d'une grammaire hébraïque; un Frère Mineur, nommé Alexandre, et le Carme Bienewald, tous imbus des nouveaux principes. Comme les chefs de la commune, effrayés par l'édit de Thorn, s'opposaient à l'introduction d'un nouveau culte, le peuple se ré-

SIGISMOND I, 1506-1548.

volta en 1525, destitua ces chefs, en nomma d'autres, et donna aux églises des ministres luthériens. Sigismond y vint en 1526, punit les auteurs du tumulte, et rétablit tout sur l'ancien pied. Il ordonna que tous les citoyens non catholiques eussent à quitter la ville dans l'espace de quinze jours; les religieux et religieuses apostasiés, ainsi que les prêtres mariés, dans vingt-quatre heures. Mais ici comme ailleurs, le torrent des nouvelles opinions renversa toutes les digues qu'on lui opposa; la population entière de Dantzig se déclara protestante; et comme il était à craindre que cette ville puissante ne se soumît aux ducs de Prusse, Sigismond ne l'inquiéta plus pour sa croyance, et, en 1557, son fils Sigismond-Auguste y autorisa l'exercice de la religion protestante. La réformation y fut alors consommée par l'ex-Jacobin Pancrace Klein. Thorn et Elbing ne montrèrent pas moins d'attachement au protestantisme. En 1536, il fut fondé dans la dernière ville un gymnase luthérien, dont Guillaume Gnapheus, ancien professeur à la Haye [1], échappé des prisons de l'inquisition, fut le premier recteur.

Tout favorisait la réformation dans une province dont la principale population était allemande; mais la Pologne même eut, depuis 1525, des prédicateurs luthériens. On nomme comme les premiers Martin Glossa, ex-professeur de l'université de Cracovie; Jean Seclutianus à Posnanie, écrivain fécond qui a publié des catéchismes, des livres de cantiques, et le

[1] Voy. vol. XIX, p. 96.

premier essai d'une traduction polonaise de la Bible [1]; le Jacobin Samuel et Bernard de Lublin.

SIGISMOND I, 1506-1548.

Pour mettre des bornes aux progrès de la réformation, le synode de Lenczic de 1527 ordonna que dans chaque diocèse il y aurait des inquisiteurs pour rechercher et punir les hérétiques. Le synode de Petrikau de 1530 répéta ce décret, et, en 1532, Mathieu Drzewicki, archevêque de Gnesne, prescrivit aux inquisiteurs d'agir avec la sévérité usitée en Espagne, et ordonna que dans chaque chapitre il y aurait un chanoine chargé de veiller à l'extirpation de l'hérésie. Un synode tenu, en 1542, sous la présidence du primat Gamrat, ordonna qu'il ne serait institué des inquisiteurs que par les évêques; c'était anéantir le pouvoir des inquisiteurs pontificaux.

Introduction de l'inquisition, 1527.

La réformation fut portée en Lithuanie par Abraham Ciëlva, prédicateur allemand qui, en 1539, fonda une école à Wilna; elle y fut propagée par le zèle du grand-maréchal et chancelier Nicolas Radziwil, duc d'Olyka, qui ouvrit son palais à Wilna à des prédicateurs appelés d'Allemagne. En 1562, il osa y faire distribuer publiquement à cinq cents personnes la communion d'après le rit de Genève; bientôt après il fit construire à Wilna une église réformée. Il est vrai qu'après sa mort, en 1565, ses fils se déclarèrent Catholiques et fermèrent l'église; mais son cousin Nicolas III Radzivil [2], duc de Dubrinski et

Progrès de la réformation en Lithuanie.

[1] Il ne donna que l'Évangile de S. Mathieu.

[2] Surnommé le Roux, prince d'Empire. Il était d'une autre ligne que les ducs d'Olyka.

Sigismond I, 1506-1548.

Birse, en fit bâtir une autre. Beaucoup de seigneurs lithuaniens des maisons Sapieha, Chodkiewic, Pac et de plusieurs autres familles illustres, embrassèrent la réformation.

Election du fils de Sigismond.

Sigismond I[er] qui de sa première épouse, Barbe de Zapolya, n'avait que deux filles, Hedwige et Anne, se remaria, en 1518, à Bonne Sforce, fille de Jean-Galéaz-Marie[1], duc de Milan, princesse fière, impérieuse et avide qui prit un empire absolu sur le roi. Elle lui donna, en 1520, un fils, Sigismond-Auguste, que les Lithuaniens nommèrent grand-duc dès le 18 octobre 1529, et qui, deux mois après, fut élu roi de Pologne, de manière cependant que toute l'autorité devait rester entre les mains du père. Les Polonais accusaient la reine de donner une mauvaise éducation au jeune prince; ce qui est sûr c'est qu'elle tint cet enfant sous une surveillance continuelle, probablement pour empêcher que ses mœurs ne se corrompissent dans la société d'hommes dont les habitudes devaient paraître bien barbares à une princesse italienne. Bonne gouvernait le royaume, vendait les charges et les emplois à son profit, et, pour affermir son pouvoir, elle sema la désunion entre les deux personnages les plus considérés, Jean Tarnowski, grand-général de la couronne, illustré par ses victoires sur les Moldaviens, et Pierre Kmitha, palatin de Cracovie. Il se forma un parti de mécontens qui refusa à Sigismond le subside qu'il demandait pour faire la guerre au vayvode de Moldavie. Le roi ayant

Factions polonaises.

[1] Voy. vol. XX, p. 110.

convoqué, en 1537, le ban et l'arrière-ban, plus de 150,000 nobles vinrent au rendez-vous qui était à Léopol; mais ils déclarèrent qu'ils ne marcheraient contre l'ennemi que quand le roi aurait fait droit à leurs griefs, et formèrent une confédération contre le roi et contre le sénat. Le 22 août, il y eut une conférence en plein champ entre le sénat et la noblesse qui finit par une de ces insurrections contre le roi qui, à cette époque, étaient de vrais actes de révolte, mais qui par la suite furent déclarées mesures constitutionnelles, et sanctionnées sous le nom de Rokosz. Sigismond renvoya les nobles et ajourna ses projets de guerre. A la diète de Petrikau de 1538, le jeune roi fut enlevé à sa mère, et Sigismond en confia l'éducation à Opalinski, castellan de Gnesne.

Code de 1530.

A la diète de Wilna de 1530, il fut publié une collection de lois qui est connue sous le nom de *statut de Lithuanie*. Elle est rédigée en langue polonaise. En 1544 Sigismond céda le gouvernement de la Lithuanie à son fils. En 1545, le jeune roi perdit son épouse, Élisabeth d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand Ier, et il plane un violent soupçon sur la reine Bonne d'avoir fait empoisonner une bru dont elle craignait l'influence sur le cœur du jeune roi. Celui-ci épousa secrètement, en 1547, Barbe de Radzivil, sœur de Nicolas de Radzivil, duc de Dubrinski et Birse, et veuve de Stanislas Gastold, palatin de Troki. Ce mariage qui fut bientôt connu, aliéna à Sigismond-Auguste la noblesse jalouse de la maison de Radzivil.

Sigismond II Auguste, 1548-1572.

Sigismond Ier mourut le 1er avril 1548, et *Sigismond II Auguste* publia aussitôt son mariage. Il excita par là de grands troubles que l'ambitieuse Bonne, sa mère, eut soin d'entretenir. Cette princesse voulut faire forcer le roi, par la première diète qu'il assembla, à répudier son épouse; le roi qui l'aimait à l'excès repoussa la demande des nonces, et l'insubordination fut portée au point que le royaume fut livré à l'anarchie.

Introduction de nouvelles sectes religieuses.

Elle fut augmentée par les progrès que fit la réformation et par l'introduction de nouvelles sectes, tels que les frères Bohémiens, les Calvinistes et les Unitaires. Lorsqu'en 1547 Ferdinand Ier chassa [1] les frères Bohémiens, un millier d'entre eux vint s'établir d'abord à Posnanie, et ensuite en Prusse où plusieurs de leurs coreligionnaires avaient trouvé un accueil favorable. D'autres, pour pouvoir rester en Pologne, se joignirent aux adhérens de la confession d'Augsbourg, quelques-uns aux Calvinistes. Les opinions des réformateurs de Genève s'étaient insensiblement répandues dans le royaume. Macieiowski, évêque de Cracovie, avait, en 1550, appelé ou au moins placé dans sa ville épiscopale François Stancaro de Mantoue [2], pour y enseigner la langue hébraïque; mais cet homme très-savant y enseigna aussi la religion de Calvin. Chassé de Cracovie, il trouva un asile auprès de Nicolas Olesnicki à Kinczow, et ensuite auprès de Stanislas Stadnicki, seigneur de la petite ville de Dubieczko, où il établit une école pour trois cents jeunes gentilshom-

[1] Voy. vol. XV, p. 145 [2] Voy. vol. XX, p. 86.

mes. Il professa une doctrine réprouvée par les Luthériens orthodoxes. Combattant Osiandre qui soutenait que Jésus-Christ a été médiateur selon la nature divine, il tomba dans l'extrême opposé, en disant que Jésus-Christ n'est médiateur que selon sa nature humaine; doctrine qui tient à l'arianisme contre lequel Stancaro s'élevait cependant.

SIGISMOND II AUGUSTE, 1548-1572.

Origine des Unitaires.

Quant aux Unitaires, troisième secte qui vint en Pologne dans le seizième siècle, comme nous n'en avons pas encore parlé [1], nous saisissons cette occasion pour en faire connaître l'origine. Quoique, comme secte particulière, les Unitaires soient peu nombreux aujourd'hui et qu'ils ne jouissent d'une existence légale que dans la seule Transilvanie, ils se trouvent en foule cachés sous les noms de Luthériens et de Réformés, principalement en Allemagne. Leur histoire est intéressante, non à cause des troubles qu'ils ont excités, du sang que leur doctrine a fait répandre, des révolutions qu'elle a amenées, car on ne peut leur faire aucun de ces reproches; elle est intéressante par l'importance de cette doctrine repréhensible aux yeux des Chrétiens, par le talent des écrivains qui l'ont défendue, par la modération dont ils ont fait preuve et qu'il faut peut-être attribuer à la circonstance que plusieurs d'entre eux n'étaient pas ministres, mais appartenaient à la classe des hommes du monde, des jurisconsultes, des médecins.

Les Unitaires se donnent la qualification de Chrétiens qui peut leur être contestée. En effet, si elle

[1] Si ce n'est en passant, vol. XX, p. 90.

n'appartient pas à ceux qui rejettent un dogme fondamental du christianisme, on est autorisé à leur refuser ce beau titre; car ils nient le mystère de la Trinité. Mais si le caractère du Chrétien est d'admettre, indépendamment de la révélation de Moïse et des prophètes, celle du Nouveau-Testament, les Unitaires dont nous parlons sont chrétiens [1]; ils reconnaissent l'autorité de la Bible. Ils y trouvent les doctrines de la venue du Christ, de la rédemption des péchés et de la résurrection des morts; ils pratiquent le baptême et chôment un jour de la semaine, le dimanche. Ils appartiennent à cette classe de Chrétiens qui, en matière de religion, ne reconnaissent d'autre autorité que celle de la Bible, se distinguant ainsi de l'Église d'Orient qui reconnaît l'autorité de certains conciles comme *tels*, c'est-à-dire comme ayant prononcé par inspiration divine, et de l'Église latine qui admet une continuité de la révélation par le S. Esprit que Jésus-Christ a laissé à son Église. Les Unitaires se trouvent ainsi dans une même classe avec toutes les sectes qui, dans le seizième siècle, se sont séparées de l'Église latine, et qu'on peut ranger sous trois divisions : 1°. *Protestans*, soit Luthériens, soit Calvinistes, soit Luthériens

[1] Il y a quatre sortes d'Unitaires : 1.° les Unitaires philosophes ; 2.° les Juifs; 3.° les Ariens, qui admettaient que Jésus-Christ est engendré du Père de toute éternité, mais soutenaient qu'ainsi que le S. Esprit il est subordonné au Père; 4.° les Unitaires dont nous parlons, qui admettent la Bible comme seule source de la religion ; mais n'y trouvent pas le dogme de la Trinité, et n'admettent aucune interprétation des termes dont le livre divin se sert.

et Calvinistes unis sous le nom d'Évangéliques; soit Frères Bohémiens, avec les branches des Calvinistes qu'on nomme Arminiens et Presbytériens; 2°. *Anglicans* ou Épiscopaux; 3°. *Mystiques* et Enthousiastes, tels que Mennonites ou Anabaptistes, Quakers, Piétistes, Frères Moraves ou Herrenhutes, Méthodistes, etc. Les Unitaires, nous le répétons, se distinguent de tous les Chrétiens qui n'admettent d'autre source de la foi que la Bible, en ce qu'ils nient la Trinité et les mystères.

Sans regarder comme Unitaires le célèbre Capucin Bernardin Ochino de Sienne [1], ni Capito, le plus ancien réformateur de Bâle [2], ni quelques autres disciples de Luther ou de Calvin qu'on a quelquefois soupçonnés de douter du dogme de la Trinité, nous trouvons le premier qui ait publiquement attaqué ce dogme dans Louis Hetzer, prêtre de Zurich, qui adopta d'abord la réformation de Zwingli, donna ensuite dans le fanatisme des Anabaptistes; plus tard, quitta cette secte, écrivit contre la divinité du Christ, et fut décapité, en 1529, à Constance, non comme hérétique, mais, selon toute apparence, à cause de plusieurs adultères dont il s'était rendu coupable. Sa traduction allemande des saints prophètes, d'après le texte hébreu, est remarquable parce qu'elle était antérieure à celle de Luther.

S'il n'est pas sûr que Hetzer ait été condamné à mort pour ses opinions religieuses, les Antitrinitaires

[1] Voy. vol. XVIII, p. 186; XX, p. 86.

[2] Voy. vol. XV, p. 70, 371, 375.

sont fondés à regarder comme martyr de leur cause le célèbre Espagnol Michel Servet (Serveto), né, en 1509, à Villa-Nueva en Aragon, qui, envoyé à Toulouse pour y étudier le droit, s'y occupa, à ce qu'il paraît, de théologie, conçut l'idée d'une réformation, et publia, en 1531, à Haguenau, son fameux livre *De Trinitatis erroribus*, qui excita contre lui les Catholiques et les Protestans. Se trouvant, en 1535, à Lyon, comme correcteur d'épreuves (métier très-honorable que ne dédaignaient point alors les plus grands savans), il publia, sous le nom de Villa-Novanus, sa fameuse édition de la Géographie de Ptolémée. En 1536, il professa à Paris la géographie mathématique et étudia la médecine. Au bout d'une année, il pratiqua cet art; mais son esprit caustique lui attira une guerre avec la faculté qui, accusée d'ignorance, récrimina en lui reprochant d'enseigner l'astrologie. Une sentence du parlement de Paris qui lui fut défavorable, l'engagea à se retirer à Charlieu, où il exerça la médecine, et enfin à Vienne en Dauphiné. Il continua toujours ses travaux littéraires, donna, en 1542, une nouvelle édition de Ptolémée, et s'occupa principalement de son projet de réformer le christianisme, avec un zèle qui allait jusqu'à l'enthousiasme. Enfin il publia le fruit de ses recherches, sous le titre de *Christianismi restitutio*, mais sans se nommer et sans indiquer le lieu de l'impression. Néanmoins il fut découvert et dénoncé : Calvin n'est pas libre du soupçon d'avoir été le véritable auteur de la délation. Servet fut arrêté et condamné au feu;

mais il avait trouvé moyen de s'évader. Voulant se rendre en Italie, il passa par Genève, où il observa l'incognito ; mais le zèle de Calvin le déterra, le fit enfermer, et engagea la république à lui faire le procès. On le traita fort durement, et il fut condamné au bûcher [1] : exemple mémorable d'intolérance de la part d'une religion qui n'admet aucune autorité humaine et soumet le dogme au jugement de la raison. La sentence fut exécutée le 27 octobre 1553 avec tout le raffinement de la cruauté.

La plupart des Antitrinitaires suivans furent des Italiens, et il est remarquable que presque tous les adhérens que la réformation trouva parmi cette nation, non contens de s'arrêter aux limites que Luther et Calvin avaient posées aux innovations, se soulevèrent contre tous les mystères du christianisme que les réformateurs avaient respectés. Tels furent Jean-Valentin Gentile de Cosenza qui, après avoir séjourné à Genève, en France, en Pologne et en Suisse, d'où on l'exila, fut décapité, en 1566, à Berne ou dans le pays de Gex, pour avoir rompu son ban [2] ; Mathieu Gribaldi ou Giribaldi de Padoue, professeur en droit à Tubingue, ensuite établi dans une campagne près de Berne, où il aurait été exécuté avec son ami Gentile, s'il n'était mort en prison ; Jean-Paul Alciati, Milanais, qui appartenait aussi à la réunion antitrinitaire de Genève, et mourut, vers 1565, à Dantzig [3] ; et surtout le fameux Lelio de' Socini de Sienne,

[1] Voy. vol. XV, p. 395. [2] Voy. vol. XX, p. 90.

[3] Il est faux qu'il se soit fait Musulman en Turquie et y soit mort.

Sigismond II Auguste. 1548-1572.

d'une famille de célèbres jurisconsultes. A l'âge de vingt-un ans, en 1547, Lelio se rendit en Suisse et en Allemagne, se lia d'amitié avec les plus fameux réformateurs, passa les années 1548 à 1551 à Wittemberg, dans la maison de Melanchthon, où il s'occupa principalement de l'étude des langues orientales. De là, il alla en Pologne, où il se lia avec François Lismanin, natif de Corfou, confesseur de la reine Bonne, auquel il fit connaître et approuver non-seulement le système de Calvin, mais en même temps les opinions antitrinitaires qui lui étaient personnelles. Il retourna ensuite en Suisse, et, après divers voyages, mourut en Prusse, vers 1563. Averti par le sort de Servet d'être prudent, il ne manifesta pas publiquement son système; ses ouvrages, en petit nombre, ne furent imprimés que plus tard, par son neveu.

La semence que ces Antitrinitaires avaient répandue en Pologne, comme en passant, y fructifia, principalement dans la classe des nobles. Leur nombre s'y accrut au point que bientôt ils purent se séparer des Protestans, comme une secte particulière. Mais il est nécessaire que nous rétrogradions.

Le trône est déclaré électif, 1550.

Stanislas Orzechowski, connu, comme historien, sous le nom d'Orechovius, chanoine de Przemysl, qui avait été un des auditeurs de Luther et de Calvin, après avoir résigné son canonicat, se préparait à se marier. L'ordinaire l'ayant menacé de l'excommunication, il s'en plaignit à la diète de Petrikau de 1550. L'intérêt que sa plainte excita parmi les nonces, prouva quels progrès les principes du réformateur avaient faits

dans tous les palatinats. Les nonces déclarèrent la conduite de l'évêque attentatoire à l'autorité du roi et aux droits de la noblesse, et requirent le roi de réprimer l'audace du prélat, afin de leur éviter le désagrément d'être obligés de prendre des mesures pour la conservation de leurs droits. Cette affaire devint la cause de beaucoup de troubles, à la suite desquels le roi consentit à une loi portant qu'à l'avenir, personne ne serait couronné roi de Pologne qui n'eût été élu tel par les États. Une diète tenue en 1552, défendit aux évêques de traduire les nobles à leur tribunal; c'était en même temps soustraire la noblesse aux tribunaux des inquisiteurs qui tenaient leur autorité des évêques; c'était porter un coup mortel à l'inquisition elle-même qui, dès ce moment, n'eut plus d'autres justiciables que des paysans ignorans. Aussi disparaît-elle de l'histoire de Pologne, sans qu'on sache comment elle a fini, seulement on trouve qu'en 1567, Stanislas Radwan et Melchior de Mostiz sont nommés les *derniers* inquisiteurs.

Fin de l'inquisition.

A une autre diète tenue à Petrikau en 1555, les nonces proposèrent la tenue d'un concile national qui serait présidé par le roi et auquel il inviterait quelques princes étrangers d'assister comme juges; outre les évêques on devait y entendre de célèbres théologiens protestans, tels que Calvin, Melanchthon, Théodore de Beze; le concile devait prononcer sur les questions litigieuses et dresser un formulaire de foi. Sigismond-Auguste approuva ces demandes; il envoya, en 1556, des ambassadeurs à Rome pour prier le pape Paul IV

Suite des troubles religieux.

Sigismond II Auguste. 1548-1572.

de permettre la célébration de la messe en langue vulgaire, la communion sous les deux espèces, et le mariage des prêtres; de renoncer aux annates et de convoquer un concile national en Pologne. On pense bien que cette réquisition fut très-mal accueillie à Rome.

Pie IV envoya à Varsovie un nonce, le premier qui ait paru en Pologne, dans la personne de Louis Lipoman, né à Venise, évêque nommé de Vérone [1]. Ce prélat violent ne réussit pas à concilier les esprits. Il fut remplacé, en 1563, par Jean-François Commendone [2], d'un caractère tout opposé, qui fit recevoir en Pologne les décrets du concile de Trente.

Loi de 1563 en faveur des Protestans.

A une diète lithuanienne tenue la même année à Wilna, Sigismond-Auguste publia un acte par lequel les Chrétiens de tous les partis étaient déclarés habiles à remplir les places de sénateurs, nonces et tout autre emploi. Cet acte qui reçut la forme d'un décret de la diète, fut signé entr'autres par les évêques de Wilna, Luck, Brzesc et Kiow. La diète de Grodno de 1568 le confirma.

Séparation des Unitaires d'avec les Protestans.

En 1556, il se trouva pour la première fois, en Pologne, un homme assez hardi pour prêcher les principes antitrinitaires : ce fut Pierre Gonez de Goniącz de la Podlachie. Aux synodes tenus à Pinczow en 1563, et à Petrikau, en 1565, les Unitaires se séparèrent des Protestans. La petite ville de Pinczow était le rendez-vous des principaux Unitaires qu'on appelait des *Pinczowiens*. Nicolas Radzivil, duc de

[1] Voy. vol. XIX, p. 294. [2] Voy. vol. XV, p. 192.

Birse, y entretint pendant six ans une réunion de savans par lesquels il fit faire une traduction polonaise de la Bible; elle fut imprimée, en 1563, à Brzesc. Parmi les collaborateurs il y eut des Unitaires. En 1569, Jean Sieninski, palatin de Sendomir, assigna aux Unitaires des habitations dans la ville de Rakow qu'il venait de bâtir; leur nom de *Rakowiens* vient de là. Vers la même époque, Stanislas Tarnovius se sépara des Unitaires d'origine italienne, et fonda à Sandek une église et une école qui devinrent fameuses; par la suite ses adhérens se réunirent aux autres Unitaires, ainsi que firent ceux de Simon Budnæus qui avait aussi été chef d'une secte séparée.

SIGISMOND II AUGUSTE, 1548-1572.

Réunion des trois sectes réformées.

Cependant les Luthériens, les Calvinistes et les Frères Bohémiens établis en Pologne, d'accord sur un seul point, leur haine pour la religion catholique, se faisaient la guerre et vomissaient des injures les uns envers les autres. Les Frères Bohémiens se distinguaient par la pureté de leurs mœurs, par l'orgueil avec lequel ils méprisaient les Luthériens et les Calvinistes, et par la considération dont ils jouissaient auprès des grands. Comme les deux autres ne pouvaient méconnaître les avantages que leurs adversaires avaient sur eux, ils s'en rapprochèrent. Après plusieurs tentatives infructueuses pour opérer une réunion, un synode des Calvinistes tenu, en 1555, à Cosminec, auquel assistèrent des députés du duc de Prusse, après avoir examiné la doctrine et la discipline ecclésiastique des Frères, prononça l'union des deux sectes. Érasme Gliezner, premier surintendant ou chef des Luthériens

SIGISMOND II AUGUSTE, 1548-1572.

en Pologne, se donna beaucoup de peine pour parvenir à réunir toutes les trois sectes, c'est-à-dire pour faire adopter par toutes, la confession d'Augsbourg des Luthériens; mais les Calvinistes formaient des prétentions semblables et voulaient faire prévaloir leur système. Enfin les trois partis tinrent, en 1570, un synode général à Sendomir. Le vayvode Pierre Zborowski qui y présidait, réussit par ses éloquentes exhortations à fléchir l'entêtement des Luthériens, et à les faire consentir à la rédaction d'une confession commune. Cet acte qui fut signé le 14 avril, est connu sous le nom d'Accord de Sendomir (*Consensus Sendomiriensis*). Un autre synode tenu la même année à Posnanie y ajouta encore quelques articles supplémentaires.

Barbe Radzivil, l'épouse adorée de Sigismond-Auguste, mourut en 1551, et c'est encore au poison de Bonne Sforce qu'on attribue cette mort. Après avoir pleuré pendant deux ans sa perte, le roi, pressé par les magnats de se procurer un héritier, se maria pour la troisième fois en 1553, avec Catherine d'Autriche, sœur de sa première épouse, qui était veuve de François III, duc de Mantoue. Cette union ne fut pas plus féconde que les deux premières, et le roi se dégoûta de son épouse. Il sollicita à Rome la cassation de son mariage; n'ayant pu l'obtenir, il renvoya, en 1565, Catherine à son frère. L'année où il s'était marié pour la troisième fois, en 1553, la reine Bonne, sa mère, peut-être pour cacher au monde la vie dissolue qu'elle menait avec deux Italiens, Papagoda et Brancaccio,

quitta la Pologne et se retira dans le duché de Bari qu'elle possédait comme patrimoine de sa mère, Isabelle d'Aragon [1]. Elle y mourut le 20 novembre 1557, et Philippe II confisqua le duché de Bari, qu'il prétendit lui avoir été légué par testament de la reine.

SIGISMOND II AUGUSTE, 1548-1572.

Acquisition de la Livonie, 1561.

L'acquisition de la Livonie et de la suzeraineté sur la Courlande est l'événement politique le plus important du règne de Sigismond-Auguste. Elle est, ainsi que nous l'avons raconté dans le précédent chapitre [2], de l'année 1561, et enveloppa la Pologne dans une guerre avec la Russie dont il a été question [3]. Cette guerre est mémorable parce qu'elle donna naissance à un changement dans la constitution militaire de la Pologne. Sigismond-Auguste n'ayant pu obtenir que la noblesse contribuât au paiement d'une milice permanente pour la défense de la frontière, établit, en 1565, cette milice à ses frais, et assigna pour son paiement le quart du produit net des domaines royaux; d'après ce mode de paiement, on appela ces soldats *Quartians*. C'est avec cette nouvelle armée que Nicolas Radzivil envahit la Russie, en 1564.

Origine de la milice des Quartians.

Union de la Pologne et de la Lithuanie.

Sigismond-Auguste travailla pendant tout son règne à consolider l'union entre la Pologne et le grand-duché de Lithuanie qui, quoique gouvernés par le même prince, avaient des diètes différentes et des législations particulières; mais il éprouva de grandes difficultés de la part de quelques nobles des deux pays, qui trouvaient plus de moyens de satisfaire leur ambition dans

[1] Voy. vol. XX, p. 110. [2] Voy. p. 105 de ce vol.
[3] Voy. vol. XIX, p. 290.

SIGISMOND II AUGUSTE. 1548-1572.

un état divisé que dans une grande monarchie. A mesure que le roi perdait l'espoir d'avoir des héritiers, le sort futur de sa chère Lithuanie l'inquiétait davantage. Il craignait que lorsqu'à sa mort il serait question de lui donner un successeur, les deux nations ne se séparassent, et que la Lithuanie, abandonnée à ses seules forces, ne tombât bientôt sous le joug de ses voisins, les Moscovites. Cette idée stimula son zèle pour opérer l'union. Il y parvint enfin, moitié par des moyens de persuasion, moitié par force; à la diète qu'il tint à Lublin, en 1569, après avoir interposé son autorité pour décider en faveur des Polonais la principale question litigieuse entre les deux nations, celle de savoir à laquelle étaient censées appartenir Kiovie, la Wolhynie et la Podlachie. Il est vrai que par cette décision les Lithuaniens gagnèrent l'avantage d'être soustraits à la charge de défendre ces provinces contre les Tatars.

L'acte d'union dit que dorénavant la Pologne et la Lithuanie ne formeront qu'un seul corps politique gouverné par une seule diète, laquelle nommera le chef de l'état qui, en vertu de cette élection, sera roi de Pologne et grand-duc de Lithuanie. L'acte confirma tous les privilèges dont jouissaient les Lithuaniens. Il s'ensuit que le privilège accordé en 1568 aux Protestans fut également maintenu, et comme depuis ce moment la Pologne et la Lithuanie ne formèrent plus qu'un seul corps politique, une autre conséquence de cette confirmation fut que dès ce moment les Protestans et les Grecs (compris dans lesdits pri-

vilèges) furent capables, en Pologne, de parvenir aux plus hautes dignités.

Sigismond II Auguste. 1548-1572.

Exclusion des villes de la diète.

Après l'union de 1569 on remarque un changement important dans la constitution; c'est que les villes royales qui jusqu'alors avaient fait constamment une partie intégrante des diètes, n'y furent plus appelées, si ce n'est aux diètes électorales auxquelles même elles ne prirent part à aucune délibération législative.

Acte de tolérance de Sigismond-Auguste.

Le 2 mai 1572, Sigismond-Auguste signa un document qui par son contenu n'a rien d'important, mais qui nous paraît remarquable par son *considérant*, lorsque nous remarquons qu'il a été signé dans le moment même où l'on aiguisait en France les couteaux pour la S. Barthélemy. C'est un privilège par lequel ce prince autorise les Protestans à bâtir un temple à Cracovie. « Considérant, y dit-il, les calamités et les maux que les royaumes les plus puissans et les plus florissans de la chrétienté ont éprouvés dans ces derniers temps, parce que leurs rois et princes se sont efforcés d'opprimer diverses opinions religieuses récemment nées, nous avons cru devoir, pour la tranquillité et la sûreté de notre royaume, prévenir ces dangers qui menacent toute la chrétienté, mais qui sont imminens pour notre royaume à cause de la proximité des barbares et des ennemis des Chrétiens, et empêcher que l'exaspération des esprits ne produise une guerre civile; ayant au surplus, par l'exemple d'autres pays où tant de sang chrétien a été versé sans produire le moindre effet salutaire, acquis la conviction qu'une telle sévérité non-seulement est parfaite-

Sigismond II Auguste, 1548-1572.

ment inutile, mais qu'elle est très-nuisible, etc. » Le reste est indifférent pour nous.

Extinction de la dynastie de Jagellon, 1572.

Sigismond-Auguste mourut, le 7 juillet 1572, à Knychin, à l'âge de cinquante-deux ans. C'était un prince instruit, affable, aimant la bonne compagnie, lent dans ses résolutions et surnommé pour cela *rex crastinus*, le roi du lendemain; mais actif et persévérant dans leur exécution. Avec lui s'éteignit dans les mâles la maison Jagellonne, après avoir donné sept rois à la Pologne; cependant Sigismond-Auguste laissa quatre sœurs, dont trois mariées; Anne seule, la seconde, âgée de cinquante-sept ans, ne l'était pas. Une cinquième qui avait été mariée à Jean de Zapolya, roi d'Hongrie, ne vivait plus, et le fils qu'elle avait laissé était également mort.

Factions polonaises.

Avec l'extinction de la maison de Jagellon commença, pour la Pologne, une époque de décadence et de malheurs. Toutes les factions se déchaînèrent à la mort de Sigismond-Auguste; factions des grands, factions nationales, factions religieuses, factions vendues à l'étranger. Il y avait jalousie de pouvoir entre le grand-maréchal de la couronne Jean Firley, et le primat Jacques Uchanski, archevêque de Gnesne, prélat que les Catholiques accusent d'avoir été un secret adhérent du luthéranisme et d'avoir eu l'intention de faire scission avec Rome en faisant nommer un patriarche en Pologne. Le puissant palatin de Sendomir, Jean Zborowski, formait un tiers parti qui, par sa coalition avec l'un des deux premiers, pouvait faire pencher la balance en sa faveur. La jalousie de

INTERRÈGNE DE 1572.

pouvoir se manifesta entre les deux familles lithuaniennes de Radzivil et de Chodkiewic. Les Lithuaniens avaient un intérêt opposé à celui des Polonais ; ils étaient d'accord sur un point : les uns et les autres détestaient ou méprisaient les Prussiens. Les Catholiques étaient en minorité au sénat et parmi la noblesse ; ils visaient à se donner un roi qui pût faire triompher leur parti ; les sectes protestantes étaient décidées à profiter de la vacance du trône pour s'assurer le libre exercice de leur religion. Firley pensait que cela pourrait se faire par le moyen d'une paix de religion dans le genre de celle qui, en 1555, avait été établie en Allemagne et qui garantissait à tous les partis une parfaite égalité de droits. Il forma une confédération de nobles de son parti pour délibérer sur les moyens de se procurer cette garantie.

Dans ce combat d'intérêts chaque grande province tint des assemblées particulières. Le primat convoqua les nobles de la Grande-Pologne à Lowicz, et fixa le 10 août 1572 pour la diète de convocation qui serait tenue à Knychin. Le grand-maréchal protesta contre cette mesure qu'il traita d'usurpation, parce que, d'après lui, le droit de convoquer la diète pendant l'interrègne appartenait aux prérogatives de sa charge, et nullement au primat : tous les Protestans et les Lithuaniens furent du même avis. Ainsi il se forma deux partis politiques. Les Prussiens qui n'avaient pas été appelés à l'élection, se tenaient neutres, et chacun des deux partis cherchait à les gagner. Dans cette vue les États de la Grande-Pologne s'assemblèrent, le 7 sep-

INTERRÈGNE DE 1572.

tembre, à Srzoda (Cheroda), annulèrent tout ce qui avait été résolu à Lowicz et à Knychin, et demandèrent que le primat fût chargé de convoquer la diète d'élection. Zborowski, et avec lui une partie de la Petite-Pologne et de la Lithuanie accédèrent à cette résolution. Enfin une assemblée tenue à Kaska, au mois d'octobre, par les États de la Grande-Pologne et par ceux de la Petite, fixa la diète de convocation au 6 janvier 1573, et décida qu'on y inviterait les Lithuaniens, les Livoniens, les Prussiens et les Russes, c'est-à-dire les habitans des provinces ci-devant russes, comme Halicz, Wolodimir, Kiow, etc.

Paix des Dissidens, 1573.

La diète s'assembla à Varsovie : après avoir décidé d'abord que le droit d'annoncer le résultat de l'élection et celui de couronner le roi appartenaient au primat, celui de le proclamer au maréchal, elle s'occupa de l'affaire de la religion. Stanislas Karkowski, évêque de Cujavie, ayant dressé le formulaire d'une paix de religion qui accordait une égale protection des lois à tous les partis *dissidens dans leur croyance*, tous les sénateurs et la plupart des nonces le signèrent; mais il ne fut approuvé que par un seul évêque, celui de Cracovie, nommé Krasinski. On appela cet acte la paix des Dissidens. Ce fut la première fois que le terme de dissidens fut employé pour désigner des Chrétiens qui ne s'accordent pas dans leurs opinions religieuses; les uns reconnaissant l'autorité de l'Église, les autres la rejetant. Cette signification primitive du mot a été changée deux fois par la suite. On employa dans le dix-septième siècle et dans les trois premiers quarts

INTERRÈGNE DE 1572.

du dix-huitième, le terme de *dissidens* pour désigner par une dénomination générale tous les partis non catholiques, tels que les Luthériens, Calvinistes, Grecs, etc. Dans un des actes du 15 mai 1775, nous le trouverons pour la première fois employé dans une troisième signification; il indiqua dès-lors tous les Chrétiens qui ne sont ni Catholiques, ni Grecs.

Premiers Pacta conventa.

La diète de 1573 s'occupa ensuite des conditions, ou de la capitulation, ou comme on dit en Pologne, des *Pacta conventa* dont on exigerait l'acceptation du roi qui serait élu. Il y fut statué : 1.° que le roi ne demanderait pas que de son vivant son successeur fût nommé, ni ne proposerait un candidat au trône; 2.° qu'il ne recevrait des envoyés des puissances étrangères, ni n'en enverrait sans le su du sénat; 3.° qu'il aurait soin d'obtenir aux diètes l'unanimité des voix, et accéderait de préférence aux avis qui se montreraient plus favorables aux droits et aux libertés de la nation; 4.° que chaque diète nommerait seize sénateurs pour être toujours auprès de la personne du roi, afin de veiller au maintien des libertés nationales et à la conservation des lois du royaume; 5.° que la régale des mines et des salines appartiendrait dorénavant aux nobles sur leurs terres; 6.° que les emplois, charges et dignités, ainsi que les domaines devenant vacans, ne seraient conférés qu'à des indigènes.

On convint encore qu'au serment que le nouveau roi prêterait, il serait ajouté une clause par laquelle il releverait d'avance ses sujets de leur serment de fidélité pour le cas où il violerait les Pacta conventa et agirait

INTERRÈGNE DE 1572.

d'une manière contraire aux libertés nationales. La confédération protestante, ayant le grand maréchal à sa tête, résolut de faire jurer aussi au roi la paix des Dissidens. Elle jugea cette mesure d'autant plus nécessaire qu'elle s'était vue forcée à renoncer à son premier projet de conférer la couronne à un prince protestant, et à consentir qu'elle fût portée par celui de tous les princes catholiques dont elle abhorrait le plus le fanatisme religieux.

Candidats du trône.

Le premier compétiteur qui avait été proposé fut Iwan IV Wassiliéwitsch II, tsar de Russie. La réunion de la Pologne, de la Lithuanie et de la Moscovie sous le sceptre du même prince offrait d'immenses avantages. Elle mettait à jamais fin aux guerres qui depuis si long-temps divisaient ces pays slavons; elle leur donnait une supériorité décidée sur les Ottomans et les Tatars, leurs ennemis naturels. Iwan avait manifesté à l'ambassadeur Théodore Varopaï le désir d'être élu roi de Pologne, et promis d'observer scrupuleusement les lois de ce pays et de respecter les libertés nationales; mais sa morgue ne lui permit pas d'envoyer des ambassadeurs à la diète d'élection : ce sont les Polonais, disait-il, qui ont besoin de moi. En effet on chargea Harabourda, qui avait été envoyé à Moscou, d'entrer en pourparler avec Iwan, et de lui offrir la couronne soit pour lui-même, soit pour le tsaréwitsch Feodor, son fils, à condition que les provinces conquises sur la Lithuanie lui fussent rendues, au moins en grande partie. Le tsar balança pendant quelque temps, enfin il renvoya Harabourda avec une triple

proposition; 1.° de l'élire roi de Pologne et grand-duc de Lithuanie; dans ce cas il demandait que Kiow et la Livonie sans la Courlande, fussent cédées à la Russie; qu'on lui accordât le droit de construire partout des églises grecques, et qu'on n'exigeât pas qu'il se fît couronner par un évêque catholique; de son côté il offrait la restitution de Polotsk; 2.° de l'élire grand-duc de Lithuanie seulement; il ne demandait alors d'autre cession que celle de Kiow; 3.° d'élire le fils de l'empereur; dans ce cas il demandait Kiow et la Livonie et s'engageait à contracter une alliance intime avec le nouveau roi. La diète de Varsovie rejeta unanimement toutes les trois propositions, et le nom d'Iwan fut rayé de la liste des prétendans.

Le second candidat aurait eu par sa naissance quelques droits au trône[1], si la couronne avait été héréditaire encore; c'était le jeune Sigismond, fils de Jean III, roi de Suède, et de Catherine, quatrième sœur de Sigismond II Auguste, qui l'avait recommandé pour être son successeur; mais ce prince, que nous verrons quinze ans plus tard monter sur le trône de Pologne, n'était âgé alors que de sept ans, et son élection aurait nécessité une régence. D'ailleurs Sigismond était Protestant ou passait pour tel; car on ignorait le soin avec lequel sa mère l'élevait secrètement dans la religion catholique. On le rejeta, quoique l'union de la

[1] Toutefois Jean-George, électeur de Brandebourg, fils d'Hedwige, sœur aînée du dernier roi; la princesse Anne, sa seconde sœur, et Jules, duc de Brunswick-Wolfenbüttel, fils de la troisième sœur, auraient précédé le prince de Suède.

Pologne avec la Suède eût été infiniment avantageuse aux deux pays qui avaient un ennemi commun, le tsar de Russie. Les Protestans proposèrent alors soit l'électeur de Saxe, soit le duc de Prusse, soit le margrave d'Anspach; mais tous les trois étaient entachés d'un double vice, d'être Protestans et Allemands; ils réunirent peu de suffrages.

Un autre candidat trouva des dispositions plus favorables; c'était l'archiduc Ernest, second fils de l'empereur Maximilien II, prince alors âgé de vingt ans[1]. Nous avons vu que le tsar de Russie l'avait recommandé, on ne sait pas trop pourquoi. On conçoit mieux les motifs qui engagèrent le grand-seigneur à protester contre son élection. La lenteur et la fierté avec lesquelles la cour de Vienne traitait cette affaire importante, et la peur qu'on inspira aux grands de voir un jour la Pologne réunie aux possessions de la maison d'Autriche, comme l'étaient la Hongrie et la Bohême, firent manquer l'élection de l'archiduc. On prétend qu'il aurait été facile à Guillaume des Ursins de Rosenberg[2], un des ambassadeurs impé-

[1] Le même qui fut gouverneur des Pays-Bas. Voy. vol. XIX, p. 175.

[2] Les comtes de Rosenberg, grands maîtres héréditaires (*Obrist-Erb-Land-Hofmeister*) de Carinthie, sont une branche de la maison des Ursins ou Orsini, dont nous avons souvent parlé. Nous ne sommes pourtant pas en état d'établir cette filiation qu'on dit prouvée. Cette déclaration pourra peut-être engager la maison à nous la fournir de ses archives. Le chef de la maison porte, depuis cent cinquante ans, le titre de prince d'Empire.

riaux, de réunir lui-même tous les suffrages, s'il avait été ou plus ambitieux ou moins loyal.

INTERRÈGNE DE 1572.

Un parti qu'on appelait celui des Piasts, voulait que le trône fût décerné à un indigène; mais comme il y avait une trentaine de nobles qui, à ce titre, y prétendaient, et qu'on ne s'accorda pas sur un seul candidat, ce parti qui aurait pu devenir respectable s'il avait été uni, n'obtint aucune influence.

Un certain Jean Krasoski était récemment revenu d'un voyage qu'il avait fait en France. C'était un homme d'une taille si petite que quelques écrivains, prenant à la lettre les exagérations des contemporains, ont supposé qu'il était nain. Il avait infiniment plu à Paris, par son esprit et son bon ton; « car, dit Jean Choisnin, historien du temps, en parlant des Polonais, il faut confesser que cette nation surmonte en civilité et courtoisie toutes les autres. » Krasoski avait trouvé un accueil favorable à la cour de Catherine de Médicis; il s'était attaché au duc d'Anjou, frère de Charles IX, dont les talens lui avaient fait illusion. De retour dans sa patrie, il vantait les qualités brillantes de Henri; et ses compatriotes, aussi curieux que crédules, ne doutant pas du mérite de ce prince, conçurent l'idée de mettre la couronne de Pologne sur sa tête. Krasoski fut renvoyé à Paris pour sonder le terrain; il donna les nouvelles les plus satisfaisantes sur l'objet de sa mission. Charles IX, jaloux des lauriers que son frère avait cueillis dans les guerres civiles, saisit avec empressement une occasion si favorable pour se débarraser d'un rival. Le roi n'était pas

INTERRÈGNE DE 1572.

encore mort, que Jean de Montluc, sieur de Balagni, fils de l'évêque de Valence [1], fut envoyé en Pologne, pour préparer l'élection du duc d'Anjou. Balagni était alors jeune et peu connu; ce fut précisément pour cela qu'on le choisit pour cette mission; car il put se rendre en Pologne sans que ce voyage fît grande sensation [2]. Après la mort de Sigismond-Auguste, l'évêque de Valence lui-même, prélat doué d'un esprit fin et délié, fut envoyé comme ambassadeur pour négocier l'élection. Ce prélat, par son amabilité et sa libéralité, gagna un parti très-nombreux au prince français. Une seule chose le contrariait: parti de Paris huit jours avant la S. Barthélemy, Montluc fut témoin de l'indignation que cet événement malheureux avait causée en Allemagne et dans tous les pays qu'il traversa, et il faillit en être lui-même la victime. En Pologne, le nom de Henri de Valois inspirait de l'horreur, parce qu'on le regardait, et avec raison, comme un des auteurs de cette tragédie sanglante. Il fallut tout le talent de l'évêque de Valence pour vaincre la mauvaise opinion qu'on avait de celui qu'il prônait comme un héros. Trahissant la vérité, Jean de Montluc fit passer la journée de la S. Barthélemy pour l'effet d'un tumulte; il soutint que le duc d'Anjou s'était opposé de toutes ses forces au massacre. Choisnin, l'historien de cette ambassade, avoue que

[1] Le même qui fut ensuite prince de Cambrai et épousa en seconde noce Diane d'Estrées, sœur de la duchesse de Beaufort. Voy. vol. XVII, p. 144.

[2] Choisnin l'accompagna.

Montluc dut son succès à l'éloquence du discours qu'il prononça à la diète, après que l'ambassadeur du duc de Prusse, le légat Commendon et l'ambassadeur impérial [1] eurent parlé; ce qui est certain, c'est que ce succès fut complet.

HENRI DE VALOIS, 1573-1575.

La diète d'élection eut lieu le 5 avril 1573, près de Varsovie : elle se composait de 100,000 électeurs. Le 17 mai, Henri de Valois fut proclamé par une grande majorité de voix; excepté celles des villes de Prusse, l'archiduc n'en eut que peu. Le parti du grand maréchal ne se prononça pour Henri qu'après que Montluc eut promis que les Huguenots jouiraient en France des mêmes droits que la paix des Dissidens reconnaissait à leurs confrères en Pologne. Cet ambassadeur qui craignait des retards, passa par toutes les conditions, dans la persuasion que son maître trouverait des moyens d'en éluder l'observation. On convint d'une alliance éternelle entre la France et la Pologne. Le nouveau roi s'engagea à faire venir tous les ans en Pologne 450,000 florins, provenant des revenus qu'il avait en France, de maintenir les libertés de la nation, etc.

Henri de Valois, 1573-1575.

Une ambassade brillante, dont le célèbre Jean-Sarius Zamoyski [2] était un des membres les plus distingués par ses talens, son érudition et son éloquence, fut envoyée à Paris, pour présenter au nouveau roi les Pacta conventa, et en recevoir la ratification. Elle le pressa de venir bientôt en Pologne et de conclure

[1] Choisnin l'appelle l'abbé Cyre.

[2] Qui fut ensuite grand chancelier, et porta le surnom de *Grand*.

son mariage avec Anne, sœur du dernier roi, dont Montluc avait demandé la main en son nom. Charles IX refusa la ratification de ce que son ambassadeur avait consenti, relativement aux Huguenots de France, et de la part des Polonais on renonça à cet article. L'affaire du mariage fut écartée, parce que les ambassadeurs de Pologne n'avaient pas de pouvoirs pour le conclure; après quoi, les deux rois de France et de Pologne jurèrent les Pacta conventa, le 10 septembre 1573.

A peine Henri eut-il accepté la couronne, que la maladie de son frère lui ouvrit la perspective d'un trône à côté duquel celui de Pologne n'avait que peu de charmes. Il chercha des prétextes pour retarder son départ; sa conduite donna de l'humeur à Charles IX qui le força de se mettre en route; il voyagea lentement, n'arriva en Pologne que le 25 janvier 1574 et fut couronné le 21 février. Il ne fit pas de difficulté de jurer les Pacta conventa, mais ne montra pas la même facilité à l'égard de la paix des Dissidens. *Si non jurabis, non regnabis*, lui cria le grand-maréchal, en faisant mine de vouloir emporter la couronne. Henri céda, mais il ajouta au serment la clause salvatoire : sans préjudice d'un tiers.

Les grâces de ce prince, l'aménité de ses mœurs, l'élégance avec laquelle il parlait latin, lui gagnèrent tous les cœurs; mais les usages et la manière de vivre des Polonais ne convenaient pas à un prince élevé à la cour de Catherine de Médicis. Seulement il prit goût aux banquets polonais suivis de longues orgies. Il était

depuis quatre mois en Pologne, quand la couronne française lui échut par la mort de Charles IX. Dès ce moment le désir de retourner dans sa patrie prévalut sur toutes les autres considérations, même de décence. Craignant de ne pouvoir partir avec le consentement des Polonais, il s'évada, dans la nuit du 18 juillet, de Cracovie, monta à cheval et prit la route de Vienne. On ne tarda pas à s'apercevoir de sa fuite et on courut après lui. Il fut atteint à Zamoski, à quelques milles de Cracovie; mais ni les prières ni les larmes des magnats ne purent l'engager à retourner. Il prétexta des affaires importantes qui le rappelaient en France pour quelque temps.

HENRI DE VALOIS, 1473-1575.

Le primat Uchanski convoqua, pour le 24 août 1574, une diète à Varsovie : cette assemblée fixa au roi le terme du 12 mai 1575 pour son retour, en décrétant qu'à défaut par ce prince d'y satisfaire, on délibérerait sur l'élection de son successeur. Deux députés nommés par la diète furent chargés de faire connaître à Henri cette résolution. Le monarque promit de revenir en Pologne aussitôt qu'il aurait apaisé les troubles de France; comme il ne revint pas, la diète s'assembla, le 12 mai, à Stenzyca, et, le 26, la majorité des États déclara le trône vacant. Le primat tint, avec sept sénateurs seulement et avec un petit nombre de nonces, la diète de convocation à Varsovie le 3 octobre; on y fixa au 7 novembre la diète d'élection.

Henri de Valois est déposé.

Les candidats qui se présentèrent par ambassadeurs furent l'archiduc Ernest, fils de l'empereur; l'archiduc Ferdinand, son frère; Jean III, roi de Suède,

Candidats au trône.

INTERRÈGNE DE 1575.

soit pour lui-même, soit pour Sigismond, son fils; Alphonse d'Este, marquis de Montecchio [1]. Un dernier candidat avait demandé la couronne par lettre : c'était Étienne Bathory [2], prince de Transilvanie; nom peu connu alors, mais destiné à une grande célébrité. Il était appuyé par un suffrage puissant, par celui de Sélim, sultan de la Porte-Ottomane, qui recommandait Étienne comme un prince doué de grands talens et dont les liaisons d'amitié avec la Porte garantiraient à la Pologne la conservation de la paix. « Cette proposition frappa les esprits; car le sultan était regardé comme le plus redoutable ennemi du royaume de Pologne, et bientôt Varsovie, Cracovie retentirent du nom d'Étienne; il ne devait à ses ancêtres ni l'honneur d'être prince souverain ni sa puissance; il les devait à son génie, à son noble caractère, au choix du peuple de Transilvanie; il avait rétabli la paix, la tranquillité publique, la tolérance dans ce pays demi-sauvage, peuplé d'hommes turbulens, différens d'origine ainsi que de croyance. » Quoique catholique lui-même, il s'était concilié par sa modération l'amour des Luthériens, des Calvinistes et des Unitaires qui s'étaient persuadés qu'en secret il était Protestant lui-même. Il avait su à la fois rendre des services à l'empereur et acquérir la confiance du sultan. Également distingué par sa bravoure, son esprit éclairé, son éloquence, son extérieur plein de majesté, il conservait

[1] Frère d'Hercule II, duc de Ferrare et de Modène, et père de César d'Este, duc de Modène. Voy. vol. XX, p. 130.

[2] Voy. vol. XXI, p. 26.

INTERRÈGNE DE 1575.

à quarante-deux ans une beauté mâle; en un mot, ceux des Polonais qui, songeaient à la prospérité de l'état, ne pouvaient désirer un plus digne monarque. Leur parti se grossissait à la voix de Samuel Zborowski, d'une des grandes familles du royaume, qui, exilé par Henri de Valois pour un meurtre commis dans une rixe, s'était rendu en Transilvanie, où il avait été comblé de bienfaits par Étienne. Un événement qui arriva pendant l'interrègne contribua à augmenter le crédit de Bathory en faisant voir la nécessité où étaient les Polonais d'avoir un prince guerrier à leur tête. Au mois de septembre, 110,000 Tatars, sous la conduite d'Adel-Guéraï, frère du khan de la Crimée, étaient entrés en Pologne, où, selon l'expression des historiens, leur arrivée fut annoncée par celle de troupeaux de gibier chassé de ses gîtes, et par les cris des vautours qui les précédaient. Ne trouvant pas d'armée régulière à combattre, ils commirent, selon leur coutume, d'horribles excès, et, d'après le témoignagne de l'historien Stryikowski, réduisirent en esclavage 55,340 hommes en état de travailler qui furent emmenés avec 150,000 chevaux, 500,000 bêtes à corne et 200,000 moutons et brebis.

Élection schismatique.

Le jour de l'élection étant arrivé, les électeurs ne s'accordèrent pas, et il y eut schisme. Le primat et les évêques se déclarèrent, non pour le fils ou le frère de l'empereur, mais pour Maximilien II lui-même, qui n'avait pas demandé la couronne. Le reste des sénateurs se partagea entre l'empereur et son fils : le palatin de Cracovie vota pour Guillaume des Ursins de

ÉTIENNE BATHORY, 1575–1586.

Rosenberg; les Palatins de Lublin et de Belcz voulaient un Piast; le maréchal de la couronne, André Opalinski nomma Étienne Bathory. Parmi la noblesse, le parti des Piasts, à la tête duquel se trouvait l'illustre Jean Zamoyski, formait la majorité; tous ceux qui désiraient exclure l'Autriche se réunirent à eux. Ainsi il se forma deux factions, l'autrichienne et la piaste, et chacune élut un roi. La faction autrichienne, à laquelle se réunit Opalinski, quitta le champ d'élection, s'approcha de Varsovie, et proclama, le 12 décembre 1575, l'empereur Maximilien. La faction piaste se partagea entre Jean Kostka et André Tenczin, Palatins de Sendomir et de Belcz, qui tous deux le refusèrent. Une voix se fit entendre : « Nous voulons Bathory : il nous donnera la paix avec les Turcs et la victoire sur tous nos ennemis. » Aussitôt la noblesse répéta à grands cris : Bathory! Bathory! En vain quelques-uns des plus fiers voulurent-ils représenter qu'il était tributaire des Infidèles, et que choisir un esclave des sultans pour chef d'une république chrétienne, serait une chose honteuse: les cris de Bathory! Bathory! se répétèrent; mais pour ménager l'orgueil national, on élut, le 14 décembre, non le prince de Transilvanie, mais la princesse Anne et Étienne Bathory, son futur époux. A défaut d'évêque, la proclamation se fit par Jean Sienenski qui par la suite fut nommé archevêque de Léopol.

Étienne Bathory, 1575–1586.

On arrangea les Pacta conventa avec un plénipotentiaire que le vayvode de Transilvanie avait envoyé. Étienne épouserait la princesse Anne. Néanmoins si

elle mourait avant la célébration du mariage ou refusait d'y consentir, il n'en porterait pas moins la couronne; il confirmerait tous les droits et privilèges de la nation, y compris tout ce qui avait été stipulé au nom de Henri de Valois, ainsi ce que les États demanderaient encore à la diète de couronnement. Si les États résolvaient la guerre contre la Russie, il emploierait ses troupes à recouvrer tout ce que cette puissance avait conquis sur la Lithuanie; il renouvellerait l'alliance avec la Porte-Ottomane, rétablirait la paix avec les Tatars, garnirait les frontières, ferait en personne toutes les guerres du royaume, enverrait en Pologne 200,000 florins avant son arrivée, délivrerait par son autorité ou à ses frais les individus dernièrement emmenés par les Tatars, ne prendrait aucun soldat étranger à son service, et ne conduirait pas les troupes nationales hors des frontières, sans le consentement des États.

Le parti qui avait élu Bathory, convint de se réunir, le 18 janvier 1576, à Andrzeïow, dans le palatinat de Cracovie, et pressa Étienne d'arriver. Le parti adversaire transmit des *Pacta conventa* à Vienne, et le primat convoqua une diète à Lowicz, pour le 28 février 1576. L'élection d'Anne et d'Étienne fut confirmée à Andrzeïow. Bathory jura, le 8 février, les Pacta conventa à Medwisch ou Medgyks en Transilvanie, et arriva, le 22 avril, à Cracovie, où la reine, sa future épouse, l'attendait. Le 1er mai, Stanislas Karnkowski, évêque de Cujavie, qui, après avoir reçu d'Étienne la promesse de rester fidèle à la

ÉTIENNE BATHORY. 1575-1586.

religion catholique, avait quitté le parti autrichien, couronna le couple royal ; et, le lendemain, le mariage fut célébré. Quand le roi, en prononçant son serment, en vint à la phrase par laquelle il promettait d'observer la paix des Dissidens, l'évêque de Posnanie interposa une protestation au nom du clergé, qui n'empêcha pas Étienne de prononcer la formule telle que le castellan de Gnesne la lut.

La première occupation d'Étienne fut de terminer le schisme politique. Le parti autrichien diminuait de jour en jour, et la diète de Lowicz n'avait pas eu de résultat. Étienne se rendit à Varsovie, où il invita le primat de venir. Celui-ci s'étant excusé sur son âge et son état valétudinaire, le roi lui fit savoir qu'il irait lui-même le visiter à Lowicz. Cette menace engagea le prélat à se transporter à Varsovie, où il prêta le serment de fidélité, ainsi que firent André Opalinski, maréchal, et Czarnkowski, général de la couronne. Les Lithuaniens firent aussi leur soumission, ainsi que les États de Prusse, à l'exception de la ville de Dantzig. Toute contestation avec l'empereur cessa par la mort de ce prince, qui arriva le 12 octobre 1576.

Guerre de Dantzig.

Néanmoins la ville de Dantzig persévéra dans son refus de reconnaître Étienne, qui, dès le 24 septembre, l'avait déclarée rebelle et commencé les hostilités. Les événemens de cette guerre prouvent que cette ville, qui affectait de se regarder comme impériale, était parvenue à un haut point de puissance et de richesse. Elle prit à son service un capitaine dont le nom était devenu fameux dans la guerre de Magdebourg, Jean

Winkelbruch, de Cologne, que l'électeur de Saxe lui céda. Le 17 avril 1577, les citoyens de Dantzig, au mépris des avis de cet officier, attaquèrent, près de Dirschau, Jean Zborowski, castellan de Guesne; ils y perdirent en tués et prisonniers plus de 3,000 hommes et toute l'artillerie : au mois de juin, Étienne lui-même canona la ville avec des boulets rouges, invention nouvelle dont on fit usage pour la première fois en cette occasion : mais le roi fut obligé de retirer ses troupes au mois de septembre, parce que les pertes qu'il avait éprouvées avaient trop diminué ses forces. Les Dantzigois firent des incursions jusqu'en Warmie et brûlèrent les faubourgs d'Elbing. Le 11 décembre la ville se soumit par une capitulation signée à Marienbourg; le roi déclara que ses priviléges étaient confirmés par le serment qu'il avait prêté à son couronnement, puisque la Prusse y avait été comprise. Dantzig paya au roi 200,000 florins et 20,000 pour rebâtir Oliva qu'elle avait détruit au commencement des troubles.

ÉTIENNE BATHORY, 1575-1586.

L'année 1578 est marquée par une institution tenant au droit public polonais : c'est celle d'une cour souveraine composée de juges nommés par la noblesse pour juger en dernier ressort les appels de tous les tribunaux de la noblesse à laquelle le roi abandonna la juridiction civile : il se réserva la justice criminelle et la juridiction sur les villes. Les membres de cette cour devaient être choisis pour une année seulement dans les divers palatinats et n'être rééligibles qu'au bout de quatre ans, à moins que l'unanimité des suffrages de la noblesse d'un palatinat ne les confirmât dans

Établissement des cours souveraines en Pologne et en Lithuanie.

Étienne Bathory, 1575-1586.

l'exercice de leurs fonctions. Le tribunal devait siéger en hiver à Petrikau pour la Grande-Pologne et à Lublin pour la Petite. En 1581, la Lithuanie obtint un tribunal semblable.

Guerre de Russie, 1580.

La guerre de Russie est l'événement le plus glorieux du règne d'Étienne Bathory; elle valut à la Pologne Wielisch, Witepsk et tout ce que les Russes possédaient encore en Livonie. Le grand chancelier, Jean Zamoyski, nommé grand général de la couronne, s'illustra principalement pendant la guerre dont nous avons donné les détails au chapitre XIX, où nous avons également parlé des négociations de Kiwerowa-Horka et de la paix qui y fut signée le 15 janvier 1582.

Paix de Kiwerowa-Horka, 1582.

Nouvelle organisation des Cosaques.

Les dégats horribles que les Tatars avaient commis en Pologne pendant l'interrègne qui précéda l'élection d'Étienne Bathory, convainquirent celui-ci de la nécessité de donner aux Cosaques une nouvelle organisation pour en faire un corps toujours prêt à combattre ces brigands. Ce fut un des premiers soins de son gouvernement. Il forma, en 1576, six régimens de Cosaques, chacun de 1,000 hommes divisés en compagnies et en pelotons de dix hommes. On établit un registre où les noms de tous les individus composant ces régimens furent inscrits; ce qui les fit nommer Cosaques enregistrés. Pour les commander, Étienne nomma un hetman qui fut placé sous les ordres du grand général de la couronne. Le premier hetman royal fut le prince Bogdan Roujinski, qui déjà était leur chef. Étienne lui envoya, comme emblèmes de sa dignité, une massue (*boulawa*), une bannière, une queue de

ÉTIENNE BATHORY, 1575-1586

cheval et un sceau. Il accorda aux Cosaques un arsenal pour y déposer l'artillerie et les armes qu'ils enlèveraient aux Turcs, et à chacun une solde annuelle d'un ducat avec une pelisse. Pour les rapprocher de Kiow, le roi leur donna la ville et le couvent de Terekchtemiroff avec un district de trente lieues, le long de la rive orientale du Dnepr. Étienne n'atteignit pas complétement le but qu'il s'était proposé. Il est vrai que les Cosaques rendirent d'utiles services dans la guerre de Russie; mais les incursions qu'ils ne laissèrent jamais de faire sur le territoire des Tatars attirèrent à Étienne Bathory des désagrémens avec la Porte, et l'exposèrent au danger d'avoir une guerre à soutenir de ce côté-là.

État du protestantisme.

Sous le règne d'Étienne, les principes du protestantisme ne firent pas de grands progrès en Pologne. Le collège des Jésuites, établi en 1578, à Polock, y opposa une barrière, et le clergé développa un grand zèle pour étouffer les nouvelles doctrines. Il aurait bien voulu que le roi employât des moyens de rigueur pour les extirper; mais ses exhortations ne purent rien sur un prince qui avait l'habitude de dire que Dieu s'était réservé trois choses dont il ne fallait pas se mêler; c'était de créer quelque chose de rien, de savoir l'avenir et de diriger les consciences.

Constantin, prince d'Ostrog (Ostrowski), un des capitaines les plus distingués de sa nation et de son temps, travailla avec toute l'ardeur de son patriotisme à procurer aux Russes, qui se trouvaient sous la domination polonaise, une instruction religieuse analogue à leurs

Étienne Bathory, 1575-1586.

facultés; il fonda à Ostrog une école pour des Grecs non unis, dont Érasme Smotriski fut nommé recteur. Le prince fit faire imprimer sous les yeux de ce savant la traduction de la Bible en langue slavonne, que Methodius et Cyrillus avaient anciennement faite, non sur le texte original, mais sur les Septante. Cette édition parut à Ostrog, en 1581. En 1588, il fut aussi établi à Kiow une école qui par la suite devint une académie.

Les Unitaires sont nommés Sociniens.

Avec les Protestans et les Grecs, les Unitaires jouissaient toujours de la protection des lois. En 1574, ils firent imprimer à Cracovie leur catéchisme, rédigé par George Schomann, et, en 1577, à Rakow, une traduction polonaise du Nouveau-Testament. Dans le catéchisme, Jésus-Christ est nommé « un homme, notre médiateur auprès de Dieu, annoncé par les prophètes, né du sang de David, élevé par le Père au rang de Seigneur et de Christ, c'est-à-dire du plus grand parmi les prophètes, le plus saint des sacrificateurs, le plus invincible des rois, par lequel Dieu a créé un monde nouveau, régénéré, réconcilié et pacifié l'univers, et donné la vie éternelle à ses élus, afin qu'après Dieu, nous croyions en lui, l'adorions, l'écoutions et l'imitions. Le Saint-Esprit est une force divine, dont la plénitude a été donnée par Dieu le père à son fils unique, afin qu'en notre qualité d'enfans adoptifs, nous puisions dans cette plénitude. »

Tel était le système des Unitaires, lorsque Fausto Socino, neveu de Lelio [1], y fit une réforme et y causa une révolution. Né à Sienne, en 1539, Fausto reçut

[1] Voy. vol. XX, p. 90.

sa première éducation par son oncle qui, tout en lui inspirant des doutes sur la foi catholique, ne lui fit pas entièrement part de ses opinions antitrinitaires. Il étudia la jurisprudence, se rendit ensuite à Lyon, pour s'occuper des sciences, et hérita, en 1562, des écrits de son oncle, qui lui servirent de matériaux pour élaborer son système religieux. La même année, il se rendit à Florence, et remplit pendant douze ans diverses fonctions à la cour de Toscane. En 1574, il prit congé de l'Italie, se fixa à Bâle, et publia divers ouvrages, sans toutefois se nommer. En 1578, il fut en Transilvanie; en 1579, il arriva en Pologne. Le synode de Rakow refusa de le recevoir dans la communion des Unitaires, parce que ses opinions différaient des leurs sur quelques points essentiels. Il n'en resta pas moins en Pologne, et gagna successivement tant d'adhérens parmi les Antitrinitaires, qu'ils adoptèrent sa doctrine au point que toute la secte fut nommée Sociniens, d'après lui. Il mourut à Luclawicze, en 1604. C'était un homme d'une grande éloquence, de mœurs polies, parlant bien et écrivant avec un talent distingué.

Les écrits de Socin ont été insérés dans la collection que son petit-fils André Wissowatius a publiée en 1656, en 6 vol. in-fol., sous le titre de *Bibliotheca Fratrum Polonorum*. Voici les dogmes qui distinguent son système de tous les autres semblables.

« La Bible est d'origine divine, et les passages de l'Ancien Testament qui, d'après l'opinion des Catholiques, renferment des prophéties relatives à Jésus-

Étienne Bathory, 1575-1586.

Christ, doivent en effet être entendus ainsi. Il n'y a qu'une seule personne dans la divinité. Jésus-Christ ne possède pas par lui-même le gouvernement de la terre et la majesté souveraine, inférieure seulement à celle de Dieu même; elles lui ont été attribuées par Dieu; il les a acquises par et pour sa mort, son obéissance et sa résurrection. Dieu veut qu'on lui rende les honneurs divins. Il fut homme par son essence, conçu par la force du S.-Esprit, susceptible de douleurs, et mortel jusqu'à ce qu'ayant rempli l'office dont il avait été chargé, il fut reçu au ciel. Admettre que Jésus-Christ a existé avant le temps (ainsi que faisaient les Ariens) et n'est devenu homme que dans le temps, ce serait dire qu'il n'a pas été un vrai homme. L'homme a été mortel avant sa chute; si la mort avait été un effet du péché, Jésus-Christ l'aurait abolie. Il n'y a pas de péché originel. L'homme jouit, après sa chute, du libre arbitre. La doctrine de la prédestination est subversive de toute religion. L'omniscience divine ne s'étend pas sur toutes les actions humaines. Jésus-Christ n'a pas satisfait pour les péchés des hommes, Dieu les avait pardonnés avant Jésus-Christ. Les bonnes œuvres sont nécessaires pour notre justification. Jésus-Christ n'a pas institué le baptême par l'eau; le mot de baptême veut dire initiation, ou bien il a un sens allégorique. »

Le système complet du socinianisme, tel que Fausto l'avait conçu et que ses adhérens l'ont adopté, est consigné dans le second catéchisme de Rakow. Cet ouvrage a été rédigé par lui-même et par Pierre

Stoïnski (*Statarius*), prédicateur dans cette ville, pour remplacer le premier catéchisme de 1574; mais les deux amis étant morts avant de l'avoir achevé, Jérôme Moskorzowski, noble polonais, grand protecteur des Sociniens et fondateur de l'église de Czarkow, et Valentin Schmalz de Gotha, prédicateur à Rakow, l'achevèrent et le publièrent en 1608 en polonais, en 1610 en allemand : Moskorzowski en fit une traduction latine qui parut en 1609.

ÉTIENNE BATHORY, 1575-1586.

Mort d'Étienne Bathory.

Après la paix de Kiwerowa-Horka, Étienne Bathory s'était rendu à Riga avec le grand chancelier Zamoyski et un grand nombre de sénateurs. Le P. Antoine Possevin [1] l'accompagna, et n'oublia rien pour porter le roi à rétablir la religion catholique dans la Livonie. D'après le conseil de ce Jésuite, Étienne y institua, le 3 décembre 1582, un nouvel évêché qui eut son siége à Wenden, et enjoignit aux autorités du pays de ne gêner en rien l'exercice du culte catholique. La ville de Riga qui, dans le premier moment avait été traitée avec quelque rigueur, obtint la confirmation de tous ses priviléges, ainsi que de la possession du palais archiépiscopal et des maisons des chanoines; le roi réserva seulement deux églises pour le culte catholique. Néanmoins le feu du mécontentement couvait sous les cendres; il éclata lorsqu'on vit paraître à Riga une mission de Jésuites. On prétend que le bourguemaître Gotthard Wellinger forma un complot pour livrer la ville à la Suède qui, à cette époque, faisait revivre toutes sortes d'anciennes prétentions sur

[1] Voy. vol. XXI, p. 316, 328.

Interrègne de 1586.

la Livonie. Quand le roi en reçut la nouvelle, la colère lui attira, dit-on, un coup d'apoplexie, et il mourut le 13 décembre 1586.

Troubles de l'interrègne, 1587.

Ce monarque s'était donné des peines inutiles pour faire régler de son vivant la succession au trône, où il espérait peut-être porter son neveu, Sigismond Bathory, prince de Transilvanie. Déjà la noblesse avait appris à goûter les fruits d'une vacance du trône; celle qui eut lieu après la mort d'Étienne, fut extrêmement orageuse, et jamais les factions ne s'étaient montrées avec une pareille audace. De nombreux candidats se présentèrent; c'étaient deux frères de l'empereur Rodolphe II, les archiducs Ernest et Maximilien; Sigismond, prince royal de Suède, que sa mère avait élevé dans la religion catholique et dans la connaissance de la langue polonaise; Feodor Iwanowitsch, tsar de Russie; Alexandre Farnèse, duc de Parme; Charles-Émanuel, duc de Savoie; Sigismond, prince de Transilvanie. La noblesse polonaise, sans les Lithuaniens qui observaient une sorte de neutralité, se partageait en deux factions, les Zborowski et les Zamoyski. A la tête de la première, se trouvaient Étienne Gorka, palatin de Posnanie; Nicolas Iaslowiecki, staroste de Suiatin, et le primat Stanislas Czarnkowski. Quoique ce parti fût presqu'entièrement composé de non-catholiques, néanmoins le nonce du pape le soutenait. Jean Zamoyski, grand chancelier et grand général de la couronne, était appuyé par la reine douairière et par des amis puissans, tels que Stanislas Zolkiewski, palatin de la Russie-

Rouge. Ce parti était bien supérieur en nombre au parti contraire, qui en revanche pouvait compter sur l'assistance de l'Autriche. Les Zborowski voulaient nommer un archiduc; Zamoyski, désespérant de pouvoir porter sur le trône un Piast, se déclara pour le prince de Suède, qui était Piast par sa mère.

INTERRÈGNE DE 1586.

La diète de convocation s'assembla le 2 février 1587; les évêques en corps, à l'exception de l'évêque de Kaminiec, se retirèrent, parce que tous les nobles laïcs demandaient que la paix des Dissidens fût signée. A la diète d'élection qui eut lieu près de Varsovie, le 30 juin, les partis se présentèrent à la tête de leurs troupes, et l'on prévoyait le moment où les deux armées allaient se battre, et que le prix de la victoire serait le trône. Pendant six semaines, elles furent en présence, attendant chacune le signal de l'attaque. Enfin le primat, que le parti de Zamoyski avait gagné, proclama, le 18 août, le prince de Suède, pour lequel aussitôt le plus grand nombre des sénateurs et de la noblesse se déclara. Le 22 suivant, la faction de Zborowski, à laquelle il n'appartenait plus que quatre sénateurs et un faible nombre de nobles, fit proclamer l'archiduc Maximilien par Jacques Woronicki, évêque de Kiow. Les Lithuaniens qui avaient occupé un camp à part, s'en retournèrent chez eux, sans prendre part à l'élection.

Élection schismatique.

Il est nécessaire, avant que nous allions plus loin, de faire connaître les conditions des *Pacta conventa*, que les ambassadeurs de Suède, le chancelier Éric Sparre et Éric Brahe signèrent, le 19 août, au nom

Pacta conventa de 1587.

INTERRÈGNE DE 1580.

de Sigismond et du roi Jean III. En voici la substance: Il y aura alliance entre la Pologne et la Suède; Sigismond conservera son droit à la couronne de Suède, où son fils aîné lui succédera et où ses fils puinés recevront leurs apanages d'après les lois de ce pays; les filles recevront une dot dans les deux pays; le roi pourra, du consentement des États, se rendre en Suède, lorsque sa présence dans ce pays sera jugée nécessaire; mais ses conseillers polonais ou lithuaniens ne se mêleront pas des affaires de ce royaume; la reine douairière garantit par toute sa fortune que le roi réunira à la couronne de Pologne la partie de la Livonie que la Suède possède (c'est-à-dire l'Esthonie); la Suède renonce à toutes les prétentions qu'elle avait formées jusqu'alors à la charge de la Pologne; en cas de guerre, la Pologne sera soutenue par des armes et une flotte suédoise; le roi n'amènera pas de suite étrangère (à l'exception de quelques domestiques attachés à son service personnel), et sa garde sera composée d'indigènes; les charges et emplois ne seront accordés qu'à des naturels; le roi construira à ses frais cinq forteresses sur les frontières, et les garnira suffisamment de tout l'attirail nécessaire; il jurera le maintien de la confédération des Dissidens (la paix des Dissidens), et celui de toutes les libertés, immunités, privilèges et statuts du royaume, et nommément les articles que le roi Henri a sanctionnés à son couronnement, ainsi que ceux qu'on lui soumettra au sien. L'archevêque de Gnesne et les évêques de Przemysl et de Kaminiec, qui se trouvaient parmi les

signataires de ces Pacta conventa, exceptèrent le point concernant la religion.

INTERRÈGNE DE 1580.

Sigismond balança d'accepter, à ces conditions, le trône de Pologne ; finalement il s'y décida, mais avant son départ il signa à Calmar une convention réglant les rapports qu'il y aurait entre les deux royaumes. Elle appartient plutôt à l'histoire de Suède qu'à celle de Pologne : en voici quelques articles qui concernent le dernier royaume. Les deux états seront alliés ; cette alliance est offensive contre la Russie, contre laquelle ils agiront de concert, mais séparément et chacun à ses frais et avantages ; Sigismond ne pourra en aucun temps aliéner le territoire de la Suède ; quand il sera roi de Suède, il viendra au moins tous les deux ou trois ans dans ce royaume ; il aura en Pologne une chancellerie suédoise ; son second fils recevra un apanage en Suède ; les plus jeunes seront pourvus de bénéfices en Pologne ; les filles nées en Suède recevront une dot dans ce royaume ; les autres l'auront en Pologne.

Guerre contre l'archiduc Maximilien.

Cependant les deux partis, celui de Sigismond et celui de Maximilien, après avoir en vain tenu des diètes de pacification, se préparèrent à la guerre. Zamoyski fortifia Cracovie ; l'archiduc, à la tête de 6,000 hommes, entra en Pologne du côté de la Silésie. Au mois d'octobre il établit son quartier général à l'abbaye de Claratomba ou Mogila sur la Vistule, à quelques lieues de Cracovie, d'où il somma les différentes autorités qui se trouvaient dans cette ville de reconnaître son autorité. Enfin, le 25 novembre il atta-

SIGISMOND III, 1587-1632.

qua Cracovie; mais Zamoyski le battit, lui prit 1,500 hommes et huit canons, lui tua beaucoup de monde et le força de se réfugier en Silésie, d'où l'archiduc demanda des renforts en Hongrie et de l'argent en Espagne. Philippe II lui envoya 300,000 ducats.

Sigismond III, 1587-1632.

Jean III avait beaucoup de peine à laisser partir Sigismond; de noirs pressentimens l'avertirent des désastres qui menaçaient ce fils bien-aimé. Enfin une flotte suédoise conduisit Sigismond Wasa, que nous nommerons à l'avenir *Sigismond III*, à Dantzig, où il jeta l'ancre le 28 septembre; mais il refusa de mettre pied à terre avant que l'article des *Pacta conventa*, relatif à l'Esthonie, ne fût changé. Après de longs pourparlers qui furent tenus sur le vaisseau amiral, les magnats envoyés pour recevoir le roi, consentirent à ce que cette affaire fût ajournée jusqu'à la mort du roi de Suède. Vingt-trois jours après son arrivée, Sigismond se rendit à Oliva, parce que l'évêque de Cujavie ne voulut pas permettre qu'il prêtât serment dans l'église de Dantzig, à la condition que la ville exigeait, qui était la signature de lettres réversales, portant que cet acte ne préjudicierait pas aux droits en vertu desquels les habitans possédaient l'église. Le 11 octobre, le serment eut lieu, avec la restriction convenue à l'égard de l'Esthonie. Immédiatement après, Sigismond se rendit à Cracovie, où le primat le couronna le 27 décembre 1587. A la diète de couronnement, le 8 janvier 1588, le roi confirma et renouvela tous les engagemens qu'il avait contractés envers la nation.

Aussitôt après cette cérémonie, Sigismond ordonna à Zamoyski de poursuivre l'archiduc qui avait reçu à Bitchin en Silésie un renfort de troupes. Le 24 janvier 1588, il y eut près de cette ville une bataille qui tourna au désavantage de Maximilien. Ce prince se jeta dans Bitchin; mais le grand chancelier canona si fortement cette ville, que l'archiduc fut obligé de se rendre prisonnier, le 28, avec le palatin de Posnanie, avec Jacques Woronicki, évêque de Kiovie; André Zborowski et d'autres seigneurs de son parti. Maximilien fut conduit au château de Krassnoslaw près Lublin. Cette victoire affermit la puissance de Sigismond qui fut généralement reconnu roi de Pologne. La maison d'Autriche ne s'occupa plus que des moyens de procurer la liberté à l'archiduc. Le pape envoya le cardinal Hippolyte Aldobrandin qui, par la suite, monta sur le siège de Rome, sous le nom de Clément VIII, pour négocier la paix. Elle fut signée à Beuthen, le 9 mars 1589, à condition que l'archiduc renoncerait au titre de roi de Pologne; mais aussitôt que ce prince se vit en liberté, il refusa de ratifier le traité, et cette affaire traîna jusqu'en 1598. Alors seulement la ratification fut donnée. C'est ainsi que la maison de Wasa parvint au trône de Pologne, auquel elle donna successivement trois monarques.

SIGISMOND III, 1587-1632.

Paix de Beuthen, 1589.

Sigismond III profita de la première réunion des États, pour leur faire des représentations très-sages sur les calamités de la patrie, dont il indiqua la vraie cause qui était la corruption de la noblesse. En effet, deux ou trois élections avaient suffi pour développer

Sigismond III, 1587-1632.

dans ce corps tous les vices qui résultent de cette forme de succession, l'ambition des grands, une avidité insatiable et l'extinction de tout sentiment patriotique. Il rendit cette noblesse attentive au danger qu'elle courait de voir ces libertés auxquelles elle mettait tant de prix, anéanties d'un seul coup par quelque voisin qui viendrait conquérir, les armes à la main, un trône que les factions se disputaient, et qui ne s'appuyait pas sur la loyauté d'une caste héréditaire. Cette exhortation fit l'effet que fait toujours la morale dans la bouche des grands; elle attira au roi beaucoup de complimens, et les nobles exprimèrent leur espérance que la durée de son règne leur laisserait le temps de perdre les habitudes que les élections trop rapprochées avaient fait prendre à quelques-uns d'entr'eux. Ce pronostic se vérifia; le roi n'avait que vingt ans, et la Providence lui avait destiné un règne de quarante-cinq ans; mais quel règne, grand Dieu!

Entrevue de Réval, 1589.

A peine Jean III eut-il été informé de la négociation qui avait eu lieu sur le vaisseau de son fils, devant Dantzig, que, s'abandonnant de nouveau à des pressentimens sinistres, il lui expédia un courrier pour le conjurer de renoncer à une couronne qui devait lui faire perdre celle de son père, d'abandonner les Polonais à leur turbulence et aux vices de leur constitution, et de revenir en Suède. Ce fut trop tard; Sigismond, qui ne reçut le courrier qu'après s'être lié par un serment, continua sa route. Jean III ne put supporter long-temps la séparation; il pressa son fils de venir le voir; et enfin le père et le fils se réunirent au

mois d'août 1589, à Réval, où le jeune roi versa son chagrin dans le sein paternel. Déjà il avait perdu l'affection de ses sujets; sa mère avait eu soin de l'instruire dans la religion et la langue des Polonais, mais elle ne l'avait pas accoutumé à leurs mœurs, et Sigismond ne sut cacher le dégoût qu'elles lui inspiraient. Il faut cependant qu'il ait donné quelque autre sujet de mécontentement à la nation, puisqu'il paraît sûr qu'un patriote comme Zamoyski fut fréquemment dans le cas de blâmer sa conduite. La prolongation du séjour de Sigismond à Réval, et l'envie qu'il témoigna de suivre son père en Suède, sous prétexte de s'y faire couronner du vivant de Jean III, déplurent beaucoup en Pologne. La malveillance inventa et la crédulité accueillit le bruit que Sigismond traitait avec l'archiduc Ernest pour lui céder la couronne de Pologne avec la main de la princeesse Anne, sa sœur, en se réservant la Livonie et les péages de la Prusse.

Constitution des Cosaques de 1590.

Pendant l'interrègne, les Cosaques avaient fait une incursion sur le territoire ottoman et dévasté Otchakoff et Bielgorod ou Akerman. Aussitôt les Tatars avaient pris une revanche sanglante et poussé, au mois d'août 1589, leurs dévastations jusqu'à Tarnopol et Léopol. Zamoyski les défit, il est vrai, à Laworow, mais la Porte menaça d'une guerre si on n'avisait aux moyens de mettre un frein aux violences des Cosaques. Cette circonstance engagea la diète à publier, au mois de mars 1590, une nouvelle constitution des Cosaques par laquelle ils perdirent le droit d'avoir un hetman particulier, et furent soumis au général de la cou-

ronne. On leur interdit de recevoir dans leur corps des paysans polonais parmi lesquels la désertion était devenue très-fréquente depuis que la chute de l'autorité royale avait privé cette classe malheureuse d'une puissante protection contre les vexations de la noblesse. On prit des mesures qui devaient réprimer l'insubordination des Cosaques et leur assurer une solde réglée.

Cette ordonnance produisit si peu d'effet que la même année les Cosaques entrèrent dans la mer Noire, s'emparèrent d'une escadre turque qui ne s'attendait pas à une attaque, débarquèrent en Asie-Mineure, pillèrent et incendièrent les villes de Sinope et de Trébisonde et saccagèrent le pays à l'entour. Lorsque cette nouvelle arriva à Constantinople, une ambassade polonaise qui s'y trouvait fut insultée; et Mourad III exigea une indemnité considérable. Zamoyski entra en négociation, mais en même temps il assembla l'armée polonaise et 20,000 Cosaques. Cisowski qui avait négocié avec la Porte en rapporta un *ultimatum* par lequel le grand seigneur demandait qu'on lui fournît 4,000 peaux de martes zibelines, que les chefs des Cosaques fussent punis de mort, que leur institution fût supprimée et que leurs forteresses fussent rasées.

Pour être en état d'accomplir ces conditions même modifiées, ou pour faire la guerre aux Turcs, il aurait fallu que Zamoyski eût une armée à laquelle il pût fournir une solde. La diète du mois de mars 1590, avait décrété un impôt sur les boissons dont le produit devait être employé à la guerre, mais telle était l'im-

SIGISMOND III, 1587-1632.

prévoyance du gouvernement polonais qu'aussitôt que le danger de la guerre cessa, la diète révoqua la levée de la contribution, et qu'ainsi Zamoyski fut obligé de licencier ses troupes sans pouvoir réformer l'institution des Cosaques qui menaçaient de perdre la république; nous disons la république, parce que ce fut à peu près depuis cette époque qu'on affectât de se servir de préférence de ce mot qui, en latin surtout, est synonyme de celui d'état, sans égard à la forme d'après laquelle il se gouverne.

Union des deux Églises de Pologne.

Zamoyski se préparait cependant à exécuter la constitution de 1590, relative aux Cosaques. Il y avait alors en Ukraine un parti qui, excité par le père Antoine Possevin, Jésuite, travaillait à rétablir l'union entre les Églises d'Orient et d'Occident, et les zélateurs accusaient le célèbre Constantin, prince d'Ostrog, et palatin de Kiovie, de s'être laissé gagner par ce parti. Les Cosaques détestaient également l'union des deux Églises et la constitution de 1590; ils jurèrent haine aux Ostrowski et aux Zamoyski. Un certain Kosinski, Polonais, profita de leurs dispositions pour, en 1593, les engager à la révolte. La plus grande consternation régnait en Pologne où l'on se crut à la veille d'une guerre civile, lorsque Constantin, prince d'Ostrog, et son fils, Janus, livrèrent aux rebelles un combat dans lequel ils en tuèrent 3,000 et prirent leur artillerie. Kosinski ayant été tué dans une affaire suivante, les Cosaques se donnèrent un autre chef dans la personne d'un certain Loboda, entrèrent à main armée dans la Valachie et poussèrent jusqu'à Giurgewo qu'ils pil-

lèrent. Il paraît qu'on regardait en Pologne l'union des deux Églises comme un moyen efficace pour finir tous ces désordres et réduire les Cosaques à l'obéissance. Un synode convoqué pour le 2 décembre 1594, à Brzesc, sous la présidence du primat Czarnkowski, la signa, le 12 juin 1595, d'après les principes prononcés au concile de Florence. Le prince d'Ostrog approuva d'abord l'union comme devant établir la paix religieuse entre les différens partis; mais le refus du roi d'accorder voix et séance à la diète à l'exarque résidant à Ostrog, et quelques décrets du synode qui rendaient les évêques indépendans de la puissance séculière et ordonnaient la restitution de tous les biens injustement enlevés aux Églises, déplurent à Constantin, au point qu'il se déclara contre l'union. Gédéon Balaban, évêque de Léopol, et Michel Kopystenski, évêque de Przemysl, qui avaient signé l'acte d'union, protestèrent, le 1er juillet 1595, contre leur adhésion comme leur ayant été arrachée par la force. Telle fut l'origine d'une discorde qui pendant deux siècles a troublé la république.

Premier synode de Brzesc, 1594.

Après avoir, par une victoire remportée à Soczava, apaisé les troubles qui s'étaient élevés en Moldavie, Zamoyski chargea Stanislas Zolkiewski, son lieutenant, de réduire les Cosaques rebelles. Ce général les força à repasser le Dniepr, traversa lui-même ce fleuve, les cerna près de Lioubni, et les obligea de se soumettre aux conditions qu'il leur dicta. Toute leur armée dut se disperser; ils livrèrent leurs chefs, leurs canons, munitions et caisses, et restituèrent tout ce

qu'ils avaient enlevé aux Polonais dans une affaire antérieure. Immédiatement après, le 6 septembre 1596, dans un second synode tenu à Brzesc, l'union fut confirmée. Les actes de ce synode furent ratifiés par des (lettres) *universales* du roi, du 15 décembre 1596.

Sigismond acquiert et perd la couronne de Suède.

La grande autorité dont jouissait Zamoyski ayant excité la jalousie du roi, il pensa à se donner un appui par un mariage avec une archiduchesse d'Autriche. Le 31 mai 1593, il épousa Anne, fille de l'archiduc Charles, résidant à Grætz. Cette union déplut beaucoup à la nation, et, à la diète du mois de septembre de cette année, il se montra un parti d'opposition, ayant Zamoyski à sa tête. On produisit une lettre que le roi devait avoir écrite à l'archiduc Ernest au sujet de la cession de la couronne. Sigismond III en nia l'authenticité, et promit de ne jamais quitter la Pologne sans le consentement de la diète. Il ne tarda pas d'avoir besoin de ce consentement, Jean III, son père, étant mort le 19 octobre de la même année. La diète assemblée le 4 mai 1593, à Varsovie, autorisa Sigismond à s'absenter pendant une année. Il s'embarqua à Dantzig, le 16 septembre 1593, et revint en Pologne le 18 août 1594. Les troubles de Suède l'obligèrent à y retourner au mois d'août 1598; ses affaires ayant pris une mauvaise tournure dans ce pays, il le quitta au bout de quelques mois et arriva, le 30 octobre, sur les côtes de Prusse. Sa couronne héréditaire fut dès-lors perdue pour lui.

Guerre de Moldavie de 1600.

En 1600, Zamoyski fit une expédition qui, plus que ses anciens faits d'armes, illustra son nom. Par la

SIGISMOND III, 1587-1632.

victoire de Soczawa, il avait établi, en 1595, Jérémie Mohila dans la principauté de Moldavie, contre Etienne Rezvan, son compétiteur; mais, en 1599, Michel, vayvode de la Valachie, expulsa ce vassal de la couronne, et fit une incursion en Pocutie. Il n'y avait pas d'argent dans le trésor pour lever une armée; Zamoyski s'en procura par son crédit personnel, débloqua Choczin que Michel assiégeait, et attaqua avec 20,000 hommes 50,000 ennemis postés sur le Sereth; Michel fut défait et se sauva en Transilvanie, et de là à Vienne. Jérémie Mohila fut rétabli en Moldavie, et Siméon, son frère, obtint la Valachie, l'un et l'autre sous la suzeraineté polonaise. Les services que les Cosaques rendirent dans cette guerre engagèrent la diète de 1601 à les rétablir comme corps de milice, à condition de servir dans la guerre de Suède.

Guerre de Livonie de 1601.

Cette guerre fut une suite de la révolution qui, en 1600, priva Sigismond III de la couronne suédoise. Ce prince fit alors volontairement, mais dans une époque intempestive, ce que pendant douze ans il avait refusé aux sollicitations des Polonais. Par un acte du 12 mars 1600, il déclara la province d'Esthonie réunie au royaume de Pologne et au grand-duché de Lithuanie. Rien ne pouvait être plus agréable au régent de Suède que cet acte qui lui fournit un motif pour faire la guerre à la Pologne. Il débarqua, le 9 août 1600, à Réval, à la tête de 9,000 hommes. Les États d'Esthonie firent aussitôt scission d'avec les autres Livoniens, renoncèrent à l'obéissance de Sigis-

mond et reconnurent le roi Charles IX, comme nous l'appellerons, quoiqu'il n'ait porté ce titre que depuis 1604. Par suite de l'imprévoyance ou, pour mieux dire, de l'impuissance de leur gouvernement, les Polonais n'avaient pris aucune mesure de défense. Occupés du côté de leurs frontières méridionales, ils ne s'attendaient pas à une attaque du côté du nord. Charles, qui ne voulait pas paraître l'agresseur, répandit le bruit que George Farensbach, général polonais qui, avec un petit corps de cavalerie, gardait les frontières de la Livonie, avait violé le territoire de l'Esthonie, et envahit lui-même la Livonie. Telle fut l'origine d'une guerre longue et riche en révolutions et catastrophes, dont nous ne verrons pas la fin dans cette période, car elle dura soixante ans. Nous ne la conduirons dans ce livre que jusqu'à la trêve de 1618.

Les Livoniens, dont la noblesse était entièrement protestante, favorisèrent l'entreprise des Suédois, qui professaient la même religion qu'eux. Charles IX s'empara de Pernau, dont la garnison prit en partie service dans son armée; ensuite de Fellin et Karkaus; Dorpat lui fut vendu après un siège de quatre semaines, par son commandant, Hermann Wrangel; Wenden, Wolmar, en un mot toute la Livonie, excepté Riga et le château de Kockenhausen, tombèrent entre les mains des Suédois. Le 20 mai 1601, la noblesse livonienne conclut avec Charles un traité particulier de soumission; Charles Gyllenhielm, son fils naturel et son premier général, fut battu le 16 juin 1601, près de Kockenhausen, par Christophe Radzi-

vil, palatin de Wilna [1], et perdit 2,000 hommes. Jean, comte de Nassau-Dillenbourg, célèbre capitaine qui s'était formé dans les guerres des Pays-Bas, vint au secours de Charles avec un corps de troupes qu'il avait enrôlé en Allemagne, et obtint le commandement général, lorsque Gyllenhielm fut fait prisonnier.

Le sexagénaire Zamoyski, épuisé par les fatigues de ses nombreuses campagnes, céda aux sollicitations du roi et des États pour se mettre encore une fois à la tête de l'armée. Il reprit Wolmar, Wittenstein et plusieurs autres places, et pénétra jusqu'en Esthonie; mais il fut arrêté dans ses succès par l'impossibilité de maintenir la discipline dans une armée qui manquait du nécessaire et ne recevait pas de solde régulière. Dégoûté du commandement, ce grand homme le remit, en 1602, à Charles Chodkiewic, grand général de la Lithuanie, et s'en retourna en Pologne, où il fut reçu avec des honneurs extraordinaires. Comme l'armée suédoise n'était pas mieux disciplinée que celle des Polonais, la Livonie fut impitoyablement dévastée. Les campagnes de 1603 et 1604 n'offrent que deux événemens importans : le 3 avril 1603, Chodkiewic prit Dorpat, et, en octobre 1604, les Suédois ayant fait une tentative pour reprendre Wittenstein, furent battus avec une perte de 3,000 hommes.

En 1605, Charles IX revint lui-même en Livonie avec une flotte de 40 gros vaisseaux de guerre et des renforts considérables. Il prit sur-le-champ Dunamunde et assiégea Riga. Chodkiewic approcha de

[1] Petit-fils de Nicolas, prince de Birse. Voy. p. 128.

Sigismond III. 1587-1632.

cette place, aussitôt le roi leva le siège et alla à la rencontre des Polonais. Il les attaqua, le 27 septembre, près de Kirchholm, avec des troupes fatiguées par une marche nocturne. La position des Polonais resserrés entre le fleuve et une armée supérieure en forces, était dangereuse; au moment critique ils reçurent un secours inespéré qui, quoique peu nombreux, était décisif dans la circonstance : 500 cavaliers que le duc de Courlande amenait à Chodkiewic ne pouvant le joindre, parce que la Duna les en séparait, se précipitèrent dans les flots, et ayant trouvé un endroit guéable se rangèrent de son côté et parurent une armée à l'ennemi étonné de leur hardiesse. Le roi fut défait, perdit près de 9,000 hommes, la moitié de son armée, avec onze canons. Parmi les tués étaient André Linnardson, son principal général, qu'il avait insulté parce que cet homme expérimenté l'avait dissuadé de livrer bataille; et Frédéric prince de Brunswick dont il allait faire son gendre. Lui-même eut un cheval tué sous lui, et ne dut son salut qu'au noble dévouement de Henri de Wrede, Livonien, qui lui donna le sien, et fut à l'instant même haché en pièce par les Polonais. Charles retourna en Suède, après avoir nommé le comte Joachim-Frédéric de Mansfeld pour commander l'armée en son absence.

Rokoss de 1606.

Une victoire si brillante ne profita pas aux Polonais, grâce à la discorde qui régnait parmi eux. Sigismond III ne savait pas faire respecter son autorité. Dévot jusqu'à la superstition, il était plongé dans les voluptés et gouverné par ses maîtresses; son amour pour les arts, sa passion pour la musique étaient aux

SIGISMOND III, 1587-1632.

yeux de ses sujets des preuves d'un caractère efféminé. Ils avaient raison quand ils se plaignaient qu'au lieu de lui servir de délassemens, ces occupations l'empêchaient de consacrer son temps aux affaires politiques. Son mariage avec l'archiduchesse Anne avait indisposé la nation; cette princesse étant morte le 10 février 1598, lui laissant un fils nommé Wladislaw, il voulut la remplacer par l'archiduchesse Constance, sa sœur. Ce projet était blâmé par Zamoyski qui craignait toute alliance avec l'Autriche; il indignait la nation qui y voyait un inceste. Le pape Clément VIII refusa au roi la dispense nécessaire pour contracter une telle union. Zamoyski mourut le 3 janvier 1605, âgé de soixante-trois ans, et le pape deux mois après. Paul V se montra plus complaisant que son devancier. Sans égard pour l'opinion publique, Sigismond célébra, le 11 décembre, son mariage avec Constance, qui était âgée de dix-sept ans. Pendant les fêtes le roi offensa, sans le vouloir probablement, Nicolas Zebrzydowski, palatin de Cracovie, ami de Zamoyski, ayant les mêmes principes, mais les manifestant avec plus d'impétuosité. Pour se venger, Zebrzydowski alluma une guerre civile, convoqua à Stężycka tous ceux qui avaient des griefs à faire valoir contre le roi; il n'y avait pas un noble qui ne crût être dans ce cas, mais aucun ne montra plus d'exaspération que Jean Radzivil [1], échanson de Lithuanie qui se plaignait d'un de ces manques de parole habituels aux princes et aux ministres faibles qui sont toujours libé-

[1] De la ligne de Klecka.

raux en promesses. Les nobles réunis à Stężycka convoquèrent pour le 4 juin 1606, une confédération à Lublin où Radzivil fut nommé maréchal. La confédération publia un rokoss pour être tenu le 6 août à Sendomir.

L'étymologie du mot de *rokoss* est inconnue. Godefroi Lengnich, publiciste polonais, définit le rokoss une réunion de la noblesse contre le roi et le sénat pour la défense de ses droits. Ce publiciste regarde le rokoss comme légitime; mais il ajoute qu'il n'en a jamais existé de véritable en Pologne, parce que les soulèvemens que, dans quelques occasions, des sénateurs et une partie de la noblesse ont excités contre le roi sous prétexte de vouloir défendre leurs droits, et qu'on a nommés rokoss ne méritaient pas ce nom; ces associations ayant eu lieu, non conformément au droit public, mais contre ce droit. Quel est donc, demanderons-nous, le juge qui prononcera si une insurrection est conforme au droit ou si elle n'est qu'une révolte ? C'est sans doute le succès.

Quoi qu'il en soit, la confédération de 1606 a été nommée un rokoss, et elle est sans doute un de ces soulèvemens que Lengnich avait en vue, et qu'il condamnait. Le rokoss de 1606 formait une réunion armée de 100,000 hommes, auxquels le roi n'aurait eu à opposer que 3,000 hommes de troupes qui étaient autour de sa personne, si le fidèle Stanislas Zolkiewski ne lui avait amené 7,000 Quartians de la Petite-Russie. D'après le conseil de ce général, Sigismond s'assura de Cracovie avant que le rokoss qui présumait qu'il se

retirerait en Prusse, n'eut songé à l'empêcher. Sigismond députa aux rebelles deux sénateurs pour prendre connaissance de leurs griefs; ils lui firent savoir par ces deux magnats qu'il eût à congédier son armée et comparaître avec le sénat devant le rokoss, dans le délai de cinq jours, à défaut de quoi on ferait, sans sa coopération, ce qu'on jugerait nécessaire pour le bien de la patrie. Le roi, de son côté, convoqua à Wislica une assemblée des États, et provoqua leur arbitrage. Les États déclarèrent les rokossiens perturbateurs du repos public, et ordonnèrent d'armer contre eux. Deux fois les deux armées, celle du roi et celle du rokoss, se rencontrèrent; la première fois, le 4 octobre, à Ianova sur la Vistule, où quelques sénateurs empêchèrent l'effusion du sang, en s'entremettant entre les deux partis et engageant les rebelles à soumettre leurs demandes aux États; mais ceux-ci revinrent bientôt à leur premier dessein, et convoquèrent, pour le 28 mars 1607, une nouvelle assemblée à Andreïow, où tout ce qui avait été convenu à Ianova fut cassé. Le 23 juin, le rokoss renonça formellement à l'obéissance du roi, et déclara ses adhérens ennemis de l'état. La seconde fois, les deux armées se trouvèrent en présence, près de Warka; mais celle du roi refusa de combattre des compatriotes, et exigea que Zolkiewski et Chodkiewic essayassent encore une fois la voie des négociations. Pendant la nuit, les rokossiens se retirèrent. Après avoir purgé son armée des malveillans, et fait exécuter Gabriel Lesnicki qui avait livré la *parole* aux ennemis, Zolkiewski poursuivit

Sigismond III. 1587–1632.

ceux-ci, les atteignit, le 6 juillet, près de Guzowo, et leur livra une bataille sanglante. L'armée du roi souffrit une grande perte, mais resta maîtresse du champ de bataille. Comme la discorde s'était mise parmi les confédérés, Zebrzydowski le premier, et ensuite les autres, sollicitèrent leur pardon. Sigismond ne le leur accorda que sur les sollicitations réitérées du sénat, et ainsi le rokoss fut dissous, et la guerre civile terminée en 1608.

Suspension de la guerre de Livonie, en 1618.

Pendant ces troubles, la guerre de Livonie avait continué avec des succès variés. En 1607, Mansfeld prit l'importante place de Wittenstein, et, en 1608, Fellin et Dunamunde, que les Polonais reprirent, en 1609, avec Pernau. Les généraux des deux armées conclurent un armistice à un temps indéfini, de manière que chacun pourrait le dénoncer à son gré. Gustave-Adolphe qui, en 1611, avait succédé à Charles IX, consentit à ce que l'armistice fût changé, le 20 janvier 1614, en une trève formelle de deux ans. A son expiration, la guerre se renouvela; mais, au mois de septembre 1618, une seconde trève la suspendit encore pour deux ans.

Guerre de Russie de 1609.

Nous avons rapporté [1] de quelle manière éclata, en 1609, la guerre entre la Pologne et la Russie. Elle commença au mois d'octobre par le siége de Smolensk, que Sigismond III, trompé par de faux rapports, entreprit d'abord sans grosse artillerie, de manière qu'il traîna en longueur. Zolkiewski, vainqueur le 4 juin 1610, à Clusin, se rendit maître de Moscou,

[1] Voy. vol. XIX, p. 353.

où Wladislaw, fils aîné du roi de Pologne, fut proclamé tsar le 4 août 1610, à condition qu'il embrasserait la religion grecque. Cette condition fut une des causes qui retardèrent la résolution de Sigismond d'envoyer son fils en Russie : l'autre était son désir de s'emparer avant tout de Smolensk, qu'il voulait incorporer à la Lithuanie. Il prit cette ville d'assaut, le 13 juillet 1611, mais il la trouva déserte; de 80,000 habitans qu'elle renfermait en 1609, il n'en restait plus que 8,000; Sigismond entra en triomphe à Wilna, traînant à sa suite l'ancien tsar Wassileï Iwanowitsch Chouiskoï et ses frères Dmitri et Iwan. Pendant qu'il poussait encore le siège de Smolensk, ses troupes avaient perdu et incendié Moscou.

Le nouveau tsar que les Russes s'étaient donné en 1613, ayant assiégé Smolensk, la diète polonaise de 1616 accorda enfin à Wladislaw des fonds pour sauver cette ville et pour faire valoir ses droits sur le trône de Moscou; mais elle les accorda avec une grande parcimonie, et décréta que les opérations de la guerre seraient dirigées par deux commissaires civils. On recommanda à ceux-ci de ne pas dépasser les fonds destinés à cette entreprise, et de ne négliger aucune occasion pour conclure la paix. Zolkiewski ayant refusé, sous de telles restrictions, le commandement de l'armée, Chodkiewic s'en chargea et se mit en marche vers l'automne de 1617. Gąsiewski fut détaché pour forcer les Russes à lever le siège de Smolensk, et exécuta cette commission avec un plein succès; Chodkiewic força Dorogobouje à se rendre, le

11 octobre; le 29 Wiasma ouvrit ses portes à Wladislaw. On prit alors des quartiers d'hiver, et il y eut au printemps et pendant l'été de 1618 des négociations qui n'amenèrent aucun résultat. Le 26 septembre, Wladislaw s'avança jusqu'à Tousin, près de Moscou. Il fit une tentative sur cette capitale, elle ne réussit pas, mais elle répandit la terreur parmi les Russes qui firent des ouvertures de paix. Des conférences eurent lieu auprès de la rivière de Presna, près de Moscou, sur la fin du mois d'octobre. Selon l'usage des deux peuples, on fit réciproquement des prétentions exagérées.

Cependant le mauvais état de leurs troupes, qui, étant mal payées et mal disciplinées, se mutinaient à chaque instant, et quittaient leurs drapeaux par bandes, engagea les Polonais à adopter des voies de conciliation propres à terminer la guerre. Des lettres de Lipski, vice-chancelier de Pologne, qu'ils ne connurent que par les Russes qui les avaient interceptées, achevèrent de les décider. Elles enjoignaient aux plénipotentiaires polonais de finir promptement la guerre, soit par une paix perpétuelle, soit par une trève, s'ils ne pouvaient parvenir à faire agréer Wladislaw par les Russes. En conséquence, les plénipotentiaires exhortèrent ce prince à renoncer à ses droits au trône de Russie. Wladislaw n'y consentit que sous la condition expresse que les Russes lui enverraient une députation pour lui demander pardon de leur rébellion, qu'ils restitueraient à la Pologne les châteaux et les villes dont ils s'étaient emparés sous les règnes des

rois Alexandre et Sigismond Ier, et qu'ils feraient à lui et à ses héritiers la cession de la ville et de la province de Pskoff.

Les Russes rejetèrent ces propositions, n'offrant de leur côté qu'une trève de vingt ans, pendant lesquels les Polonais garderaient Smolensk, en restituant toutefois les places dont ils venaient de s'emparer. Les Russes consentirent ensuite à laisser encore entre les mains des Polonais les villes et châteaux de Starodoub, Tchernigow, Mouromsk, Poczapoff, Newel, Siebiesch. Les Polonais ayant exigé en outre la cession de Bransk avec le territoire de Comarzin, celle de Nowgorod-Sewerskoi et de Troubiesk, les conférences furent rompues.

Wladislaw, résolu de prendre ses quartiers d'hiver en Russie, s'avança vers Moscou, mit son armée en ordre de bataille devant cette capitale, et alla ensuite établir son camp au-delà du couvent de la Trinité (Troitzkoi Serghieff monastyr), entre Rokhatcheff, Pereiaslaff et Swathowice, à dix-huit lieues de Moscou. Les Cosaques eurent ordre de pousser leurs courses dans l'intérieur de la Russie, et d'y mettre tout à feu et à sang.

Ils exécutèrent avec ardeur cet ordre sanguinaire et répandirent partout la dévastation. Pour y mettre fin, les Russes firent de nouvelles instances auprès des commissaires polonais pour les engager à renouer les conférences. Ceux-ci, du consentement de Wladislaw, envoyèrent trois députés à Moscou, pour y discuter, avec des commissaires russes, tous les objets litigieux.

Cette négociation ne laissa pas d'éprouver des lenteurs, soit que les Polonais portassent trop haut leurs prétentions, soit que les Russes, encouragés par les séditions toujours renaissantes au camp des Polonais, retardassent à dessein la conclusion.

SIGISMOND III, 1587-1632.

On s'accorda finalement sur les points principaux. Il ne s'agissait plus que du château de Bransk, dont les Polonais continuaient à exiger la cession, ainsi que du terme auquel la trêve devait être fixée. Les Polonais qui n'avaient voulu accorder que dix ans, s'étant enfin relâchés sur ces deux articles, les préliminaires furent convenus à Moscou, et, pour mettre la dernière main au traité, les plénipotentiaires des deux parties se réunirent à Diwilina, village situé dans le voisinage du camp des Polonais; la trêve y fut signée, le 11 décembre 1618 [1], aux conditions suivantes :

Trève de Diwilina, 1618.

La trêve durera pendant quatorze ans, à compter du 3 janvier 1619 jusqu'au même jour 1633; elle sera de plus prolongée de six mois, pendant lesquels on traitera, par des commissaires respectifs, de la continuation de la paix. Dans l'intervalle, et pendant tout le temps que durera la paix, on n'exercera aucune hostilité de part ou d'autre.

Les Polonais resteront en possession de Smolensk, Biala, Roslaw, Dorogobouje, Sierpiersk, Trubiesck, Nowogorod-Sewerskoï, avec leurs territoires, tant en deçà qu'en delà de la rivière de Desna, de Tchernigoff, Monastersk, Mouromsk; ils restitueront aux Russes

[1] Voy. vol. XXI, p. 360.

SIGISMOND III, 1587-1632.

Borissoff, Kosielsk, Mojaïsk, Mechersk, Wiazma, avec leurs dépendances.

Ces derniers accordent en compensation aux Polonais Starodoub, Poczapo, Poponagora, Newel, Siebiez, Krasno et les districts de Toropez et de Wielisch.

Tous les châteaux et villes seront délivrés avec leur artillerie, munitions de guerre, et avec les citoyens, les territoires et districts avec tous leurs habitans, à l'exception des marchands, auxquels il sera libre de se transporter ailleurs.

Le tsar Mikhaïl ne se servira point des titres de Livonie, de Smolensk et de Tchernigoff; mais il en laissera jouir le roi de Pologne.

L'image de S. Nicolas que les Polonais avaient enlevée de Mojaïsk, sera restituée.

Les prisonniers seront rendus de part et d'autre, et nommément Philaret, métropolite de Rostoff, et père du tsar.

Guerre de Choczim, 1617-1621.

En 1612, le sultan Achmet I[er] avait destitué Constantin Mogila, fils de Jérémie, vayvode de la Moldavie, et nommé Étienne Tomsa à sa place. Étienne Potocki, beau-frère de Constantin, sans y être autorisé par Sigismond III, se mit à la tête de 6,000 hommes, et entra en Moldavie. Cette troupe indisciplinée fut cernée, près de Sassovi-Rog, par 30,000 Tatars que Tomsa commandait, et forcée à se rendre; après quoi les Tatars inondèrent la Podolie. Les Cosaques profitèrent de ce moment pour faire, sous la conduite de Pierre Konachewicz, surnommé Sagaïdatschni,

la conquête de Caffa, d'où ils revinrent chargés de butin. Cette expédition engagea la diète de 1613 à rendre un décret ordonnant la dissolution du corps des Cosaques, la suppression de leurs atamans particuliers, l'impunité de quiconque tuerait un Cosaque surpris en flagrant délit. Ce décret ne fut pas exécuté, et les Cosaques continuèrent, en 1613 et 1614, d'infecter la Mer Noire. En 1615, ils brûlèrent l'arsenal de Trébisonde et la ville de Sinope, dont tous les habitans furent massacrés. Pour apaiser le grand-seigneur, qui envoya vers la Podolie une armée commandée par Skinder-Bassa, Zolkiewitsch conclut, en 1617, près de Bussa, avec une précipitation qui lui a été souvent reprochée, un arrangement par lequel il promit de livrer aux Turcs Choczin, et d'empêcher à l'avenir les irruptions des Cosaques. Il engagea ceux-ci à entrer, en 1618, au nombre de 20,000, en Russie, pour joindre l'armée polonaise sous les murs de Moscou. Les dévastations qu'ils exercèrent dans les contrées situées sur l'Okka contribuèrent à faire conclure la trêve de Diwilina.

SIGISMOND III, 1587-1632.

Paix de Bussa, 1617.

En 1618, le vayvode Tomsa fut remplacé par Gaspard Gratiani, ainsi nommé parce qu'il était natif de Grætz en Styrie; mais, en 1620, le nouveau sultan Osman résolut de le déposer. Gratiani appela les Polonais à son secours. Le vieillard Zolkiewski, brûlant d'envie d'effacer la tache qu'aux yeux de ses ennemis la convention de Bussa avait imprimée à sa renommée, entra en Moldavie avec 8,000 hommes : le vayvode avait promis de le joindre avec 15,000;

SIGISMOND III, 1587-1632.

mais il ne put réunir que 500 hommes. Zolkiewski fut attaqué, le 21 septembre, à Zozora, par des forces infiniment supérieures. Sa retraite était une suite de combats qui dura dix-sept jours; il était arrivé, le 7 octobre, à quelques lieues de Mohileff, lorsqu'une terreur panique dispersa toute son armée. Zolkiewski, voyant que tout était perdu, demanda un prêtre au lieu d'un cheval qu'on lui offrait, et, après s'être dévoué à la mort, le héros vendit chèrement sa vie : il succomba sous le nombre des coups. Il avait vécu soixante-treize ans, et mourut comblé de gloire. Sa tête fut placée comme trophée sur la porte du sérail.

Mort du héros Zolkiewski.

La diète polonaise ordonna la levée générale de la noblesse et la formation d'une armée soldée de 60,000 hommes; mais ce ne fut qu'avec des efforts extraordinaires qu'on put en réunir 35,000 n'ayant que 28 canons. Charles Chodkiewic, grand général de la Lithuanie, en reçut le commandement général. Stanislas Lubomirski, grand échanson de la couronne, le joignit à Rzepnice avec les régimens polonais. L'armée passa le Dnestr le 16 août 1621, jeta une garnison dans Choczin qu'elle avait trouvée déserte, et y prit une position très-avantageuse. La diète avait promis une solde à tous les Cosaques qui prendraient part à cette guerre; il en vint 30,000 sous leur hetman, Pierre Konachewicz; leur arrivée doubla l'artillerie de Chodkiewic. Le 30 août, Wladislaw, fils de Sigismond, joignit encore l'armée avec 16,000 hommes. Le 2 septembre, le sultan Osman arriva en présence des Polonais avec une armée qu'on fait mon-

ter à 400,000 hommes, y compris 80,000 à 100,000 Tatars. Depuis ce moment les Turcs dirigèrent des attaques journalières sur le camp retranché des Polonais. Le 18, les Cosaques surprirent pendant la nuit le camp du grand-seigneur, dont ils se seraient rendus maîtres, si leur manque de discipline n'avait laissé aux Turcs le temps de se rallier. Cependant l'armée des Polonais souffrait beaucoup par la disette et les épidémies, et le vieux Chodkiewic se vit continuellement contrarié par les commissaires civils que la diète lui avait adjoints. Le chagrin et une maladie mirent fin à son existence le 24 septembre. Il est probable que l'armée turque souffrit des mêmes calamités qui affligeaient celle des Polonais, et on assure qu'elle perdit 80,000 hommes dans trente-quatre jours. Les deux partis étant venus ainsi à des dispositions pacifiques, Radoul, vayvode de la Valachie, se chargea du rôle de médiateur. Les préliminaires de la paix furent signés à Choczin le 9 octobre. Ils étaient, pour le fond, la répétition de celle de Bussa. On promit réciproquement de prendre des mesures pour que les Tatars ne fissent plus d'incursion en Pologne, ni les Cosaques en Tatarie et en Turquie. Le droit de nommer le prince de Moldavie appartiendra à la Porte, mais elle nommera toujours un Chrétien qui soit ami de la Pologne. Chotchin sera rendu à la Moldavie. Christophe prince Zborowski [1], fut nommé ambassadeur à la Porte pour l'échange des ratifications. Les

Préliminaires de Choczin, 9 octobre 1621.

[1] Fils de Jean Zborowski, dont il a été question (p.161). Le journal de son voyage à Constantinople a été publié, en 1822, dans le

SIGISMOND III, 1587-1632.

révolutions qui arrivèrent dans l'empire ottoman furent cause que Zborowski n'arriva qu'au mois de novembre 1622. La paix fut signée le 18 février 1623, sur les bases des préliminaires de 1621.

Un des signataires de ceux-ci, Jacques Sobieski, qui fut ensuite castellan de Cracovie et père d'un roi de Pologne, a écrit l'histoire de cette guerre qui est connue sous le nom d'*Histoire de la guerre de Choczin*.

Le reste des événemens du règne de Sigismond III appartient au livre suivant.

Zbior, etc., ou Choix de Mémoires historiques, que M. JULIEN URSIN NIEMCEWICZ a fait imprimer.

CHAPITRE XXIII.

Derniers rois de l'union des trois royaumes du Nord, 1448—1523 [1].

Charles VIII Knutson est élu roi de Suède, 1448.

L'union des trois royaumes scandinaves, c'est-à-dire du Danemark, de la Norvège et de la Suède, conclue, en 1397, sous les auspices de la *Sémiramis du Nord*, et faiblement maintenue sous les règnes d'Éric IV ou XIII le Poméranien et de Christophe de Bavière, fut rompue pour un instant après la mort de de ce dernier prince, arrivée le 5 janvier 1448.

Les États de Suède, assemblés à Iönkiöping, où Christophe les avait convoqués, ayant reçu une invitation de la part de ceux de Danemark de se joindre à eux à Halmstad, pour l'élection d'un roi de l'Union, confièrent le gouvernement du royaume à deux individus tenant à la fois à la famille d'Oxenstierna et à celle de Wasa, savoir Bengt Jönsson (Oxenstierna) de Salestad [2], marié à une fille de Christer Nielsson (Wasa), et son beau-frère Niels Christiersson de Diursholm (Wasa), dont l'épouse était une Oxenstierna; éludant une réponse positive, ils s'ajournèrent à Stockholm. L'union de Calmar avait un antagoniste actif dans la personne du connétable ou maréchal Charles Knutson, ce même ambitieux qui avait administré le

[1] Suite du vol. XI, p. 353.

[2] Bengt eut pour fils, outre Jöns, dont il va être question, Chris-

royaume de 1439 à 1441 [1]. Par ses intrigues, malgré l'opposition de Jöns, archevêque d'Upsal, fils de Bengt, l'un des administrateurs du royaume, il porta la diète à se décider pour l'élection d'un roi de Suède, indépendant de l'union. Quatre électeurs, choisis par égale portion dans le clergé et la noblesse, furent chargés de proposer aux États trois candidats : leur liste renfermait les deux administrateurs et le maréchal du royaume. Le 20 juin 1448, le dernier, soutenu par les familles Bonde et Bielke, fut élu roi de Suède, par une majorité de soixante-deux voix contre huit. Il fut couronné à Upsal, le 29, et prit le nom de Charles II; mais est plus connu dans l'histoire sous le nom de Charles VIII, d'après une suite fabuleuse de rois de Suède, qu'on forgea au seizième siècle, et que les historiens adoptèrent.

Avénement de la maison d'Oldenbourg au trône de Danemark. *Christian I*, 1448-1481.

Les Danois offrirent leur couronne à Adolphe VIII, dernier duc de Sleswick et comte de Holstein de l'ancienne maison de Schauenbourg [2], descendant comme Christophe, par les femmes, d'Eric VII Glipping. Ils le préférèrent à Ulric, duc de Mecklembourg-Stargard, à qui sa naissance paraissait donner plus de droits au trône; car il descendait d'Eric Glipping [3], au même degré qu'Adolphe, mais d'une branche aînée; la raison de la préférence accordée à Adolphe

ter de Salestad, qui devint la souche des comtes d'Oxenstierna de Södra Möre, et des autres branches de cette maison.

[1] Proprement Bonde. Voy. vol. XI, p. 344 suiv.

[2] Voy. vol. XIV, p. 246.

[3] Voy. vol. VI, p. 340.

était la perspective de réunir le Sleswick et le Holstein au Danemark, auquel la nature paraît avoir destiné ces deux provinces. Adolphe, qui avait quarante-sept ans et manquait d'enfant, proposa aux Danois de choisir plutôt Christian, comte d'Oldenbourg et de Delmenhorst, qui était dans la force de l'âge, et, en qualité de son neveu, serait un jour son héritier. Pour donner du poids à ce conseil, Adolphe se rendit à Copenhague, et prit dans le sénat la place qui lui appartenait comme duc de Sleswick.

Le comte d'Oldenbourg signa, le 1er septembre, à Hadersleben, une capitulation, par laquelle le sénat obtint la confirmation de plusieurs prérogatives qu'il s'était attribuées depuis l'élection de Christophe, au détriment de l'autorité royale. Christian confirma aussi la constitution de Waldemar V de 1326, par laquelle la réunion du Sleswick à la couronne était défendue. Après ces formalités préliminaires, le comte fut proclamé roi le 29 septembre, sous le nom de Christian Ier. Ce prince, dont nous avons fait connaître ailleurs[1] la généalogie, est la souche de tous les rois de Danemark, depuis 1448; des empereurs de Russie, depuis 1762; des rois de Suède qui ont régné depuis 1751, et de toutes les branches de la maison de Holstein. Il épousa la veuve du roi Christophe, Dorothée, fille de Jean l'Alchimiste, margrave de Brandebourg.

Christian I est reconnu roi de Norvège.

La couronne de Norvège et la possession de l'île de Gothland devinrent deux objets de contestation entre

[1] Voy. vol. XIV, p. 250; XXI, p. 383.

Charles VIII et Christian Ier. Les États de Norvège, convaincus « que Dieu et la nature voulaient que leur patrie et la Suède fussent gouvernées par le même monarque [1], » résolurent de conférer leur couronne à celui que les Suédois s'étaient donné pour roi; néanmoins il y eut une élection schismatique : un parti nomma Christian, le 3 juillet, à Marstrand; Charles fut élu par l'autre, à Hammer, le 21 octobre. Christian et Charles signèrent des capitulations. Les deux partis convinrent à la fin que l'assemblée des États des trois royaumes, qui avait été convoquée pour Halmstad, déciderait entre les deux rois. Cette assemblée eut lieu le 1er mai 1450. On y décréta que lorsqu'un des rois alors élus décéderait, ses sujets auraient le choix, ou de reconnaître l'autre monarque, ou, s'ils ne le voulaient pas, de nommer des régens pour gouverner jusqu'à la mort de celui qu'ils auraient rejeté; que ce cas arrivant, on élirait en commun un roi qui devrait nécessairement être un indigène. Le royaume de Norvège fut adjugé à Christian, comme lui appartenant par droit héréditaire.

Guerre entre Christian I et Charles VIII.

L'île de Gothland était toujours entre les mains du roi Éric le Poméranien qui, après avoir été déposé en 1439, s'y était retiré et continuait de là d'infecter les côtes de Suède. Charles et Christian y envoyèrent des troupes, chacun pour prévenir son rival; les Suédois, arrivés les premiers, le 29 juillet, prirent Wisby de force, le 4 décembre

[1] Lettre des États de Norvège du 24 novembre 1449, citée par GEYER.

1448 ; mais le 1er janvier suivant, Éric remit son château de Wisborg par transaction aux Danois et alla se fixer pour toujours en Poméranie. La ville de Wisby, jadis si riche et si célèbre, à laquelle on doit la législation du commerce maritime [1], fut presqu'entièrement détruite dans cette guerre. Les généraux des deux partis, Olof Axelsson Tott, de la part du Danemark, et Magnus Grens, de celle de la Suède, conclurent une trève pendant laquelle des arbitres devaient prononcer sur la possession de l'île. Les événemens qui suivirent ne permirent pas que ce prononcé eût lieu.

La guerre éclata entre Charles et Christian, et diverses assemblées tenues pour les réconcilier, tels que les congrès de Halmstad du 1er mai 1450, et de Runneby de 1453, ne firent qu'augmenter leur animosité. Charles qui avait contre lui les deux familles puissantes de Wasa et d'Oxenstierna, au lieu de s'efforcer de gagner l'affection des Suédois, les aliéna complétement par une conduite qu'on représente comme arbitraire, mais qui ne fut peut-être qu'imprudente. On l'accuse d'avoir été ingrat envers ceux qui lui avaient rendu des services, et d'avoir réuni à la couronne les châteaux et domaines que ses adhérens avaient espéré recevoir de ses mains ; d'avoir été avide d'argent, et d'avoir souffert que ses receveurs vexassent le peuple de toutes les manières. Peut-être ces plaintes n'avaient-elles d'autre fondement que les efforts de Charles de détruire la faction oligarchique qui travaillait à anéantir l'autorité royale, en transférant au sénat le droit

[1] Voy. vol. VII, p. 235.

de disposer des fiefs vacans. Charles avait un ennemi irréconciable dans la personne de l'archevêque d'Upsal, Jœns Oxenstierna, fils de Bengt, l'ancien administrateur. L'archevêque s'était opposé à son élection; et quoiqu'il y eût ensuite une réconciliation, le prélat se trouva très-offensé d'un ordre que le roi donna vers la fin de l'année 1453 aux tribunaux, d'informer sur la nature des possessions du clergé. En 1456, Christian envahit la Finlande, brûla Wibourg, prit, à la suite d'un siège de six semaines, Borgholm dans l'île d'OElande et fit un butin immense. Charles entreprit, au commencement de 1457, une expédition pour arracher à Christian ces conquêtes. A peine fut-il parti, que l'archevêque publia un manifeste par lequel, exagérant beaucoup les fautes du roi, il en fit de grands délits. S'étant rendu dans son église métropolitaine, il endossa la cuirasse en présence du public et jura qu'il ne déposerait pas les armes avant d'avoir vengé les forfaits de Charles : ensuite, s'étant mis à la tête de l'arrière-ban d'Uplande que celui-ci avait appelé, il marcha contre le roi, qu'il surprit dans la matinée du 9 février avant le lever du soleil, dans son camp près de Strengnæs. Charles se sauva avec un seul domestique à Stockholm, où l'archevêque le poursuivit. Il voulut négocier, mais on lui déclara qu'il fallait qu'il abdiquât. Se voyant abandonné par les habitans de la capitale, sur la fidélité desquels il avait compté, il confia ses trésors à deux couvens, et s'évada nuitamment sur un vaisseau, abandonnant deux de ses filles qui n'étaient pas mariées. Le 22 février la ville

Première expulsion de Charles VIII, 1547.

ouvrit ses portes à l'archevêque, qui prit le titre d'administrateur du royaume. Le 15 mars la forteresse se rendit également. Charles alla à Dantzig. Ce ne fut qu'alors que l'archevêque osa avouer à la nation qu'il avait travaillé pour un étranger, pour un Allemand, pour Christian, roi de Danemark et de Norvège. Après avoir confirmé les priviléges des Suédois et renoncé aux îles d'Œlande et de Gothland, ce prince vint recevoir les hommages des Suédois à Stockholm le 24 juin, et se fit couronner à Upsal le 29. Le pape Callixte III approuva la conduite de l'archevêque, et sa rébellion contre « l'ennemi de l'Église et le tyran du peuple. » Christian conféra à la métropole d'Upsal la forteresse de Stæke. On joua la comédie de faire publiquement assigner Charles pour comparaître devant un tribunal de quatre évêques et seize seigneurs laïcs, afin de se justifier des délits qu'on lui imputait. Comme il ne se présenta pas, le tribunal déclara toutes les accusations prouvées, et la fortune considérable de Charles Knutson confisquée au profit du roi. Celui-ci se fit remettre l'argent qu'en quittant Stockholm Charles avait déposé chez les dominicains. Le 17 juillet 1458 l'union entre les trois royaumes fut de nouveau confirmée.

Christian I est reconnu roi de Suède, 1457.

Le 8 juin 1455, au moment de sa naissance, Jean, fils de Christian I[er], avait été proclamé successeur au trône de Danemark; en 1458, les Norvégiens et les Suédois le reconnurent également, et ainsi les trois couronnes du Nord furent affermies sur la tête des princes de la maison d'Oldenbourg.

Extinction de la maison de Holstein-Schauenbourg. Réunion de Sleswick et Holstein à la couronne de Danemark. 1459.

Le 4 décembre 1459, Adolphe VIII, duc de Sleswick et comte de Holstein, mourut. Nous avons rapporté ailleurs [1] les difficultés qu'éprouva le roi Christian pour recueillir cette succession, qui lui était contestée par ses propres frères et par les comtes de Schauenbourg. Pour éluder l'article de sa capitulation qui lui ordonnait de disposer du duché de Sleswick, s'il devenait vacant, il se fit élire duc par les États du pays. Cette circonstance donna lieu par la suite à une contestation sur la nature du lien vassalitique entre le duché et la couronne du Danemark. Par la réunion du Holstein, les rois de Danemark devinrent États d'Empire, et nous les verrons par la suite intervenir d'une manière brillante dans les affaires d'Allemagne.

Il arriva, en 1464, en Suède, une révolution sur le but et les circonstances de laquelle il règne de l'obscurité, parce que les écrivains qui la rapportent, manquant de l'esprit observateur qui est nécessaire pour écrire l'histoire pragmatique du temps où l'on vit, croyaient avoir tout fait s'ils racontaient les événemens tels qu'ils se sont passés aux yeux du vulgaire, sans scruter les mobiles qui ont mis les acteurs en mouvement, et sans chercher une liaison entre des faits isolés. Cette révolution est le pendant de celle de 1457, par laquelle Charles VIII avait été chassé, mais elle se partage en trois époques : dans la première, Charles VIII fut rappelé et Christian I[er] privé du trône; dans la seconde, Charles VIII perdit encore une fois le trône, sans que Christian I[er] pût y remonter; dans

[1] Voy. vol. XIV, p. 249.

la troisième on vit de nouveau Charles sur la scène.

Expulsion de Christian I de la Suède; retour de Charles VIII, 1464.

Christian Ier se rendit, en 1463, en Finlande, pour faire la guerre, soit aux Russes, soit aux indigènes attachés encore à Charles. Avant son départ, il confia à l'archevêque d'Upsal l'administration du royaume de Suède. Dans ce pays, comme en Danemark et en Norvège, on se plaignait du fardeau des impositions. Christian, très-généreux par caractère, était mauvais économe; ses finances étaient délabrées, et, pour les remettre, il eut souvent recours à la bourse de ses sujets. Pendant qu'il était en Finlande, il y eut en Uplande un soulèvement que l'archevêque apaisa, soit par sa modération, soit par une faiblesse coupable. Le roi blâma sa conduite, l'accusa de trahison et le fit arrêter. Il éclata alors un soulèvement plus sérieux; Christian le réprima, fit couler le sang des chefs, et, en partant pour le Danemark, il traîna avec lui son prisonnier. Deux nouveaux chefs remplacèrent l'archevêque; ce furent Kættil, évêque de Linköping, de la maison de Wasa, et cousin du prisonnier, et Sten Sture, d'une famille qui, depuis six ou sept générations, fournissait des sénateurs à la Suède. Sten Sture était neveu, par sa mère, du roi détrôné. Kættil fut proclamé, à Wadstena, administrateur du royaume. La guerre civile éclata; Christian revint avec une armée; tous les Dalécarliens joignirent les rebelles; le roi fut battu à Harake, en Westmanie, et se sauva en Danemark en 1464. On rappela Charles VIII; il revint avec des troupes allemandes (prussiennes); le 13 septembre Stockholm lui ouvrit ses portes.

Seconde expulsion de Charles VIII, 1465.

Christian Ier se réconcilia avec son prisonnier, et le renvoya en Suède. L'archevêque se joignit aux partisans de Christian; détestant Charles, il travailla avec le plus grand zèle à lui aliéner les amis qui l'avaient rappelé. Ses efforts réussirent : Charles fut abandonné et assiégé à Stockholm. Les Dalécarliens qui venaient à son secours ayant été battus ou engagés à la neutralité par l'évêque Kættil, Charles capitula. Il fit publiquement amende honorable de ses prétendus excès, et délia la nation du serment de fidélité qu'elle lui avait prêté. On lui assigna un établissement en Finlande, et on lui laissa, sa vie durant, le titre de roi.

Jœns, archevêque d'Upsal, administrateur de Suède

Tel fut le premier acte de cette révolution. Les amis de Christian s'attendaient alors à ce que l'archevêque rétablirait le roi; mais le prélat le tint, au moins en apparence, dans l'inaction; l'administrateur Kættil fut chargé de la direction des affaires. Au mois de février 1466, des ambassadeurs danois vinrent à Iœnköping pour conférer avec les Suédois; on y convint d'une paix durable entre les trois royaumes, et l'arrangement conclu entre Christian Ier et l'archevêque fut confirmé; on ajourna à une réunion des États des trois royaumes, qui aurait lieu le 29 juillet à Halmstadt, tout ce qui regardait l'union. La question de savoir à qui appartenait la couronne, resta indécise. Kættil étant mort le 10 août 1466, l'archevêque fut nommé administrateur du royaume. Le bruit s'étant répandu qu'il allait ramener Christian, il déclara publiquement qu'il ne remettrait le gouvernement qu'à la personne que les États lui désigneraient pour cela.

Éric Axelsson Tott, administrateur de Suède, 1467.

De nouvelles factions se formèrent; d'autres chefs parurent sur le théâtre des intrigues. Éric Axelsson Tott fut nommé administrateur à la place de l'archevêque. La guerre civile se renouvela; Éric Axelsson se rendit maître de Stockholm; l'archevêque ayant cherché des secours en Danemark, assiégea cette ville, qu'Iwar Axelsson, frère d'Éric, débloqua. L'archevêque, battu en plusieurs affaires, se réfugia dans l'île d'OElande. Alors Éric Axelsson appela Charles VIII, qui attendait en Finlande une occasion de remonter sur le trône.

Second retour de Charles VIII, 1467.

Ici commence le troisième acte. Charles VIII arriva, le 12 novembre 1467, à Stockholm, et y fut reçu comme souverain légitime. Jöns Bengtsson mourut dans l'île d'OElande, avant la fin de l'année. La guerre entre Charles et Christian recommença avec une fureur redoublée. Un nouveau chef de parti se présenta; c'était Éric Carlsson de Norrby de la maison de Wasa, frère de Kættil, ci-devant évêque de Linköping et administrateur du royaume [1]; Éric employa le nom de Christian pour former une armée, déclara Charles déchu du trône, et défit ses troupes à Arboga; mais Sten Sture avec Niels Sture, qui était d'une autre famille de ce nom, appelèrent les Dalécarliens aux armes, et mirent, au commencement de 1470, l'armée d'Éric dans une déroute complète, près de Hedemora, en Dalie. Ils battirent aussi Christian, qui était venu assiéger OEresten, dans le Bohus, et s'empa-

[1] Kættil et Éric étaient petits-fils de Christer Nielsson, dont il a été question p. 197.

Mort de Charles II (VIII), 1470.

rèrent de Calmar. Dans ce moment Charles VIII mourut, le 13 mai 1470. Sur son lit de mort, il donna aux Suédois et à Sten un conseil salutaire; aux Suédois de confier le gouvernement à Sten Sture, et à celui-ci de ne jamais accepter la dignité royale. Son propre exemple lui avait appris que si les Suédois répugnaient à être gouvernés par un étranger, ils étaient encore moins disposés à obéir à un roi pris parmi leurs égaux. Quelles que soient les fautes que Charles avait commises pendant sa première administration, sa conduite fut irréprochable depuis son retour de Dantzig; néanmoins il ne put pas se maintenir contre les factions. Il était bien supérieur à son adversaire, l'ignorant Christian, par un esprit cultivé et par ses connaissances variées; il était excellent latiniste et savant mathématicien.

La mort de Charles VIII ne mit pas fin aux troubles. Éric Carlsson soutenait toujours le parti de Christian, et la guerre continua. Le 10 juillet 1471, le roi entra avec une flotte de 70 vaisseaux dans les golfes de Stockholm, et y perdit sept semaines en négociations; enfin Sten Sture approcha avec une armée de Stockholm, où le roi avait débarqué ses troupes, et, le 11 octobre, il y eut, sur la hauteur dite Brunkeberg, une bataille décisive. Christian fut défait et blessé; le danebrog ou le drapeau national défendu par 500 nobles jusqu'à la dernière goute de leur sang, tomba au pouvoir du vainqueur, qui fut proclamé le même jour administrateur du royaume. Depuis ce moment Christian I[er] dut renoncer à l'espoir de conquérir la

Sten Sture, administrateur du royaume de Suède, 1471.

Suède. Il eut recours à des négociations. Le 2 juillet 1472, il fut conclu à Calmar une convention qui établit une paix perpétuelle entre les trois royaumes du Nord; douze sénateurs danois ou norvégiens et autant de suédois devaient s'assembler le 8 juillet 1473, pour décider à qui devaient appartenir les provinces dont la possession était depuis long-temps litigieuse. C'était la Scanie, la Hallande, Gothland, etc. L'assemblée de 1473 n'eut pas de résultat; on convint de se réunir encore une fois en 1474, et Christian devait se trouver en personne à Calmar; mais un grand voyage qu'il entreprit à cette époque l'en empêcha. Des députés suédois vinrent trouver le roi après son retour à Runneby en Blekingie. Christian s'épuisa vainement en promesses pour obtenir la soumission des Suédois. Pour se justifier aux yeux de la postérité, il se fit donner, le 24 juin 1477, par le sénat de Danemark, une déclaration, portant qu'il avait employé tous les moyens pour disposer la nation à se soumettre, mais que ses tentatives avaient complètement échoué.

Pélerinage de Christian I à Rome, 1474.

Christian Ier avait fait vœu d'entreprendre un pélerinage à Jérusalem. Comme les circonstances ne lui permettaient pas de l'accomplir, il partit, le 8 janvier 1474, pour Rome, afin d'obtenir une dispense du pape. Il trouva à Rothenbourg-sur-le-Tauber l'empereur Frédéric III, au service duquel il avait été dans sa première jeunesse.

Érection du Sleswick et de Holstein en duchés, 1474.

L'empereur signa, le 18 février, un acte par lequel il réunit le comté de Holstein et le canton de Stormarn en un seul corps d'état, en y joignant le pays des Ditmarses,

peuple vivant sous un régime républicain et excitant par ses brigandages continuels les plaintes de ses voisins. Ces trois pays réunis furent érigés en un duché, fief de l'Empire, dont les ducs recevraient toujours l'investiture au nom de l'empereur, mais par l'évêque de Lubeck. Par un autre diplôme, antérieur de cinq jours, Frédéric avait accordé à Christian pour ses comtés le droit *de non evocando*, et l'exemption de tous les péages qui seraient établis par la suite en Allemagne.

Sixte IV reçut à Rome, le 5 avril, avec une grande magnificence, le descendant des anciens conquérans de cette ville (comme le peuple le nommait), arrivant en costume de pélerin. Il lui accorda plusieurs bulles, renfermant des privilèges pour des églises de Suède, et pour lui-même le droit de patronage dans tous les bénéfices ecclésiastiques de Suède et de Danemark. Il confirma aussi une association que Christian I[er] avait fondée, en 1462, sous le titre de *confraternité de la sainte Trinité, de la passion de Jésus-Christ et de la Vierge Marie*. Cette fondation consacrée à la défense de la religion chrétienne, devint l'origine de l'ordre de l'Éléphant : les membres portaient, suspendue à une chaîne d'or, une médaille représentant d'un côté un éléphant.

A son retour, Christian vit encore l'empereur à Augsbourg, et prit place à la diète parmi les princes d'Empire; il obtint le privilège pour l'établissement de plusieurs péages, et le diplôme d'investiture de la Ditmarsie. Il ne se mit pas sur-le-champ en possession

de ce pays, parce qu'il venait de conclure avec les habitans une alliance triennale, portant confirmation de leurs privilèges pendant sa durée.

Fondation de l'université de Copenhague, 1475.

En vertu d'un privilège du pape du 19 juillet 1475, Christian érigea une université à Copenhague. En 1480, il appela les Ditmarses comme ses vassaux aux États de Rendsbourg. Ils refusèrent de reconnaître la concession de Frédéric III comme fondée sur une erreur, puisqu'ils se trouvaient déjà soumis aux archevêques de Brême, possesseurs du comté de Stade. Il est vrai qu'avant le quatorzième siècle, et pendant quelques années du quinzième ils avaient reconnu la domination de la métropole de Brême [1], mais ils s'y étaient soustraits ensuite pour se constituer en république [2]. Dès qu'ils virent le danger qui les menaçait de la part du Danemark, en 1475, ils s'empressèrent de retourner sous la domination de l'archevêque. Cette affaire ne fut terminée qu'en 1559.

Fondation de l'université d'Upsal, 1476.

Une année après l'établissement de l'université de Copenhague, c'est-à-dire en 1476, l'administrateur de Suède en établit une à Upsal, qui est devenue célèbre et a produit de grands savans. L'université d'Upsal n'est pas le seul monument du gouvernement de Sten Sture. Cet homme sage voyait très-bien que la noblesse tendait à établir son autorité aux dépens du trône et des libertés nationales; il résolut d'opposer à ce corps puissant l'influence du peuple lui-même, en appelant aux États des députés des villes et des paysans, et devenant ainsi le créateur d'un Tiers-État, destiné à

[1] Voy. vol. IV, p. 121. [2] Voy. vol. XIV, p. 240.

tenir la balance entre le chef de l'état et les deux castes privilégiées, comme entre ces castes mêmes. La Suède lui doit plusieurs institutions utiles et de bons réglemens ; il fonda de nouvelles cités et supprima les abus qui s'étaient glissés dans l'organisation et dans l'administration des anciennes ; il ouvrit de nouvelles mines et augmenta le produit de celles qu'on exploitait déjà ; il mit les monnaies sur un meilleur pied et défendit l'exportation des espèces d'or et d'argent ; il protégea le commerce et maintint la sûreté publique. Le luxe qui faisait journellement des progrès effrayans dans un pays aussi pauvre que la Suède, occupa sa sollicitude ; il y opposa comme digue des lois somptuaires, et, ce qui sans doute était plus efficace, son propre exemple. Il veilla à l'administration de la justice et parcourut fréquemment le royaume pour réprimer les abus. Aux mœurs des peuples civilisés du Midi, l'administrateur réunissait la simplicité de ceux du Nord, à la finesse du politique, les talens et la bravoure du général.

Si Sten Sture déplut à la noblesse, en appelant le Tiers-État aux assemblées nationales, il s'attira la haine de cette classe en diminuant l'influence du sénat. Ce corps était originairement limité au nombre de douze membres ; mais, par les soins que se donnèrent tantôt les rois, tantôt les sénateurs, d'augmenter l'influence de leur parti, ce nombre avait été augmenté jusqu'à soixante. Sten Sture le réduisit, en ne disposant pas des places qui devenaient vacantes, et travailla à laisser successivement tomber le sénat dans une nullité absolue. Il ne mit pas moins de soin à étouffer

tout esprit de parti, et à réconcilier toutes les factions avec le gouvernement. Il se montra généreux envers ceux qu'il espérait gagner par l'intérêt. Pour empêcher que Iwar Tott, frère et héritier d'Éric Axelsson, ne livrât aux Russes et aux Danois la Finlande et l'île de Gothland dont il était le maître, il racheta la première province en conférant à cet homme puissant des fiefs considérables situés en Suède et en Œland.

Jean I, roi de Danemark, 1481-1513.

Christian Ier mourut le 21 mai 1481 et fut enterré à Roschild, dans la chapelle de la confédération. Il eut pour successeur en Danemark son fils *Jean Ier*, prince âgé de vingt-six ans, auquel, du vivant du père, les Danois et les Norvégiens avaient prêté serment de fidélité. Comme toutes les raisons que les Suédois avaient alléguées pour ne pas se soumettre à Christian Ier étaient personnelles au père, on pouvait espérer qu'ils ne refuseraient pas d'obéir au fils. Dans cette supposition le sénat de Danemark appela les États de Norvège et de Suède à une diète d'élection à Halmstad. Sten Sture se mit en route pour y assister, mais une maladie vraie ou feinte le força à s'arrêter en chemin, ou lui fournit un prétexte pour ne pas avancer. Il était naturel qu'on soupçonnât Sture de vouloir mettre des entraves à l'élection d'un roi; il régnait comme un souverain en Suède, mais sa position le forçait à la dissimulation; en se montrant toujours prêt à se désaisir d'un pouvoir qui lui avait été confié pour un temps, il devait éloigner le moment où on le lui redemanderait. L'unique moyen pour cela était d'empêcher une élection, ou de l'ajourner jusqu'à ce

qu'il eût ruiné dans l'opinion publique celui qu'elle portait au trône. L'art de la calomnie si bien connu aux chefs de parti, aurait fourni des armes contre un autre prince ; mais les excellentes qualités de Jean Ier, sa piété, sa justice, la simplicité de ses mœurs, sa modestie, sa charité en rendaient l'emploi très-difficile et promettaient peu de succès. L'ambitieux Sten essaya d'abord de brouiller le jeune roi avec les Norvégiens ; il se servit pour cela, comme d'un instrument docile, de l'archevêque de Norvège, son parent. Ce prélat irrita tellement ses compatriotes contre les Danois, que non contens de ne pas se soumettre à leur roi, Jean Ier, ils lui déclarèrent la guerre, en revendiquant la possession du fief de Bohus. Les Danois fixèrent une nouvelle diète d'élection au 22 août 1482 : elle devait se tenir à Calmar. Sten Sture s'y rendit, parce qu'il savait bien que les Norvégiens n'y viendraient pas. Prétextant leur absence, il refusa toute participation aux travaux de la diète, excepté pour la confirmation de la paix. Les Danois résolurent alors de proclamer définitivement Jean Ier et de lui remettre la pleine autorité royale et les places fortes que la reine douairière et le sénat avaient fait occuper à la mort de Christian Ier. Cette cérémonie se fit en 1482, à Kallundborg.

Jean I est reconnu en Norvège, 1483.

Jean entra en négociation avec les Norvégiens et gagna l'archevêque par des présens. S'étant ainsi assuré son suffrage, il fit de nouveau convoquer à Halmstad les États des trois royaumes pour le 1er février 1483. Cette fois-ci les Suédois ne parurent pas ; mais

on présenta en leur nom un projet de capitulation que l'administrateur avait concerté avec les États de Norvège, dans la persuasion que Jean ne le signerait pas. Outre toutes les conditions renfermées dans les capitulations précédentes, le prince devait s'engager à céder à la Suède l'île de Gothland, Skiordalen et Soartequerre, et à procurer à la Norvège le péage de Bohus qui était engagé aux Suédois ; autoriser les trois royaumes réunis à lui faire la guerre, s'il ne faisait pas droit à leurs griefs ; promettre d'établir pour chaque royaume une trésorerie particulière à Kallundborg, à Stockholm et à Bergen, lesquelles seraient placées sous la surveillance de deux sénateurs de chaque royaume, un ecclésiastique et un laïc ; s'engager à ne nommer sénateur aucun laïc qui ne fût pas noble, ou que les autres membres de ce corps n'agréeraient pas ; passer alternativement une année dans chaque royaume, et nommer dans les autres des régences temporaires, composées de quatre sénateurs. Tous les ans un évêque et deux sénateurs de chaque royaume devaient se réunir pour terminer les différends qui se seraient élevés entre ces royaumes. La noblesse était autorisée à construire des châteaux forts dans ses terres, et à exercer sur ses sujets les mêmes droits que le roi exerçait sur chaque royaume.

Au grand chagrin de Sten Sture, Jean Ier signa cette capitulation, après avoir obtenu qu'on en retranchât seulement l'article qui changeait les nobles en vrais souverains. En conséquence, les Danois et les Norvégiens le proclamèrent, le 1er février 1483, roi

de l'Union. Ainsi le plan de Sten Sture fut traversé; mais son génie, fertile en ressources, n'y renonça pas encore. Voyant qu'en Suède, l'opinion publique se prononçait pour l'union, il céda prudemment au torrent, demandant seulement, pour le bien du peuple confié à ses soins, que quelques articles relatifs à la Suède fussent ajoutés à la capitulation du roi.

Recès de Calmar de 1483.

Jean Ier les agréa, et les États des trois royaumes signèrent, le 8 septembre 1483, le recès de Calmar qui les renferme. Cet acte consolida l'oligarchie suédoise, en réduisant à peu de chose l'autorité royale. Rien ne s'opposait plus en apparence à ce que Jean Ier ne fût proclamé en Suède; cependant l'administrateur trouva moyen de retarder encore pendant quatorze ans l'accomplissement du traité. Dans l'intérêt de la Suède, il exigea qu'avant tout, la condition du recès, relative à l'île de Gothland, fût exécutée, et que cette île fût remise aux Suédois. C'était difficile, parce que Iwar Axelsson Tott était toujours en possession de Gothland, que Christian Ier lui avait conféré comme fief danois, mais qu'il gouvernait en souverain indépendant. Il possédait aussi l'île d'OEland, que Sten Sture lui avait donnée pour ses villes et châteaux en Finlande. Ces deux îles étaient devenues entre ses mains des repaires de brigands; il exerçait la piraterie dans la mer Baltique. Jean, dont la patience était poussée à bout, voulait prendre les armes; sa mère, Dorothée de Brandebourg, l'empêcha de commencer une guerre dont le succès était incertain, tandis que la jalousie de la noblesse suédoise contre l'adminis-

trateur lui promettait un triomphe prochain qui ne coûterait pas de sang.

Premier partage du Sleswick et du Holstein.

Ce conseil était très-sage. La reine qui le donna, était une princesse douée d'un grand mérite, à laquelle on ne reprochait qu'une excessive économie et une prédilection pour Frédéric, son fils cadet, qui la rendait souvent injuste envers l'aîné. Christian Ier lui avait engagé le Holstein pour sûreté de son douaire. Sur son lit de mort, ce prince, cédant aux instances de la reine, avait légué à Frédéric le Sleswick et le Holstein, et nommé Dorothée et le sénat du royaume tuteurs et régens pendant la minorité de ce fils qui n'avait pas encore atteint sa dixième année. Frédéric ne fut pas satisfait de son lot; il demandait encore la moitié de la Norvège, royaume patrimonial. Jean Ier ne lui accorda pas même l'apanage que Christian Ier lui avait destiné. La reine se rendit en Holstein, dans l'intention d'engager les États à se prononcer pour Frédéric. Le roi ayant fait échouer ce dessein, elle négocia un arrangement entre les frères. Les deux duchés furent partagés par moitié ; Jean fit le partage, et Dorothée choisit un des deux lots pour le mineur. Les États du pays prêtèrent serment aux deux frères, en novembre 1482, et il fut convenu que le roi exercerait la régence jusqu'en 1490. Frédéric, parvenu à la majorité, ayant témoigné son mécontentement du partage, Jean Ier, prince doux et équitable, consentit à en faire un autre. Il eut lieu le 10 août 1490. Non-seulement le roi laissa à son frère le choix entre les deux parts; il poussa la condescendance jusqu'à lui

laisser quatre ans pour se raviser. Ce fut là le premier exemple de ces partages des duchés de Sleswick et de Holstein, qui devinrent la cause d'une longue suite de troubles et de guerres. Cependant ce premier partage n'eut pas d'effet durable, parce que le fils de Jean Ier ne laissa pas d'hoir mâle.

Guerre d'OEland de 1487.

L'administrateur de Suède, résolu de mettre fin aux déprédations qu'Iwar Axelsson Tott ne cessait d'exercer, profita de la glace dont l'hiver avait couvert la Baltique, pour passer, au mois de février 1487, le détroit de Calmar, qui sépare l'île d'OEland de la terre ferme. Iwar, qui était à Borgholm, se sauva nuitamment en Gothland, abandonnant son épouse, sœur de Sten Sture qui vint l'assiéger à Borgholm. Iwar prit alors le parti de céder, par un traité du 9 juillet 1487, l'île de Gothland au roi de Danemark, contre d'autres terres en Scanie. Jean Ier vint aussitôt prendre possession de Wisborg, après quoi il jeta l'ancre près de l'île d'OEland, envoya des ôtages à Sten Sture, et l'invita à une entrevue. L'administrateur, auquel Jean fit remettre Borgholm par Iwar, promit de ne plus s'opposer à l'exécution du recès de Calmar. Il cessa en effet d'y mettre directement des entraves; mais il fit naître une suite de difficultés qui retardèrent l'affaire jusqu'en 1494. Au mois d'août de cette année, il se forma contre l'administrateur un parti puissant, ayant à sa tête Jacques Ulsson, archevêque d'Upsal; il força l'administrateur à consentir à ce que, le 29 septembre, il fût tenu à Calmar une assemblée pour terminer l'affaire de l'union. Le temps venu, le

roi arriva devant Calmar avec une flotte. L'administrateur y parut aussi avec une force navale; on s'attendait à de grands événemens, lorsqu'une tempête dispersa les vaisseaux du roi, et le força de s'en retourner en Danemark. Bientôt après, le 25 novembre 1495, la reine Dorothée mourut, et Jean Ier se décida à la guerre.

Guerre entre la Suède et la Russie.

Déjà depuis plusieurs années l'administrateur était enveloppé dans une guerre contre Iwan III Wassiliéwitsch, grand-duc de Russie, que les suggestions de Jean Ier lui avaient attirée [1], en le présentant au grand-duc comme l'allié de la ligue Hanséatique, pour laquelle celui-ci était très-mal disposé. Les préparatifs du roi furent cause que Sten Sture négligea cette guerre, et laissa sans secours Suante Sture, fils de son ami Niels Sture qui commandait l'armée en Finlande. Cette imprudence le perdit; Suante ayant déposé le commandement, il fut obligé de se transporter lui-même sur le théâtre de la guerre; mais la jalousie que lui inspiraient les préparatifs de Jean Ier, ne lui permirent pas de rester en Finlande; il revint à Stockholm sans avoir rien fait. Suante Sture avait profité de son absence pour décrier son administration; le sénat le cita, au mois de janvier 1497, à Sigtuna, pour rendre compte de sa conduite. Comme il ne se présenta pas, il fut destitué; mais Sten contesta au sénat le droit de lui retirer une autorité qu'il tenait des États.

Destitution de Sten Sture, 1497.

Jean Ier avait pris à sa solde un corps de troupes,

Jean I est re-

[1] Voy. vol. XXI, p. 236.

connu en Suède, 1497.

fameux alors sous le nom de *grande garde saxonne*, parce que le duc Albert l'avait commandé dans les Pays-Bas et s'en était servi contre les Frisons[1]; il réunit une armée en Blekingie et équipa une flotte formidable. Au printemps 1497 il envahit la Suède de deux côtés, et prit Elwisburg en Westrogothie et Calmar en Småland. L'administrateur assiégea l'archevêque à Stæke et s'empara d'Œrebro dont Suante était le maître. Les Dalécarliens qu'il avait rassemblés attaquèrent, le 28 septembre, les Danois postés sur le Brunkeberg, près Stockholm, et furent battus. Lui-même, ayant le lendemain éprouvé un échec, alla trouver le roi et lui fit sa soumission. Jean I[er] confirma le recès de Calmar, promit de protéger Sten Sture contre toutes les recherches que ses ennemis voudraient faire à l'égard de son administration, et lui conféra Åbo, Wibourg, Tawasthuus et d'autres terres en Finlande pour en jouir sa vie durant. Le 9 octobre 1497 Stockholm ouvrit ses portes à Jean; le 25 novembre il fut élu roi de Suède, et le 26 couronné à Stockholm. Jean I[er] observa avec loyauté tout ce qu'il avait promis; son cœur ne connaissait pas le ressentiment. Il n'en fut pas de même des factions suédoises; Sten Sture et l'archevêque qui se haïssaient mutuellement, continuèrent à se faire la guerre avec un acharnement qui devait les conduire à leur perte. Jean I[er] s'interposa et opéra entre eux une réconciliation sincère. Sa conduite noble engagea les Suédois à élire, le 22 juillet 1499, comme roi futur, son fils

[1] Voy. vol. XIV, p. 170.

Christian, que les Danois avaient déjà nommé tel le 10 août 1489, et les Norvégiens le 25 juillet de la même année.

Guerre des Ditmarses, 1500.

Il ne suffisait pas aux Ditmarses de s'être soustraits à la domination danoise; ils provoquèrent la colère de Jean Ier en assistant les villes de Hambourg, Brême et Stade dans un différend qu'elles avaient avec lui. Le roi et son frère résolurent de faire un effort pour soumettre ce peuple indocile. Toute la force des Ditmarses consistait en 6,000 hommes en état de porter les armes, auxquels se réunissaient dans l'occasion presqu'autant de femmes habituées au métier de la guerre. Leur pays était naturellement défendu par des marais impénétrables. Jean prit de nouveau à sa solde la grande garde saxonne, que commandait George Slentz, gentilhomme de Cologne; elle était forte de 6,000 hommes. L'ensemble des forces avec lesquelles il envahit la Ditmarsie était de 34,000 hommes et surpassait de beaucoup toute la population. Aussi son armée allait-elle à la guerre comme à une partie de plaisir. Le 13 février 1500, le roi prit Meldorf, principale forteresse des Ditmarses. De là il avança imprudemment vers Hemmingstedt sur une digue étroite où à peine trois cavaliers pouvaient marcher de front. Son armée tomba dans une embuscade; exposée au feu de 400 Ditmarses cachés derrière un retranchement, elle ne put ni se défendre ni reculer; les ennemis percèrent les digues qui retenaient les eaux de la mer; la chaussée sur laquelle marchait l'armée du roi en fut couverte. La plus grande partie de cette

armée, et notamment la fameuse garde saxonne, furent noyées; le roi et son frère se sauvèrent avec peine. Immédiatement après, le roi conclut la paix avec les Ditmarses, auxquels il accorda quelques avantages et une petite augmentation de leur territoire du côté de l'Eider.

L'échec que Jean avait éprouvé inspira, à ce qu'il paraît, à Sten Sture, le projet de le perdre, ou le fortifia plutôt dans celui qu'il avait conçu de le faire tomber dans un piège. Il trouva un prétexte pour engager ce prince à venir en Suède, accompagné de peu de monde. Les historiens danois accusent Sten d'avoir dressé au roi une embûche et d'avoir voulu le faire tuer par 3,000 paysans qu'il avait cachés dans un défilé. Ce fait n'est pas suffisamment prouvé, et si nous avons vu que Sten ne dédaignait pas d'employer la calomnie quand elle pouvait être utile à ses desseins, néanmoins son caractère n'était pas assez perverti pour nous autoriser à ajouter foi légèrement à un bruit qui lui reproche une si noire perfidie. Ce qui est vrai, c'est que le roi conçut des soupçons; au lieu de prendre la route que Sten lui indiquait, il s'en retourna sur-le-champ à Stockholm, où il accusa Sten Sture de trahison.

Expulsion de Jean I de Suède; Sten Sture administrateur pour la seconde fois, 1501.

Celui-ci organisa une insurrection générale, se fit de nouveau nommer administrateur du royaume, et vint mettre le siège devant la capitale. Jean I[er] quitta, au commencement de l'année 1501, cette ville, où il laissa son épouse, Christine de Saxe [1], avec une garni-

[1] Fille de l'électeur Ernest.

son de 1,000 hommes : il se rendit en Danemark pour chercher des renforts. Il ne put en revenir assez vite pour sauver le château, qui fut obligé de se rendre le 28 mars 1502; ainsi la reine tomba entre les mains des rebelles, qui l'enfermèrent au couvent de Wadstena.

Guerre des villes Hanséatiques, 1502.

Sten Sture obligea le roi à partager ses forces, en lui attirant une guerre avec les villes Hanséatiques et en excitant les Norvégiens à la révolte. Ainsi que son père, Jean I[er] regardait les Hanséates comme le vrai fléau de ses états. Il ne leur pardonnait pas cette avidité qui leur faisait mépriser toutes les convenances, quand il y avait quelque gain à faire. Ils n'avaient cessé de soutenir ses ennemis en leur fournissant des vivres et des armes. Il avait usé de représailles en leur faisant enlever des vaisseaux. Enfin, en 1502, il déclara les Lubeckois ennemis de l'état et cassa tous les privilèges dont ils jouissaient en Danemark et en Norvège. Raymond Peraud, cardinal de Gurck, qui, en 1503, vint en qualité de légat à Lubeck, rétablit la paix. La ville de Lubeck s'engagea à procurer la liberté à la reine Christine; elle l'obtint effectivement par des négociations.

Première action de Christian II.

Quant à la Norvège, l'homme que le roi choisit pour apaiser les troubles que Sten Sture y avait excités, fut son propre fils, l'héritier de ses couronnes, Christian ou Christiern, alors âgé de trente-deux ans. L'éducation de ce prince d'un esprit ardent et d'un caractère inflexible avait été confiée à des gouverneurs peu propres à élever un souverain. C'étaient des hommes systématiques

qui voulaient peut-être lui inspirer des principes *libéraux* en lui permettant de vivre dans la société de jeunes gens de la lie du peuple, qui corrompirent ses mœurs en lui faisant fréquenter les cabarets et les lieux de prostitution ; ou des pédans qui croyaient que rien n'était plus essentiel pour l'éducation d'un prince que de lui faire apprendre le latin. Christian fit en effet des progrès dans cette langue, dont la connaissance est sans doute utile à un prince, ne serait-ce que pour lui inspirer le goût des occupations littéraires à la place de délassemens peu dignes de sa naissance et de sa destinée future. La méthode qu'on employa pour apprendre cette langue au jeune Christian produisit un effet contraire; elle lui inspira du dégoût pour toute littérature et pour toute instruction. Enfin son père l'envoya, sous la direction de Beldenack, évêque d'Odensee, en Norvège, où il montra du courage et des talens, mais aussi une sévérité extraordinaire. Il soumit les rebelles, traduisit les coupables devant des tribunaux qui leur appliquèrent toute la rigueur des lois : la plus grande partie de la noblesse du royaume, impliquée dans la révolte, fut condamnée et exécutée. Après avoir ainsi purifié la Norvège, le prince conduisit une armée en Suède et dévasta l'Ostrogothie. Jean lui ayant confié le gouvernement de la Norvège, il s'acquitta de cette fonction avec beaucoup de prudence, en suivant les sages avis de Beldenack, son mentor. Nous verrons cependant que ce fut en Norvège qu'il fit une connaissance malheureuse, qui décida du sort de sa vie.

Suante Sture, administrateur de Suède, 1504-1512.

Sten Sture avait conduit la reine Christine sur la frontière de la Scanie où elle fut remise entre les mains des commissaires danois. Pendant le voyage qu'il fit pour s'en retourner à Stockholm, il tomba malade et expira, le 13 décembre 1503, à Iönköping. Les sénateurs cachèrent sa mort au peuple jusqu'à ce que son successeur fût nommé. Suante Sture fut élu, le 21 janvier 1504, administrateur du royaume de Suède, et on résolut de continuer la guerre contre Jean Ier. Hemming Gadds, évêque de Linköping par une élection que le pape avait cassée, eut dès ce moment une grande influence sur la direction des affaires et inspira à ses compatriotes la haine fanatique qu'il avait vouée aux Danois. Comme les armateurs danois faisaient beaucoup de tort au commerce des Suédois, on convint de tenir, le 10 juin 1505, un congrès de paix à Calmar, auquel le roi ou le prince royal assisterait en personne. Le congrès se réunit, Jean Ier s'y rendit avec une flotte formidable; mais les Suédois qui s'étaient approchés de la ville, n'osèrent y entrer. Les sénats de Danemark et de Norvège furent alors chargés de procéder contre les rebelles; Suante Sture et les héritiers de Sten furent déclarés contumax et condamnés comme traîtres à la perte de leurs biens. Pour justifier la procédure aux yeux du monde entier, et pour empêcher qu'il ne fût loisible aux villes Hanséatiques d'assister les Suédois, le sénat de Danemark soumit la sentence à l'empereur Maximilien, et le pria de défendre sous la peine du ban de l'Empire de porter des secours aux Suédois. L'empereur renvoya le

dossier de la procédure à la chambre impériale, qui, par jugement du 2 octobre 1506, mit les accusés au ban et défendit aux membres de l'Empire tout commerce avec les Suédois. Dans cette sentence Sten Sture est compris, probablement parce que la procédure avait commencé de son vivant.

Guerre avec la ligue Hanséatique, 1504.

Comme les villes Hanséatiques continuèrent à soutenir en secret les Suédois, Jean Ier leur interdit tout commerce avec le Danemark et la Norvège, ce qui leur fit un tort si considérable qu'après avoir bien balancé les avantages qu'elles tiraient du commerce suédois, avec la perte de celui du Danemark et de la Norvège, elles réglèrent leur politique sur leur intérêt et signèrent, le 2 juillet 1507, à Nyekiöbing, dans l'île de Falster, un traité de paix, par lequel elles renoncèrent au commerce suédois. Comme la Suède manquait de sel et de quelques autres objets de première nécessité que les Hanséates lui amenaient, l'interruption de leur commerce lui fut très-sensible et engagea les États de ce pays à entrer en négociations avec le roi. On convint d'abord d'une trève pendant laquelle le roi devait rester en possession d'Œland et de Calmar, et les députés que le sénat de Suède avait envoyés à Copenhague signèrent, le 19 août 1508, un traité portant qu'en attendant le rétablissement parfait de l'union, la Suède paierait annuellement au roi, en cuivre, fer ou argent, la valeur de 12,000 marcs de Stockholm, et à la reine celle de 1,000.

Paix de Nyekiœbing, 1507.

Traité de Copenhague du 19 août 1508.

Nouvelle guerre avec la ligue Hanséatique.

Les Hanséates avaient contribué à faire conclure cet arrangement; mais ils ne purent se décider à ob-

server la condition onéreuse du traité de 1507 ; ils prêtèrent leur pavillon aux Suédois pour un trafic de contrebande avec Réval. Il en résulta un renouvellement de la guerre. Les Hanséates dévastèrent, en 1509, l'île de Bornholm ; Jean Ier prit sa revanche en faisant occuper la bouche de la Trave et saccager le territoire de Lubeck. Le 13 février 1509, l'administrateur de Suède avait publié un manifeste dans lequel il cassait le traité de Copenhague du 19 août 1508, sous prétexte que les ambassadeurs suédois avaient outrepassé leurs pouvoirs. La guerre recommença avec vigueur ; Jean Ier avait pour alliés le roi de Pologne, celui d'Écosse et les villes des Pays-Bas dont il favorisait le commerce au préjudice de celui des Hanséates : à l'exception de Hambourg et de Dantzig, toutes les villes Hanséatiques prirent fait et cause pour les Suédois. Ceux-ci firent des irruptions dans les provinces danoises ; les Danois envahirent la Suède.

Le sang coula sur le continent, dans les îles et dans les ondes de la Mer Baltique. Cette guerre tourna au désavantage des villes Hanséatiques, non-seulement parce que les Danois leur enlevèrent un grand nombre de bâtimens et dévastèrent les territoires de Wismar et de Stralsund, mais principalement parce que les Hollandais et les Flamands formèrent beaucoup d'établissemens en Danemark et en Norvège, et plus encore parce que les citoyens de ces deux royaumes s'habituèrent de plus en plus à faire eux-mêmes le commerce. Les Hanséates ouvrirent finalement les yeux, et conclurent, le 22 novembre 1511, à Flens-

Paix de Hensbourg du 22 novembre 1511.

bourg, la paix avec Jean Ier, lui payèrent 30,000 florins du Rhin, et renoncèrent à leur alliance avec les Suédois. Cette paix fut consolidée par le traité de Malmoë, le 23 avril 1512.

Sten Sture le Jeune, administrateur de Suède, 1512-1520.

Lorsqu'il fut signé, Suante Sture ne vivait plus; il était mort le 2 janvier 1512. Il se forma dans la nation suédoise deux factions, dont chacune voulait porter son chef au gouvernement : le parti danois, le vieux Éric Trolle; la multitude, Sten Sture, fils de Suante, et surnommé le Jeune. On s'accorda enfin, pour éviter la guerre civile, et Sten fut élu administrateur du royaume, le 23 juillet 1512. Pendant cette espèce d'interrègne, des ambassadeurs de Suède s'étaient rendus à Malmoë, et y avaient signé aussi, le 22 avril 1512, un traité portant qu'à la S. Jean 1514, vingt-quatre sénateurs des trois royaumes s'assembleraient à Copenhague et rétabliraient la paix, soit en reconnaissant pour monarque le roi Jean ou son fils, soit en lui payant la liste civile convenue (pour nous servir d'une expression plus moderne). Après l'élection de Sten Sture le Jeune, le parti de l'archevêque et de Trolle conclut une confédération pour faire exécuter, dans tout son contenu, le traité de Malmoë. L'opinion publique se prononça de plus en plus en faveur de Jean Ier; déjà des ambassadeurs suédois s'étaient rendus à Copenhague, pour prendre les derniers arrangemens avec lui, lorsque ce prince mourut à Aalborg, le 21 février 1513, vivement regretté par ses sujets, quoique dans les dernières années de sa vie, il eût des attaques d'une sombre mélancolie qui

lui faisaient commettre des injustices et des actes de violence.

Christian II, 1513-1523 ou 1532.

Christian II ou, comme il s'appelait lui-même, *Christiern*, fut reconnu roi, le 22 juillet, par les Danois et les Norvégiens. Les ambassadeurs de Suède qui se trouvaient à Copenhague, conclurent avec lui une convention provisoire, d'après laquelle le congrès fixé à la S. Jean 1514 devrait avoir lieu pour que, sous la médiation de la ligue Hanséatique, le recès de Malmoë fût exécuté. La capitulation que les Danois et les Norvégiens lui firent signer, était conçue de manière que ses articles pouvaient s'adapter également à la Suède. Deux des articles sont remarquables, celui par lequel le roi accordait aux nobles la juridiction criminelle dans tous les délits qui n'entraînaient pas une amende supérieure à quarante marcs, et celui par lequel il s'engageait à ne rien faire pour assurer la succession de la couronne à un de ses fils ou à quelque autre personne.

Caractère de ce prince.

Peu de souverains jouent dans l'histoire un rôle plus odieux que Christian II. Son nom s'est perpétué dans la bouche des peuples du nord, accompagné des épithètes de tyran, de monstre et de telles autres qui ont paru assez énergiques pour exprimer la haine publique. La passion avec laquelle les historiens en parlent, nous avertit de nous méfier de leurs jugemens. Loin de nous de vouloir justifier l'auteur du massacre de Stockholm; le simple récit de cet événement fait frémir, sans qu'il soit nécessaire d'y joindre une observation, et sans qu'il soit possible de diminuer l'hor-

reur qu'il inspire. Néanmoins pour l'apprécier, il faut se mettre dans la position de ce prince; nous verrons alors que ce fut moins la soif du sang qui a été le mobile de cette action, que l'insensibilité d'un cœur endurci et uniquement rempli du but vers lequel tendent tous ses efforts. Celui de Christian II était double; il voulait rétablir l'autorité royale, par l'abaissement du pouvoir clérical et nobiliaire, et rendre les Scandinaves indépendans de la ligue Hanséatique. Ce but était louable, sans doute; la lutte dans laquelle Christian entra était digne de ses talens. Il échoua dans son entreprise, et son malheur mériterait les regrets de la postérité, si elle ne l'attribuait avec raison à l'infamie des moyens qu'il employa, plutôt qu'à la défaveur du destin. Christiern sentait qu'il ne pouvait réussir que par la sévérité; mais il oublia que si la sévérité n'est pas guidée par la justice, elle devient tyrannie.

Christian II était un homme d'un génie supérieur; son courage était indomptable, son esprit pénétrant et actif. Il avait le sentiment de ses forces, qualité estimable dans un prince, si elle ne dégénère pas en entêtement : c'était souvent le cas de Christian. Une mauvaise éducation ne lui avait pas appris à modérer ses penchans vicieux. Il était tombé entre les mains de deux femmes, dont l'une était un tel composé de bonnes qualités et de vices honteux, qu'on est quelquefois incertain si l'on doit louer ou regretter l'influence qu'elle exerçait sur lui. Pendant qu'il gouvernait la Norvège, un vil courtisan, d'autant plus méprisable qu'il était prêtre, Éric Waldendorp, son chancelier, lui pro-

cura la connaissance d'une jeune Hollandaise d'une beauté ravissante, nommée Duveke : le prince s'y attacha dès l'année 1507 ; mais il cacha si bien cette liaison, qu'elle resta secrète jusqu'à son avénement au trône. La mère de Duveke, Sigbrit Wyllius, après avoir gagné quelque argent, comme marchande de pommes à Amsterdam, avait établi une auberge à Bergen. Cette femme réunissait en elle tous les vices de la classe à laquelle elle appartenait, avec un esprit, des talens et des connaissances qui l'élevaient bien au-dessus de sa naissance. Toujours entourée de vieilles femmes, de charlatans, de marchands d'orviétan, de barbiers et d'aventuriers, Sigbrit s'était formé une clientelle qui la mettait au fait de la chronique scandaleuse de la cour et de la ville, et de tout ce qui se passait dans l'intérieur des familles ; elle possédait l'art d'en faire des histoires dont le récit amusait Christiern. Ce n'était pourtant pas l'amusement seul qu'il cherchait auprès d'elle. Sigbrit connaissait mieux que personne les institutions et les intérêts commerciaux des villes des Pays-Bas ; elle avait des idées sur la politique, dont la nouveauté et la justesse frappaient singulièrement Christiern. Pendant que le plaisir l'attirait auprès de la fille d'une fruitière, il trouva chez sa mère une instruction que ses ministres n'avaient pu lui donner. Sigbrit inspira à son élève, *à son fils*, les viles passions qui la dévoraient elle-même, la jalousie contre les négocians de la Hanse, la haine pour le clergé et la noblesse. Elle acquit insensiblement un tel pouvoir sur Christiern, que toute la cour la regardait comme

Sigbrit Wyllius.

la dispensatrice des grâces, et que les grands assiégeaient, pendant des heures entières, sa porte, tandis qu'elle était enfermée avec quelques vieilles commères ou avec un obscur nouvelliste. Le mariage du roi avec la jeune Élisabeth ou Isabelle, fille de Philippe le Bel d'Autriche, roi de Castille, ne le détacha pas de sa maîtresse. Celle-ci mourut en 1517 ; mais Sigbrit ne perdit rien de son influence.

Guerre de Suède, 1517.

Par suite d'une mesure qui fait plus d'honneur au cœur de Sten Sture qu'à sa politique, Jacques Ulsson, archevêque d'Upsal, son antagoniste, ayant donné sa démission en 1515, l'administrateur permit qu'il fût remplacé par un prélat, qui bientôt devait attacher son nom à un des plus grands forfaits dont l'histoire du Nord soit souillée. C'est Gustave Trolle, fils de cet Éric qui lui avait disputé la place d'administrateur. Au lieu de se faire un ami, Sten mit ainsi les armes entre les mains d'un ennemi irréconciliable, d'un homme capable de tous les forfaits.

Le congrès de 1514 fut successivement ajourné jusqu'au mois de février 1517. L'administrateur profita du délai pour brouiller les cartes, et le roi lui fournit un prétexte de guerre en s'emparant, près de Travemünde, d'un vaisseau appartenant à l'administrateur. Une autre mesure, prise par Christiern, lui attira aussi la guerre avec les villes Hanséatiques ; c'était la translation du péage d'Elseneur à Copenhague qui obtint le droit d'étape. Le nouvel archevêque d'Upsal se déclara publiquement l'antagoniste de l'administrateur ; celui-ci fit arrêter son père et chargea un jeune

homme, nommé Gustave Éricson Wasa [1], qui paraît ici pour la première fois sur le théâtre du monde, d'assiéger Trolle à Stæke. Sten assista en personne à ce siège. Un corps danois qui vint au secours des assiégés, fut battu; l'archevêque fut obligé de résigner et sa forteresse fut rasée. Jean-Ange Arcimboldi, légat du pape [2], qui se trouvait alors en Suède pour vendre les indulgences, gagné par les présens de l'administrateur, confirma à la diète d'Arboga, de 1519, la condamnation de Gustave Trolle et de son père, mais Birger, archevêque de Lund, chargé par le pape d'examiner la conduite des deux chefs de parti, lança l'excommunication contre l'administrateur.

Enlèvement de six otages suédois.

En 1518 Christiern passa en Suède à la tête d'une armée; battu le 23 juillet à Brænkyrka en Södermanie, et manquant de vivres, il entra en négociation. On convint qu'il se rendrait lui-même à Stockholm, après qu'on lui aurait fourni six otages des premières maisons du royaume. Quand les six Suédois furent arrivés à bord de son vaisseau, il profita d'un vent frais pour lever l'ancre et s'en retourner en Danemark. Parmi les prisonniers qu'il emmena, il y en avait un qu'il avait expressément demandé comme otage; c'est Gustave Wasa, dont nous venons de parler.

Excommunication de la nation suédoise.

De retour en Danemark, Christian se plaignit au pape de Sten Sture qui lui retenait son royaume, et

[1] Arrière-petit-fils de Christer Nielsson (Wasa). Voy. p. 197 de ce vol.

[2] Le même dont il a été question vol. XIV, p. 16.

de la nation suédoise qui soutenait l'usurpateur ; Léon X requit d'abord l'administrateur de restituer l'archevêque d'Upsal dans sa métropole ; Sten n'ayant pas obéi, il confirma le 12 mars 1520, l'excommunication dont l'archevêque de Lund l'avait frappé, l'étendit sur toute la nation, condamna celle-ci à une amende de 100,000 ducats, et chargea Christian II d'exécuter cette sentence.

Défaite et mort de Sten Sture le Jeune, 1520.

Au moyen de fortes contributions par lesquelles Christiern indisposa les Danois, il réunit une armée composée d'hommes de toutes les nations, et entre autres de 2,000 Français que François Ier lui avait envoyés sur une escadre commandée par Jacques de Valle. Otton Krumpe, noble danois, avait le commandement général de l'armée, qui, au mois de janvier 1520, entra par Helsingborg en Suède, et se dirigea vers la Westrogothie. L'administrateur, à la tête d'un corps choisi de nobles et de 10,000 paysans armés à la hâte, marcha à la rencontre des Danois : arrivé dans les environs de Bogesund (aujourd'hui Ulricæhamn), il se retrancha derrière des blocs de glace, où Krumpe l'attaqua. Au commencement de l'affaire Sture fut blessé; cet accident décida la bataille; les Danois la gagnèrent. Les Suédois se sauvèrent à Strengnæs, d'où l'administrateur, quoique sa blessure fût mortelle, ordonna encore des mesures qui pouvaient arrêter les progrès des ennemis. L'armée suédoise se retrancha près de la forêt de Tiwede ; elle y fut attaquée le 2 février ; elle ne put résister à l'impétuosité des Français, qui forcèrent tous les obs-

tacles, et les Danois furent encore vainqueurs. L'administrateur fit un dernier effort pour sauver la Suède de la domination étrangère; il se réconcilia avec Gustave Trolle; après quoi il mourut le 9 février 1520, sur les glaces qui couvraient le lac de Mælar, qu'il voulait passer en traineau pour se faire transporter à Stockholm.

On ne sait si en se réconciliant, le 3 février, avec l'administrateur, l'archevêque joua la comédie, ou si, ignorant encore l'issue de la bataille de Tiwede ou Ramundaboda du 2, il avait véritablement voulu se réunir au parti opposé aux Danois. Ce qui est certain, c'est qu'après la mort de Sten Sture le Jeune, il se déclara pour l'armée chargée d'exécuter les ordres du pape. Le clergé suivit son exemple, et exhorta le peuple à l'obéissance. Avec la mort de l'administrateur tout l'enthousiasme qui avait animé le parti national paraissait éteint. Une femme s'efforça de le ranimer, en se mettant à la tête des bourgeois de Stockholm : c'était Christine Gyllenstierna, veuve de l'administrateur. Pendant qu'elle formait une nouvelle armée et appelait la ville de Lubeck à son secours, Gustave Trolle et le chancelier Mathias Lilie, évêque de Strengnæs, travaillèrent à rétablir la paix. Une assemblée de la noblesse réunie à Upsal, traita avec Otton Krumpe, qui avait des pleins pouvoirs du roi, et lui fit sa soumission, après qu'au nom de son maître il eut accordé une capitulation. Christian II ayant ratifié ce traité, le peuple des provinces fut invité à déposer les armes et à obéir aux ordres du roi.

La cause de l'indépendance avait encore ses partisans. A la voix de Christine les paysans accoururent de diverses parties du royaume et formèrent une nouvelle armée qui fut renforcée par un corps de Lubeckois. Le vendredi saint, 6 avril, cette armée attaqua un corps danois et le mit en déroute; mais les paysans s'étant trop tôt débandés pour se livrer au pillage, les Danois se rallièrent et la victoire des Suédois fut changée en une défaite complète.

Christian II se rend maître de la Suède.

Au mois de mai, Christiern arriva avec de nouvelles forces, et se réunit à son armée près d'Upsal. Son grand désir était de se rendre maître de Stockholm, où la courageuse Christine se maintenait toujours. Il y parvint enfin à force de négociations. Une capitulation fut conclue le 6 septembre 1520; le roi accorda une pleine amnistie, confirma tous les privilèges de la ville et assigna un douaire à la veuve de l'administrateur. Le lendemain il fit son entrée solennelle dans la capitale de la Suède. Peu de jours après, la nécessité de congédier ses troupes le rappela pour quelques semaines à Copenhague.

Ce séjour devint funeste à la Suède et à Christiern lui-même. Ce fut alors que, d'après le récit de tous les historiens, le roi et Sigbrit concertèrent le plan infernal de renverser la constitution et d'exterminer la noblesse suédoise. Deux évêques furent choisis pour servir, sans le savoir, d'instrumens à l'exécution de ce complot; l'un était Gustave Trolle, archevêque d'Upsal, l'autre ce même Beldenack, évêque d'Odensée, qui avait été le conseil de Christiern pendant qu'il

gouvernait la Norvège. Il avait éprouvé l'ingratitude de son élève qui l'avait forcé de payer par une grosse amende et d'expier par la prison une prétendue faute qu'il devait avoir commise sous Jean I[er] en négociant un traité avec la ville de Lubeck. Sigbrit adjoignit aux deux prélats un aide qui était dans le secret et conduisait toute la machine. C'était Thierry Slaghœck, Westphalien et ancien barbier, qui, après avoir parcouru l'Italie, les Pays-Bas et l'Allemagne, et avoir appris à Rome la chirurgie, s'était procuré un diplôme de docteur [1] en droit canon, et avait été donné au roi par Sigbrit, comme confesseur. Toutes les mesures furent convenues avec cet homme astucieux et immoral; et il fut nommé pour accompagner le roi en Suède où Sigbrit n'osait se montrer.

Massacre de Stockholm du 8 novembre 1520.

Christian II revint, le 20 octobre, à Stockholm, où les évêques, la noblesse, les villes avaient été convoqués. Le sénat prit, le 28 octobre, un arrêté, par lequel il fut reconnu roi légitime par droit héréditaire, comme descendant de Magnus Ladulas par Ingeburge ou Anne, sœur d'Albert de Mecklembourg, laquelle avait épousé en secondes noces Henri II de Fer, comte de Holstein [2]. Le 1[er] novembre, l'évêque d'Odensée harangua le peuple pour soutenir cette déclaration et finit par demander si l'on reconnaissait Christian pour souverain. Toute l'assemblée ayant répondu affirmativement, le roi se fit prêter serment

[1] Proprement de *Magister*.

[2] Ingeburge était arrière-petite-fille de Magnus Ladulas. Henri de Fer, était fils de Gérard le Grand et bisaïeul de Christian I.

et fut couronné le 4 novembre. On remarqua qu'à cette cérémonie les joyaux de la couronne furent portés par des Danois; et que parmi les chevaliers que le roi créa il ne se trouvait pas un seul Suédois. Les fêtes durèrent trois jours; le quatrième Gustave Trolle se présenta devant le roi, revêtu de ses habits archiépiscopaux, accompagné d'une suite nombreuse de prêtres, pour jouer le rôle dont Slaghœck l'avait chargé, en le menaçant de la mort s'il ne s'en acquittait pas à la satisfaction du roi. Trolle accusa la veuve de l'administrateur, le sénat entier et le magistrat de Stockholm de s'être rendus coupables de violences contre sa personne et de sacrilège en faisant détruire la forteresse de Stæke, bien de l'église. Il ne demanda pas que la bulle d'excommunication que le pape avait fulminée fût exécutée; elle n'imposait aux coupables qu'une amende pécuniaire; il demanda la mort des coupables et la confiscation de leurs biens. Le roi, avec une apparence de modération, refusa d'être juge dans cette affaire; il la renvoya à l'archevêque de Lund et à l'évêque d'Odensée que le pape avait chargés de mettre la bulle d'excommunication en exécution. Les accusés parurent, le 7 novembre, devant ce tribunal; Christine montra moins de courage qu'elle n'en avait développé à la tête des troupes; pour justifier son époux défunt, elle produisit un arrêt des États du 23 novembre 1517 qui avait prescrit à l'administrateur tout ce qu'il avait fait contre l'archevêque. Par cette communication elle perdit tous ses amis accusés, ou plutôt elle fournit à leur bourreau un prétexte pour

justifier le crime qui était résolu d'avance. Le tribunal déclara que tous les signataires de l'arrêt étaient convaincus d'hérésie et condamnés par la bulle du pape. On fit grâce à un seul, Jean Brask, évêque de Linköping qui, au moment de signer, avait glissé sous son sceau un petit papier où il protestait contre la signature comme lui ayant été arrachée par la force : après avoir brisé le sceau, on trouva ce témoin de son innocence. Aussitôt que le jugement eût été prononcé, le roi s'éloigna, et ses gardes se précipitèrent sur Christine, sur les évêques, les sénateurs et toutes les autres personnes dévouées à la mort. On ne les reconduisit pas en prison, ils furent gardés au château, pour de là être menés à l'échafaud.

Le 8 novembre, fête des saintes reliques, fut un jour de deuil et de terreur; Stockholm y vit commettre un forfait dont le monde chrétien n'avait pas vu d'exemple encore. On annonça aux prisonniers qu'ils allaient mourir : on poussa la barbarie jusqu'à leur refuser l'assistance de prêtres et l'usage des sacremens, dont ils s'étaient rendus indignes, disait-on, comme hérétiques. Les habitans de Stockholm ignoraient ce qui se passait; ils ne s'attendaient pas au spectacle qu'on leur préparait; car depuis le 6 les portes du château avaient été tenues fermées. Des hérauts, qui à la pointe du jour parcoururent les rues, proclamèrent la défense de sortir des maisons. Le silence de la mort régna dans la ville toute la matinée; il ne fut interrompu que par le cliquetis des armes, lorsque des soldats garnirent d'une double haie les

rues et les places publiques. Vers midi, on vit descendre du château quatre-vingt-quatorze personnes, toutes distinguées par leur naissance, leurs dignités, leurs talens et leurs vertus; des évêques, des sénateurs, des fonctionnaires, tous revêtus encore des habits de gala dans lesquels ils avaient assisté au banquet royal, et décorés des marques de leur dignité. Quand ce cortège fut arrivé sur la place du marché, Niels Syke, sénateur danois, annonça au peuple, qui enfin avait obtenu la permission de quitter ses habitations, que tous ces hommes illustres, les chefs des premières familles du royaume, s'étaient rendus coupables envers l'Église, et que le roi avait été requis de faire exécuter les peines auxquelles ils avaient été condamnés. Vincent, évêque de Skara, qui un des premiers s'était déclaré pour la cause du roi, éleva la voix, protesta de son innocence, accusa Christiern de mensonge et de perfidie, et dévoua sa tête à la colère céleste; après lui deux magistrats de Stockholm, Anders Rut et Anders Carlsson, exhortèrent les assistans de secouer le joug du tyran; mais le bruit que firent les soldats, et un ordre du roi mirent fin aux harangues. Vincent et son collègue Mathias Lilie, évêque de Strengnæs, furent décapités les premiers. Les têtes de tous les autres tombèrent ensuite; un Leïonhufvud (Lœwenhaupt), un Brahe, Éric Gyllenstierna, frère de Christine, un Ryning, un Gren, Eric Johansson, père de Gustave Wasa, tous des familles les plus illustres, périrent ce jour-là: le nombre de ces victimes fut de quatre-vingt-quatorze. Le sang inonda la place du marché et coula

dans les rues voisines. Les exécutions continuèrent le lendemain. Les domestiques des condamnés et une foule de citoyens, accusés d'être les ennemis des Danois, furent pendus à des potences qu'on avait érigées. Pendant quarante-huit heures, les cadavres restèrent exposés à la voracité des chiens et des vautours. On y porta aussi le corps presque réduit en poudre de Sten Sture le Jeune, que Christiern avait fait retirer de sa tombe. Quand les miasmes commencèrent à empester l'air, les corps et les lambeaux laissés par les bêtes furent portés hors de la ville, où l'on avait érigé un bûcher rempli de poix et de goudron, on y jeta ces restes sanglans que le feu consuma.

La veuve de Stenon Sture, un des deux fils qui restaient à cette femme d'autant plus malheureuse, qu'elle pouvait se croire la cause de la mort de ses amis, ses filles et Sigfrid Baner, sa mère, l'aïeule de Gustave Wasa, furent conduits dans les prisons du Danemark. Quelques grands qui avaient échappé à la fureur du roi, parce qu'ils étaient absens, furent recherchés et exécutés. Des soldats danois parcoururent les provinces pour désarmer les paysans : la haine nationale qui divisait les deux peuples se manifesta par les excès de la soldatesque et par l'insolence des personnes de la suite du roi. L'esprit de faction qui régnait en Suède, trouva aussi à se satisfaire par d'infâmes dénonciations. Christiern publia un manifeste pour faire connaître au monde qu'il n'avait fait que prêter son autorité pour l'exécution d'une sentence rendue par l'Église contre des hérétiques et de grands

coupables; que, par cet acte de justice, la nation avait été soustraite à l'excommunication, et que, débarrassé des méchans, il espérait pouvoir dorénavant gouverner le royaume d'une manière conforme aux lois. Après avoir nommé l'infâme Slaghœck, évêque de Skara et son lieutenant, et lui avoir adjoint comme conseillers Beldenack, nommé évêque de Strengnæs, le vieux Éric Trolle et l'archevêque Gustave, son fils, le sanguinaire Christiern se mit en route pour retourner en Danemark. Claus Holst, un de ses ministres, le précéda, et, par les gibets qu'il fit dresser dans toutes les villes de son passage, annonça la prochaine arrivée du roi, comme des vautours avaient jadis annoncé celle des Mongols. Les plus riches habitans de ces villes y furent accrochés. Au lieu de guirlandes et de fleurs, les cadavres de six cents hommes garnissaient la route de Stockholm à Suderköping, que Christiern parcourut. Arrivé en cette ville, il donna ordre de conduire au supplice l'homme qui lui avait préparé cette marche triomphale.

Loi ecclésiastique de Christian II, de 1521.

Christian II revint à Copenhague avec la tranquillité d'âme d'un juge sévère qui aurait fait son devoir, et avec la conviction d'avoir affermi sur sa tête la couronne de Suède. Il travailla avec un zèle digne d'un excellent prince à améliorer la police du royaume de Danemark, à corriger les mœurs du peuple, à faire fleurir le commerce. Il commença dès-lors à favoriser les progrès du luthéranisme. Nous ajournons à un chapitre suivant tout ce qui tient à la réformation re-

ligieuse; nous faisons seulement mention ici de la *loi ecclésiastique*, que le roi publia le 26 mai 1521. Elle renferme divers articles fort sages sur la discipline ecclésiastique; mais elle prépara l'introduction du nouveau système religieux, par un article qui interdit aux prêtres l'acquisition de biens immeubles, excepté le cas où ils se marieraient; c'était les inviter par une récompense à transgresser la loi du célibat.

Une loi de Christiern sur le commerce, renferme des dispositions sur la police des marchés et des métiers, et interdit au clergé et à la noblesse, ainsi qu'aux paysans, tout trafic autre que la vente des fruits de leurs terres. Une troisième ordonnance, et celle-ci était dictée par de vrais principes d'humanité, supprime le droit de varech, branche lucrative des revenus du roi et de ceux des évêques de Jutlande; aussi Christiern trouva-t-il ces prélats très-récalcitrans.

Gustave Wasa s'érige en libérateur de la Suède.

Les occupations pacifiques du roi furent troublées par les événemens qui se passèrent en Suède. Déjà l'homme que la Providence avait choisi pour être le vengeur du massacre de Stockholm, avait paru. Il était issu du sang innocent qui avait coulé dans la journée des S^tes Reliques; c'est Gustave Éricson Wasa, né le 12 mai 1490, à OEkestad, à cinq ou six lieues de Stockholm, dans une famille qui avait fourni des sénateurs à la Suède depuis le commencement du treizième siècle, et qui portait le surnom de Wasa, d'après une terre qu'elle possédait en Uplande[1]. Gustave

[1] Le château, ou plutôt la maison de Wasa, existe encore. La ville de Wasa, en Finlande, n'a été bâtie qu'en 1611.

se distingua, comme nous avons vu, dans la guerre civile de sa patrie, et fut un des six otages que Christian II enleva en 1518. Le roi voulait les sacrifier à sa vengeance; Sigbrit conseilla de les conserver pour sa sûreté : leur danger devait retenir dans le devoir ceux auxquels ils étaient liés par le sang. Gustave Wasa, dont le roi redoutait particulièrement les talens, fut confié à la garde d'un de ses parens, nommé Baner, propriétaire du château de Calloë en Jutlande, qui le cautionna pour une somme alors très-considérable dans le nord, pour 6,000 reichsthalers. L'impatience de revoir sa patrie et de la servir dans la lutte qui s'était élevée, tourmenta tellement Wasa dans sa solitude, qu'au mois de septembre 1519, il échappa à son geôlier, s'engagea comme valet auprès de quelques marchands de bœufs allemands, qu'il rencontra à Flensbourg, et arriva avec eux à Lubeck. Il se fit connaître au sénat de cette république, et réclama sa protection. Baner le suivit de près, et requit son extradition. Le sénat balança pendant sept mois sur le parti à prendre. Enfin, le bourguemaître Brœms, de l'avis de ses collègues, lui fournit les moyens de se rendre en Suède.

Il arriva, au mois de mai 1520, à Calmar, qui était encore entre les mains des Suédois. Voyant que la garnison allait se rendre à Sœvern (Severin) Norby, amiral danois, qui l'assiégeait, il quitta la ville sous un travestissement. Il avait cru trouver partout des patriotes animés du même enthousiasme que lui-même; il ne trouva que des hommes froids et in-

différens. Le massacre de Stockholm n'avait pas encore couvert la Suède de deuil et éveillé la nation de sa léthargie. A travers mille dangers, poursuivi par les satellites de Christiern qui avait mis sa tête à prix, Gustave parcourut les provinces du nord, sans pouvoir arracher le peuple, ni même sa propre famille, à l'apathie dans laquelle toute la nation était tombée; à peine lui accorda-t-on un asyle pour se cacher. Ses amis s'efforcèrent de le dissuader de l'entreprise qu'il méditait. Les braves Dalécarliens mêmes, ces habitans d'une contrée peu riche, à demi-sauvages, vivant presque dans une indépendance parfaite, sur lesquels il avait compté, lui refusèrent leur concours, parce qu'on leur avait promis l'immunité des contributions, seul bien qui manquait à leur liberté. Il fallait que la journée du 8 novembre eût rempli toutes les classes de la nation de frayeur, et que l'annonce d'une nouvelle imposition et la nouvelle d'une prétendue résolution du roi de faire couper à chaque paysan un bras et une jambe, afin de prévenir toute révolte, vinssent troubler ces hommes simples dans leur sécurité, pour que les exhortations patriotiques de Gustave les décidassent à prendre les armes. L'insurrection étant résolue, on ne pouvait lui donner un meilleur chef que celui qui, indépendamment des malheurs publics, avait la mort d'un père à venger.

A la tête de 200 hommes, Gustave surprit le château où demeurait le directeur des mines de cuivre de la Dalécarlie; il y trouva une somme d'argent dont la répartition entre ses compagnons attira promptement

6,000 autres paysans sous ses drapeaux. C'est là le premier exploit qui conduisit la famille de Wasa sur le trône de Suède. La ville de Gefle et la Gestricie furent les premiers districts qui s'associèrent à l'entreprise des Dalécarliens. La journée de Hedemora ou d'Utsunde fut la première bataille de la guerre de la liberté. Suenson, un des lieutenans de Gustave, la gagna sur une armée avec laquelle Beldenack, Slaghœck et Gustave Trolle s'étaient mis en marche pour étouffer la rébellion. Ces trois prêtres s'enfuirent à Stockholm.

Cependant Gustave Éricson eut à lutter contre de graves obstacles. Il devait s'attendre à ce qu'il aurait à combattre des troupes exercées et disciplinées; et il n'avait à leur opposer que des paysans auxquels l'usage des armes à feu était encore étranger. Il tâcha au moins de donner à celles dont ils se servaient le degré de perfection dont elles étaient susceptibles; il leur apprit à s'en servir avec plus d'avantage, leur donna une organisation régulière et une discipline sévère. Hedemora devint la capitale de sa domination, le siège de son gouvernement; il y établit des manufactures d'armes et une monnaie : toute l'argenterie de sa famille y fut fondue. Gustave donna à tous ses subordonnés l'exemple du travail et de la résignation. Son armée s'étant élevée à 15,000 hommes, il publia au mois de mai 1521 un manifeste déclarant la guerre à Christian II, « usurpateur du trône de Suède, sous le prétexte d'un droit héréditaire qui n'avait pas existé, ayant perdu par la violation de sa capitula-

tion celui qui pouvait dériver de son élection. »

Gustave entra en Westmanie. Son lieutenant, Olofson, s'empara, le 29 avril, de Westeræs, mais il ne put empêcher les paysans de pénétrer dans les caves et de s'enivrer d'eau-de-vie. Les Danois battus revinrent à la charge et massacrèrent cette troupe qui était hors d'état de se défendre. Dans ce moment Gustave arriva avec le corps de bataille de son armée, rétablit l'ordre, tomba sur les ennemis et les força de se retirer au château. Par cet avantage ses forces prirent un accroissement considérable; de tout côté il lui arriva de nouveaux renforts. Ce n'était plus de simples paysans qu'il commandait et il put diviser son armée en cinq corps, dont trois furent détachés en différentes provinces, le quatrième poursuivit le siège du château de Westeræs, pendant que lui-même et Olofson, à la tête du cinquième, se dirigèrent sur Upsal. Cette ville fut prise d'assaut le 18 mai 1521; mais grâce aux progrès que la discipline avait faits dans l'armée des insurgés, il n'y eut pas de pillage. Au mois de juin suivant, Gustave qui n'était resté à Upsal qu'avec 700 hommes, parcequ'il avait renvoyé son monde pour faire la moisson, y fut surpris par l'archevêque Gustave Trolle qui était parti inopinément de Stockholm avec 3000 hommes. Un moment d'irrésolution de la part de l'archevêque laissa à Gustave le temps de se retirer; ayant reçu des renforts, il repoussa Trolle d'Upsal et le poursuivit dans sa retraite vers Stockholm qu'il n'atteignit qu'avec 600 hommes, Éricson l'y suivit et établit son camp sur le Brunkenberg. Massenius, auteur sans cri-

tique, et qui a écrit quatre-vingts ans après cet événement, et un grand nombre d'historiens modernes qui l'ont copié, racontent qu'ayant reçu la nouvelle de cet événement, Christian II fit mourir la mère[1] et les deux sœurs de Gustave Wasa, captives en Danemark, et qu'il força les autres prisonnières suédoises de coudre les sacs dans lesquels elles devaient être noyées, supplice dont elles furent préservées par l'intercession de la reine. Ce récit ne repose sur aucun fondement que la critique puisse admettre. La seule chose vraisemblable, c'est que Christian menaça Gustave de la mort de sa mère. Au reste celui-ci qui n'avait pas les moyens d'assiéger la capitale, quitta au bout de quelque temps la position sur le Brunkenberg.

Gustave Wasa est nommé administrateur du royaume de Suède.

Gustave ne portait encore d'autre titre que celui de général en chef que son armée lui avait déféré. Dans une assemblée de la noblesse, tenue le 24 août à Wadstena, quelques personnes lui offrirent la couronne; il la refusa. « Réunissons-nous, dit-il, pour mettre fin à la tyrannie; il sera temps après cela d'élire un prince pour nous gouverner. » Il accepta le titre d'administrateur du royaume qui lui était nécessaire pour mettre de l'union dans ses opérations. On lui prêta serment en cette qualité.

L'administrateur s'occupa avec la plus grande vigueur à réduire les places fortes qui étaient encore au pouvoir des Danois. Bientôt il ne resta plus à ceux-ci que Stockholm, Calmar et Åbo. Gustave en personne entreprit le siège de la capitale, l'amiral Norby ne

[1] Cécile d'Eka.

cessa de la ravitailler; néanmoins il s'y répandit des maladies épidémiques, et les régens manquant d'argent pour payer la solde aux troupes et pour apaiser leurs mutineries, se permirent de graves excès. Finalement, ne voyant plus de sûreté pour sa vie, Slaghœck s'embarqua pour le Danemark, où ses deux collègues le suivirent pour l'accuser. La protection de Sigbrit fut si puissante, que Slaghœck fut nommé archevêque de Lund, malgré les protestations du chapitre contre cette dégradation de la dignité archiépiscopale.

Mais l'heure de la punition de cet indigne prélat allait sonner. La nation suédoise avait envoyé à Rome un chanoine de Linkœping, pour demander la punition du massacre de Stockholm. Comme ce forfait avait été commis pour ainsi dire en son nom, Léon X ne pouvait se dispenser d'accueillir la plainte. Il envoya un frère mineur, Jean François de Polentia, pour informer; comme il voulait ménager l'empereur Charles-Quint, beau-frère de Christian II, il ordonna, dit-on, à ce légat de chercher les moyens de justifier celui-ci; mais le moine trouva les circonstances si aggravantes, qu'il jugea impossible de diminuer la faute du roi, à moins de l'imputer uniquement à ceux qui avaient conseillé et ordonné le massacre. Trolle et Beldenack prouvèrent qu'ils avaient été par ignorance les instrumens de l'archevêque de Lund et furent acquittés; néanmoins le roi fit emprisonner Beldenack pour avoir quitté Stockholm sans permission. Slaghœck fut sacrifié. Une sentence du 24 janvier 1522 le condamna à la peine de la corde et du feu; elle fut immédiate-

ment exécutée. Le roi fut déclaré innocent du meurtre des deux évêques; mais il consentit à révoquer la loi ecclésiastique du 26 mai 1521. Après en avoir effacé les dispositions sentant l'hérésie, elle fut publiée sous une nouvelle forme et sous le titre de *loi civile*, le 15 janvier 1522. Le roi, s'arrogeant le pouvoir législatif que d'après la capitulation il n'exerçait que conjointement avec les États, établit par cette loi sous le nom de tribunal de la chambre une haute cour d'appel, au moyen duquel le chancelier et le sénat cessèrent de juger en dernier recours.

Guerre de Lubeck.

La ville de Lubeck qui jusqu'alors avait balancé de se déclarer contre le roi de Danemark, envoya d'abord en Suède une flotte de dix vaisseaux de guerre, commandée par Frédéric Brun, qui, de concert avec Éric Flemming, un des lieutenans de l'administrateur, fit manquer plusieurs tentatives de l'amiral Norby pour ravitailler Stockholm. Le 22 mai 1522, une flotte plus considérable sortit de la Trave et fit la conquête de l'île de Bornholm. Elle cingla alors vers la Seelande et brûla, le 24 août, Elseneur. Cette expédition devint, quoiqu'indirectement, la cause de la ruine de Christian II.

En 1521, ce monarque avait eu une entrevue, dans les Pays-Bas, avec l'empereur Charles-Quint, son beau-frère. Par un diplôme du 21 juillet, Charles transféra aux rois de Danemark le droit réservé antérieurement aux évêques de Lubeck [1], de donner, au nom de l'empereur, l'investiture du duché de Hol-

[1] Voy. vol. XIV, p. 248.

stein. Christian II avait sollicité cette faveur, parce qu'elle devait lui servir à mettre son oncle dans sa dépendance. Frédéric protesta contre cette concession et refusa de recevoir l'investiture du roi. D'autres démêlés qui subsistaient entre les deux princes engagèrent le duc à s'allier aux villes Hanséatiques quand il les vit disposées à attaquer Christian dans le cœur de ses états. Le roi entama des négociations avec son oncle; mais comme celui-ci soupçonnait, peut-être avec raison, qu'on lui avait dressé des embûches, il ne vint pas aux rendez-vous qui lui étaient proposés. Le roi réclama alors la médiation de quelques princes d'Empire, qui firent signer, au mois d'août 1522, à Bordisholm, une transaction, par laquelle Christiern renonça au droit d'investiture qui fut rendu à l'évêque de Lubeck, et le duc de Holstein sortit de la ligue avec les villes.

Transaction de Bordisholm, 1522.

Christian II qui voulait lever une grande armée pour la conquête de la Suède, convoqua, pour le 10 décembre, à Kallundborg, les États de Jutland, dans l'intention de leur demander un subside; mais au lieu de s'y rendre, les évêques d'Aarhuus, de Rupen et de Wiborg, et sept sénateurs se confédérèrent le 12 décembre, déclarèrent Christiern déchu de la couronne pour avoir violé de mille manières sa capitulation, et élurent à sa place Frédéric, duc de Sleswick-Holstein, son oncle. Celui-ci accepta la couronne au mois de janvier 1523, s'engagea à défendre le Jutland contre Christian II, à maintenir les privilèges du pays, et à consentir à ce que tous les anciens alleux

qui sous le règne de la reine Marguerite et sous celui d'Éric le Poméranien avaient été changés en fiefs, fussent de nouveau allodifiés.

Destitution de Christian II en Jutland, 1523.

Christian II avait ajourné au 25 janvier à Aarhuus l'assemblée qui n'avait pas eu lieu à Kallundborg le 10 décembre, parce que personne n'y était venu; mais les sénateurs confédérés empêchèrent la tenue de cette seconde assemblée, en invitant toute la noblesse du Jutland à se rendre, le 20 janvier, à Wiborg. Cette réunion confirma la destitution du roi, et lui envoya une déclaration, par laquelle elle renonçait à son obéissance.

Christian II quitte le Danemark, 1523.

Le 13 février, le duc Frédéric conclut une alliance intime avec la ville de Lubeck, qui déclara la guerre au roi. Celui-ci qui dans d'autres circonstances avait développé beaucoup de courage, montra depuis ce moment le plus grand trouble; peut-être ses remords furent-ils la cause de la terreur qui l'avait frappé. Maître encore de toutes les îles du Danemark, de la moitié des duchés de Sleswick et de Holstein, de toute la Norvége et de quelques places fortes en Suède, il s'embarqua, le 20 avril 1523, à Copenhague avec son épouse, ses enfans et quelques amis, parmi lesquels était la fameuse Sigbrit qu'on avait cachée dans un tonneau pour la soustraire à la fureur du peuple. Les archives du royaume, les joyaux de la couronne, les trésors et les meubles de Christiern furent chargés sur vingt vaisseaux. Cette flotte se rendit à Ter Veer dans l'île de Walcheren.

Frédéric I,

Frédéric avait reçu, le 26 mars 1523, à Wiborg,

le serment de fidélité des habitans du Jutland, après avoir signé une capitulation qui mettait tant d'entraves à l'autorité royale qu'elle devint presque subordonnée à celle des États. Il promit de maintenir dans le royaume la religion catholique, cassa et brûla la fameuse loi ecclésiastique de Christian dont nous avons parlé plus haut [1]. Le 30 mars, il conclut une alliance intime avec les Ditmarses, dont il confirma tous les anciens droits. Les commandans des places royales en Sleswick et Holstein ayant fait leurs soumissions, Frédéric, à la tête d'un corps de 6,000 Jutlandais à pied et de trois compagnies de cavalerie, auquel les Lubeckois joignirent 2,000 fantassins et deux cents chevaux, se rendit en Fionie, et, après y avoir reçu les hommages, passa en Seelande. Cette île le reconnut; les seules places de Copenhague et de Kallundborg firent quelque résistance. Le 5 août, il fut élu roi de Norvège, mais on ne lui remit le diplôme qu'après que, par une capitulation signée à Rypen, le 5 novembre, il eût renoncé pour lui et ses successeurs au titre d'héritier de Norvège, et reconnu que ce royaume était une monarchie élective.

roi de Danemark et de Norvège, 1523.

Cette révolution fut la cause de la perte de Calmar, parce que l'amiral Norby, qui protégeait cette ville du côté de la mer, resté fidèle à Christian II jusqu'au dernier moment, avait quitté sa station pour venir défendre son souverain en Danemark. Il était à prévoir que Stockholm, réduit à l'extrémité, suivrait bientôt cet exemple. Le 6 juin, il fut tenu une diète

Gustave Wasa est élu roi de Suède.

[1] Voy. p. 243 de ce vol.

suédoise à Strengnæs; le nouvel archevêque d'Upsal l'ouvrit par un discours où il s'efforça de démontrer la nécessité d'élire un roi de Suède. Il ne nomma pas celui qu'il jugeait digne de cet honneur, mais au portrait qu'il en traça personne ne pouvait méconnaître Gustave. D'une voix unanime l'assemblée offrit la couronne au jeune héros. Il la refusa long-temps, et rien ne nous autorise à attribuer sa conduite à la dissimulation plutôt qu'à sa modestie ou au sentiment du danger auquel il s'exposait en acceptant le gouvernement d'une nation aussi passionnée pour la liberté que celle qui le lui offrait, et la soumission d'une noblesse aussi turbulente que celle qui consentait à reconnaître pour chef un de ses égaux. Il céda enfin, jura la capitulation et reçut les hommages des États.

A cette même diète les députés des citoyens de Lubeck, auxquels la politique ne fit jamais perdre de vue les intérêts de leur commerce, présentèrent la liquidation de leurs frais, dont ils demandaient le prompt remboursement, à moins que le roi ne préférât les indemniser du retard pour lequel ils ne compteraient pas d'intérêts, en leur accordant de grands privilèges. Pressé par les circonstances, Gustave leur donna alors la charte extrêmement onéreuse pour la Suède, dont il a été question au chapitre IV de ce livre [1]. L'amitié des Lubeckois n'était pas indifférente à cette époque; ces républicains pouvaient faire manquer le plan de Gustave au moment où il se voyait près du but. La garnison de Stockholm ne voulait se

[1] Voy. vol. XV, p. 299.

rendre qu'aux Lubeckois, parce qu'elle se flattait que ceux-ci se désaisiraient de la ville plutôt en faveur du nouveau roi de Danemark que de celui de Suède.

Reddition de Stockholm.

Aussitôt que Gustave se fut arrangé avec les Lubeckois, il consentit à ce que la ville de Stockholm leur fut remise. En conséquence Henri Slaghœck, commandant de la garnison, signa le 19 juin une capitulation. Les Lubeckois s'engagèrent à le transporter lui et sa troupe dans tel port d'Allemagne qu'il choisirait. Deux jours après, les députés de Lubeck acceptèrent copie des demandes dont les habitans désiraient obtenir la concession par le roi de Suède, leur souverain, et leur garantirent son consentement; après quoi Pierre Olafson Hard prit possession de la ville au nom de Gustave. Ce monarque lui-même y fit son entrée le 23 juin, et fut reçu par des acclamations universelles.

Ainsi le pacte de Calmar de 1397 fut déchiré; mais il ne fut pas révoqué, et nous verrons que par la suite on l'invoqua encore comme subsistant, nommément en 1533 à l'élection d'un roi de Danemark et de Norvège. Toutefois la Suède fut à jamais séparée de la monarchie danoise. Leur union avait été une époque de calamités pour les trois royaumes; elle avait engendré une haine nationale et des factions qui retardèrent dans les deux peuples les progrès de la civilisation.

Nous allons jeter un coup d'œil sur l'état politique et moral de la Suède pendant la durée de l'union; le défaut de matériaux nous empêche de donner de semblables détails sur celui du Danemark et de la Nor-

vège en particulier, mais une grande partie de ce que nous dirons de la Suède s'applique aussi aux deux autres royaumes.

Etat politique et moral de la Suède pendant l'union.

Le pouvoir du roi était extrêmement borné par celui du sénat, sans lequel il ne pouvait prendre aucune résolution, ni donner aucun ordre. Ainsi il était impossible d'exécuter la moindre mesure qui exige une unité d'action, quelqu'utile qu'elle pût être. Toutefois le droit de nommer les sénateurs appartenait exclusivement au monarque; il pouvait donner à l'archevêque d'Upsal, sénateur né du royaume, autant de collègues ecclésiastiques qu'il jugeait à propos. Le nombre des sénateurs laïcs était borné à douze; mais il fut souvent outrepassé. Le sénat ne formait pas un conseil permanent; il ne se réunissait que lorsque le roi le convoquait. Cependant dans les temps de troubles il se rassemblait quelquefois sans attendre l'ordre du souverain. En se qualifiant de représentant du peuple, il ne cessa de travailler à étendre ses droits, sous prétexte de maintenir les libertés nationales. Il s'arrogea le droit de gouverner quand il n'existait pas de roi couronné et sacré. Les dignités de drost et de maréchal perdirent successivement leur ancienne importance.

Il règne beaucoup d'incertitude sur les revenus du roi pendant le quinzième siècle. Les anciens domaines de la couronne avaient été gaspillés et se trouvaient pour la plupart entre les mains de la noblesse.

Cette circonstance força les rois de demander fréquemment des subsides au peuple, et fut une des

causes du mécontentement général et de la révolution qui amena la dissolution de l'union. La moitié de tous les revenus des villes appartenait au roi. Une partie de sa fortune consistait dans la perception des droits régaliens, principalement du produit des mines, des amendes pécuniaires, du droit d'aubaine et du droit de varech. Quand le roi voyageait, il était défrayé, ainsi que sa suite. L'entretien des maisons royales, des chemins, ponts et auberges se faisait par corvées. Les officiers ne recevaient pas de traitement; les fiefs leur en tenaient lieu; les juges percevaient une part des amendes.

Pour l'administration de la justice, le royaume était divisé en *hårads*[1]. Les tribunaux du hårad, composés du juge ou *hœfding* et de douze prud'hommes, formaient la première instance; ils s'assemblaient à trois époques de l'année, chaque fois pendant plusieurs semaines. On en appelait aux tribunaux des lagmans (*lagmansdœmer*), siégeant une fois par an dans chaque hårad[2]. Le tribunal royal ou la dernière instance, était chargé de prononcer dans les crimes capitaux, et de réviser les procès civils; il se divisait, d'après ces attributions, en deux sections, le *Råfstating* ou la section criminelle, et le *Rœttareting* ou la cour de révision.

Les punitions prescrites par les lois étaient la roue,

[1] Dans les derniers temps du dix-huitième siècle, et avant la perte de la Finlande, le nombre des hårads était de 102.

[2] Avant la perte de la Finlande, il y avait vingt-deux lagmansdömer.

la décollation, la strangulation; les femmes étaient enterrées vivantes. Tout crime contre la sûreté publique, était qualifié de crime contre le serment du roi, et puni de l'exil et de la confiscation des biens. Aucun délit commis par une femme n'appartenait à cette catégorie. Le meurtre ne pouvait plus être expié par mode de composition. Tout vol de la valeur d'un marc était puni de mort; les moindres vols étaient réprimés par la fustigation ou la perte des oreilles.

Le clergé jouissait de grandes richesses. La Suède et le Nordland (les Nordelles) formaient trois diocèses, ceux d'Upsal, Strengnæs et Westeræs; la Gothie avait des évêques à Linköping, Wexiœ et Skara; la Finlande ne formait qu'un seul diocèse dont le siège était à Åbo. Le clergé ne contribuait aux besoins de l'état que par dons gratuits. La noblesse, introduite par le besoin d'une cavalerie, jouissait avant l'union de peu de prérogatives. Le système féodal établi en Danemark, était originairement étranger à la Suède; mais les rois issus des maisons de Mecklembourg, de Poméranie et d'Oldenbourg, et le grand nombre de familles allemandes et danoises qui se fixèrent en Suède, y introduisirent des idées féodales sur la prééminence de la caste noble. Chaque noble était obligé d'entretenir un cheval et d'avoir une armure complète. Chaque paysan pouvait se faire recevoir noble, s'il se présentait à la revue annuelle, et s'y qualifiait en prouvant son habileté à monter à cheval et à se servir de ses armes.

Quand le roi avait besoin d'une armée, il envoyait

dans chaque district une espèce de bâton nommé *budkafle ;* aussitôt chaque huitième homme, entièrement armé et pourvu des moyens de subsistance nécessaires, se transportait au lieu du rendez-vous. La Suède manquait de marine; celle du Danemark la lui rendait superflue.

Comme le système féodal ne prédominait pas en Suède, il ne s'y forma pas non plus de Tiers-État dans le sens où ces mots désignent une classe d'hommes sortis de l'esclavage et ayant acquis des droits politiques et civils qui leur assignent un rang à côté du clergé et de la caste nobiliaire. La Suède connaissait aussi peu la servitude qu'une noblesse séparée du reste de la nation. Les villes et les campagnes étaient habitées par des hommes libres, qui entraient quand ils le voulaient dans l'ordre de la noblesse. Les villes avaient un régime municipal, modelé sur celui des villes d'Allemagne. Dans celles qui devaient leur origine à la ligue Hanséatique, une partie des officiers municipaux se composait d'Allemands. Le commerce était entièrement entre les mains de ceux-ci, et le manque total de sel et de houblon, plante dont un pays sans vignobles ne saurait se passer, tenait les Suédois dans une dépendance perpétuelle de l'étranger.

CHAPITRE XXIV.

La Suède, depuis 1523 *jusqu'en* 1618.

Gustave Wasa. 1523-1560. Commencement de la réformation en Suède.

La Suède est le premier pays de l'Europe où la réformation religieuse, commencée en Allemagne par Martin Luther, a été introduite d'une manière légale; car tandis qu'en Allemagne, elle n'a reçu une existence constitutionnelle qu'en 1555, et dans la monarchie danoise en 1539, nous la verrons, dès l'année 1527, établie en Suède par une assemblée nationale. La réformation prit aussi dans ce pays un caractère qui la distingue de celle d'Allemagne. Ici elle fut produite par l'élan que les prédications d'un moine donnèrent subitement à la masse du peuple, quelquefois contre le gré des princes, ou au moins sans que ceux-ci aient beaucoup fait pour imprimer ce mouvement à leurs sujets; en Suède, au contraire, elle a été le fruit de la politique; elle y a été non protégée et favorisée, mais appelée et introduite contre le penchant d'une grande partie de la nation, par un monarque qui la regardait comme un moyen de consolider sa puissance, et qui, pendant tout son règne, avait à lutter contre la répugnance de ses sujets à renoncer à la foi de leurs pères.

Gustave Wasa connut la réformation, lorsqu'en 1519 il séjourna pendant sept mois, comme fugitif, à Lubeck. Soit qu'il la regardât comme un moyen de

civilisation pour son peuple, soit qu'il en pénétrât promptement l'esprit qui est favorable à la monarchie, à peine se trouva-t-il à la tête du gouvernement, qu'il résolut de l'introduire en Suède. Il cacha cependant long-temps son intention, afin de préparer les esprits à cette révolution.

Le légat Arcimboldi, 1517.

En 1517 [1], Jean-Ange Arcimboldi, protonotaire apostolique, avait paru en Scandinavie comme légat du pape, chargé de prêcher les indulgences. Christian II lui vendit, pour la somme de 1,100 florins du Rhin, la permission de parcourir les royaumes du nord, pour annoncer l'objet de sa mission. Ce prince crut trouver dans les talens de l'Italien un moyen de rétablir son autorité en Suède, où Sten Sture le Jeune était alors à la tête des affaires. Ses largesses ou plutôt ses promesses gagnèrent le légat qui s'engagea d'autant plus volontiers à travailler pour ce but, que Léon X, en confirmant la sentence d'excommunication que Birger, archevêque de Lund, avait prononcée contre l'administrateur, avait chargé Arcimboldi de l'exécuter; ce qu'il ne pouvait faire qu'en se réunissant au roi. Cependant Sten Sture entendait mieux que Christiern la manière de se concilier l'amitié d'un prélat intrigant et avide, comme les historiens nous peignent le légat Arcimboldi; il ne le chargea pas de promesses, comme avait fait le roi; il lui acheta, à bons deniers comptant, une quantité d'indulgences, engagea ses amis à suivre cet exemple, et renvoya le légat avec de

[1] Non 1515, comme dit VERTOT. Un diplôme qu'il expédia en 1516, à Wurzen, prouve l'inexactitude de cette date.

riches présens. On lui fit même entendre qu'on le jugeait digne d'occuper le siège d'Upsal, et la vanité de l'Italien en fut très-flattée. Il poussa la complaisance envers l'administrateur jusqu'à approuver à la diète d'Arboga de 1519, les procédés violens qu'on avait observés contre Gustave Trolle, archevêque d'Upsal. Cette conduite partiale, que Léon X improuva, brouilla le légat avec Christian II, qui fit enlever le vaisseau sur lequel Arcimboldi avait chargé ses effets précieux et tout l'argent que la vente des indulgences avait produit. On estima la valeur de cette capture à 20,000 ducats.

Olof et Lars Peterson et Laurent Anderson, les réformateurs de la Suède.

La conduite d'Arcimboldi ne produisit pas dans la nation suédoise la même indignation que les prédications de Tetzel avaient causée à la même époque en Allemagne. Les idées de liberté religieuse que les conciles de Constance et de Bâle avaient répandues en quelques parties de l'Europe, n'avaient pas pénétré parmi un peuple très-attaché à sa liberté politique, mais dont la civilisation était restée en arrière. Les principes de la réformation furent portés en Suède par deux fils d'un maréchal-ferrant d'Œrebro, Olof ou Olaüs et Lars ou Laurent Phase, surnommés l'un et l'autre Péterson ou Pétri, d'après le nom de leur père. En 1515, ainsi deux ans avant le commencement des troubles religieux, ces deux individus, qui se destinaient aux études, s'étaient rendus à la nouvelle université de Wittemberg. Ils y suivirent les leçons de Luther, et, dans les derniers temps, les cours de Melanchthon qui arriva, en 1518, à Wittemberg.

En 1519, les deux frères s'en retournèrent dans leur patrie. Un naufrage les ayant jetés à Wisby, ils y trouvèrent Antonello Arcimboldi, frère du légat, qui y prêchait les indulgences. Olof s'éleva contre lui et le fit chasser de l'île. L'année suivante, Mathieu Lilie, cet évêque de Strengnæs qui fut une des victimes sacrifiées au massacre de Stockholm [1], le nomma son chancelier, et en même temps chanoine et diacre à son église cathédrale. Dans cet emploi Olof enseigna l'exégèse sacrée d'après les principes des réformateurs de Wittemberg. Après la mort de leur protecteur, les deux Péterson trouvèrent un ami dans Laurent Anderson qui, en sa qualité d'archidiacre, administra quelque temps le siége de Strengnæs. Ce fut pendant la diète qui se tint en cette ville et qui déféra le trône à Gustave, qu'Olof Péterson prêcha pour la première fois publiquement contre les dogmes de l'Église, annonçant que lui et son frère étaient venus pour rendre au christianisme sa pureté primitive qu'il avait perdue depuis les temps où Anschaire avait annoncé l'Évangile dans les contrées septentrionales. A ce discours il s'éleva une grande rumeur parmi les membres de la diète; le clergé se plaignit au nouveau roi qui fit venir en sa présence le hardi prédicateur et l'archidiacre, son protecteur. Gustave ne leur cacha pas ses sentimens secrets, mais leur imposa un silence prudent. Anderson fut élevé à la dignité de chancelier. Le roi prit secrètement auprès de Luther des informations sur les deux Péterson, ensuite desquelles Olof

[1] Voy. p. 246 de ce vol.

fut nommé prédicateur à la grande église de Stockholm, et Laurent, professeur de théologie à l'université d'Upsal.

Comme une partie des évêchés était vacante, Gustave mit tous ses soins à y placer des prélats sur la coopération desquels il pût compter. Cependant il se trompa dans quelques choix. Pierre Sunnanwæder, évêque de Westeræs, accusa le roi d'usurpation et de sacrilège; ce dernier reproche se fondait sur une loi que ce prince avait fait rendre à la diète de Strengnæs, et qui l'autorisait à s'emparer de l'argenterie des églises pour l'employer aux besoins de l'état. Knut même, cet archevêque d'Upsal qui avait contribué à faire nommer Gustave roi de Suède [1], prit part aux intrigues de son collègue. Gustave leur fit faire à tous les deux le procès et ils furent déposés. Jean Magnus, Suédois et légat du pape, fut élu archevêque : Adrien VI confirma la sentence et l'élection de ce prélat savant, modéré, et nullement attaché au protestantisme : le roi avait sollicité l'approbation du souverain pontife par une lettre remplie d'expressions de dévouement et de protestations d'orthodoxie. Bientôt après, Gustave prit une mesure qui paraissait nécessaire pour préparer la réussite de son plan. Martin Skytte, prieur des Dominicains de Sigtuna, secret Luthérien, chargé de la visitation des couvens du royaume, lui dénonça l'ordre auquel il appartenait lui-même, comme récalcitrant contre l'autorité royale : Gustave ordonna sur-le-champ à tous les

[1] Voy. p. 254 de ce vol.

moines dominicains étrangers de quitter le royaume.

Traité de Malmoë, de 1523.

Quoique le nouveau roi de Danemark eût requis dans le premier moment les Suédois de le reconnaître, néanmoins il s'établit bientôt des rapports pacifiques entre les deux royaumes. Frédéric renvoya en Suède les femmes ou filles prisonnières, et Gustave l'assista de troupes dans le siège de Malmoë. Il existait cependant une contestation entre les deux royaumes, au sujet de la Blekingie et de la Wyke ou du pays de Bohus, provinces danoises dont Gustave s'était emparé dans la guerre avec Christiern, et pour l'île de Gothland où l'amiral Norby [1] s'était rendu indépendant. Gustave l'ayant fait assiéger dans son château de Wisbourg, l'amiral s'était déclaré vassal du Danemark. Les villes Hanséatiques s'entremirent comme médiatrices. Les deux monarques se virent à Malmoë où le roi de Danemark fit d'abord une tentative pour faire reconnaître sa suzeraineté sur la Suède. N'y ayant pas réussi, il conclut, le 1er septembre 1524, un arrangement provisoire d'après lequel la Blekingie fut rendue au Danemark, et les prétentions réciproques sur la Wyke et sur Gothland furent renvoyées à l'arbitrage de la Hanse. Cet arbitrage n'eut pas lieu, mais, le 29 juillet 1530, il fut conclu à Warberg un nouveau traité qui laissa la Wyke, pour six ans, à la Suède. Enfin, le 20 mai 1532, dans un moment où Gustave et Frédéric Ier avaient besoin d'une assistance mutuelle contre Christiern qui s'était rendu maître de la Norvège, le roi de Suède restitua la

Traité de Warberg, de 1530.

[1] Voy. p. 244 de ce vol.

Wyke[1] avant le terme convenu, contre le paiement d'une somme de 1200 florins d'Empire.

Progrès de la réformation.

Cependant la réformation ne discontinuait pas de faire des progrès en Suède, quoiqu'avec moins de rapidité que dans quelques autres pays, parce que le clergé avait inspiré au peuple une horreur pour le nom de Luther, que ses disciples eurent beaucoup de peine à vaincre. N'ayant pu exciter le zèle du roi contre les hérétiques, les évêques employèrent contre eux les armes qui étaient à leur disposition. Les deux frères Péterson furent cités devant le tribunal de l'archevêque, et excommuniés. De tous les prélats il n'y en avait pas un qui montrât plus de zèle contre les novateurs que Jean Brask, cet évêque de Linköping qui avait échappé au massacre de Stockholm [2]. Ce fut à son instigation que l'archevêque Magnus avait sévi contre les deux chefs des Réformés. Une circonstance malheureuse pour la cause des novateurs fut l'arrivée d'un vaisseau hollandais qui apporta à Stockholm deux Anabaptistes fanatiques, Melchior Rink et ce Bernard Knipperdolling, qui par la suite acquit une malheureuse célébrité comme ministre du *roi* Jean de Leide [3]. Ces deux hommes s'annoncèrent aussi comme restaurateurs du vrai christianisme, mais ils en puisaient la connaissance principalement dans l'Apocalypse. Pendant que le roi faisait la tournée accoutumée dans le royaume, ces forcenés causèrent des troubles dans la capitale. Ils s'emparaient des chaires

[1] Kongshall, Marstrand, Uddawalle.

[2] Voy. p. 239 de ce vol. [3] Voy. vol. XV, p. 96.

d'où ils débitaient une doctrine nouvelle qui plut d'autant mieux à la multitude qu'elle était plus intelligible, brisaient les images, les orgues et les autres ornemens des églises, et faisaient naître dans la masse des habitans le sentiment de leurs forces. Les riches et les nobles tremblaient du danger dont la fermentation générale menaçait leur fortune. Le roi fut très-affecté de cet événement qui fournissait au clergé un motif fondé pour exciter l'autorité séculière à la répression des nouvelles doctrines, et pour inspirer aux gens de la campagne une violente haine pour le luthéranisme. Gustave revint en hâte, fit bannir les Anabaptistes du royaume sous peine de mort s'ils y revenaient, et rétablit le calme.

Il résolut alors de porter à la religion catholique un coup décisif. Il était naturel que dans tous les pays où la réforme pénétra, ses apôtres fussent en général supérieurs aux prêtres catholiques en talens et en érudition; ceux-ci qui jouissaient en toute sécurité de l'aisance et des honneurs attachés à leurs places, négligeaient facilement l'étude des sources de la religion; tandis que les novateurs, jouant le rôle d'agresseurs, furent obligés de se procurer de nouvelles armes par une étude plus suivie. Dans aucun pays ce cas n'existait plus généralement qu'en Suède dont le clergé était plus profondément plongé dans l'ignorance que celui d'aucun autre pays. Gustave qui intérieurement se réjouissait de l'infériorité des théologiens catholiques, se trouvant, vers la fin de l'année 1524, à Upsal, siège de l'érudition du Nord, ordonna un col-

loque ou une dispute publique sur les principes de la religion entre Pierre Galle, grand chantre de l'église métropolitaine, qui était le plus savant professeur de théologie à l'université, et Olof Péterson qu'il avait fait venir de Stockholm. La dispute eut lieu en présence du roi et de la cour. On peut facilement croire les auteurs protestans quand ils assurent que leur champion se montra supérieur à son adversaire en talens et dans l'art de la dialectique. Cet acte public, comme aucun acte de ce genre, dans aucun pays, ne convertit personne, puisque les deux champions ne s'accordaient pas sur le premier principe fondamental, qui est le degré d'autorité qu'on doit accorder aux saintes écritures en matières de foi. Néanmoins le roi se déclara convaincu par les raisons d'Olof, et ordonna que chacun des deux théologiens rédigeât par écrit, en suédois et par forme d'abrégé, les principaux points qu'il avait soutenus et la quintessence de ce qu'il avait avancé. Il en résulta un opuscule que le roi fit répandre en profusion, et qui gagna une foule de prosélytes à la cause protestante. Aussi l'évêque accusa-t-il l'archevêque Magnus d'une complaisance coupable pour avoir permis que la religion fût compromise de cette manière.

Les États assemblés à Stockholm, en 1525, accordèrent au roi presque toutes les dîmes ecclésiastiques de cette année; ce qui naturellement indisposa fortement le clergé. Gustave ordonna la célébration du jubilé; mais la même année Olof dit la messe en langue vulgaire, et, au grand scandale de l'évêque de Linkœ-

ping, se maria. Le roi honora la noce de sa présence. Bientôt l'exemple donné par Péterson fut suivi par plusieurs moines et religieuses. Luther ayant traduit le Nouveau Testament, Gustave désira qu'il fût aussi mis entre les mains du peuple suédois une version de la Bible. Le chancelier Anderson l'entrepirt pour le Nouveau Testament au moins; sa traduction parut en 1526. Les deux frères Petri travaillèrent ensuite à une version de la Bible entière qui ne parut qu'en 1541 : elle est connue sous le nom de *traduction de Gustave*, parce qu'elle avait été entreprise par ordre de ce prince.

Augmentation des priviléges de la noblesse.

Le 1er janvier 1526, les sénateurs du royaume assemblés à Wadstena, accordèrent au roi pour son couronnement et pour le remboursement des sommes dues aux villes Hanséatiques, un subside payable par les villes, et deux tiers des dîmes ecclésiastiques. En revanche, le roi qui avait besoin d'un appui contre le clergé dont le mécontentement ne faisait qu'augmenter, confirma à la noblesse tous ses anciens privilèges et lui en accorda quelques nouveaux. Comme les subsides votés à Wadstena ne se trouvèrent pas suffisans, il fut imposé, au mois d'août de la même année, une nouvelle imposition au clergé.

Dégradation des evêques.

Fidèle à son plan d'humilier le clergé, Gustave commit, en 1527, une action que le but, admettant qu'il fût louable, ne saurait excuser. Après avoir permis ou provoqué sous un prétexte honorable, l'éloignement de l'archevêque d'Upsal, il désirait punir l'archevêque Knut et l'évêque Sunnanwæder qu'il avait

fait déposer en 1523. Ces deux prélats avaient fait une tentative de soulever les paysans de la Dalécarlie; le roi l'avait fait manquer, non sans peine, et les deux rebelles s'étaient sauvés en Norvège. Knut, se confiant à des assurances trompeuses que l'archevêque de Drontheim lui donna au nom du roi, rentra en Suède et demanda à être jugé; son ancien collègue fut livré par le gouvernement de Norvège. Gustave se porta lui-même accusateur de ces prélats qui furent condamnés par le sénat. Quoique les sénateurs ecclésiastiques eussent refusé de les déclarer coupables, on ne saurait cependant douter qu'ils ne le fussent; mais le grand Gustave se conduisit dans cette circonstance avec infiniment de passion. Il ordonna que les deux évêques habillés de soutanes déguenillées fussent placés, la tête en arrière, sur de mauvaises rosses; l'ancien évêque de Westeræs portait une couronne de paille et était armé d'un sabre de bois; on avait posé sur la tête de l'archevêque une mitre de bois de bouleau. Dans cet accoutrement on les conduisit, à travers les huées de gens masqués, par les principales rues de Stockholm jusqu'à la place du marché, où les deux prélats furent obligés de boire avec le bourreau. Après avoir langui encore cinq à six mois dans les prisons, Sunnanwæder fut décapité le 18 février 1527 à Upsal, Knut le 21 à Stockholm.

Révolte du Dajunker.

Il restait deux fils de Sten Sture le Jeune : Niels Sture, né en 1513, et Suante Sture, plus jeune de quatre ans. Nous aurons par la suite occasion de parler de Suante; l'aîné mourut vers la fin de 1526 à

Stockholm où vivait sa mère, remariée au sénateur Jean Thureson, cousin-germain du roi [1]. Aussitôt un jeune imposteur parut dans la partie orientale de la Dalécarlie, se donna pour Niels Sture et réclama l'assistance des paysans pour rentrer dans les droits de son père dont la mémoire était chère à la nation. Quoique désavoué par la veuve de l'ancien administrateur qui déclara que son fils était mort sous ses yeux, l'aventurier soutenu par les prêtres et par plusieurs sénateurs de Norvège, fit beaucoup de dupes. Gustave réussit à étouffer la révolte à l'aide des villes de la province d'Uplande qui envoyèrent des députés en Dalécarlie et négocièrent la soumission des paysans à condition que le prétendu Sture pourrait impunément quitter le royaume. Les paysans avaient encore demandé que rien ne fût changé dans la religion, que la nouvelle mode de porter des habits découpés fût proscrite et que tous ceux qui mangeraient de la viande le vendredi, seraient brûlés.

Diète de Westeraes de 1527. Introduction légale du luthéranisme.

Le moment était venu où Gustave allait exécuter le grand plan qu'il avait préparé depuis quatre ans. L'année 1527 devint la plus mémorable de sa vie, elle a fondé sa grandeur et celle de sa famille ; elle a mis fin en Suède à la domination du souverain pontife. Comme de différens côtés il s'était élevé des plaintes contre le gouvernement de Gustave, il convoqua pour le mois de juin, à Westeraes, une assemblée composée de toute la noblesse, des évêques, du bour-

[1] Anne Wasa, tante de Gustave I, était l'épouse de Thure Jœnsson af tre Rosor, dont il va être question, et mère de Jean Thureson.

guemaître et d'un officier municipal de chaque ville, de six paysans de chaque juridiction et de trois ou quatre chanoines de chaque chapitre. La noblesse qui depuis les dernières concessions était entièrement dévouée au roi, fut sous mains avertie de se présenter en armes et accompagnée d'une suite nombreuse. Au banquet royal qui précéda l'ouverture des délibérations, le haut clergé reçut une mortification qui fut pour ce corps d'un mauvais augure. Les places d'honneur que les évêques avaient toujours occupées à côté du roi, furent assignées cette fois-ci aux sénateurs, après lesquels on plaça les principaux membres de la noblesse. Après ce déboire, les ecclésiastiques tinrent une assemblée sous la présidence de l'évêque de Linkœping et signèrent un engagement par lequel ils se promirent réciproquement de ne céder au roi sur aucun point. Ils se coalisèrent avec Thure Jœnsson af tre Rosor (des trois Roses), grand maître de la cour, chef du parti d'opposition de la noblesse, quoiqu'il fût allié à la famille de Gustave.

Laurent Anderson, chancelier du roi, ouvrit l'assemblée de Westeræs par la lecture des propositions royales. Gustave y rappelait aux États les difficultés contre lesquelles il avait eu à lutter depuis sept ans qu'il était à la tête du gouvernement, et se plaignait de voir ses bonnes intentions calomniées et traversées par des séditions. On lui reprochait, disait-il, le poids des charges qui avaient été imposées au peuple; mais il requerrait le sénat de déclarer si le produit des impositions avait été employé à son avantage person-

nel. Que si les églises et les couvens avaient été forcés de contribuer aux besoins de l'état, cela s'était fait du consentement des sénateurs. On l'accusait d'être l'ennemi de la religion; c'était un reproche bannal que le clergé faisait à tout prince qui ne lui montrait pas la déférence qu'il croyait lui être due. C'était plutôt le clergé qui par son avidité avait causé la détresse du roi, des nobles et du peuple. Il était temps de guérir les maux de l'état en assignant au roi des revenus suffisans, et en restituant aux nobles les terres dont l'imprudence de leurs ancêtres avait dépouillé leurs familles pour enrichir les églises et les monastères.

L'évêque de Linköping répondit sur-le-champ que le clergé était lié par serment au souverain pontife, qu'à la vérité il devait obéissance au roi, en tant que ses commandemens étaient conformes aux lois de l'Église, et qu'il ne pourrait jamais consentir à la spoliation des églises. Thure Jœnsson et son parti ayant adhéré à ce discours, le roi dit d'une voix émue: « Dans ce cas ma résolution est prise; je renonce dès ce moment au gouvernement, et ne vous demande que la restitution de mon patrimoine que j'ai dépensé pour votre service. J'irai terminer mes jours à l'étranger, et ne mettrai plus le pied sur le sol de ma patrie. Faut-il s'étonner des écarts dans lesquels tombe la populace, puisque les grands lui en donnent l'exemple? Je suis las de travailler pour des ingrats. Si des prêtres et des moines doivent être vos maîtres, quant à moi, je ne serai pas leur serviteur. » En disant ces

mots, le roi quitta la salle, les yeux remplis de larmes et se retira au château.

La plupart des historiens prétendent que cette abdication de Gustave et tout ce qui se passa les jours suivans, fut une comédie préparée d'avance. Si cela était le cas, il est probable que le roi ne confia pas son secret aux personnes, sur l'autorité desquelles les historiens se fondent; ainsi la vraisemblance du récit de ces écrivains dépend de la connaissance qu'on peut avoir du caractère de Gustave. Que Tacite accuse de mauvaise foi Tibère refusant l'empire! Le caractère dissimulé de ce prince et toute l'histoire de son règne appuient ce reproche. Il n'en est pas de même de Gustave Wasa. Les motifs pour l'accuser d'une fourbe si grossière ne sont pas plus puissans que ceux qui font croire qu'il fut entraîné à ce mouvement généreux par le sentiment de l'indignation, sans qu'il fut aucunement prémédité. Nous avons appris à compter pour peu de chose l'*opinion* des historiens; nous leur demandons des *faits*.

Le départ du roi causa une grande consternation dans l'assemblée qui, sans doute, était composée d'hommes bien simples ou de flatteurs bien misérables, s'il est vrai que Gustave ait joué la comédie. Le chancelier les exhorta d'opter entre deux partis; ou de condescendre aux vœux de Gustave, ou de procéder à l'élection d'un autre roi. Cette proposition fut accueillie par un grand tumulte, au milieu duquel l'assemblée se sépara. Le roi dont le cœur était, sans doute, navré de soucis, affecta la plus

grande sérénité, et reçut ses intimes à un banquet joyeux.

La seconde séance fut très-orageuse ; un discours de Magnus Samnar, évêque élu de Strengnæs, peignit avec de fortes couleurs le danger que pourrait avoir pour la patrie la retraite de Gustave dans ce moment ; ce discours persuada beaucoup de députés bien intentionnés des villes et des campagnes. Tout d'un coup la délibération fut interrompue par une demande inattendue de la noblesse et des bourgeois, tellement unanime, qu'on est tenté de croire qu'ils s'en étaient accordés auparavant ; ils exigèrent que le procès entre les deux religions fût jugé sans désemparer. On appela les deux champions qui avaient été en présence à Upsal, Pierre Galle et Olof Peterson. Le premier voulut parler latin ; le grand nombre des députés décida que le colloque aurait lieu en suédois. La dispute eut le résultat ordinaire.

Les bourgeois et les paysans étaient fatigués ; déjà ils avaient offert leur bras au roi. Thure vit son parti se fondre. Le troisième jour on envoya successivement deux députations au château, pour supplier le roi de reprendre le gouvernement. Sa résolution paraissait inébranlable. Cependant il promit à la fin de venir encore une fois à l'assemblée.

Il tint parole le lendemain, et se laissa fléchir après que toutes ses propositions avaient été accordées. Voici le contenu du fameux décret de Westeræs et du réglement sur la discipline ecclésiastique qui y fut joint : La noblesse, les bourgeois et les paysans s'engagent à

étouffer toutes les séditions. Les châteaux et les terres des évêques, chapitres et couvens seront réunis au domaine de la couronne. La sustentation des évêques sera réglée par le roi, aussi bien que l'entretien des églises et des couvens, selon leurs besoins. La noblesse est autorisée à poursuivre devant les tribunaux la restitution des biens qui depuis le roi Charles VIII ont été aliénés à titre onéreux ou gratuit par ses ancêtres. On démentira le bruit qui accusait le roi de vouloir introduire une fausse religion; tout le peuple professera la pure parole de Dieu, telle qu'elle est enseignée par les prédicateurs évangéliques, et s'opposera à ce que l'ouvrage des hommes ne soit préféré à la parole de Dieu. Le roi est autorisé à instituer et à déposer les prédicateurs. La circonscription des paroisses lui appartient. L'excommunication ne sera pas légèrement prononcée. Il sera rendu compte au roi du produit des amendes ecclésiastiques. Le casuel des curés sera réduit à une taxe modérée. Il sera permis de faire, les jours de fête, des travaux nécessaires. Les personnes des prêtres ne seront pas plus inviolables que celles des laïcs; en affaires civiles ils seront sous la juridiction des juges séculiers. Les moines mendians ne pourront parcourir le pays pour demander l'aumône que cinq semaines en été et autant en hiver. La succession des prêtres n'appartiendra plus aux évêques; elle passera aux héritiers légaux; ils ne pourront en disposer par testament au préjudice de ceux-ci. Les amendes pour cohabitation prématurée des époux cesseront. L'Évangile sera lu dans toutes les églises. On n'accor-

dera les ordres qu'à ceux qui se sont rendus habiles à la prédication.

Les évêques accédèrent au décret de Westeræs, par un acte séparé ; on ne peut douter qu'ils n'y aient été forcés, quoique les historiens ne le disent pas. Ils demandèrent aussi à être dispensés de siéger dorénavant au sénat, en se fondant sur ce que la perte dont ils étaient menacés ne leur permettrait plus de faire honneur à leur dignité. Il est probable que le rang que Gustave leur avait assigné après les nobles, fut un des motifs qui les porta à déserter le sénat.

Conciles nationaux d'OErebro, de 1529 et 1537.

Par les constitutions de Westeræs, la religion protestante se trouva légalement établie ; le roi la professa depuis cette époque : il se trouva maître du clergé, et l'autorité du pape était anéantie. Néanmoins l'exercice de la religion catholique ne fut pas aboli ; on conserva même dans le nouveau culte une partie de l'organisation ecclésiastique et des cérémonies de la religion catholique. Trente couvens furent supprimés ; on en laissa subsister quelques-uns pour les religieuses. On trouva que les évêques avaient possédé 13,000 grandes terres ou fermes. Personne ne fut forcé de renoncer à la religion qu'il avait professée jusqu'alors, et le nombre des Catholiques resta encore long-temps fort considérable. En 1529, le roi convoqua à OErebro un concile national, qui fut un singulier mélange de Catholiques et de Protestans. Laurent Anderson, administrateur de l'archevêché d'Upsal, le présida au nom du roi : on y vit paraître les évêques de Skara, Strengnæs et Westeræs, des prédicateurs de tous les

diocèses, des moines. On y fit divers réglemens de discipline. Le nombre des fêtes fut réduit et les pélerinages furent défendus. Comme les églises protestantes d'Allemagne n'étaient pas encore organisées sur le pied où elles le furent par la suite, et que par conséquent Gustave ne connaissait que l'hiérarchie de l'Église catholique, le gouvernement épiscopal fut conservé. Laurent Péterson, plus savant que son frère, fut nommé, en 1531, premier archevêque luthérien d'Upsal, malgré le chapitre dont la plus grande partie était catholique. Pour sa sûreté, le roi lui donna une garde de soixante hommes : il le maria aussi à une de ses parentes (sa nièce à la mode de Bretagne [1]). Un second concile, tenu à Œrebro, en 1537, abolit presque toutes les cérémonie du culte catholique que le premier avait conservées : l'exorcisme, les prières pour les morts et l'élévation de l'hostie dans l'eucharistie, furent les seules qu'on permit encore. L'usage de la langue latine fut entièrement proscrit.

Gustave qui avait peut-être appris par George Normann de la maison de Dubitz, qu'il avait donné pour gouverneur à son fils, les vrais principes du luthéranisme, d'après lesquels le chef de l'état (*princeps*) est en même temps chef et souverain de l'Église, eut bientôt à lutter contre les prétentions des nouveaux prélats qui tendaient à s'arroger le même pouvoir qu'on avait tant envié à leurs devanciers. Le roi voulait opérer la réformation d'une manière successive,

[1] Descendante au quatrième degré de Christer Nilsson, dont il descendait au troisième.

pour prévenir toute commotion violente. Le nouvel archevêque, fougueux comme Luther, son modèle, voulait tout renverser; se voyant arrêté dans ses projets par la modération du roi, il suspecta les sentimens religieux de Gustave, jusqu'au point de déclamer contre lui en pleine chaire. Gustave, si prudent à réformer le culte, se montra très-actif dans la sécularisation des fondations ecclésiastiques, qui, il faut l'avouer, avait été son principal but. L'avidité du roi choqua l'orgueil de l'archevêque; désintéressé pour sa personne, l'emploi des biens ecclésiastiques à des usages profanes, lui parut un sacrilège, depuis que le patrimoine de l'Église était devenu la propriété des Luthériens. Son frère et le chancelier partageaient ses sentimens, et il en résulta une aigreur entre le roi et les trois réformateurs, qui eut des suites sérieuses.

Gustave fit, en 1539, un sage réglement qui prouve qu'il avait profité des leçons de Normann. Il établit un conseil de religion, qui, à l'instar des consistoires par l'organe desquels les princes luthériens d'Allemagne exercent leur pouvoir épiscopal, eut l'inspection sur les évêques et la direction de toutes les affaires du culte. Normann fut nommé président, sous le titre d'*ordinator*.

Couronnement de Gustave, 1528.

Gustave ayant vaincu tous les obstacles qui s'étaient opposés à ses projets, rompu le pouvoir du clergé, gagné par des priviléges la faveur de la noblesse, et par des manières populaires celle de la multitude, résolut de satisfaire aux demandes souvent répétées de ses sujets, en se faisant couronner. Il est probable

qu'il avait retardé cette cérémonie, afin de ne pas prêter le serment de maintenir des institutions qu'il avait résolu de renverser. Après avoir exigé des trois évêques élus d'Åbo, de Skara et de Strengnæs, qui devaient assister au couronnement, de se faire consacrer par Pierre Magnusson, évêque de Westeræs, qui avait reçu l'institution canonique du pape, Gustave se fit couronner le 12 janvier 1528.

Sévérité du roi contre les Dalécarliens.

Bientôt après, le prétendu Niels Sture, ou comme on l'appelle le *Daljunker* [1], reparut en Dalécarlie, et y excita de nouveaux troubles. Le roi se convainquit de la nécessité de réprimer cette révolte par la sévérité, et on ne peut le blâmer d'y avoir eu recours; mais on regrette qu'il ait employé la perfidie pour se rendre maître des coupables. Il convoqua les Dalécarliens à Tuna dans le Medelpad, en accordant des saufs-conduits, même aux plus coupables; il annonça qu'à Tuna, il ferait droit à leurs griefs. A la tête de 14,000 hommes, il s'y rendit au mois de février 1528. Après avoir fait cerner par ses soldats la troupe des paysans, et avoir fait braquer le canon contre eux, il exigea qu'on lui livrât les chefs : ils furent sur-le-champ condamnés à mort et exécutés en présence de leurs complices. Leur sang répandu produisit une telle terreur, que tous tombèrent à genoux, et implorèrent la clémence du roi. Le Daljunker se sauva en Norvège, d'où ses amis le transportèrent à Rostock. La vengeance du roi l'y poursuivit : un délit que ce jeune homme avait commis avant de jouer son rôle

[1] Le damoiseau de la Dalie.

politique, fournit au sénat de la ville un prétexte pour le faire décapiter.

Révolte de Thure des trois Roses.

A peine une révolte était-elle apaisée qu'il en éclata une autre, et Gustave eut jusqu'à la fin de sa vie à lutter contre les entreprises du clergé catholique, qui voyait en lui un tyran plus exécrable que Christiern, et contre la jalousie de quelques nobles qui ne pouvaient se réconcilier à l'idée d'être soumis à la domination d'un de leurs égaux. La plus dangereuse de ces émeutes fut celle de Thure Jœnsson, son parent, que, à la diète de Westeræs, nous avons vu à la tête de l'opposition catholique. Ce seigneur croyait avoir un motif personnel de mécontentement contre le roi, parce que celui-ci l'avait forcé à la restitution d'une partie de la succession de Sten Sture l'aîné, dont Gustave était sans contredit l'héritier légitime, comme petit-neveu de cet administrateur du royaume.

Le roi parvint encore, par son activité, à réduire les insurgés à l'obéissance ; les principaux chefs furent punis de mort ; Thure Jœnsson se sauva par la fuite. Il prit ensuite part aux entreprises de Christiern, qui n'avait pas perdu l'espoir de reconquérir, soit le Danemark, soit la Suède. Il périt, en 1532, par ordre, à ce qu'il paraît, de ce prince, qui punissait sur lui la mauvaise réussite d'une expédition qu'il avait conseillée. On trouva un matin, dans une rue de Kongshall, capitale de la Wyke, son cadavre et sa tête séparés l'un de l'autre.

Brouillerie avec les Lubeckois.

Un des objets qui tenait le plus à cœur à Gustave, c'était de délivrer son peuple du monopole des Lu-

beckois. Il fallait pour cela se procurer les 77,370[1] marcs de Lubeck, que la république avait à prétendre. Parmi les moyens qu'il imagina pour cela était celui d'enlever une cloche aux églises qui en avaient plusieurs, en ayant soin toutefois de leur laisser la plus grande. Cette mesure excita un mécontentement plus vif que toutes les impositions précédentes. Les Dalécarliens surtout ne pouvaient pas se séparer de leurs cloches, et il éclata une révolte très-sérieuse que le roi réprima par la force des armes et punit avec la dernière rigueur, en faisant rouer cinq des plus mutins et exécuter d'une autre manière trois autres. Ces supplices, auxquels le peuple montagnard n'était pas accoutumé, causèrent une terreur salutaire, et firent cesser les troubles.

Les Lubeckois, avec lesquels le roi se trouva dans des rapports très-désagréables depuis qu'il s'était occupé avec succès du remboursement de sa dette, lui suscitèrent d'autres troubles. Ils profitèrent pour cela de l'interrègne qui eut lieu en Danemark après la mort du roi Frédéric. Les deux démagogues qui étaient à cette époque à la tête des affaires de leur république, Wullenwever et Marx Meyer, avaient formé le projet de subjuguer le Danemark. Il fallait donner à Gustave une occupation qui l'empêchât de se mêler de ce qui se passait dans ce royaume. Comme un hasard avait mis entre leurs mains le jeune Suante Sture, fils de Sten Sture le Jeune, l'ancien administrateur, ils envoyèrent en son nom et à son insu, en Suède, des

[1] Voy. vol. XV, p. 300.

lettres incendiaires ; mais ce jeune homme sans ambition protesta contre l'abus qu'on avait fait de son nom, et se plaignit de la captivité où il était retenu. Ils réussirent mieux à séduire le comte George de Hoya, qui avait épousé Marguerite, sœur de Gustave[1], et auquel ce monarque avait formé un établissement en Suède. George se laissa entraîner dans une conspiration contre son bienfaiteur : elle fut découverte, et le comte de Hoya obligé de quitter le royaume. Dès que la tranquillité fut rétablie en Danemark par l'élection de Christian III, les deux monarques travaillèrent à terminer les différends qui divisaient leurs royaumes ; en 1541 ils eurent une entrevue dans une île du Brœmsebro, rivière qui sépare la Blekingie du Småland. Ils convinrent d'une alliance défensive ; toutes les contestations subsistantes entre eux furent renvoyées à des arbitres.

La république de Lubeck étendit, dit-on, ses projets ambitieux sur la Suède, et on la regarda comme l'âme d'une conspiration que quelques Allemands formèrent, en 1536, contre la vie de Gustave. On en eut connaissance à temps et les conjurés furent punis de mort. Par la suite le roi apprit qu'Olof Péterson et Laurent Anderson avaient su quelque chose du complot, et on leur fit leur procès en 1540. Ils avouèrent que les conspirateurs leur avaient communiqué leur projet, mais qu'ils n'avaient pas cru devoir le trahir, parce que cette révélation avait eu lieu sous le

[1] Veuve de Joachim Brahe, une des victimes du 8 novembre 1520.

sceau de la confession. Ils furent condamnés à mort, mais reçurent leur pardon. Quant à la ville de Lubeck, Gustave s'en vengea en interdisant, en 1548, à ses sujets tout commerce avec les Hanséates [1]. La puissance de la Ligue était tellement déchue que Gustave n'avait plus leur colère à craindre.

Mariages de Gustave I.

La diète de 1526 avait invité ce prince à se marier; elle promit la succession à l'aîné des fils qu'il aurait, et à son défaut aux puînés. Le roi retarda ce mariage jusqu'en 1531. Le 6 décembre de cette année, il épousa Catherine, fille de Magnus Ier, duc de Saxe-Lauenbourg. Il avait alors quarante-un ans. Cette union ne fut pas heureuse; Catherine ne sut pas gagner l'affection du roi qui est accusé de l'avoir traitée avec dureté. Elle mourut le 23 septembre 1535, laissant un fils nommé Éric. Le 10 octobre 1536, Gustave Wasa se remaria à Marguerite, fille d'Éric Leïonhufvud [2], dont les charmes l'avaient captivé. Il pensait qu'après tout ce qu'il avait fait pour la Suède, il était autorisé à demander pour sa famille quelque chose au-delà des assurances qu'il avait obtenues en 1526. En effet, la diète d'Œrebro de 1540, déclara le royaume héréditaire dans la famille de Wasa et prêta serment sur l'épée du roi, à lui-même et à ses deux fils; car Marguerite Leïonhufvud lui en avait donné un : ces deux princes étaient présens à la cérémonie qui les rendait héritiers d'une couronne.

Le royaume de Suède devient héréditaire, 1540.

Acte de Westeræs sur l'ordre de succession, 1544.

L'ordre de succession fut réglé, en 1544, à la diète

[1] Voy. vol. XV, p. 300.

[2] Une des victimes de la journée du 8 novembre 1520.

de Westeræs. On y introduisit celui qu'on nomme linéal agnatique qui exclut entièrement les femmes [1].

Alliance de Ragny de 1542.

Un événement politique du règne de Gustave I[er] est remarquable, non à cause de son importance ni de ses suites, mais parce qu'il mit pour la première fois la Suède en rapports politiques avec l'Europe civilisée et nommément avec la France qui depuis fut si souvent et si long-temps l'amie de ce royaume septentrional. C'est un traité d'alliance qui fut conclu, le 1[er] juillet 1542, à Ragny [2], avec François I[er]. On se promit réciproquement un secours de 6,000 hommes. Par un article séparé, la Suède obtint le droit de tirer de France du sel pour la valeur de 6,000 écus d'or au soleil, sans payer de droit de sortie. En 1543, Gustave I[er] fut décoré de l'ordre de S. Michel. Par lettres-patentes, datées d'Amboise le 26 mars 1560, François II accorda aux Suédois un privilège général pour le commerce.

Mort et famille de Gustave.

Marguerite Leïonhufvud étant morte en 1551, mère de dix enfans, Gustave passa, en 1552, à une troisième union avec Catherine Stenbock, jeune personne de seize ans qui ne lui donna pas d'enfans. Il mourut le 29 septembre 1560, laissant quatre fils : Éric qui lui succéda ; Jean, duc de Finlande ; Magnus, duc d'Ostrogothie ; Charles, duc de Sudermanie, Néricie et Wermeland ; ainsi que cinq filles ou demoiselles (c'est le titre qu'elles portaient), mariées dans

[1] Ce qu'on appelle en France loi salique.

[2] C'est le nom que donne DUMONT à l'endroit où ce traité fut conclu.

les premières maisons d'Empire. De ses quatre fils il y en a trois dont les noms rempliront les pages suivantes. Le quatrième, Magnus, d'un esprit faible et d'une humeur tranquille, ne prit que peu de part aux événemens qui agitèrent la Suède après la mort de Gustave Ier. Il finit par tomber dans une maladie mentale et mourut le 21 janvier 1595, laissant deux filles naturelles : il n'avait pas été marié.

Caractère de Gustave.

Voici le portrait qu'un biographe moderne [1] de Gustave en trace : « Ce prince qui devait le trône à sa prudence, sa bravoure et ses talens relevés par plusieurs vertus, était d'une stature plus que médiocre et d'une figure agréable. Il était blond et avait un teint animé. Quoique très-emporté et ne sachant pas toujours modérer sa colère, il était naturellement doux et d'une humeur joviale. Il se distinguait de sa nation par un esprit cultivé et orné de diverses connaissances : ses manières étaient gracieuses et il possédait à un degré éminent le don de la parole. Il savait donner à sa voix toutes les inflexions pour gagner, toucher ou effrayer ses auditeurs. Le peuple aimait à l'entendre, et il arriva plus d'une fois à la diète ou dans d'autres occasions solennelles, qu'un sénateur ou quelque homme de marque s'étant levé pour parler, les députés du peuple demandassent à entendre le roi sur la matière qui se traitait. Jamais Gustave ne refusa cette satisfaction à ses Suédois. En société il était gai, affable et ami de la plaisanterie. Il savait se mettre au niveau de chacun, et plaire aux grands et aux petits : peut-être

[1] JEAN GUIL. D'ARCHENHOLZ.

jamais aucun roi de Suède n'a-t-il été aimé, comme lui par la nation. L'ignorance dans laquelle la noblesse était plongée, et la barbarie générale des Suédois, l'obligèrent à attirer à sa cour des étrangers. Il aimait les habits somptueux et tout ce qui pouvait relever la majesté de la royauté; néanmoins il n'estimait pas les décorations et ne se servit pas de l'ordre des Séraphins, qui avait été fondé dans le quatorzième siècle, et qui ne fut renouvelé qu'au couronnement d'Éric XIV, son fils. Son palais était ouvert à tous ses sujets qui avaient une grâce ou le redressement d'un tort à demander, ou qui avaient besoin de conseils. Son penchant pour le luxe et la magnificence, qui depuis l'exploitation des mines de l'Amérique avaient été portés aux cours européennes, allait jusqu'à l'excès; jamais on n'avait vu en Suède de banquets comme les siens, de fêtes comme celles qu'il donnait. Grand amateur de musique, il fabriquait lui-même, dans sa jeunesse, les instrumens dont il jouait; avec l'âge, son humeur devint plus sérieuse, et il renonça alors à ce plaisir. Il ne cessait d'avertir ses fils d'être en garde contre l'orgueil : Un homme est comme l'autre, avait-il coutume de dire, et, quand le drame sera fini, tous les acteurs seront égaux. »

« Les bonnes qualités de Gustave n'étaient pas sans ombre. Une partie de ses défauts tenait aux vices de son caractère; il devait les autres aux préjugés et aux idées de son siècle. Zélé Luthérien, il n'estimait pour rien les bonnes actions ; la foi était bien préférable à ses yeux..... »

« On peut regarder Gustave comme le vrai fondateur de la monarchie suédoise, puisque sous son règne tout fut organisé sur un nouveau pied. Politique extérieure, religion, législation, finances, commerce, forces de terre et de mer, industrie, éducation et mœurs, tout fut changé. Son économie qui s'attira souvent le reproche de l'avidité, le mit en état de laisser à sa mort quatre grands caveaux remplis de lingots d'argent. Les domaines furent augmentés, et les frontières garnies de forteresses ; une armée régulière était toujours prête à marcher, une flotte considérable se trouvait dans les ports, les arsenaux étaient remplis d'armes et de munitions. »

Il suffira d'ajouter quelque peu de détail à ce tableau.

Une des qualités les plus estimables de Gustave était une persévérance inébranlable dans l'exécution de ses projets ; sans elle la nature lui aurait vainement accordé tous les talens dont elle l'avait doué. Dans sa jeunesse il avait fait preuve de bravoure ; comme roi, il n'eut pas d'occasion de montrer des talens militaires. Quoiqu'il fût en général doux et équitable, la méfiance, son principal défaut qui augmenta avec l'âge et s'étendait même sur ses enfans, le rendait souvent dur et injuste. Sa sévérité était sans doute nécessaire. Parmi ses vertus on doit remarquer la chasteté et la fidélité avec laquelle il respecta le lien conjugal, quoiqu'il n'aimât pas sa première épouse. Le goût qu'il avait pour la musique, était nouveau dans son pays. Tous les historiens anciens ont remarqué la singulière défaveur dans laquelle cet art était chez les

Suédois; leur haine pour la musique allait jusqu'à l'horreur. Ce trait caractéristique est d'autant plus singulier, que ce peuple avait des bardes et une espèce de musiciens qui faisaient métier de chanter leurs poésies en s'accompagnant de la harpe ou de quelque autre instrument; mais cette occupation était regardée comme abjecte, et méprisée au point que le meurtre d'un musicien n'était pas puni aussi sévèrement que celui d'un autre individu.

Sous Gustave les assemblées nationales reçurent la forme qu'elles ont conservée depuis, puisqu'il y appela des députés des villes, des paysans et des mineurs; cependant leur composition, produit du temps, n'avait encore rien de régulier. Le roi était obligé de confier ordinairement les places de chancelier et de secrétaires à des étrangers, parce que son pays ne lui fournissait pas de sujets propres à ces fonctions.

Gustave dut à la réformation religieuse l'état brillant dans lequel, après de longs embarras, il put mettre ses finances. On prétend que le clergé possédait les deux tiers de la fortune publique. Le roi assigna aux ecclésiastiques des traitemens suffisans pour leur entretien et pour celui de leurs familles ; comme il les fixa en denrées dont le prix a considérablement augmenté, il en est arrivé qu'aujourd'hui les salaires des ministres sont proportionnellement bien supérieurs à ceux des autres fonctionnaires. Gustave gagna aussi beaucoup d'argent par le commerce, surtout par celui du sel.

Gustave fut le premier roi de Suède qui eut des

idées justes sur l'importance du commerce à l'étranger, et il fit des efforts pour donner à sa nation le goût de la navigation et des entreprises mercantiles. Il voulait attirer en Suède tout le commerce de la Russie dont l'entrepôt, qui était à Réval, devait être établi à Helsingfors qu'il avait fait construire. Ce projet fut abandonné lorsque Réval devint une ville de Suède.

Éric XIV, 1560-1568.

Au moment où Gustave I[er] mourut, son fils aîné qui, comme roi de Suède, porte le nom d'*Éric XIV*, était absent. Ce prince s'était mis sur le rang des prétendans à la main d'Élisabeth, reine d'Angleterre [1]. Son frère Jean, qui avait été envoyé à Londres pour en faire la demande, avait été si bien accueilli qu'Éric s'était mis en route pour finir lui-même cette affaire, qui flattait infiniment son ambition. Avant d'atteindre Elfsbourg, il reçut la nouvelle de la mort de son père, ce qui l'engagea à revenir sur ses pas.

Testament de Gustave I.

Éric XIV fut un des souverains les plus malheureux qui aient régné en Suède. Trois causes concoururent pour le jeter dans l'abîme de l'infortune : le caractère soupçonneux qu'il avait hérité de son père, l'ambition de Jean, son frère, et le testament que la prédilection pour les enfans d'une épouse chérie au détriment du fils de celle qu'il n'aimait pas, avait fait signer à Gustave Wasa. Par ce testament ses trois fils cadets, Jean, Magnus et Charles, ducs de Finlande, d'Ostrogothie et de Sudermanie, devaient conserver à titre de fiefs héréditaires de la couronne de Suède les vastes districts

[1] Voy. vol. XVIII, p. 227.

dont ils portaient les noms, avec des prérogatives qui les rendaient presque indépendans. Que dis-je? réunis par un intérêt commun, ils pouvaient tenir leur aîné dans une véritable dépendance, et l'on était sur le point de voir se renouveler les troubles dont la Suède avait été le théâtre par suite du partage tout aussi impolitique que Birger de Biålbo avait fait anciennement. Éric ne pouvait permettre que ce testament fût exécuté dans toute son étendue : il le fit modifier par un acte passé, au mois d'avril 1561, à la diète d'Arboga. Les princes conservèrent leurs duchés, mais ils furent obligés de renoncer à l'exercice de plusieurs droits régaliens et prérogatives qui étaient incompatibles avec l'autorité royale.

Introduction d'une noblesse féodale.

Gustave I[er] aimait la splendeur et développait dans l'occasion une grande magnificence; mais ordinairement sa cour ressemblait à la maison d'un riche particulier. Éric, né sur le trône, donna à la sienne l'appareil de la royauté, et y introduisit l'étiquette usitée aux cours du midi. On s'en aperçut pour la première fois à son couronnement qui eut lieu à Upsal, le 29 juin 1561. La Suède ne connaissait pas les titres de noblesse; tous les nobles non reçus chevaliers étaient égaux, et la distance du noble au citadin était si petite, qu'il dépendait de chacun de la franchir. Éric XIV créa trois comtes et neuf barons qui parurent pour la première fois dans leur nouvelle dignité au couronnement. Par cette institution, deux grades intermédiaires élargirent la distance entre les ducs et la noblesse. Les trois comtes furent Suante Sture, Pierre

Brahe, et Gustave af tre Rosor, cousins du roi; les barons furent pris dans les familles de Stenbock, Leïonhufvud, Grip, Oxenstierna, Flemming, Gere et Horn. Ces comtes et barons reçurent des dotations auxquelles leurs titres furent affectés, et qui furent déclarées fiefs de la couronne, genre de biens qu'on n'avait pas encore connus en Suède. Ainsi ce pays eut un commencement de noblesse féodale. Éric XIV renouvela, à l'occasion de son couronnement, l'ordre des Séraphins [1], ou, selon d'autres, en institua un nouveau, sous le nom d'ordre du S. Sauveur [2]. Il créa des chambellans qu'il choisit dans les premières familles du royaume : neuf d'entr'eux étaient toujours de service. Il institua un sénat permanent de douze membres, et un conseil privé, composé des quatre premiers sénateurs, savoir du chancelier qui était aussi grand maître, du grand maréchal, du grand chambellan et du grand trésorier. Du moment que le sénat devint un conseil permanent, siégeant auprès du prince, il perdit son ancienne importance. Il cessa d'être un corps intermédiaire entre le souverain et la nation; son caractère représentatif s'effaça, et il devint un instrument dans la main du roi. La constitution du royaume se rapprocha ainsi du gouvernement monarchique, renfermant cependant un principe dé-

Le sénat perd son importance constitutionnelle.

[1] On fait remonter l'existence de cet ordre à l'année 1282. S'il est vrai qu'Éric XIV le renouvela, il ne put lui donner de la durée. Cet ordre fut renouvelé en 1748.

[2] Qu'il ne faut pas confondre avec l'ordre religieux du S. Sauveur, institué par Ste Birgitte. Voy. vol. XI, p. 312.

mocratique qui siégeait dans les États ou les assemblées de la nation, composées des sénateurs, des nobles[1], des évêques et des députés des villes et de la campagne.

L'ambition qui avait fait rechercher à Éric la main de la reine d'Angleterre, s'était changée en une vraie passion amoureuse pour cette princesse qu'il n'avait jamais vue. Au mois de septembre 1561, il s'embarqua pour l'Angleterre; mais une tempête qui l'assaillit, en le rejetant sur les côtes de Suède, réfroidit l'attachement que les charmes de la reine-vierge lui avaient inspiré; il conçut une telle haine pour le comte de Leicester, qu'elle lui préféra, qu'il voulait, dit-on, faire assassiner ce favori.

Acquisition de l'Esthonie, 1561.

Éric XIV n'avait pas encore été couronné, lorsqu'il fit d'une manière pacifique une acquisition importante, qu'on peut regarder comme la source des guerres qui, avec des interruptions, se prolongèrent pendant plus d'un demi-siècle, et dont la Suède, le Danemark, le nord de l'Allemagne, la Prusse, la Pologne et la Russie, ont été tour à tour le théâtre; guerres qui, après avoir élevé la Suède au pinacle de la grandeur et avoir couvert de gloire quelques-uns de ses rois, finirent par sa ruine totale.

Ne trouvant plus de protection contre les progrès des Russes et la puissance du grand maître de l'ordre de Livonie, et ne voulant pas de celle de la Pologne, la noblesse esthonienne se soumit volontairement à Éric XIV, le 4 juin 1561; la ville de Réval suivit cet

[1] C'est-à-dire du chef (*hufvudman*) de chaque famille.

exemple le surlendemain [1]. Il importait à Éric d'avoir l'acquiescement du tsar à cet arrangement ; il ne l'obtint qu'avec restriction ; mais au moins il fut convenu qu'amies partout ailleurs, la Russie et la Suède ne se feraient la guerre que si elles se rencontraient en Livonie, province dont Iwan IV possédait une grande partie, et sur laquelle Éric avait jeté un dévolu.

Révolte et punition de Jean, frère du roi, 1562.

La Pologne aussi prétendait s'attribuer la Livonie ; après cette conquête, il lui serait facile d'expulser les Suédois de l'Esthonie qui en était une dépendance. Ce fut dans ces circonstances que Jean, duc de Finlande, frère d'Éric, épousa, le 4 octobre 1562, à l'insu du roi, Catherine Jagellonne, sœur de Sigismond II Auguste, roi de Pologne, dont elle pouvait devenir l'héritière. Cette démarche ne fit qu'augmenter les soupçons que la conduite équivoque de Jean avait inspirés au roi. Cité à comparaître pour donner des explications devant le sénat de Suède, Jean arma. Les États le déclarèrent, le 7 juin 1563, traître à la patrie, et le condamnèrent à mort, pour avoir manqué à la fidélité envers le roi, être entré en intelligence avec les ennemis de l'état, et ne s'être pas rendu aux ordres de son souverain. Une armée passa en Finlande pour mettre cet acte en exécution. Jean s'enferma dans Åbo ; mais, le 12 août, il fut obligé de se rendre. On le transporta à Stockholm, et il fut tenu dans une étroite prison au château de Gripsholm. Séquestré de toute société humaine, il reçut une preuve touchante de l'attachement de la

[1] Voy. p. 104 de ce vol.

duchesse, son épouse, qui sollicita et obtint la permission de s'enfermer avec lui. Au reste, on pourvut à tout ce qui pouvait adoucir la dureté de sa captivité. Catherine accoucha en prison d'une fille qui mourut jeune, et d'un fils, nommé Sigismond, qui par la suite régna en Pologne et en Suède.

Guerre pour les trois couronnes, 1562.

L'acquisition de l'Esthonie par Éric ne causa pas plus de jalousie à la Russie et à la Pologne, qu'au roi de Danemark. Possédant les évêchés de Pilten, de Wieck ou Réval, et d'OEsel, Frédéric II désirait se rendre maître de toute la province, d'autant plus qu'il avait à craindre que son frère Magnus auquel il avait cédé ces évêchés, ne fût troublé dans sa possession par un voisin aussi puissant que la Suède. Sans avouer ses secrets sentimens, il cherchait un prétexte plausible, auquel il pût intéresser l'honneur de sa nation. La paix de Brœmsebro ayant réservé aux deux puissances leurs droits respectifs, Christian III avait fait joindre à ses armes un écusson portant trois couronnes, mais il avait déclaré que cet emblème ne devait servir qu'à conserver le souvenir historique de l'ancienne réunion des trois royaumes du Nord. Gustave I[er] s'était contenté de cette explication; mais elle ne suffit pas à Éric. Les trois couronnes étaient les armes propres à la Suède; Éric y joignit les léopards d'azur au champ d'or du Danemark, et le lion d'or couronné au champ de gueules de la Norvège, sous prétexte que l'un de ces écussons signifiait Réval, et que l'autre devait conserver le souvenir de l'ancienne réunion des trois couronnes. Frédéric protesta contre cette usurpation,

comme il l'appelait; cependant la guerre paraissait prévenue par la signature d'articles préliminaires qui eut lieu à Copenhague, le 30 janvier 1562. L'alliance de Brœmsebro fut confirmée; Éric promit de s'abstenir des armoiries du Danemark et de la Norvège, et Frédéric devait faire de même à l'égard de celles de Suède, aussitôt que les ambassadeurs de cette puissance auraient fourni la preuve diplomatique qu'antérieurement à la reine Marguerite, les rois de Suède avaient porté les trois couronnes dans leurs armes. Cette preuve fut fournie, mais les Danois déterrèrent quelques vieux diplômes de leurs rois, où l'on voyait aussi trois couronnes [1]. Frédéric se servit de ce prétexte pour proposer que toute la question relative aux armoiries fût ajournée, et que le traité du 30 janvier fût confirmé avec cette modification : cela eut lieu le 25 août.

La paix ne dura pas long-temps; elle fut interrompue par un événement que les deux partis racontent diversement. Éric, sans avoir absolument renoncé à l'espoir d'obtenir la main d'Élisabeth, négociait un mariage avec Marie Stuart, et en même temps un autre avec la fille de Philippe, landgrave de Hesse. Une ambassade brillante envoyée de Stockholm à Cassel passa par Copenhague : on l'arrêta pendant quelques jours en alléguant pour motif qu'il lui fallait un passeport signé par le roi lui-même qui était absent. Les écrivains danois disent que cela se fit par suite d'une me-

[1] Voy. SPENERI *Hist. Insign. illustr.*, lib. III, cap. 12, §, 7, p. 606.

sure générale; mais comme ils rapportent en même temps que Frédéric avait conçu des soupçons sur les desseins du roi de Suède, on est tenté de supposer qu'il y a quelques liaisons entre ces soupçons et l'ordre donné à l'égard de tous les ministres qui passeraient par Copenhague. Ces historiens ajoutent que le roi de Danemark envoya sans tarder le passeport, mais que le baron de Leïonhufvud, chef de l'ambassade, impatienté du léger retard qu'il éprouvait, essaya, le 17 février 1563, de forcer la consigne, présenta son pistolet à la sentinelle qui le retenait, et vomit un torrent d'injures contre le roi et la nation danoise.

Quand Frédéric fut averti de ce qui s'était passé, il ordonna d'enfermer l'ambassadeur au château de Kallundborg, en donna avis au roi de Suède, et demanda la punition de Leïonhufvud.

Éric refusa de donner satisfaction de l'insulte faite à un souverain dans sa capitale; il prétendit être offensé par l'affront fait à son ambassadeur. Néanmoins comme les doubles préparatifs de son voyage et la triple négociation pour son mariage avaient épuisé le trésor laissé par son père, et que la captivité de son frère avait excité un grand mécontentement, il désirait éviter la guerre et entra en négociation. Un accident rendit la guerre inévitable. Le 30 mai 1563, l'amiral Jacques Bagge, conduisant une nouvelle ambassade suédoise à Rostock, d'où elle devait aller à Cassel, rencontra près de Bornholm une escadre danoise, commandée par Jacques Brokkenhuus. Chacun des deux amiraux prétendit aux honneurs du salut;

dans la rixe à laquelle cette double prétention donna lieu, les Danois tirèrent sur les Suédois ; ce fut, à ce qu'ils ont toujours assuré, par suite d'un accident. Les Suédois ripostèrent ; un combat naval s'entama, et les Danois perdirent trois vaisseaux. Ce fut le signal de la guerre.

Sigismond, roi de Pologne, fit tout ce qu'il put pour irriter Frédéric, et conclut une alliance avec lui ; on entraîna aussi la ville de Lubeck dans la guerre. Éric lui avait interdit tout commerce avec Narva, parce qu'il se donnait autant de peine à concentrer le commerce de Russie à Réval, que son père s'en était donné pour l'attirer à Helsingfors.

Frédéric confia le commandement de son armée à Gonthier, comte de Schwarzbourg, capitaine très-renommé, et prit à son service beaucoup de militaires allemands. Les Danois entrèrent en Westrogothie et s'emparèrent d'Elfsborg, position importante sur la mer. Pour délivrer cette province d'hôtes si incommodes, Éric se mit à la tête de ses troupes et entra en Hallande. Il échoua dans une entreprise sur Helmstad qui en est la capitale, et se mit en retraite. Les Danois l'attaquèrent le 10 novembre 1563, dans sa marche près de Marekærr ; la bataille fut sanglante sans être décisive.

En 1564 l'empereur offrit sa médiation, et invita les deux puissances belligérantes à un congrès qu'il avait ouvert à Rostock ; mais le roi de Suède refusa d'y prendre part, parce qu'il prétendait qu'une paix entre les deux états contigus devait être conclue dans

une ville située sur la frontière. Le 28 , 29 et 30 mai, la flotte suédoise livra bataille près d'OEland à la flotte réunie danoise et lubeckoise; un vaisseau suédois de deux cents canons (ce qui veut peut-être dire seulement qu'il était percé pour ce nombre), fut pris et sauta en l'air par un accident avec huit cents Suédois qui en formaient l'équipage, et un plus grand nombre d'ennemis qui étaient montés à l'abordage. Cette perte fut réparée par une victoire que Clæs Horn, amiral suédois, remporta le 12 août, également dans les parages d'OEland. Éric XIV fit une guerre de dévastation en Blekingie.

Le 27 mai 1565, la flotte suédoise se présenta devant Copenhaque et répandit la terreur dans cette capitale. Elle se fit payer le péage du Sund par les vaisseaux neutres qui y passaient, et s'empara de beaucoup de bâtimens lubeckois chargés de sel. Le 4 juin, elle défit à la hauteur de Buchow sur la côte du Mecklembourg la flotte combinée, dont l'amiral, Hertuf Trolle, fut blessé à mort. Son successeur, Otto Rud, fut battu et fait prisonnier, le 7 juillet, dans un combat que l'amiral Horn lui livra entre Bornholm et Rügen. Outre le vaisseau amiral, les Danois perdirent dans cette journée six vaisseaux. Ils furent obligés de se retirer dans leurs ports et d'abandonner aux Suédois l'empire de la mer Baltique.

Par terre les Suédois prirent, le 28 août et le 15 septembre, la ville et le château de Warberg en Hallande : ils y firent prisonnier Ponce baron de la Gardie, Français, qui, étant ensuite entré au service de

la Suède, illustra son nom par tant de victoires [1]. Le 28 octobre suivant, les Danois remportèrent une victoire brillante à Axtoma, dans la même province. Daniel Ranzau [2] les commandait; ils ne se montaient qu'à 4,000 hommes, mais occupaient une excellente position sur une hauteur où Jacques Hæstke, général suédois, les attaqua avec 26,000 hommes. Il fut battu et perdit 5,000 hommes avec 30 canons.

En 1566, la marine danoise fut ruinée par un terrible ouragan qui la surprit dans les parages de Wisby. La mer engloutit seize vaisseaux sur lesquels se trouvaient 6,000 hommes et les deux amiraux, savoir Jean Lorenzon, amiral danois, et Tinappel, amiral lubeckois.

En 1567, l'empereur Maximilien II, le roi de France et l'électeur Palatin ouvrirent à Stralsund un congrès de pacification; mais Éric XIV n'y envoya pas de plénipotentiaires, parce que, trompé par quelques aventuriers qui se donnaient pour des députés de la Norvège et de l'Islande, il espérait que les habitans de ces deux pays se soumettraient volontairement à son sceptre. Les Danois profitèrent des malheureux troubles qui éclatèrent cette année, pour se venger, en dé-

[1] Descendant de Robert de la Gardie, seigneur de Russol, qui a vécu au quatorzième siècle, Ponce était né à Peiregoux, seigneurie du diocèse de Carcassonne. Il avait servi dans les troupes françaises en Écosse. Il épousa ensuite Sophie Gyllenhielm, fille naturelle de Jean III, et devint la souche d'une des plus illustres familles du royaume.

[2] Souche des comtes de ce nom.

vastant le continent, des désastres qu'ils avaient éprouvés par mer. Ranzau entra le Ier novembre en Småland et le 10 en Ostrogothie, brûla Iönköping, Wadstena, Linköping et Söderköping, et pénétra jusqu'à Skenninge. Le dérangement d'esprit d'Éric XIV fut cause que d'abord il n'ajouta aucune foi aux nouvelles qu'on lui apportait des progrès des Danois, parce qu'il regardait ces nouvelles comme des inventions de son frère ; quand il ne put plus douter de la vérité, il offrit le commandement à plusieurs généraux qui n'osèrent s'en charger ; enfin il força le sénateur Hogenkiold Bielke, homme de cabinet, d'accepter une commission si dangereuse ; mais à peine ce général fut-il parti, que les soupçons du roi tombèrent sur lui ; il défendit à l'armée d'obéir à ses ordres jusqu'à ce qu'il serait arrivé lui-même. Cependant Ranzau était dans une très-mauvaise position parce qu'il manquait de vivres. George Meerswin lui en amenait, mais l'armée suédoise, désobéissant aux ordres du roi, l'attaqua et le défit. Cet échec réduisit Ranzau à la dernière extrémité. Dans cette situation désespérée il résolut de se frayer une route à travers l'armée suédoise, et de rentrer en Danemark par les forêts et les défilés du Småland. Il commença sa retraite le 15 janvier 1558, et arriva le 14 février en Scanie, après avoir détruit un corps suédois qui s'était opposé à sa marche, et fait prisonnier le général Bielke lui-même. Son arrivée sur terre danoise, traînant à sa suite nombre de prisonniers et divers trophées, causa une joie d'autant plus vive qu'on croyait que depuis long-temps il avait

Délivrance de Jean, frère du roi, 1567.

Le comte Pierre Brahe et le baron Leïonhufvud se saisirent du gouvernement pendant la maladie du roi et s'occupèrent à réconcilier les deux frères. Quand Jean vint en présence d'Éric, celui-ci tomba à ses pieds et le nomma son roi ; il croyait avoir été privé de la couronne. Revenu à lui-même, il accorda à Jean une restauration complète : leur pacte fut confirmé le 1er mars 1567. Jean jura à son frère une fidélité inébranlable.

Mariage d'Éric XIV.

Pendant ses accès de mélancolie, Éric avait trouvé des consolations auprès de la fidèle Catherine qui s'acquitta envers lui de tous les devoirs d'une épouse tendre. Le 28 février 1568, elle lui donna un fils, ce Gustave dont il a été question dans l'histoire de Russie [1]. Le roi résolut alors de lui accorder un honneur dont elle s'était montrée digne. Elle fut anoblie le 3, mariée le 4, et couronnée à Stockholm le 5 juillet 1568. Elle avait alors dix-neuf ans.

Conspiration de Jean, frère du roi.

Ce mariage accéléra la chute d'Éric, parce qu'il augmenta le mécontentement de la noblesse et fournit à ses frères, Jean et Charles [2], un prétexte pour le précipiter d'un trône qu'il venait de partager avec une femme de basse extraction. Le duc de Finlande, après s'être rendu maître du château de Wadstena, convoqua le peuple de l'Ostrogothie et l'excita à la révolte. Les deux frères jurèrent l'un à l'autre, sous un chêne, que si la fortune les favorisait, ils régneraient conjointement. Une feuille de l'arbre, témoin

[1] Voy. vol. XXI, p. 344.

[2] Magnus n'entra pas dans la conspiration de ses frères.

de leurs sermens, devint le signe de ralliement de leur parti qui grossissait à vue d'œil. Ponce de la Gardie prit le commandement de leur armée. Éveillé de sa léthargie, Éric convoqua les États qui déclarèrent ses deux frères coupables de trahison. Lui-même marcha à leur rencontre; mais toutes les villes se déclarèrent pour eux, et, le 17 septembre 1568, les princes parurent devant Stockholm. Les habitans forcèrent le roi à sacrifier à la haine des nobles son fidèle ministre George Péterson qui fut exécuté d'une manière barbare. Le 29 septembre, les bourgeois firent secrètement entrer les troupes des rebelles. Éric se sauva d'abord au château; mais bientôt il se remit à ses frères sans avoir rien stipulé pour sa sûreté. Jean le fit enfermer dans un misérable cachot où, manquant souvent du nécessaire, il était exposé aux injures de ses ennemis assez méprisables pour abuser de sa situation déplorable. Tel fut le sort d'un prince dont l'exemple a prouvé la vérité de ce qu'a dit Bayle [1], savoir que pour l'ordinaire ce n'est point la tyrannie, mais le peu de capacité de se faire craindre qui ôte aux rois leurs sceptres et leurs couronnes.

Jean III, 1568–1592.

Le duc de Finlande monta sur le trône sous le nom de *Jean III,* sans le partager avec le jeune Charles, son frère. Il récompensa tous ceux qui s'étaient déclarés ses partisans et tâcha de gagner l'affection du peuple en lui accordant des privilèges et lui remettant une partie des contributions. Une assemblée des États tenue en 1569 approuva la révolution, condamna le

[1] Dictionnaire, art. *Ampharès.*

roi déposé à une prison éternelle, priva ses héritiers de la succession et promit de reconnaître comme roi, après la mort de Jean, son fils Sigismond qui n'avait que trois ans. Un acte de cette diète déclara qu'un noble vendant ses terres ne perdait pas pour cela la noblesse. C'est par ce décret que la noblesse devint une prérogative héréditaire, tandis qu'auparavant elle se fondait sur la possession territoriale et le service militaire.

Le 10 juillet, Laurent Péterson couronna Jean à Upsal. Le roi nomma à cette occasion de nouveaux barons et fonda un ordre, ou peut-être renouvela seulement celui des Séraphins sous le nom d'ordre de l'*Agneau de Dieu*.

Bientôt après, le roi prétendit avoir découvert une conspiration qui voulait replacer Éric sur le trône. Elle servit de prétexte pour faire transférer ce malheureux prince dans une prison plus étroite à Åbo, et pour soumettre aux sénateurs une question captieuse, savoir si, en cas d'une émeute, il était autorisé à faire mourir son frère. A la honte du sénat suédois dégradé, il faut dire que la plupart de ses membres répondirent, selon le désir du roi, par l'affirmative.

Suite de la guerre au sujet de l'écusson des trois couronnes.

Jean III s'empressa de terminer la guerre avec le Danemark. Ses ambassadeurs acceptèrent la paix telle que Frédéric voulut la dicter : ils la signèrent à Roskild, le 18 novembre 1568, aux conditions suivantes : Les deux états continueront de se servir de l'écusson des trois couronnes, sans fonder là-dessus aucun droit ; la Suède renonce à toute prétention à la Nor-

vège et aux provinces de Gothland, Hallande, Scanie et Blekingie; l'Iemptie et l'Heriédalie appartiendront à la Norvège; la Suède cède au Danemark ou au duc Magnus, frère du roi, toutes ses possessions en Livonie et Esthonie; les deux nations pourront faire librement le commerce de la Baltique et de Narva; on se rendra réciproquement l'artillerie et les vaisseaux enlevés; du jour où les négociations ont commencé, la Suède paiera la solde de l'armée danoise; le roi de Danemark recevra une indemnité que des arbitres auront fixée.

Une armée danoise qui se serait rendue maîtresse de Stockholm n'aurait pas pu prescrire à la Suède des conditions plus dures. Jean III dut naturellement refuser la ratification d'un traité que ses ambassadeurs n'avaient peut-être signé que pour lui procurer pendant quelques mois une cessation d'hostilités, afin qu'il pût affermir son trône. Il avait d'autant plus de motifs de rejeter le traité, qu'au mois de juillet les Suédois avaient eu en Livonie un grand succès dont il leur aurait fait perdre tout l'avantage : c'était la prise de Sonnenbourg, principale forteresse danoise dans ce pays.

Les hostilités recommencèrent en 1569. Le Danemark se ressentait déjà des améliorations que Pierre Oxe, ministre de Frédéric II, avait faites depuis 1566 dans ses finances et son armée. Malgré les échecs que la marine danoise avait essuyés dans les campagnes précédentes, une flotte de 30 vaisseaux mit en mer sous le commandement de Pierre Munk, et alla bom-

barder Réval, et, au mois de septembre, une armée de terre investit Warberg en Hallande. Elle prit cette place le 4 décembre, mais elle en paya cher la conquête par la perte de Daniel Ranzau et François Brokkenhuus, les deux meilleurs généraux danois.

Paix de Stettin, 1570.

Cependant les deux puissances étaient lasses d'une guerre ruineuse. Les intrigues de Magnus, frère du roi de Danemark, avec Iwan IV [1], qui tombent dans cette époque, faisaient prévoir au roi de Suède une guerre avec la Russie, et lui rendaient la paix avec les Danois d'autant plus désirable. Les ministres de l'empereur, du roi de France et de l'électeur de Saxe ouvrirent, le 18 mai 1570, un congrès à Stettin, et, quoique le roi de Pologne fît naître beaucoup de difficultés, la paix y fut signée, le 13 décembre 1570, aux conditions suivantes :

L'empereur, l'électeur de Saxe, le duc Jules de Brunswick et l'électeur de Brandebourg décideront, comme arbitres, la contestation relative à l'écusson des trois couronnes, dans un congrès qui sera tenu pour cela à Rostock. En attendant leur prononcé, les deux monarques pourront se servir de cet écusson. Cet arbitrage n'a jamais eu lieu, parce que les deux partis l'ont également éludé.

Le roi de Danemark renonce, pour lui et ses successeurs, à toute prétention au royaume de Suède; le roi de Suède renonce à celles qu'il s'était réservées par le traité de Brœmsebro, de 1541, sur la Norvège,

[1] Voy. vol. XXI, p. 308 et suiv.

la Hallande, la Scanie, la Blekingie, et sur l'île de Gothland.

Le Danemark restitue Elfsbourg; la Suède restitue à la Norvège l'Iemptie et l'Heriédalie. La Suède rend aussi les vaisseaux et canons dont elle s'était emparée, et paiera au roi de Danemark une indemnité de 150,000 rixdalers. La Suède s'engagea à payer cette somme à titre d'amende pour la rupture de la trêve de 1568.

Le roi de Suède restera en possession provisoire des conquêtes faites en Livonie sur les Danois, savoir des évêchés d'Œsel[1] et de Réval, le couvent de Padis et la commanderie de Sonnenbourg, pour les remettre entre les mains de l'empereur, seigneur direct de la Livonie, dès que les frais de la guerre lui auront été restitués; le traité ne dit pas par qui, et n'énonce pas le montant des frais; mais il ajoute qu'après cette restitution l'empereur investira le roi de Danemark de ces terres. Il est évident qu'on a voulu ajourner la question de la Livonie, qui avait été la vraie cause de la guerre; car l'écusson des trois couronnes ne fut qu'un prétexte. En 1571, il parut en Livonie un commissaire impérial, nommé Jean Offenbürger, pour en prendre possession; mais le roi de Suède demanda qu'auparavant le remboursement de ses frais eût lieu. Dans les années suivantes il réclama itérativement ce remboursement, et il paraît que la mauvaise tournure

[1] Il faut entendre la partie de l'évêché d'Œsel, située sur le continent, telles que les villes de Hapsal, Pernau, Léal et Lode; car Magnus était en possession de l'île d'Œsel.

qu'avait prise la guerre de Livonie lui faisait réellement désirer d'être débarrassé de cette province par un paiement que l'empereur n'avait ni moyens ni intérêt de faire. Enfin, les affaires ayant pris une tournure plus favorable pour la Suède, Jean III déclara, en 1579, qu'il ne reconnaissait plus la suzeraineté de l'empereur sur la Livonie. Le Danemark fut ainsi dépouillé de ce qu'il possédait dans ce pays, à l'exception de l'île d'Œsel et de l'évêché de Pilten, que Magnus conserva jusqu'à sa mort.

La paix stipula pour les Danois et les Lubeckois la liberté de faire le commerce en Suède, en Russie et à Narva, et pour les Suédois la réciprocité. La stipulation relative à Narva ne fut pas exécutée; les Danois et les Hanséates ayant lézé la condition à laquelle elle était attachée, en continuant d'amener des vivres aux Russes à Narva, les Suédois interceptèrent ce trafic.

Guerre de Russie, 1572.

La guerre avec la Russie, que Jean III avait prévue, commença effectivement en 1572 : nous en avons rapporté les principaux événemens, tels que la bataille de Lode, de 1573 [1]; la trève de la Sestra, de 1575 [2]; le siège de Réval par les Russes, en 1577 [3]; la conquête de la Carélie russe par Ponce de la Gardie, en 1580 [4]; celle de Wieck ou de l'évêché de Réval, ainsi que de Narva et de l'Ingrie, en 1581, et la trève de Plusamünde, conclue, le 10 août 1583, pour trois ans [5].

Trève de Plusamünde, 1583.

[1] Voy. vol. XXI, p. 309.
[2] Voy. *ibid.* p. 310.
[3] Voy. *ibid.* p. 310.
[4] Voy. *ibid.* p. 315.
[5] Voy. *ibid.* p. 328.

Les Suédois conservèrent leurs conquêtes en Livonie, en Ingrie et en Carélie.

Projet de rétablir la religion catholique en Suède.

Catherine Jagellonne, fille de Sigismond Ier, roi de Pologne, que Jean avait épousée étant encore duc de Finlande, avait été ensuite son ange consolateur dans le château de Gripsholm. Tirant les motifs qui devaient soutenir son courage de la religion qu'elle professait avec ardeur, comment n'aurait-elle pas réussi à inspirer les mêmes sentimens à celui dont elle formait l'unique société? Elle travailla à la conversion de Jean avec un zèle qu'entretenait et que stimulait sa correspondance avec le cardinal Stanislas Hosius, évêque de Warmie, un des prélats les plus illustres de l'Église au seizième siècle [1]. Parvenu au trône, Jean n'osa pas d'abord manifester son penchant pour la religion catholique, parce que le peuple était attaché au luthéranisme avec le même fanatisme qu'une quarantaine d'années plus tôt il avait montré pour le catholicisme. Trois hommes qui vivaient à sa cour, ne cessaient de l'exciter à entreprendre enfin le rétablissement de la religion catholique, qui tardait trop à leur gré : ce furent Nicolas Mylonius, précepteur de son fils, Pierre Fecht, secrétaire du roi, et le P. Jean Herbst, Jésuite, son aumônier.

Jean III préluda à ses desseins en 1571. Laurent Péterson, qui était toujours à la tête de l'Église de Suède, ayant rédigé un réglement pour la discipline ecclésiastique, le roi demanda qu'avant la publication ce réglement lui fût soumis. Il y fit quelques additions

[1] Voy. vol. XIX, p. 313.

qui lui attirèrent le soupçon de catholicité. Telles étaient les phrases qui disaient : que la véritable religion de Jésus-Christ avait été enseignée en Suède par les premiers missionnaires qui y avaient pénétré; que les écrits des saints pères éclaircissaient les passages obscurs de la Bible ; que la foi sans les bonnes œuvres ne suffisait pas pour le salut ; que la confession et plusieurs autres cérémonies religieuses abolies par les réformateurs devaient être rétablies. Effrayé de ces innovations, l'archevêque convoqua, en 1572, un concile à Upsal ; les ecclésiastiques dont cette assemblée était composée, se montrèrent fort concilians ; ils adoptèrent le réglement tel que le roi l'avait modifié, et renouvelèrent leur serment de fidélité envers le monarque.

Vers la fin de l'année 1573, Laurent Péterson mourut, après avoir rempli pendant quarante-deux ans le siège d'Upsal. Au mois de juin 1574, le clergé s'assembla à Stockholm pour lui donner un successeur. Le choix, dirigé par le roi, tomba sur le gendre de l'archevêque défunt, qui portait le même nom que lui. Par ordre du roi, il fut consacré avec toutes les cérémonies de l'Église. Le nouvel archevêque approuva un missel rédigé par Fecht, secrétaire du roi; il prescrivait diverses cérémonies qui depuis long-temps avaient cessé d'être pratiquées en Suède. Le roi appela ensuite plusieurs Jésuites; celui de ces pères qui se montra par l'effet l'ennemi le plus dangereux du protestantisme, fut un Norvégien, Laurent Nicolaï, qui était entré dans l'Ordre à Louvain, mais passait exté-

rieurement pour Luthérien; il fut nommé prédicateur à Stockholm et ensuite professeur de théologie à Upsal, où il insinua doucement à ses auditeurs la foi catholique. Par son conseil le roi envoya, dit-on, Ponce de la Gardie à Rome, pour faire connaître au pape les conditions auxquelles il était disposé à le reconnaître chef de l'Église de Suède. La noblesse devait conserver la possession tranquille des biens ecclésiastiques; l'usage des deux espèces dans l'eucharistie devait être maintenu; on devait se servir de la langue suédoise pour le culte; les prêtres mariés devaient conserver leurs femmes, mais à l'avenir le vœu de célibat devait être prononcé. On ne connaît pas avec précision la réponse du pape, et plusieurs critiques doutent même que la mission de Ponce de la Gardie ait eu lieu.

Nouvelle liturgie.

Une nouvelle liturgie que le roi avait fait rédiger par les Jésuites, parut en 1576 avec une préface de l'archevêque qui la reconnaissait pour son ouvrage. On envoya à tous les ministres un exemplaire de cet ouvrage, qu'on nommait le *livre rouge*, à cause de la couleur de sa reliure. On demanda à tous un engagement de se conformer à la nouvelle liturgie que le roi fit approuver par le concile de Stockholm de 1577.

Meurtre d'Éric XIV, 1577.

Ce fut cette année que Jean III couronna son usurpation par un fratricide. L'existence d'Éric XIV la lui reprochait sans cesse; il éprouvait des tourmens continuels; aucun cachot ne lui paraissait assez fort pour retenir son prisonnier; il s'attendait d'un instant à l'autre à apprendre son évasion; et son projet de chan-

ger la religion de l'État lui fit craindre qu'un parti de mécontens ne mît le souverain légitime à sa tête. D'Åbo il l'avait fait transporter, en 1571, d'abord au château de Castelholm dans l'île d'Åland, et ensuite à Gripsholm; en 1573 à Westeræs; enfin en 1574, à Œrcby, dans la province d'Uplande. Jean III avait à son service un corps d'Écossais qui fit ensuite la guerre en Livónie et s'y distingua par sa licence. Charles de Moncay et Gilbert Bafour qui le commandaient, accusés d'avoir formé un complot contre la vie de Jean III, ayant été exécutés en 1575, le roi consulta de nouveau une assemblée de sénateurs et de personnes ecclésiastiques pour savoir s'il pouvait faire mourir Éric : elle l'y autorisa ; elle déclara même que le salut de l'état exigeait qu'il prît cette mesure. Cependant le roi ne put pas encore se résoudre à donner l'ordre de ce meurtre, jusqu'à ce que ses soupçons et ses craintes ayant augmenté de jour en jour, il ordonna, le 19 janvier 1577, au commandant du château d'Œrcby, de tuer son prisonnier dès qu'il remarquerait quelque mouvement pour sa délivrance. Six semaines après, un secrétaire du roi arriva avec du poison qui devait être donné à Éric XIV. On avertit ce prince de se préparer à la mort ; deux ecclésiastiques l'assistèrent dans ses derniers momens ; on lui présenta le poison dans une soupe qu'il mangea tranquillement. Peu d'heures après, il mourut, le 25 février 1577. La reine Catherine qui lui avait tenu fidèle compagnie, eut ordre de se retirer en Finlande. Le corps du défunt fut enterré à Westeræs sans aucune

pompe. Deux siècles après, Gustave III lui fit ériger un monument.

Désunion entre Jean III et son frère.

Les tourmens dont est bourrelée la conscience de tout usurpateur, ne s'apaisent pas par un simple meurtre. Depuis long-temps Jean III soupçonnait de vues ambitieuses son frère Charles, duc de Sudermanie. Ce prince désapprouva, non le meurtre d'Éric qu'il affectait d'ignorer, mais la manière dont il avait été enseveli. « A côté du mal que notre frère a fait, écrivit-il au roi, il avait de bonnes qualités; le tombeau doit renfermer toute haine, et une vengeance si indigne, exercée sur un corps mort, donne matière à la calomnie. » Bientôt il s'éleva entre les deux frères des discussions d'intérêt; leur mésintelligence augmenta, lorsque le roi voulut faire introduire sa liturgie dans l'apanage de Charles : elle parvint au comble, lorsqu'en 1582 le roi fit adopter à la diète de cette année, un décret conçu dans les mêmes principes que l'acte d'Arboga de 1561 [1], de l'injustice duquel Jean, comme duc de Finlande, n'avait cessé de se plaindre. Celui de 1582 met les frères du roi dans la catégorie des vassaux de la couronne, sur les terres desquels s'étendaient toutes les ordonnances du roi; il les prive du droit de nommer les évêques et les juges; établit dans leurs apanages la haute juridiction du roi; et limite par de sages restrictions le pouvoir de ces vassaux. Le duc de Sudermanie manifesta publiquement son mécontentement, en refusant d'assister aux cérémonies du mariage que le roi, veuf depuis le 16 novembre

[1] Voy. p. 291 de ce vol.

1583, contracta le 21 février 1585 avec une belle Suédoise, âgée de dix-sept ans, Gunhild Bielke, fille d'un sénateur, laquelle fut couronnée le même jour. La désunion entre les deux frères fut terminée, au moins pour la forme, par une transaction qui fut signée à la diète de Wadstena de 1587. Charles se soumit à l'acte de 1582, dont le roi modifia quelques articles; celui qui obligeait le duc d'introduire dans son apanage la nouvelle liturgie, fut ajourné.

Mission du P. Possevin en Suède.

Pour achever la conversion du roi de Suède que Catherine Jagellonne avait commencée, Grégoire XIII envoya, en 1578, à Stockholm le P. Antoine Possevin, Jésuite, homme fin et rusé. Ce nonce n'y parut qu'en qualité d'envoyé de Marie d'Autriche, veuve de l'empereur Maximilien II. Le 16 mars 1578, le roi abjura entre ses mains le luthéranisme, et reçut contre une légère pénitence l'absolution du meurtre de son frère. Possevin revint en Suède en 1579; mais ne put pas persuader Jean III de publier son changement de religion. Ce prince, inconstant et variable, commença à devenir plus tiède pour la religion catholique depuis son second mariage. Gunhild était aussi zélée luthérienne que Catherine avait été catholique; quoiqu'elle n'aimât pas Jean qui l'avait forcée à ce mariage, ses charmes lui avaient donné un grand pouvoir sur le roi, qui était accoutumé à dépendre de ses alentours, et elle l'employa pour le dégoûter de toutes les liaisons avec la cour de Rome. Il cessa alors de travailler à la conversion de ses sujets, mais il persista dans son projet de leur imposer sa liturgie qui était devenue

une affaire d'amour-propre. Ce projet, qui tendait à une espèce de réunion entre les deux religions, que ce prince peu judicieux croyait possible, lui causa une foule de désagrémens, et il mourut sans y avoir réussi. Sur son lit de mort il protesta qu'en publiant la liturgie, il n'avait eu d'autre motif que le bien de la religion.

Le fils de Jean III est élu roi de Pologne.

En 1587, Jean III eut la satisfaction de voir son fils unique, Sigismond, élevé sur le trône de Pologne[1]. Le 5 septembre de cette année, ce prince signa à Calmar un acte de sûreté ou des lettres réversales, par lesquelles il se soumit, à l'avantage de la Suède où il devait régner un jour, aux conditions suivantes : Il ne pourra aliéner aucune partie du territoire suédois. La Suède conservera son indépendance. Tous les deux ans, ou au moins tous les trois, le roi de Pologne visitera son royaume de Suède. En son absence, un conseil de sept Suédois sera chargé du gouvernement : ce conseil sera changé tous les deux ou trois ans; un de ses membres sera nommé par le duc Charles. Il y aura en Pologne une chancellerie suédoise, et en Suède une chancellerie polonaise. Personne ne pourra remplir un emploi en Suède, s'il professe une autre religion que la majorité de la nation. Le trésor et les joyaux de la couronne ne pourront pas être exportés. Aucune nouvelle imposition ne pourra être établie en l'absence du roi. Le roi ne fera aucun changement dans la religion, et lorsqu'il viendra en Suède, il n'y aura que dix prêtres catholiques dans sa suite.

[1] Voy. p. 173 de ce vol.

Le départ de Sigismond devint l'occasion d'un rapprochement entre Jean III et le duc Charles. Le père et le fils, qui avaient eu de la peine à se séparer, se revirent, au mois d'août 1589, à Réval [1]. Ce fut ici que le sénat de Suède fit présenter à son futur souverain un écrit, rédigé en termes modérés, mais renfermant des plaintes graves contre le mauvais gouvernement de Jean III. Le roi de Pologne remit cette pièce à son père qui s'en trouva extraordinairement offensé. Comme Charles parut partager le ressentiment de son frère, il regagna l'amitié de celui-ci : elle fut consolidée par la mort de la duchesse Marie, fille de Louis VI, électeur Palatin, qui eut lieu à la même époque (29 juillet 1589). Cette princesse n'ayant pas laissé de fils, pour lesquels Charles aurait pu désirer la succession [2], Jean III se persuada que son frère avait renoncé à toute vue sur la couronne. Ce qui le confirma dans cette opinion, c'est que dans la première douleur que la perte de son épouse lui avait causée, Charles déclara qu'il ne se remarierait jamais. Le roi se réconcilia entièrement avec lui par un pacte qui fut conclu à la diète de Stockholm, au commencement de 1590, lui accorda toute sa confiance, et le laissa prendre une part active aux affaires du gouvernement, qui ne purent que gagner par la coopération du duc. L'union des deux frères devint pernicieuse aux sénateurs signataires de l'écrit qui avait offensé le

[1] Voy. p. 174 de ce vol.

[2] Elle laissa une fille nommée Catherine, dont il sera question, parce qu'elle devint la mère d'une série de rois de Suède.

roi : six d'entr'eux, des familles de Bielke, Baner, Sparre et Tott, furent accusés d'avoir voulu s'emparer du pouvoir pendant l'absence du roi. Quoique les États trouvassent insuffisantes toutes les preuves qu'on produisit contre ces fonctionnaires, néanmoins le roi les tint en prison et les dépouilla de leurs fiefs.

Loi de 1590 sur l'ordre de succession.

La diète par devant laquelle les sénateurs avaient été accusés, donna, le 7 mars 1590, un acte par lequel l'ordre de succession linéal agnatique, établi en 1544, fut changé en mixte, c'est-à-dire qu'il fut statué que Jean III aurait pour successeur, selon le droit de primogéniture et de ligne, ses descendans mâles issus de mâles, aussi long-temps qu'il y en aurait; qu'à leur défaut, la couronne passerait au duc Charles ou à ses descendans mâles issus de mâles; qu'à l'extinction de ceux-ci, la ligne cognatique succéderait, de manière que la princesse à qui le trône reviendrait, le transmettrait à ses fils et à leurs descendans mâles issus de mâles; mais qu'elle ne pourrait se marier qu'avec le consentement des États qui lui choisiraient, si cela se pouvait, un époux parmi les princes étrangers issus du sang de Gustave. En cas de minorité, la régence devait appartenir au plus ancien de la famille, qui donnerait part au gouvernement au roi mineur, dès qu'il aurait atteint l'âge de quinze ans, et se démettrait de la régence quand celui-ci aurait vingt ans. La descendance d'Éric XIV fut à jamais exclue.

Guerre de Russie, de 1590.

Feodor Wassiliéwitsch qui régnait en Russie depuis 1584, ne pouvait laisser l'Ingrie entre les mains de la Suède. N'ayant pas réussi à en obtenir la restitution

contre une somme d'argent et de grandes franchises de commerce qu'il offrit, il commença la guerre en 1590, et s'empara de cette province par la force des armes[1]. Le mauvais succès de cette guerre empoisonna les derniers momens de la vie de Jean III.

Mort de Jean III, 1592. Son caractère et sa famille.

Ce monarque mourut à Drotningholm, le 19 octobre 1592, à l'âge de cinquante-six ans, laissant la réputation d'un prince savant, mais faible, soupçonneux, indolent, vaniteux et sans courage. Outre Sigismond, son fils, qui depuis 1587 était roi de Pologne, il laissa de son premier lit une fille non mariée, nommée Anne, et de sa seconde union un fils, Jean, qui n'avait que trois ans, et qu'il avait créé duc de Finlande. Sa fille naturelle, Sophie Gyllenhielm, qu'il avait mariée à Ponce de la Gardie, était morte avant lui.

Sigismond, 1592-1600.

La veuve de Jean III cacha pendant quarante-huit heures la mort de son époux; on l'a accusée d'avoir profité de cet intervalle pour soustraire le trésor et les effets les plus précieux du défunt. Aussitôt que le duc Charles fut informé du décès de son frère, il se rendit à Stockholm, et se mit en possession du gouvernement, au nom de son neveu, le roi Sigismond, qui était en Pologne. Depuis ce moment, il ne cessa de travailler à la ruine de ce monarque, dont le trône était l'objet de son ambition. La Suède était divisée à cette époque en trois factions : la première était celle du duc qui, pour parvenir à son but, se portait le défenseur de la religion et de la liberté,

[1] Voy. vol. XXI, p. 240.

deux mots magiques par lesquels on a de tout temps trompé le peuple crédule : aussi la plus grande partie de la nation était-elle pour Charles. Le second parti était celui des aristocrates, c'est-à-dire des sénateurs, qui regrettaient l'autorité dont le corps auquel ils appartenaient avait joui avant le règne d'Éric XIV : ce corps qui, sous ce prince, avait été réduit à douze membres, se composait alors du nombre double. Le parti aristocratique se réunit dans le premier moment au duc Charles contre le roi, leur ennemi commun. Le troisième parti, le plus faible de tous, était celui du roi, qui avait pour principal appui le loyal Clæs Flemming, maréchal et grand amiral de Suède, gouverneur de la Finlande.

Charles, duc de Sudermanie, se met à la tête du gouvernement.

La première démarche populaire de Charles fut un acte de justice, la mise en liberté des six sénateurs prisonniers : c'était néanmoins un empiétement sur les droits du roi, auquel il laissa ignorer, jusqu'au commencement de l'année 1593, la mort de son père. En attendant il reçut une lettre de Sigismond qui ayant eu quelques nouvelles de la maladie de Jean, chargea son oncle, en cas du décès du roi, des soins du gouvernement. Charles, muni d'une telle autorisation, mit ce délai à profit pour préparer les moyens par lesquels la puissance royale devait être paralysée entre les mains de Sigismond. Après avoir fait signer, le 8 janvier 1593, aux sénateurs un acte par lequel ils se confédérèrent pour soutenir tout ce qui aurait été convenu avec lui en l'absence du roi, il envoya, au mois de février, quelqu'un en Pologne pour proposer

à Sigismond diverses questions sur lesquelles on demandait préalablement sa déclaration : le roi ajourna sa réponse au moment de son arrivée en Suède.

Réaction religieuse. Concile d'Upsal, 1593.

Si la persévérance avec laquelle Jean III avait voulu faire adopter sa liturgie avait causé des troubles dans l'Église, la réaction qui eut lieu après sa mort n'aurait pas été moins funeste sans la fermeté de Charles. Le parti *antiliturgiste* devenu subitement le maître, accabla de mépris ceux qui, par conviction, par indifférence, par amour de la paix ou par respect humain avaient adopté la liturgie. Le 25 février 1593, un concile national fut ouvert à Upsal : quatre évêques, vingt-deux docteurs, quatre professeurs et trois cent six autres ecclésiastiques y siégèrent; la plus grande partie de la noblesse et des députés des villes et des paysans arrivèrent. Les séances de cette assemblée furent très-orageuses. On y adopta unanimement comme symbole et règle de foi la confession d'Augsbourg. Le culte catholique fut interdit, la liturgie de Jean III fut abolie; ceux qui l'avaient adoptée par obéissance pour le roi obtinrent leur pardon. Comme le siège archiépiscopal était vacant, on y éleva le plus fougueux antiliturgiste, Abraham Anderson.

Il importait beaucoup à Charles, pour l'exécution de ses projets, d'être maître de la flotte que Clæs Flemming commandait dans le golfe de Finlande, mais l'amiral qui avait pénétré ses plans, la conduisit à Dantzig. Le 16 septembre 1593, Sigismond s'y embarqua et arriva, le 30 septembre, à Stockholm [1].

[1] Voy. p. 179 de ce vol.

Des bruits sinistres l'avaient précédé, et il fut reçu avec une grande froideur; le peuple fut très-mécontent de voir dans sa suite Malaspina, nonce du pape. On exigea qu'avant son couronnement il confirmât les privilèges de la nation et tout ce qui s'était fait avant son arrivée, et qu'il éloignât Malaspina. Sigismond refusa de prendre aucun engagement avant son couronnement, soit parce que, succédant à Jean III de droit héréditaire, il ne voulut pas avoir l'air d'être parvenu au gouvernement par élection et au moyen d'une capitulation, soit parce qu'il répugnait à confirmer un archevêque, dont la nomination était une atteinte portée à sa souveraineté. Ce refus causa une grande fermentation, et Charles se mit publiquement à la tête des mécontens.

Couronnement de Sigismond, 1594.

Le roi avait probablement formé la résolution de se faire couronner par le nonce du pape; mais il jugea prudent d'y renoncer. Il se rendit à Upsal. Son oncle y vint avec une garde de 2,000 hommes; le roi n'avait pas de troupes. On lui arracha par force la confirmation qu'il avait refusée jusqu'alors; cela fait, le nouvel archevêque fut consacré, le 19 février 1594, d'après le rit luthérien, et le même jour l'évêque de Westeræs posa sur la tête de Sigismond la couronne qu'il ne voulut pas recevoir des mains de l'archevêque. Le clergé, la noblesse, tous les États lui prêtèrent le serment de fidélité.

Charles est chargé de l'administration du royaume.

Il s'agissait de dresser un réglement pour l'organisation d'une régence qui gouvernerait pendant l'absence du roi. Ce fut alors que les sénateurs séparèrent

leur cause de celle du duc; ils demandaient que le roi leur confiât l'autorité sans partage. Sigismond dressa un réglement fort sage par lequel, sans préjudice de l'unité d'action, le pouvoir était partagé entre le duc, le sénat et le maréchal Flemming; il y joignit des instructions très-bien faites pour toutes les branches de l'administration. Charles protesta contre tout partage; il demanda le titre et le pouvoir d'un administrateur du royaume sans aucune restriction. Le roi retarda sa décision jusqu'à ce qu'il fût à bord de la flotte polonaise qui était venue le prendre. De là il envoya un acte par lequel il déclarait le duc premier État du royaume et le chargea du gouvernement avec le concours et l'aide de tous les sénateurs, en lui interdisant cependant de convoquer la diète, ou de faire de nouvelles lois et ordonnances. Le duc refusa d'accepter cette commission, en disant qu'il s'en remettait aux États qui décideraient comment et par qui ils voulaient être gouvernés. Après avoir prié son oncle de se soumettre à cet ordre des choses jusqu'à son prochain retour seulement, le roi leva l'ancre; le 18 août 1594, il arriva à Dantzig. Aussitôt après son départ les sénateurs invitèrent le duc à venir partager avec eux le gouvernement. Par une confédération qu'ils conclurent avec lui le 2 septembre, ils le reconnurent comme leur président et comme administrateur du royaume, s'engageant à ne prendre aucun arrêté sans son consentement.

Paix de Teusin, 1595.

Une des premières occupations de l'administrateur fut le rétablissement de la paix avec la Russie. Le traité

de Teusin du 18 mai 1595 fut négocié et conclu sans la participation du roi [1]. L'Esthonie fut rendue à la Suède; l'Ingrie resta aux Russes; la Carélie leur fut restituée.

Desseins ambitieux de Charles.

Sigismond sentait trop sa position pour penser à opposer aux usurpations de son oncle quelque autre mesure que des représentations; faible défense contre les entreprises hardies d'un homme que l'éclat d'une couronne avait ébloui. Charles marcha dès-lors à grands pas vers un but qui lui devint plus désirable encore, depuis que sa seconde épouse, Christine de Sleswick-Holstein, lui eut donné un fils. Ce fut le 9 décembre 1594 que naquit l'enfant dont les grandes qualités devaient réconcilier le monde avec l'usurpation du père, Gustave-Adolphe.

Charles employa tour à tour deux moyens pour se frayer le chemin au trône; calomnier le roi, et se couvrir de l'égide des lois en paraissant n'agir que conformément aux décrets des États qu'il affectait de regarder comme supérieurs à l'autorité du roi. Personne n'a mieux connu la tactique de la calomnie que Charles; la religion fournit un fonds inépuisable d'accusations d'autant plus légèrement crues qu'elles étaient plus absurdes, et le fanatisme du clergé protestant s'empressa de les répandre.

Diète illégale de Söderköping, 1595.

Pour faire sanctionner ses démarches par les représentans de la nation, Charles convoqua pour le 30 septembre une diète à Söderköping. Cette assemblée abolit entièrement l'exercice de la religion catholique;

[1] Voy. vol. XXI, p. 310.

nomma Charles administrateur du royaume pendant l'absence du roi; défendit à toutes les autorités d'adresser des rapports, à toutes les parties litigeantes d'appeler au roi absent; il fut statué qu'aucune ordonnance de celui-ci n'aurait force sans l'approbation de l'administrateur; le droit de nommer aux emplois était déféré à l'administrateur assisté du sénat; néanmoins pour les emplois les plus importans ce droit fut borné à celui de présenter au roi trois candidats, parmi lesquels il choisirait; si Sigismond tardait de le faire, son droit serait dévolu pour chaque cas à l'administrateur. Tous ceux qui s'opposeraient à cet acte étaient déclarés rebelles et ennemis de la patrie.

Ambassade de Sigismond.

L'acte de 1595 et la tenue même de l'assemblée qui le rendit étaient des attentats criminels contre l'autorité royale; car Sigismond avait défendu à son oncle de convoquer une diète. Aussi déclara-t-il toutes les opérations de celle de Söderköping nulles et comme non avenues. Pour faire rentrer Charles dans le devoir il s'avisa d'un singulier moyen. Le 26 août 1596, arriva à Stockholm une ambassade solennelle tant de la part du roi que de celle des États de Pologne et de Lithuanie, pour faire au duc des représentations sur sa conduite. Elle était composée de trois Suédois restés fidèles à leur souverain, savoir Éric Brahe, Arvid Stenbock et Lindorm Bonde, et de trois Polonais ou Lithuaniens, Stanislas Dzialinski, castellan d'Elbing, Stanislas Czykowski et Nicolas Sapicha. Charles qui sentait que sa cause ne pouvait être soutenue avec avantage devant des hommes qu'il ne se flattait pas de

tromper comme la multitude en excitant leurs passions, tarda long-temps à admettre ces ambassadeurs en sa présence. Lorsqu'enfin il s'y résolut, il s'établit une discussion solennelle entre Dzialinski et lui; le premier attaqua la conduite du duc avec toutes les armes que la connaissance du droit public pouvait fournir à un homme d'état supérieur aux préventions du vulgaire, quoique conformément à l'esprit du temps il employât trop de rhétorique à orner son raisonnement de phrases et d'images. Charles se retrancha derrière des abnégations, des récriminations et l'étalage d'une vaine syllogistique. Son apologie était farcie de citations textuelles des lois suédoises; mais tous ces textes se rapportaient au droit des particuliers et ne pouvaient être appliqués au droit public que pour imposer au vulgaire ignorant.

Charles abdique l'administration, 1596.

Pour terminer d'une manière éclatante une discussion où il s'était montré très-faible, et pour se dispenser de toute justification ultérieure, Charles parodia une scène où jadis son père avait montré toute la supériorité de son génie. Il déclara qu'il était fatigué du gouvernement et prêt à résigner son pouvoir entre les mains de ceux qui le lui avaient conféré, c'est-à-dire les États, auxquels il abandonnait de s'expliquer sur la manière dont ils voulaient que le royaume fût gouverné au milieu des troubles dont il était agité et des dangers dont la religion était menacée. Il joua cette comédie le 2 novembre 1596, en donnant sa démission entre les mains du sénat et d'un grand nombre de membres des États, se réservant de la réitérer dans

une diète complète qui avait été convoquée à Arboga. Quelle fut sa surprise, lorsque l'assemblée accepta sans aucune difficulté son abdication. D'accord avec les ambassadeurs du roi et conformément au réglement dressé par celui-ci, le sénat s'empara du gouvernement. Sigismond s'empressa aussi d'agréer la démission de son oncle et d'envoyer de nouvelles instructions aux sénateurs.

Il la reprend.

Voyant que son coup avait manqué, Charles essaya de causer un mouvement en se présentant à Eskilstema en Sudermanie, où une foire avait réuni une foule de monde. Il harangua ce peuple, et pour exciter ses passions descendit aux plus vils artifices des démagogues. Cependant il n'eut qu'un faible succès; les seuls professeurs d'Upsal, classe d'hommes étrangers aux affaires du monde et susceptibles de préventions, engagèrent le ci-devant administrateur à reprendre le gouvernement. Cette invitation lui suffit, et, le 1er décembre 1596, il publia une proclamation par laquelle il annonça que les dangers de la patrie lui faisaient un devoir de se charger de nouveau de la gestion des affaires. En même temps il déclara le maréchal Flemming et les frères Stenbock traîtres à la patrie. Flemming avait refusé d'assister à la diète de Söderköping; il s'était hautement déclaré pour le roi [1]. La Finlande

Révolte de la Finlande.

[1] Étranger à toutes les intrigues, doué d'un sens droit et d'un cœur loyal; mais de mœurs un peu rudes, il signait ainsi ses lettres: Clæs Flemming, baron de Wyk, maréchal du royaume, grand-amiral et chef des troupes, ayant maintenant beaucoup de maîtres qui veulent tous commander; mais je n'obéis qu'à un seul; on l'ap-

offrait un asile à tous ceux qui fuyaient la domination de l'usurpateur; mais les habitans de cette province, zélés Luthériens, qui souffraient de la présence des troupes que le maréchal avait réunies, se révoltèrent. Charles lui-même leur donna le conseil de prendre les armes et d'assassiner dans leurs quartiers les soldats dispersés dans les villages. Il en résulta une guerre civile, accompagnée des plus grandes horreurs. Les troupes du roi ne purent l'éteindre que dans le sang de plus de 11,000 paysans. Ce fut là le premier bienfait que la Finlande dut à Charles. A peine Flemming eut-il terminé la guerre, qu'il mourut le 13 mai 1597. Avec lui Sigismond perdit le plus ferme soutien de son trône.

Diète d'Arboga, 1597.

Charles déclara traîtres toutes les personnes appelées à la diète d'Arboga qui ne s'y présenteraient pas. Néanmoins tous les sénateurs, à l'exception du seul comte Axel Leïonhufvud, s'en dispensèrent. La faction de Charles qui dominait à cette diète, prit, le 5 mars 1597, un arrêté par lequel elle confirma de nouveau à son chef la qualité d'administrateur, et promit de rester fidèle au roi pourvu qu'il ratifiât le décret de la diète de Söderköping. On se confédéra pour le maintien de l'arrêté. Immédiatement après, Charles s'empara de toutes les places du royaume qui tenaient encore pour le roi. Tous les sénateurs, à l'exception de quatre, quittèrent le pays.

Charles s'empare de la flotte.

Après la mort de Flemming, le roi envoya en Fin-

pelle le roi Sigismond; si l'un de mes égaux vient pour me commander, qu'il prenne garde à sa tête.

lande Arvid Stålarm pour achever la soumission de la province. Charles résolut de se mettre lui-même à la tête des troupes qui devaient la soustraire à la domination du roi. Au mois de juillet 1597, il arriva à Åbo, d'où Stålarm, qui ne l'attendait pas, s'enfuit à Wibourg. Avec la ville et son artillerie, la flotte qui avait été le principal objet de l'expédition du duc, tomba entra ses mains. Aussi après s'en être rendu maître, il retourna à Stockholm et vit tranquillement Åbo retomber au pouvoir du roi.

Second voyage de Sigismond en Suède, 1598.

Autant Charles était actif et entreprenant, autant Sigismond était lent et irrésolu. Il est vrai que la situation des affaires de la Pologne le mettait dans l'impossibilité d'agir avec vigueur; les Polonais ne prenant aucun intérêt aux affaires de la Suède, ne fournirent à leur roi aucun secours pour reconquérir son royaume héréditaire. Sigismond se décida à y passer encore une fois; comme la flotte de Finlande n'était plus en son pouvoir et que les Polonais ne le mirent pas en état d'en équiper une, il loua des vaisseaux aux marchands de différentes nations, et s'y embarqua, le 20 juillet 1598, avec 5,000 hommes d'infanterie [1] : il ne voulait pas paraître avec un plus grand appareil de forces; mais sa suite était nombreuse et brillante. Stålarm envoya 3,000 hommes pour joindre Sigismond quand il aurait débarqué en Suède. L'escadre qui les portait, entrée dans le golfe de Groneborg en Uplande, y fut attaquée par Joachim Scheel, amiral de Charles, pendant que des paysans

[1] Voy. p. 179 de ce vol.

de l'Uplande tombèrent sur les troupes qui avaient pris terre. Ainsi ce renfort qui aurait pu donner une autre tournure aux affaires du roi, fut entièrement détruit. Celui-ci arriva, le 30 juillet, à Calmar. Samuel Laski, général polonais, marcha aussitôt sur Stockholm et occupa cette ville au nom du roi, pour la cause duquel les habitans et beaucoup d'autres personnes distinguées se déclarèrent. Charles rassembla ses partisans dont le nombre diminuait de jour en jour et prit une position à Norrköping. Le roi alla par mer à Stegeborg. Il y eut une correspondance assidue entre lui et son oncle qui s'efforça de jeter un voile d'innocence sur toutes ses démarches coupables. D'après lui le roi était l'agresseur. Les ministres de Brandebourg et d'Anspach interposèrent infructueusement leur médiation pour éviter la guerre civile. Charles s'était approché de Stegeborg, et, le 8 septembre, il y eut un combat. Les troupes du duc furent battues et le roi aurait pu les exterminer, s'il n'avait répugné à verser le sang suédois. Il ordonna d'arrêter le carnage et laissa à son oncle le temps de se retirer; il rouvrit même le lendemain les négociations. Charles fit semblant de vouloir se soumettre; mais successivement il haussa de ton, jusqu'à ce qu'enfin la flotte suédoise qu'il attendait impatiemment arriva, le 19 septembre, devant Stegeborg. Dans la nuit du 20 au 21, le roi qui se trouvait exposé à manquer absolument de vivres, décampa. Aussitôt que Charles fut averti de la retraite du roi, il s'empara de Stegeborg dont la garnison se conduisit lâchement, de la flotte

Guerre civile.

du roi qui était dans le port et d'une quantité d'effets que Sigismond y avait laissés. Il suivit alors celui-ci et l'atteignit près de Nyköping. Il joua la comédie jusqu'à se plaindre au roi de ce qu'il fuyait devant son oncle, et de ce qu'il avait si souvent interrompu les négociations au moment où l'on était sur le point de s'accorder. Cette lettre n'avait d'autre but que de tromper le peuple qui croyait à toutes ses protestations.

Convention de Nyköping, 1598.

Le 25 septembre, les deux armées se livrèrent, sur la rivière de Stång, une bataille dont les circonstances sont si diversement racontées par les historiens, qu'il est impossible de démêler la vérité. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle ne tourna pas à l'avantage du roi; mais il paraît que d'un commun accord le combat fut fini avant que le résultat fût certain. On continua de négocier, et, le 28 septembre, il fut signé une convention par laquelle le roi se réconcilia avec le duc et ses adhérens, promit de régner conformément au serment qu'il avait prêté, d'abandonner la décision de toutes les contestations qui s'étaient élevées à une diète qui serait assemblée dans le délai de quatre mois et à l'arbitrage de quelques puissances. Toutes les troupes étrangères, sauf les gardes du roi, devaient quitter sur-le-champ le royaume; tous les gouverneurs nommés par le duc devaient rester en place jusqu'à la diète; les cinq sénateurs qui se trouvaient dans le parti du roi, savoir Éric Sparre, Gustave et Sten Baner, Thure Bielke et Joran Knutsson, devaient être arrêtés et livrés à Charles qui leur garantit la vie et la fortune sauves. On est indigné d'apprendre

que le roi ait souscrit à une condition si avilissante ; les instances que lui firent les cinq victimes elles-mêmes d'y consentir, ne peuvent excuser une pareille ingratitude.

Évasion de Sigismond.

Après la signature de cette transaction honteuse, l'oncle et le neveu eurent une entrevue. Charles céda aux sollicitations du roi, en lui vendant des vivres dont il manquait. Il lui fournit aussi dix-huit vaisseaux pour faire par mer le voyage de Stockholm. On ne peut douter que si le roi, privé comme il était de tout appui, était allé dans la capitale pour exécuter, ainsi qu'il l'avait promis, les articles de la convention de Nyköping, il n'eut éprouvé le sort d'Éric XIV. Il ne voulut pas s'exposer à ce danger : il s'embarqua à Stegeborg ; mais au lieu d'aller à Stockholm, il se rendit à Calmar, y laissa une garnison, et cingla vers la Prusse. Le 30 octobre, il arriva à Dantzig[1].

L'évasion de Sigismond épargna un crime à Charles qui se fit proclamer prince régnant par droit héréditaire, à une diète qu'il avait convoquée pour le mois de février 1599. Les États arrêtèrent de se réunir de nouveau à Stockholm, le 24 mai, si le roi ne tenait pas avant ce terme la diète promise par la convention de Nyköping. Charles continua sa correspondance avec le roi ; car la révolution qui nous occupe a ceci de particulier, qu'elle a donné naissance à une foule de pièces officielles. L'usurpateur qui n'avait pas, comme les factieux de nos jours, des journaux à sa disposition, connaissait cependant parfaitement l'effet

[1] Voy. p. 179 de ce vol.

qu'on produit sur la multitude par des calomnies continuellement répétées. Les diatribes qu'il adressait au roi étaient remplies de faussetés, et ne pouvaient faire aucun effet sur ceux qui savaient la vérité; mais en disant effrontément tous les mensonges à la face du roi, elles devaient nécessairement pervertir l'opinion publique. Le roi ne put se dispenser d'y répondre quelquefois; la vérité que ses écrits contenaient ne rencontrait que des esprits prévenus et incapables de la discerner.

A commencer de l'époque où nous sommes parvenus, Charles ne se contenta plus des moyens perfides qu'il avait employés jusqu'alors; il développa librement son caractère dur, cruel et sanguinaire, par l'exécution de plus de cent personnes des premières classes de la nation. Nous nommerons quelques-unes des plus illustres victimes que sa vengeance immola.

Prise de Calmar par Charles, 1599.

Il prit de force la ville de Calmar, le 12 mai 1599 : Jean Sparre qui en était gouverneur et ses deux lieutenans eurent la tête tranchée comme traîtres à la patrie, pour avoir défendu un dépôt que le roi avait confié à leur fidélité; quarante-huit autres Suédois furent pendus; les soldats polonais et hongrais furent renvoyés sans armes.

Diète de Linköping, 1599. Wladislaw est appelé en Suède.

Par politesse, comme s'exprime niaisement un historien allemand [1], Charles ajourna au 24 juillet la

[1] DAN. ERN. WAGNER. Son Histoire est bien inférieure à celle de FR. RÜHSS sous le rapport de la critique et du talent historique; mais souvent plus riche en faits et plus précise. Elle a une chronologie plus exacte que l'autre.

diète qui devait se tenir au mois de mai. Réunie à Linköping elle arrêta que Sigismond ne serait plus reconnu roi de Suède, mais qu'on accepterait comme tel son fils Wladyslas, si dans le délai de six mois il était envoyé en Suède pour être, sous les yeux du duc, élevé dans la religion luthérienne, et pour apprendre la langue du pays; que jusqu'à l'élection d'un roi Charles gouvernerait le royaume, et après lui celui qu'il aurait nommé dans son testament; qu'on ferait le procès aux sénateurs arrêtés; qu'on emploierait la force pour réduire la Finlande à l'obéissance.

La dernière partie du décret fut exécutée avec vigueur. La Finlande à laquelle Sigismond ne put envoyer de secours, fut subjuguée; tous les Suédois qu'on y trouva furent exécutés; ni l'innocence, ni l'âge ne purent les soustraire à la fureur du vainqueur.

Condamnation des sénateurs fidèles au roi.

A la diète de Linköping de 1600, on nomma un tribunal de trente-huit chevaliers et nobles, quarante-quatre militaires, vingt-quatre citadins, vingt-deux jurisconsultes, vingt-quatre paysans et quatre greffiers, pour faire le procès aux sénateurs qui n'avaient pas pris part à la révolte. Les vingt-quatre crimes dont ces hommes respectables par leur âge, leur rang et les services qu'ils avaient rendus à l'état, furent accusés, étaient ou des calomnies évidentes, ou des crimes imaginaires, ou des choses indifférentes, ou des actions qui faisaient le plus grand honneur à leur loyauté. L'acte d'accusation, les pièces dont il était accompagné et celles que les accusés produisirent, sont des monumens de gloire pour les familles dont

les ancêtres ont payé de leur sang leur fidélité et leur dévouement pour le monarque. La défense des accusés fut calme et pleine de dignité; ils poussèrent la condescendance non jusqu'à implorer la clémence du régent, mais jusqu'à lui fournir les moyens de faire parade, s'il le voulait, d'une vertu qui était étrangère à son cœur insensible. Le 20 mars 1600, Gustave Baner, Sten Baner, son frère, le chancelier Éric Sparre, Thure Bielke et Benjamin Falk furent décapités. La diète avait terminé ses opérations la veille de l'exécution, mais Charles exigea que les députés restassent pour prendre part à ce spectacle dont ils avaient été les ordonnateurs. Les condamnés reçurent le coup fatal avec ces sentimens exaltés que donne la conviction de mourir pour une bonne cause et avec la résignation de Chrétiens. Éric Sparre lut sur l'échafaud une protestation contre la tyrannie de Charles et cita le meurtrier de son frère Jean (le gouverneur de Calmar), et le sien devant le tribunal de Dieu. Axel Stålarm et Axel Kurk qui, comme Falk, avaient commandé en Finlande, reçurent leur grâce au moment où leurs têtes allaient tomber. Clæs Bielke, Christian Horn, Éric Leïonhufvud et George Posse n'avaient été condamnés qu'à une prison perpétuelle, parce qu'ils avaient renoncé à toute défense, en s'avouant coupables : ils furent obligés d'assister à la mort de leurs confrères plus estimables qu'eux. Le jugement de Hogenskiöld Bielke, frère de Thure, et celui de Charles Stenbock avaient été ajournés à la prochaine diète. Tous les propriétaires de terres nobles, bour-

geois et paysans, qui avaient porté les armes contre le duc, furent punis par la perte du tiers de leurs possessions.

La couronne de Suède est déférée à Charles, duc de Sudermanie, 1600.

Le recez de la diète de Linköping fut signé le 19 mars 1600. Wladislaw auquel on avait précédemment réservé le trône, en fut déclaré déchu pour lui et sa postérité. En admettant que cette exclusion fût légitime, la succession appartenait dès-lors à Jean, duc de Finlande, frère consanguin de Sigismond; mais la diète lui préféra Charles et après lui son fils Gustave-Adolphe avec sa descendance; néanmoins, par une idée confuse de la légitimité dont les rebelles ne parviennent pas à se débarrasser, l'assemblée de 1600 réserva à Jean et à sa ligne leur droit de succession à l'extinction de la ligne de Charles. C'était condamner elle-même ce qu'elle venait de faire. L'hypocrite Charles déclara qu'il n'accepterait la couronne que dans le cas où, au bout de cinq mois, les conditions précédemment fixées à l'égard de Wladislaw n'auraient pas été remplies.

Guerre de Pologne.

La première occupation de Charles fut alors la conquête de l'Esthonie. De là une guerre avec la Pologne qui ne fut terminée qu'en 1629 : nous en avons rapporté les événemens jusqu'à la trève de 1618 [1].

A la diète de Stockholm qui fut tenue au mois de juin 1601, Charles continua à jouer la comédie, en affectant un désintéressement qui n'était pas dans son caractère, et reculant de nouveau son couronnement comme roi de Suède, pour laisser à son neveu le temps

[1] Voy. p. 181 de ce vol.

de se raviser. Il savait bien qu'il ne risquait rien en faisant à Sigismond des propositions que son honneur et sa religion ne lui permettaient pas d'accepter. La diète finit par déclarer qu'on avait de nouveau supplié le duc d'accepter la couronne; que celui-ci s'y était refusé, promettant de s'expliquer, le 31 août, sur cette demande, si dans l'intervalle Sigismond ne se rendait pas aux sollicitations qu'il lui adresserait itérativement pour qu'il acceptât les anciennes conditions. L'ordre de succession établi, en 1600, à Linköping fut confirmé, mais après Gustave-Adolphe le recès nomma Charles-Philippe, fils cadet de Charles qui venait de naître.

Charles se rend suspect de calvinisme.

Sigismond ne répondit pas aux nouvelles propositions de son oncle qu'il regardait sans doute comme dérisoires; il adressa, le 4 juin 1602, une proclamation au peuple suédois et au mois de décembre une seconde, dans lesquelles le caractère de l'usurpateur était tracé avec des couleurs noires, mais assez vraies. La réponse du duc renferme une diatribe contre la religion catholique et contre les Jésuites; c'était le piége par lequel le peuple se laissait le plus facilement prendre. Et cependant Charles lui-même tombait dans une hérésie regardée comme plus abominable que la religion catholique; il avait des opinions calvinistes; dans ses proclamations il ne parlait jamais de la confession d'Augsbourg; il accusait le clergé luthérien d'orgueil et d'avidité. Il trahit la perversité de sa croyance en accordant à l'église réformée de Gothembourg un sceau avec cette légende : *Velut lilium in-*

ter spinas; comme le lys parmi les ronces, c'est-à-dire comme la foi pure au milieu des Luthériens. Dans un formulaire qu'il dressa pour l'usage de la cour on remarqua quelques phrases empruntées au catéchisme de Heidelberg : il autorisait même le mariage entre Chrétiens de divers cultes, ce qui était contraire au commandement divin : *Non sociabis cum eis conjugio; filiam tuam non dabis filio ejus, nec filiam illius accipies filio tuo* [1]. Le crypto-calvinisme de Charles prit la nature d'une hérésie manifeste, lorsque, quelques années plus tard, il fit une tentative pour unir les deux cultes protestans.

Ordre de succession de 1604.

Au mois de février 1604, la diète s'assembla de nouveau à Norrköping. Charles déclara que la charge du gouvernement était trop pesante pour lui, et conseilla aux États de se réconcilier avec Sigismond ou de choisir pour roi Jean, frère du roi. Ce prince, âgé de quinze ans et élevé dans un grand respect pour son oncle, d'ailleurs sans santé et sans énergie, déclara, le 6 mai, qu'il renonçait à ses droits et joignit ses instances à celles des États, pour faire changer de résolution à Charles. Celui-ci céda enfin, et le 22 mai on rédigea de nouveau un ordre de succession d'après les principes de celui de 1601. On y ajouta quelques nouvelles dispositions par lesquelles non-seulement la descendance mâle de Sigismond, mais aussi ses filles et sa sœur étaient exclues de la succession; chaque roi ou prince de Suède qui renoncerait à la religion luthérienne ou se marierait à une princesse

[1] *Deut.*, VII, 3.

d'une autre religion [1] perdrait son droit à la couronne. Quiconque séduirait un prince de Suède pour lui faire changer de religion, serait déclaré traître à la patrie ; quiconque en changerait lui-même, serait dépouillé de ses biens au profit de ses plus proches héritiers, et banni du royaume. La Suède ne devait jamais être gouvernée par un même chef avec un autre royaume. Le roi de Suède devait toujours avoir sa résidence dans le pays. Les enfans des sénateurs suppliciés et de ceux dont le sort n'était pas encore décidé, furent à jamais exclus de toute dignité, à moins que par des services signalés ils ne méritassent la faveur du souverain ; néanmoins ils devaient conserver les priviléges de la noblesse, sans les titres qui avaient été conférés à leurs ancêtres et sans les fiefs attachés à ces titres. La diète de 1604 créa une institution qui contribua à faire prendre de plus en plus à la noblesse suédoise un caractère de féodalité, qui anciennement lui était étranger. C'était le changement des alleux par la noblesse en fiefs auxquels on attacha une condition, qui déclarait incapable de succéder tout fils d'un vassal qui n'aurait pas reçu une éducation littéraire.

A la diète de Stockholm du mois d'avril 1605, Charles put enfin assouvir sa vengeance contre Hoyenskiöld Bielke. Pour trouver seulement le prétexte d'une accusation, il fallut remonter jusqu'au règne de Jean III. Comme il était perclus de tous ses membres,

[1] Remarquons en passant que dans les dernières constitutions de la Suède qui la régissent pour le moment, on a passé sous silence la religion des reines de Suède.

on fut obligé de le placer sur un siége pour le porter sur l'échafaud, et il reçut assis le coup qui sépara sa tête du tronc. Ce fut à cette diète, le 17 juin 1605, que les États signèrent la déclaration définitive de leur renonciation à l'obéissance de Sigismond.

Couronnement de Charles IX.

Ce ne fut cependant que le 15 mars 1607, que le couronnement de Charles et de son épouse eut lieu à Upsal : le nouveau roi prit le nom de Charles IX. Ses fils Gustave-Adolphe et Charles-Philippe reçurent l'investiture, le premier de la Finlande, l'autre de la Sudermanie, et son neveu Jean, auparavant duc de Finlande, celle d'Ostrogothie, ancien apanage de Magnus, fils de Gustave Wasa.

Guerre de Pologne.

Dans le vingt-deuxième chapitre de ce livre, nous avons parlé de la guerre de Livonie, dont Charles ne vit pas la fin : la bataille de Kirchkolm, que Chodkiewicz, général polonais, gagna contre lui, le 27 septembre 1605, fut le plus grand échec qu'il éprouva en sa vie [1].

Guerre de Russie.

Le traité de Wibourg du 29 février 1609, entre Charles IX et le tsar Wassileï IV Iwanowitsch II [2], impliqua la Suède dans les troubles de Russie, et lui fournit une occasion pour conquérir Nowgorod, ainsi que l'Ingrie et la Carélie. Cette guerre, dont nous avons rapporté les événemens, fut un second héritage que Charles laissa à son successeur.

Guerre de Danemark.

Il lui en laissa un troisième : ce fut la guerre avec le Danemark, qui éclata en 1611, au sujet de la Lapo-

[1] Voy. p. 183 de ce vol.

[2] Voy. vol. XXI, p. 354.

nie. Il en sera question au chapitre suivant. Les désastres que la Suède éprouva dans cette guerre accélérèrent la fin de Charles IX. Il mourut, le 30 octobre 1611, à Nyköping, âgé de soixante-un ans.

Mort de Charles IX, 1611.

Son caractère et sa famille.

L'histoire du règne de ses frères et de son neveu, enfin celle du sien, nous font connaître Charles IX comme un prince sans foi, dur, sévère, cruel et irréconciliable dans sa haine. Il avait hérité de son père un caractère soupçonneux; mais ce défaut était mitigé dans Gustave par sa probité; vertueux lui-même, il croyait à la vertu, tandis que Charles, qui n'était jamais de bonne foi, ne voyait que des trompeurs dans ses conseillers, ses alentours, dans tout le genre humain. Il fut le seul de tous les fils de Gustave sur lequel les talens de ce grand prince, son activité, son courage, sa persévérance, son coup d'œil juste, passèrent dans un degré distingué; il en avait aussi hérité le goût pour la magnificence. Charles était un prince instruit et presque savant.

De sept enfans que sa première épouse, Marie la Palatine, lui avait donnés, une seule fille lui survécut; elle s'appelait Catherine, et devint la mère des rois de Suède des maisons de Deux-Ponts et de Holstein [1]. De son second mariage avec Christine de Sleswick-Holstein, il eut deux fils qui ont déjà été nommés, et une fille qui épousa son cousin Jean, duc d'Ostrogothie, et mourut sans enfans. D'après quelques mémoires secrets, Charles IX, étant encore en Sudermanie,

[1] Elle fut la mère de Charles X, et une des aïeules d'Adolphe-Frédéric.

avait eu un fils adultérin, dont le père putatif, nommé Schroderus, était bourguemaître de Nyköping. Ce fils fut connu par la suite sous le nom de Jean Skylte. Il fut le précepteur de Gustave-Adolphe, et dirigea l'éducation de la reine Christine. Sous le règne de son élève, il joua un grand rôle comme ministre.

Gustave II Adolphe, 1611.

Le fils aîné de Charles IX fut le plus grand monarque qui ait régné en Suède, et un des plus grands hommes du dix-septième siècle; c'est *Gustave II Adolphe*. Lorsqu'il succéda à son père, il lui manquait six semaines pour atteindre sa dix-huitième année; il les passa sous la régence de sa mère, assistée du duc d'Ostrogothie et de six sénateurs. Le duc ouvrit la diète de Nyköping le 11 décembre 1611. Il y déclara que sa renonciation à la couronne était nulle, parce qu'il avait été mineur quand on la lui avait demandée; mais qu'il était prêt à la renouveler, si on voulait lui accorder quelques avantages qui augmentassent le revenu de son apanage. On ne fit aucune difficulté pour cela; il confirma sa renonciation, et remit, le 16 décembre 1611, les rênes du gouvernement à Gustave-Adolphe. La diète déclara le roi majeur, après qu'il eut confirmé les libertés constitutionnelles de la nation, et accordé de nouveaux privilèges à la noblesse. On peut regarder ces privilèges comme l'époque où ont commencé cet esprit de caste et cet attachement pour les formes aristocratiques qui ont caractérisé la noblesse suédoise, la plus moderne en Europe comme corps privilégié; son orgueil, sa

corruption, ont précipité la Suède dans un abîme de maux. Le mécontentement extrême des nobles, que Charles IX avait réprimé tant qu'il pouvait, mécontentement qui allait éclater à sa mort, entraîna son jeune successeur à commettre cette faute politique.

L'histoire du règne de Gustave-Adolphe se divise en deux périodes, dont on peut appeler l'une la période utile, et l'autre la période de gloire. Celle-ci commence au moment où ce prince parut en Allemagne comme défenseur de la religion protestante; elle appartient à notre livre VII, et trouvera sa place dans l'histoire de la guerre de trente ans. Nous appelons la première, dont nous allons nous occuper, la période utile, parce que, pendant les sept à huit ans qu'elle embrasse, Gustave termina deux guerres qu'il avait héritées de son père, et se ménagea les moyens de finir la troisième.

Paix de Siöröd, 1613.

La guerre avec le Danemark fut terminée la première, à Siöröd, le 20 janvier 1613, tout à l'avantage de cette puissance, à laquelle Gustave-Adolphe céda le château de Sonnenbourg dans l'île d'OEsel, et toutes ses prétentions à la Laponie norvégienne. Il racheta, moyennant une somme d'un million de rixdalers, la restitution des conquêtes danoises; à titre de nantissement pour cette somme, le Danemark conserva Elfsborg. La perte de la Laponie norvégienne ou du Nordland et des Finmarks, fut insignifiante par elle-même; néanmoins elle eut l'inconvénient d'exclure les Suédois entièrement de la Mer Glaciale.

Paix de Stolbowa, 1617.

La paix avec la Russie qui fut signée le 27 février 1617 à Stolbowa, fut glorieuse et avantageuse à la Suède [1]. Elle restitua, il est vrai, Nowgorod, Staraïa-Russa, Porschoff, Ladoga et Gdoff, conquêtes de l'illustre général Jacques de la Gardie; et Charles-Philippe, frère du roi, que ces villes avaient nommé leur seigneur, et qui avait eu pendant quelque temps l'espoir d'être élevé sur le trône de Russie, renonça à ces possessions précaires; mais le tsar céda formellement à Gustave-Adolphe, les provinces d'Ingrie et de Carélie.

Trève de 1618.

Il était plus difficile qu'il y eût une réconciliation entre les deux branches de la maison de Wasa qui régnaient en Suède et en Pologne; mais Gustave la prépara par la trève qui fut signée en 1618.

Couronnement de Gustave-Adolphe.

Après avoir réglé à la diète de Stockholm de 1617 les formules du serment du couronnement et de celui des États, Gustave-Adolphe se fit couronner le 12 octobre 1617. Nous suspendons ici son histoire.

[1] Voy. vol. XXI, p. 359.

CHAPITRE XXV.

Le Danemark, depuis 1523 *jusqu'en* 1620.

Frédéric I, 1523–1533.

Frédéric Ier, fils cadet de Christian Ier, premier roi de Danemark et des trois royaumes du Nord de la maison d'Oldenbourg, nommée depuis 1474 maison de Holstein, avait été reconnu en 1523 roi de Danemark et de Norvège, à la place de Christian II ou de Christiern, son neveu.

Commencement de la réformation.

Avant de continuer l'histoire politique du Danemark, qui est intimement liée à son histoire ecclésiastique, nous allons voir comment la réformation de Luther pénétra dans ce royaume. Le premier germe des nouvelles idées y fut porté en 1519 par un jeune gentilhomme de Roskild, qui avait étudié à Wittemberg. D'après sa ville natale, il fut nommé Rosæfontanus, et ce nom est plus connu que celui de Pierre Lille, en latin Petrus Parvus, qu'il portait proprement. Il enseigna de bouche et par des écrits, la nécessité d'une réformation religieuse, et indiqua de quelle manière elle devait être faite. Il trouva un appui dans Paul Éliasson (Éliæ), prieur des Carmes de Copenhague, qui était en même temps professeur de théologie à l'université de cette ville. Christian II fit venir, en 1520, d'Allemagne un prédicateur luthérien, nommé Martin. Quelques historiens disent que le roi se laissa engager à cette démarche, par l'exemple de

son oncle maternel, l'électeur de Saxe, qui s'était enrichi par la sécularisation de beaucoup de fondations ecclésiastiques; mais ces historiens commettent un anachronisme. Nous avons vu qu'en 1520 l'électeur de Saxe n'avait pas encore adopté la réformation, et qu'il n'existait pas même encore une religion luthérienne, puisque son fondateur appartenait encore à l'Église catholique. Enfin ce ne fut que plusieurs années après qu'on pensa en Allemagne à séculariser des biens ecclésiastiques. Quoi qu'il en soit, Martin ne put se soutenir long-temps. Comme il ne savait pas la langue du pays, il prêchait en allemand, et Éliæ traduisait ses sermons en danois; le clergé se moquait de ses prédications, et le peuple baffoua le nouvel apôtre, qui n'avait pas reçu du Saint-Esprit le don des langues. Éliæ lui-même renonça par cela seul aux opinions luthériennes, et devint un zélé défenseur de la religion catholique.

Un indigène contribua davantage à répandre les principes de la réformation; ce fut Jean Tausan, né dans l'île de Fionie, qui, après avoir étudié la théologie scolastique à Cologne, et fréquenté les leçons de Luther à Wittemberg, fut nommé, en 1521, professeur de théologie à Copenhague; mais se retira bientôt dans le célèbre couvent d'Anderskoff en Séelande[1]. Pendant quelques années, il ne travailla qu'en secret à la réformation.

Elle fut favorisée par Christiern. Pour exterminer la noblesse suédoise, ce prince se fit l'exécuteur d'une

[1] Aujourd'hui château du roi.

sentence de la cour de Rome; pour humilier le clergé danois, il permit que les principes des novateurs fussent prêchés; et parmi les motifs qu'on allégua pour justifier sa déposition, un des principaux fut son attachement à l'hérésie. Cependant Frédéric Ier, son successeur en Danemark, était notoirement luthérien, quoiqu'il ne professât pas encore la nouvelle religion. On prétend que ce fut Christian, fils aîné de Frédéric, qui le détacha de la religion catholique. Christian, qui passa plusieurs années de sa jeunesse à la cour de son oncle maternel, Joachim, électeur de Brandebourg, accompagna, en 1521, l'électeur à la diète de Worms, où il vit Luther. La hardiesse et la candeur du réformateur firent une vive impression sur un jeune prince de dix-huit ans. Il appela auprès de lui Pierre Svabe, ami de Luther. Nommé, en 1524, gouverneur des duchés de Sleswick et de Holstein, il établit deux prédicateurs luthériens à Hadersleben, sa résidence.

Tausan, enhardi sans doute par l'exemple du roi, commença de nouveau à professer publiquement la doctrine de Luther. Son prieur le fit enfermer dans un couvent de son ordre, à Wiborg en Jutland[1]; mais à travers les grilles de sa prison, il prêcha le peuple qui s'assemblait en foule pour l'entendre. Frédéric Ier lui accorda sa protection, en lui donnant le titre de son chapelain; en 1529, il l'appela en qualité

[1] Il faut distinguer Wiborg, ville grande et commerçante en Jutland, et Wibourg (en finois Somelinde), ancienne capitale de la Carélie.

de prédicateur à Copenhague. Dès 1526, le roi lui-même avait publiquement professé la religion luthérienne.

Il est assez singulier que le roi déposé contribua de son exil à propager cette religion en Danemark. Il l'avait anciennement favorisée par politique plutôt que par conviction; mais se trouvant, cinq ou six mois après sa fuite, au château de Schweinitz près de Wittemberg, chez l'électeur de Saxe, il fut curieux d'entendre Luther. Le réformateur vint au château et y prononça un sermon qui fit la plus profonde impression sur l'âme du monarque détrôné; il déclara que dès ce moment il supporterait avec résignation le malheur dont la main de Dieu l'avait justement frappé. Son épouse, sœur de l'empereur Charles-Quint, reçut, en 1524, la communion des mains du fameux Osiander à Nuremberg, où elle s'était rendue pour voir l'archiduc Ferdinand, son autre frère. La même année Christiern fit imprimer à Leipzig une version danoise du Nouveau-Testament, la première qui ait existé en cette langue. Porté en Danemark, ce livre y fut lu avec avidité et devint un des grands moyens dont se servirent les ministres luthériens pour faire rejeter par le peuple des dogmes qu'il n'y trouvait pas clairement exprimés.

Recez d'Odensee de 1527.

Le nombre des Luthériens augmenta tellement, qu'en 1527 Frédéric Ier put se permettre impunément une démarche décisive contre les évêques. A la diète d'Odensée de cette année, il exhorta les prélats à veiller à ce que la parole de Dieu fût prêchée dans

toute sa pureté, et dégagée des fables que la superstition y avait mêlées. Il leur dit qu'en jurant par sa capitulation de maintenir la religion catholique, il n'avait pas entendu soutenir tous les abus que les hommes avaient introduits dans cette religion; qu'il maintiendrait les prérogatives des évêques, tant qu'ils rempliraient fidèlement les devoirs de leur charge; mais que, comme la réformation de Luther avait pris racine en Danemark au point de ne plus pouvoir être extirpée sans que le sang fût répandu, il voulait que les deux religions y fussent librement professées jusqu'à la tenue d'un concile général.

Les évêques se récrièrent beaucoup contre cette proposition, et, comme plusieurs nobles du premier rang les soutenaient, le roi ne put faire passer qu'avec peine les résolutions suivantes. Il y aura dorénavant une parfaite liberté de conscience. Le roi accorde sa protection aux Luthériens, qui jusqu'alors n'avaient pas joui de celle des lois. Le mariage des prêtres est permis. Les évêques ne prendront plus le *pallium* à Rome. Le roi confirmera les évêques canoniquement élus par les chapitres. On garantit au clergé catholique ses revenus, et nommément la jouissance de la dîme. Le clergé ne sera pas troublé dans la possession de ses biens, à moins que ce ne soit en vertu d'une loi. Il conservera sa juridiction, limitée cependant dans quelques points.

Depuis ce moment une foule de personne que la crainte avait retenues jusqu'alors, se déclarèrent protestantes; beaucoup d'ecclésiastiques se marièrent, un

grand nombre de religieux quitta les couvens. Cependant aucune ville n'abolit avant l'année 1529 le culte catholique pour introduire formellement la réformation. Malmoë donna la première cet exemple. Le roi approuva ce changement à condition que les biens ecclésiastiques qu'on séculariserait fussent employés pour fonder un gymnase à Malmoë. De cette institution sortirent beaucoup d'hommes savans. Nicolas Martin y publia, en 1528, des cantiques spirituels à l'usage des Luthériens danois, et François Wormord, Carme, une traduction des psaumes.

Soit pour opérer une union entre les Catholiques et les Protestans, soit pour faire triompher aux yeux du public la religion qui avait sans contredit les champions les plus adroits, Frédéric Ier ordonna, en 1530, qu'il fût tenu un colloque public entre les théologiens des deux partis. Les Catholiques firent venir un savant théologien de Cologne, le docteur Stagefyr, auquel ils adjoignirent Paul Éliæ. Les Luthériens, avant l'époque fixée pour la dispute, présentèrent au roi leur confession en quarante-trois articles, conforme pour le fond à celle d'Augsbourg qui, la même année, fut rédigée en Allemagne. Les Catholiques y opposèrent une requête au roi dans laquelle rappelant les engagemens qu'il avait pris à son couronnement, ils signalèrent vingt-sept articles erronés et hérétiques que professaient les Luthériens. Quelques-uns de ces articles sont cités ou plutôt parodiés d'une manière révoltante. Tausan y répliqua; en repoussant cette fausse rédaction, il s'efforça de démontrer la vérité des

Confession de foi des Luthériens du Danemark, 1530.

propositions vraiment enseignées par ses amis. On se prépara alors au colloque; mais cette dispute solennelle n'eut pas lieu, parce qu'on ne pouvait s'accorder sur deux points préliminaires, savoir la langue dont on se servirait et l'autorité qu'on reconnaîtrait : les Luthériens qui voulaient faire impression sur le public, demandaient qu'on parlât danois, et que toutes les questions fussent résolues d'après l'Évangile sans qu'on pût recourir à l'autorité des saints pères ou du pape. Ils opposèrent à la requête des évêques une plainte en douze points, et le roi prononça que, puisque le clergé catholique avait empêché la tenue du colloque, les Luthériens continueraient de jouir de la liberté que la diète d'Odensée leur avait accordée.

Cependant ils ne se contentèrent pas de cette liberté. Comme en d'autres pays, l'introduction violente du luthéranisme causa des tumultes dans quelques villes; dans d'autres où les novateurs qui étaient en minorité se tinrent sur la ligne de la défense, le clergé catholique provoqua des excès semblables. En général, les moines furent traités dans ce royaume avec plus de sévérité que dans tel autre pays protestant que ce fût. Les Iconoslastes aussi montrèrent leur fureur. En 1531, des citoyens de Copenhague ayant leur bourguemaître à la tête, forcèrent l'entrée d'une église et y brisèrent les images. Néanmoins lorsque Frédéric Ier mourut, les Luthériens n'avaient encore rien obtenu au-delà de la tolérance légale.

Invasion de la Norvège par Christiern, en 1631.

Pendant que la différence de religion divisait les Danois, Christian II conçut le projet de profiter de

cette dissension même pour remonter sur le trône. Depuis sa fuite il avait séjourné en divers endroits du continent, principalement à Anvers. Au congrès de Cambrai [1], Marguerite, tante de Charles-Quint et de l'épouse de Christiern, lui ouvrit la perspective d'être replacé sur son trône par l'empereur, s'il retournait dans le giron de l'Église, et obtenait l'absolution par le pape. On s'adressa pour cela à Clément VII qui se déclara prêt, par considération pour l'empereur, à accorder l'absolution à condition que Christiern, après avoir abjuré l'hérésie à genoux devant le légat cardinal Laurent Campeggi [2], dans une église cathédrale, en présence de l'empereur et du public, sollicitât son absolution, laquelle lui serait alors accordée, quant à l'hérésie; mais pour ce qui regardait le péché qu'il avait commis en faisant mourir des évêques, il ne devait en être absous qu'après avoir promis par serment que dans le délai de six mois il viendrait lui-même à Rome solliciter dans l'église de S. Pierre le pardon du pape et des cardinaux, et qu'une année après sa restauration sur le trône de Suède, il bâtirait une maison de charité ayant au moins un revenu de 2,000 ducats. Christiern trouva sans doute ces conditions trop humiliantes; il se contenta de se confesser à un prêtre catholique.

Cette démarche suffit aux Catholiques de Suède et de Norvège pour lui vouer leurs services. Gustave Trolle, cet archevêque turbulent d'Upsal dont il a été question dans l'histoire de Gustave Wasa, Magnus,

[1] Voy. vol. XV, p. 63. [2] Voy. *ibid.*, p. 73.

évêque de Skara, Thure Jœnsson des trois Roses, grand maître de la cour de Suède, Olof, archevêque de Lund, Magnus, évêque de Hammer, et Jean Reff, évêque d'Opslo, formèrent le plan de ramener le roi détrôné. Frédéric Ier qui sans doute avait vent de cette conspiration, resserra son alliance avec Gustave Wasa par le traité de Warberg du 29 juillet 1530 [1] et entra, comme duc de Holstein, dans la confédération de Smalcalde. Le 23 août 1531, tous les évêques de Norvège s'engagèrent à assister Christiern dans son entreprise, promettant de lui abandonner l'argenterie des églises, à condition qu'après sa restauration il leur bonifierait la valeur en fonds de terre. Avec cet argent et avec 40,000 florins que Charles-Quint lui paya en secret, Christiern leva une armée de 7,300 Frisons et Brabançons qu'il embarqua, le 26 octobre 1531, à Medenblik en Westfrise, sur vingt-cinq vaisseaux frisons. Dix de ces vaisseaux périrent en mer; les quinze autres entrèrent dans divers ports de la Norvège; Christiern lui-même débarqua, le 5 novembre, à Herteræs. Arrivé à Opslo, il publia une proclamation par laquelle il s'engageait à exterminer l'œuvre damnée de Luther et convoqua, pour le 30 novembre, une assemblée nationale. Cette assemblée eut lieu et prêta le serment de fidélité à Christiern et à Jean, son fils. En très-peu de temps Christiern fit la conquête de toute la Norvège, excepté les châteaux de Bergen et d'Aggerhuus. Le dernier fut vaillamment défendu par Magnus Gyllenstierne.

[1] Voy. p. 265 de ce vol.

Une expédition que Christiern entreprit en Wyke réussit fort mal, parce qu'on y rencontra une armée suédoise prête à défendre ce pays contre toute agression, tandis que Thure Jœnsson avait assuré qu'on s'emparerait du pays sans coup férir. On trouva un matin dans une rue de Kongæll[1] la tête de ce transfuge séparée de son corps, et personne ne douta que le cruel Christiern n'eût vengé ainsi le mauvais succès de son entreprise ; car il fut repoussé et obligé de se retirer à Opslo.

Emprisonnement de Christiern.

Le manque d'argent et l'irrésolution du sénat de Danemarck empêchèrent Frédéric d'envoyer une armée en Norvège avant le printemps de 1532. Les villes de Lubeck, de Rostock et de Stralsund lui fournirent des secours en troupes et en vaisseaux. Le commandement général avec un plein pouvoir illimité pour faire la guerre ou conclure la paix, fut donné à Knut Gyllenstierne, évêque d'Odensée, secret Luthérien et frère du défenseur d'Aggerhuus. Le 9 mai ce général commença le siége d'Opslo. Christiern, dont l'armée se trouvait très-affaiblie et qui manquait absolument d'argent et de vivres, ne pouvait pas faire une longue résistance ; le 12 mai, il entra en négociations. Sa détresse était si grande que, d'après le conseil que lui donna avec bonne foi l'archevêque-général , il résolut de se jeter entre les bras de son oncle et d'aller le trouver à Copenhague. Le 1er juillet, l'évêque d'Odensée et ses généraux signèrent avec lui un traité par lequel

[1] Nommée aussi Kongshall, parce que les anciens rois y tenaient quelquefois leur cour (*hall*).

on lui accorda un sauf-conduit pour son voyage en Danemark et pour son retour, en cas qu'il ne pût pas s'arranger avec Frédéric Ier, à condition toutefois que dans l'intervalle il n'entamerait aucune négociation et n'entretiendrait aucune correspondance au détriment de son oncle.

A peine ce traité fut-il signé que Gyllenstierne qui avait prévenu le roi du commencement de la négociation, reçut l'ordre de ne pas accorder de capitulation à Christiern, mais d'exiger qu'il se rendît à discrétion, puisque l'état de ses affaires était désespéré. Cet ordre empêcha l'évêque d'Odensée d'apposer au traité le sceau royal dont il était muni, mais ce prélat laissa ignorer à Christiern le contenu des dépêches qu'il venait de recevoir, et résolut d'exécuter le traité, dans la persuasion où il était, à ce qu'il paraît au moins, que le roi n'en refuserait pas la ratification. Il s'embarqua avec Christiern et sa suite qui était de deux cents personnes, et arriva le 20 juillet à la rade de Copenhague. Des écrivains catholiques ont accusé Gyllenstierne de perfidie, et il faut convenir que sa conduite irrégulière prête à cette accusation ; mais le récit des historiens protestans que nous avons suivi, nous paraît mériter ici la préférence et nous nous méfions de l'esprit de parti des autres. Quoique l'évêque d'Odensée fût en secret promoteur de la religion protestante, on n'est pas autorisé pour cela à ne voir que trahison dans toutes ses démarches, quand elles peuvent s'interpréter autrement.

Tous les conseillers du roi, toute la noblesse du Da-

nemarck, du Sleswick et du Holstein, le roi de Suède et les Hanséates, se réunirent pour arracher à Frédéric l'ordre de faire arrêter Christiern. Pour justifier un tel manque de foi, on allégua qu'après la signature du traité du 1er juillet, Christiern avait envoyé à l'empereur l'original de l'instrument dans lequel était consigné ce serment de fidélité qu'il avait reçu à Opslo; ce qui indiquait, disait-on, une mauvaise intention et était une violation de la condition à laquelle le sauf-conduit était attaché. Frédéric se laissa fléchir et ordonna que le prisonnier fût conduit dans l'île d'Alsen et enfermé au château de Sonderbourg, où il fut tenu pendant dix-sept ans dans une chambre qui ne recevait le jour que par une seule fenêtre; un trou pratiqué dans le mur servait à lui faire passer sa nourriture. Le traitement qu'éprouva l'ancien possesseur des trois couronnes fit oublier le massacre de Stockholm, et imprima une tache à la réputation de Frédéric Ier et à toute la nation danoise. Le prince Jean, fils unique de Christiern, jeune homme des plus belles espérances, mourut à Ratisbonne presqu'au moment où le sort de son père prit une tournure si malheureuse. Les deux prélats suédois qui avec Christiern tombèrent entre les mains de Frédéric, obtinrent sur-le-champ leur liberté.

Mort et famille de Frédéric I, 1533.

Frédéric accorda une amnistie aux Norvégiens qui prêtèrent de nouveau le serment de fidélité et prirent l'engagement de n'avoir à l'avenir d'autre roi que celui que les Danois auraient choisi; néanmoins les évêques qui avaient été les auteurs de la conspiration,

furent punis de grosses amendes pécuniaires. Le 10 avril suivant, Frédéric mourut subitement à Gottorp, sa résidence habituelle. Il laissa plusieurs filles et quatre fils dont l'aîné lui succéda; le second, Jean, fut le concurrent de son frère pour le trône, et le troisième, Adolphe, devint la tige des ducs de Holstein-Gottrop et par conséquent des empereurs de Russie, des rois de Suède et des grands-ducs d'Oldenbourg.

Christian III succède dans les duchés de Sleswick et de Holstein.

Immédiatement après la mort de son père, *Christian*, fils aîné de Frédéric Ier, qui était alors âgé de trente ans, convoqua les États de Sleswick et de Holstein à Kiel, pour lui rendre foi et hommage, et annonça la mort du roi à ceux de Danemark, auquel il se proposa comme candidat du trône. Mais ce prince doué d'ailleurs d'excellentes qualités, s'était aliéné les esprits des prélats, parce que dans ses duchés il avait introduit la réformation dans toute son étendue, et qu'on lui attribuait généralement le changement de religion de son père. Le clergé lui préférait son frère Jean, âgé de douze ans; il prétendait que ce prince avait plus de droit au trône, comme étant né pendant que son père l'occupait; mais en réalité les évêques espéraient que pendant sa minorité ils pourraient extirper le luthéranisme.

Éclaircissement du recez d'Odensée, 1533.

Les États assemblés à Kiel, prêtèrent serment de fidélité aux trois fils de Frédéric Ier, et reconnurent l'aîné comme seul chargé du gouvernement jusqu'à la majorité de ses frères. La diète danoise s'assembla le 24 juin 1533 à Copenhague. Les évêques exigèrent qu'avant l'élection d'un roi, on s'occupât de leurs

griefs religieux. Comme leur parti formait la majorité, ils firent passer un décret qui est connu sous le nom d'*Éclaircissement du Recez d'Odensée de* 1527. Il garantissait aux évêques, aux églises et aux couvents la possession de leurs droits, biens et revenus, ordonnait la restitution de ceux qui leur avaient été illégalement enlevés, nommément de ceux de la cathédrale et des maisons chapitrales de Wiborg; permettait de recevoir de nouveau des moines dans les couvens supprimés; confirmait au reste la liberté de conscience qui avait été accordée en 1527 aux Luthériens.

Interrègne de 1533.

Comme les deux partis ne purent s'accorder sur l'élection d'un roi, les évêques auxquels la prolongation de l'interrègne était fort agréable et utile, trouvèrent dans l'absence des Norvégiens qui, conformément à l'union de Calmar, avaient dû être invités à la diète, un prétexte plausible pour faire ajourner l'élection au 24 juin 1534. Le 5 juillet 1533, la diète fit une constitution relative au maintien de la tranquillité publique, par les juges ecclésiastiques et séculiers. Les Luthériens adhérèrent à ces décrets; mais, lorsque le parti des évêques proposa de se réunir en confédération pour ne reconnaître roi que celui qui aurait été unanimement élu, les Luthériens se retirèrent, laissant ainsi le champ libre à leurs adversaires. Les évêques profitèrent de cette imprudence pour accuser, le 15 juillet, Jean Tausan par devant le sénat et les juges de Copenhague, de s'être emparé d'une manière violente des églises de la capitale, et s'être servi de propos injurieux pour son évêque : il fut banni de

Seelande et de Scanie; toute prédication et toute publication d'ouvrages lui furent interdites. Les citoyens s'opposèrent par force à l'exécution de cette sentence, et l'évêque Joachim Rœnnow aurait probablement été massacré, si Tausan n'avait interposé son autorité pour lui sauver la vie.

Projet gigantesque des Lubeckois.

Dans ce moment où le Danemark, déchiré par des factions, était hors d'état de résister à un ennemi étranger, deux citoyens obscurs de Lubeck, mais doués de grands talens et de beaucoup de hardiesse, conçurent le plan de rendre leur république l'arbitre de toute la Scandinavie, et par là de la mer Baltique. Ces deux hommes étaient George Wullenwever [1], ambassadeur de la ville de Lubeck à Copenhague, et Marc Meyer [2] qui, de la profession de maréchal-ferrant, s'était élevé au rang de commandant des forces et amiral de la flotte de la république. Wullenwever, qui avait quelques motifs personnels d'être mécontent de la diète de 1533, résolut d'abord de porter par la force le duc Christian sur le trône de Danemark; pour l'exécution de ce projet il s'associa Bogbinder et George Kock surnommé Myner, bourguemaîtres de Copenhague et de Malmoë, qui promirent de mettre le duc en possession de ces deux villes. Ce projet échoua, parce que Christian refusa constamment d'y prêter les mains, déclarant qu'il souffrirait tranquillement que les Danois lui préférassent un de ses frères, pourvu que leur choix ne tombât pas sur un étranger. Il conclut même, le 5 décembre 1533, à Rendsbourg une union intime avec

Union du Danemark et des duchés de Sles-

[1] et [2] Voy. p. 282 de ce vol.

le Danemark, pour être valable aussi long-temps que la maison d'Oldenbourg occuperait le trône, et accéda au traité d'alliance que le sénat avait conclu à Gand pour trente ans avec le gouvernement des Pays-Bas et qui avait été ratifié à Odensée le 21 septembre. Par ce traité, tous les négocians des Pays-Bas obtinrent la liberté de passer par le Sund; on stipula des secours réciproques, et on accorda pour dix ans au duc une pension annuelle de 6,000 florins.

wick et de Holstein, conclue à Rendsbourg, 1533.

Traité d'alliance d'Odensée de 1533.

Le refus de Christian détermina Wullenwever et Meyer à modifier leur plan. Meyer avait été précédemment envoyé dans le Sund avec la flotte de Lubeck, pour exclure les vaisseaux anglais et des Pays-Bas de l'entrée de la mer Baltique. Ayant eu le malheur d'être pris par les Anglais, il fut d'abord traité de pirate par Henri VIII qui ordonna sa mort. Au moment où l'on attendait son exécution, le roi le fit venir à sa cour, le créa chevalier, le combla de présens et d'honneurs, lui accorda une pension et lui rendit ses vaisseaux. On eut, en 1534, l'explication de cette énigme. De retour à Lubeck, Meyer, réuni à son ami Wullenwever, opéra une révolution dans le gouvernement de la république. Ces deux hommes chassèrent tous les sénateurs catholiques, et s'érigèrent en chefs de cette ville impériale. Ils convinrent alors avec Henri VIII de le placer sur le trône de Danemark, et Suante Sture sur celui de Suède; ils employèrent l'argent que le roi d'Angleterre leur fournit pour mettre sur pied une armée par laquelle ils espéraient faire la conquête du Danemark, non à la vérité

Guerre du comte d'Oldenbourg.

pour le roi d'Angleterre, mais pour leur république. Pour cacher leurs vues, ils s'adressèrent aux amis du roi emprisonné, et feignirent vouloir lui rendre la couronne dont il avait été dépouillé. Ils offrirent le commandement de leur armée à un homme qui n'aspirait qu'à la gloire militaire, brave, connaissant la guerre, et d'autant plus entreprenant qu'il était pauvre, d'ailleurs simple, plein de candeur, et, ce qui probablement ne contribua pas à lui concilier les Lubeckois, savant jusqu'à lire Homère dans sa langue; c'était Christophe, comte d'Oldenbourg, cadet de sa maison, descendant de Thierry le Fortuné et d'Hedwige de Sleswick-Holstein, au même degré que le duc Christian, aussi bien que le roi Christiern. Les Lubeckois l'intéressèrent à leur entreprise, en la lui peignant comme digne de sa générosité, puisqu'il s'agissait de délivrer un roi prisonnier, auquel il était lié par les liens du sang, et de protéger la religion protestante qu'il professait, quoique chanoine de Brême et Cologne.

Le comte d'Oldenbourg s'embarqua sur la flotte de Lubeck, et prit terre, le 23 juin 1534, en Seelande, marcha sur Roskild, y fit prêter serment à Christiern, accepta, le 16 juillet, la soumission de la ville, et, le 25, celle du château de Copenhague. Les îles de Laland et de Falster ayant également proclamé ce roi, le comte d'Oldenbourg passa en Scanie, et occupa Malmoë, dont Kock avait fait désarmer la garnison. Ces événemens engagèrent les États de Jutland assemblés à Rye près Skanderborg, à élire roi de

Danemark, le 14 juillet 1534, Christian, duc de Sleswick-Holstein. Il est vrai que les évêques s'opposèrent à cette élection; mais ils furent forcés de céder à la volonté fortement exprimée du grand drost Magnus Giœe, chef de la noblesse et du parti luthérien. Aussitôt que la noblesse de Fionie et Knut Gyllenstierne, évêque d'Odensée, eurent reçu la nouvelle de cette élection, ils s'assemblèrent dans le village de Hellisœ, et y adhérèrent. *Christian III*, après avoir signé une capitulation, reçut, le 18 août, le serment de fidélité des Jutlandais et des Fioniens à Horsens.

Christian III, 1534-1559.

Ce que la noblesse de Jutland et de Fionie avait fait, faillit bientôt après à être détruit par les bourgeois et les paysans de ces deux provinces. Avec leur aide le comte d'Oldenbourg conquit la Fionie et organisa une insurrection dans le Jutland septentrional : Christian III se vit forcé de se retirer de devant Lubeck, qu'il avait commencé à bloquer, et eut beaucoup de peine à réduire les deux provinces à l'obéissance. Il conclut, le 18 novembre 1534, à Stokeldorp, comme duc de Sleswick-Holstein, mais non comme roi de Danemark, un traité de paix avec la ville de Lubeck.

Paix de Stokeldorp, 18 novembre 1534.

Il s'éleva à cette époque un nouveau compétiteur de Christian III; ce fut Frédéric, comte palatin du Rhin, frère de l'électeur Louis V; par la suite électeur lui-même et connu comme tel sous le nom de Frédéric II le Sage [1]. L'empereur Charles-Quint, pour transférer sur ce prince les droits de Christiern aux

Frédéric, comte palatin du Rhin, prétendant aux trois couronnes.

[1] Il en a été souvent question au vol. XV, p. 5, 82, 92, 112 et 152.

trois couronnes du Nord, lui donna la main de sa nièce Dorothée, fille du roi prisonnier. L'empereur et Marie, douairière d'Hongrie, sa sœur, se déclarèrent publiquement pour Frédéric. Ainsi le traité d'alliance et de commerce que cette princesse, comme gouvernante des Pays-Bas, avait conclu, en 1533, avec le Danemark [1], fut anéanti à la grande satisfaction des villes Hanséatiques.

Pendant l'hiver de 1534 à 1535, la noblesse de Scanie, assistée des Suédois, reconquit pour Christian III la Scanie, la Hallande et la Blekingie, et, le 13 mai 1535, les États de la Norvège méridionale (Sœndenfield, *Norvegia Cisalpina)*, adhérèrent à l'élection des Jutiens et des Fioniens. L'archevêque de Drontheim, au contraire, fit reconnaître comme roi Frédéric, comte palatin du Rhin.

Paix de Hambourg, 14 février 1536.

Dans le courant de l'année 1535, il arriva une nouvelle révolution à Lubeck. Un ordre du chef de l'Empire cassa le sénat établi par Meyer et Wullenwever, et rétablit l'ancien magistrat. Le nouveau gouvernement de la république fit connaître le désir d'avoir la paix avec le Danemarck. Plusieurs villes de la Basse-Saxe interposèrent leur médiation; elles réussirent à faire signer, le 14 février 1536, à Hambourg, un traité de paix et d'amitié entre Christian III et la républiqne de Lubeck. Les anciens rapports furent entièrement rétablis, et le roi prolongea pour cinquante ans encore la possession de l'île de Bornholm, précédemment accordée aux Lubeckois.

[1] Voy. p. 361 de ce vol.

Soumission de tout le Danemark, 1536.

Cette paix ne rendit pas à Christian III les places de Copenhague, Malmoë et Warberg, dont les garnisons lubeckoises étaient encore maîtresses, et qui, sans égard pour le traité de Hambourg, refusaient encore de reconnaître le roi. Les bourgeois de Copenhague surtout se défendirent vigoureusement, parce qu'ils attendaient les secours que Charles-Quint et la gouvernante des Pays-Bas leur avaient promis à condition qu'ils reconnussent pour roi le comte palatin du Rhin. Malmoë succomba la première, le 11 avril 1536; le 27 mai Marc Meyer rendit Warberg, après avoir obtenu une capitulation qui lui garantissait la vie et la liberté. Les Danois firent preuve de mauvaise foi en violant cet accord; ils trouvèrent un prétexte pour faire décapiter Meyer, le 17 juin, à Elseneur. Les bourgeois de Copenhague se convainquirent enfin qu'ils n'avaient pas de secours à espérer, et demandèrent à capituler. La garnison était commandée par Albert VI, surnommé le Beau, duc de Mecklembourg [1], qui était entré au service de Lubeck dans l'espoir d'être porté lui-même sur le trône du Danemark, et par le comte d'Oldenbourg : ces deux chefs, réduits à la dernière extrémité, se rendirent, le 27 juillet, au camp du roi qui assiégeait en personne cette ville, et implorèrent à genoux sa clémence. Christian accorda une amnistie illimitée par une capitulation qui fut signée le 29 juillet. Le 6 août il fit son entrée solennelle dans la capitale du Danemark.

C'est ainsi que finit ce qu'on appelle la *guerre des*

[1] Voy. vol. XIV, p. 232.

comtes, à cause de la part qu'y prirent le comte d'Oldenbourg et George, comte de Hoya, beau-frère de Gustave Wasa [1]. On pourrait avec autant de raison l'appeler la *guerre des bourguemaîtres*, parce que ce furent quatre chefs de villes qui l'allumèrent. Ces deux dénominations tiennent à des circonstances fortuites. Pour caractériser cette guerre, il faut dire que ce fut le combat entre les Protestans et les Catholiques, entre la noblesse et les plébéiens; que ce fut la guerre des négocians allemands jaloux de ceux des Pays-Bas, et ayant pour but d'empêcher l'ouverture du Sund.

Abolition du culte catholique, 1536.

L'année 1536 est une époque importante dans l'histoire du Danemark. C'est de cette année que date la constitution qui a régi ce royaume jusqu'en 1660.

Le 12 août 1536, Christian III convoqua tous les sénateurs laïcs, ayant à leur tête Magnus Giœe, grand maître, et Tyge (Tycho) Krabbe, maréchal du royaume, pour les consulter sur un plan tendant à la destruction de la puissance épiscopale, qu'il avait fait rédiger. La délibération eut lieu à huis clos, et fut tenue très-secrète. Tous les présens jurèrent d'abord de sacrifier, s'il le fallait, leur vie et leur fortune pour la défense du roi et de la religion protestante, de transférer au roi le pouvoir épiscopal, et de ne pas souffrir, jusqu'à la réunion de toute l'Église chrétienne, qu'un prélat fût chargé d'une fonction séculière. On arrêta ensuite que les chapitres, l'université, les écoles et les églises conserveraient leurs biens et revenus; que les

[1] Époux de Marguerite Wasa; Voy. p. 283 de ce vol.

couvens seraient réunis au domaine de la couronne, ou changés en maisons de charité; que tous les évêques seraient arrêtés, leurs menses réunies au domaine public, et leur autorité ecclésiastique, leurs prérogatives et leurs droits dévolus au monarque. Il fut de plus convenu qu'à l'avenir le successeur au trône serait toujours élu du vivant du roi, et qu'on s'occuperait incessamment de la révision de toute la législation. Pour réconcilier le peuple avec la noblesse, le roi promit de déclarer que ce n'était que par condescendance pour les supplications des nobles qu'il pardonnait au peuple la révolte dont il s'était rendu coupable. Il fut alors question de nommer le successeur de Christian III; le roi proposa son frère Jean, mais on décida que ce serait son fils, qui n'avait que deux ans: si Christian III mourait avant la majorité de ce fils, la régence devait appartenir à la reine assistée de quelques sénateurs.

L'exécution de la mesure convenue à l'égard des évêques fut fixée au 20 août. Ce jour, l'archevêque et tous les évêques furent arrêtés par des délégués que le roi avait envoyés dans les provinces: les évêques de Sleswick et d'Aarhuus furent seuls exceptés. Par la confiscation des biens ecclésiastiques, la plus grande partie de l'île de Bornholm, une grande partie de celle de Rugen, qui avait appartenu à l'évêché de Roskild, cent quatorze grandes terres, et plusieurs châteaux forts échurent en partage au roi.

Union de la Norvège et du Danemark.

Dans une assemblée générale de la noblesse, que Christian III avait convoquée à Copenhague pour le

28 octobre 1536, le roi confirma tous les privilèges de la noblesse par une capitulation. Il s'engagea à incorporer à la couronne la Norvège ou telle partie de la Norvège qu'il pourrait soumettre à son sceptre. Comme ce pays entier reconnut, en 1537, son autorité, la réunion se fit avec les modifications suivantes. La Norvège continua de porter le titre de royaume, conserva ses lois, ses assemblées nationales; mais les rois de Danemark ne se firent plus couronner comme rois de Norvège, quoiqu'ils eussent conservé l'usage d'aller eux-mêmes dans ce pays pour y recevoir l'hommage. Depuis la réunion, la noblesse norvégienne s'est successivement éteinte ou est tombée dans la condition de paysans.

Le 30 octobre 1536, les résolutions prises avec les sénateurs furent annoncées au peuple par le roi lui-même, qui le harangua d'une estrade dressée sur une place publique. Tous les évêques obtinrent ensuite leur liberté, après avoir signé des lettres réversales par lesquelles ils se soumettaient au nouvel ordre de choses, et promettaient de ne pas s'opposer aux progrès du luthéranisme. On leur accorda une sustentation convenable. Un seul, Rœnnow, évêque de Roskild, refusa la liberté à ces conditions.

Organisation de l'Église luthérienne, 1527.

Pour achever la révolution religieuse le roi fit venir, en 1537, pour son couronnement, Jean Bugenhagen, célèbre disciple et collègue de Luther, homme savant, doux et vraiment pieux. Le couronnement eut lieu le 12 août, après quoi Bugenhagen, conjointement avec Pierre Palladius, qui fut ensuite évêque de

Copenhague, s'occupa à mettre la dernière main à l'organisation des églises du Danemark dont le plan avait été rédigé par le roi lui-même, revu par quelques docteurs danois, approuvé par Luther et Melanchthon. Cette organisation reçut autorité légale le 2 septembre 1539. Les évêques catholiques furent remplacés par des surintendans luthériens qui, à la mort des premiers, furent revêtus de la dignité épiscopale, mais réduite à un titre purement honorifique. Celle d'archevêque fut supprimée, comme exprimant un ordre hiérarchique que les principes luthériens réprouvaient. L'évêque de Copenhague obtint le premier rang parmi les prélats. Les premiers surintendans ou évêques furent nommés par le roi et consacrés par Bugenhagen d'après le rit luthérien. Pour l'avenir l'élection des évêques fut confiée aux prieurs (*provst*, archiprêtres) du diocèse, celle des prieurs aux autres ministres de l'arrondissement (*provstie*), celle des ministres aux notables de la paroisse, en tant qu'elle n'appartenait pas à quelque noble par droit de patronnage. A chaque évêque fut adjoint un magistrat civil (un régent), pour former, avec l'évêque et les prieurs, l'officialité épiscopale. Ces régens furent remplacés, en 1582, par des *stiftsamtmand* (préfets). D'après le conseil de Luther, le roi conserva les canonicats, pour servir de récompense à des hommes de mérite, qu'on voudrait mettre dans une position qui leur permît de se consacrer tranquillement aux lettres et à l'érudition.

Ordonnance ecclésiastique d'Odensée, 1539.

L'organisation ecclésiastique de 1537 reçut ensuite quelques modifications qu'y fit l'évêque Palladius.

Ainsi corrigée, elle fut sanctionnée le 10 juin 1539, à la diète d'Odensée, sous le titre de *Kirke ordinantz,* avec un nouveau diplôme de fondation pour l'université de Copenhague.

Alliance de Fontainebleau, 1541.

L'empereur Charles-Quint et la reine Marie, gouvernante des Pays-Bas, n'avaient pas renoncé à l'espoir de placer leur neveu, le comte Palatin, sur l'un des trônes de la Scandinavie. Les mouvemens qu'ils se donnèrent pour lui gagner des partisans et des protecteurs, causèrent beaucoup de désagrémens à Christian III. Ils l'engagèrent à assister à l'assemblée des confédérés de Smalcalde, qui eut lieu en mars et avril 1538, à Brunswick, et à entrer, le 9 avril, dans cette ligue pour neuf ans. Par les mêmes motifs, il conclut, le 29 novembre 1541, à Fontainebleau, un traité d'alliance avec François Ier, par lequel il promit d'assister la France avec six vaisseaux de guerre et 1,000 hommes; la France devait lui fournir le double nombre d'hommes et de vaisseaux pour l'aider à fermer le Sund, ainsi qu'il l'avait promis. On voit par cette clause qu'il s'agissait surtout de faire du mal au commerce des Pays-Bas. Nous avons dit ailleurs que lorsqu'en 1542, la guerre éclata pour la quatrième fois entre la France et Charles-Quint, Charles, duc d'Orléans, commanda une des armées que François Ier mit sur pied [1]. Ce fut à celle-ci que Christian III envoya 500 cavaliers; il ferma en même temps le Sund aux vaisseaux des Pays-Bas, ce qui causa une grande consternation parmi les négocians de ces provinces. La reine Marie proposa

Guerre avec Charles-Quint, 1542.

[1] Voy. vol. XV, p. 118.

au roi de conclure la paix au nom des provinces qu'elle gouvernait; il s'y refusa. Les Hollandais firent alors une expédition en Norvège, et s'emparèrent de plusieurs vaisseaux danois. L'amiral Magnus Gyllenstierne les poursuivit jusqu'à Walcheren qu'il essaya, mais infructueusement, de submerger en perçant les digues qui retiennent les eaux de la mer. Christian III déclara alors la guerre à Charles-Quint.

Paix de Spire, 1544.

Elle fut terminée, le 23 mai 1544, par un traité qu'on signa à Spire, où l'empereur tenait une diète [1]. Christian III renonça à ses liaisons avec la France, et rendit aux négocians d'Amsterdam tous les privilèges que ses prédécesseurs leur avaient accordés, avec le droit de tenir des comptoirs à Bergen. Il promit aussi d'adoucir le sort de son prisonnier, le roi Christiern, aux filles duquel leurs droits relativement à leur fortune maternelle, furent réservés. Ainsi il ne devait plus être question des prétentions que formaient au trône de Danemark le comte Palatin et François Ier, alors duc de Bar et bientôt après duc de Lorraine, qui avait épousé la veuve de François II Sforce, Christine, fille cadette du roi détrôné. Mais ces deux princes ne voulurent pas se contenter de la stipulation en leur faveur que renfermait la paix de Spire, et firent par là du tort à leur beau-père; car Christian III, fidèle à son engagement, avait d'abord adouci la captivité de son cousin, et l'avait vu lui-même à Sonderbourg, où il l'avait trouvé, au moins en apparence, résigné à son sort. Il conclut, le 14 juillet 1546, un

[1] Voy. vol. XV, p. 306.

arrangement avec lui : Christiern renonça à tous ses droits, déclara nulles les prétentions de ses filles, parce que les trois couronnes du Nord étaient électives, et leur réserva cependant une dot pareille à celle que l'électrice de Brandebourg, sa sœur, avait reçue. Le roi lui céda, pour en jouir sa vie durant, non-seulement le château et le bailliage de Kallundborg dans l'île de Seelande, qu'il avait demandés, mais aussi le bailliage de Sæbyegaard et l'île de Samsoë. Les armemens des deux gendres de Christiern retardèrent l'exécution de cette convention pendant trois ans et demi. Enfin Christian III, croyant n'avoir plus rien à craindre du dehors, fit transférer, le 17 février 1549, le vieux roi à Kallundborg, et lui forma une petite cour pour le surveiller en même temps qu'elle lui tenait compagnie. Il y passa encore dix ans; car il mourut le 25 janvier 1559, vingt-cinq jours après le décès de Christian III, qui l'affecta beaucoup.

Christiern est transféré à Kallundborg, 1549.

Partage des duchés de Sleswick et Holstein, 1544.

Depuis 1533, Christian III possédait en paréage, avec ses trois frères, Jean dit l'Aîné, Adolphe et Frédéric, les duchés de Sleswick et de Holstein, où le droit de primogéniture n'était pas connu. Tuteur de ses frères, il conclut, ainsi que nous l'avons rapporté [1], le 5 décembre 1533, le traité d'union de ces duchés avec la monarchie danoise, pour durer tant que ses descendans ou ceux de ses frères régneraient en Danemark. En concluant cet arrangement, il avait le double but d'assurer à la maison d'Oldenbourg la couronne

[1] Voy. p. 360 de ce vol.

danoise, et de remédier jusqu'à un certain point aux inconvéniens qui résultaient des partages, en s'assurant l'assistance du Danemark pour empêcher qu'aucune partie des deux duchés ne passât à des mains étrangères. Jean et Adolphe étant parvenus à la majorité, Christian III, se conformant à l'exemple de son père et de son oncle, conclut, le 10 août 1544, à Rendsbourg, un traité de partage avec Jean et Adolphe; car Frédéric, le plus jeune des frères, consentit à en être exclu, parce que, faible de santé, il était destiné à l'état ecclésiastique, et allait être nommé coadjuteur de l'archevêque de Brême. Ses frères lui assurèrent une pension jusqu'à ce qu'il fût parvenu à cet archevêché. Cependant son espoir fut trompé; il ne fut pas nommé à la coadjutorerie; en revanche il obtint les évêchés de Husum et de Hildesheim, et mourut en 1536, âgé de vingt-sept ans. Les deux duchés furent partagés en trois parts égales, et les trois frères les tirèrent au sort. Le roi eut Flensbourg, Plœn, les îles d'Alsen et d'Arroë, etc.; Jean eut la part de Hadersleben, etc., et Adolphe celle de Gottorp, Kiel, Husum, etc. On avait excepté du partage les droits de la maison sur la ville de Hambourg; les douanes de Gottorp et de Rendsbourg, la supériorité sur la noblesse, les fondations ecclésiastiques et les principales villes : tous ces droits restèrent en commun aux trois frères. Nous reviendrons sur ce partage dans l'histoire du règne de Frédéric II.

Recez de Koldingen de 1558.

La dernière année de sa vie, Christian III publia un code de lois pour décider des questions de droit

qui n'étaient pas encore résolues dans les lois. Il est connu sous le titre de *Recez de Koldingen*.

Mort, famille et caractère de Christian III, 1559.

Le roi mourut le 1er janvier 1559, âgé de cinquante-six ans. De son épouse Dorothée de Saxe-Lauenbourg, il laissa trois fils, Frédéric, Magnus et Jean le Jeune, et deux filles mariées, l'une, Anne, à Auguste, électeur de Saxe, l'autre, Dorothée, à Guillaume le Jeune, duc de Brunswick-Lunebourg. Christian III fut un prince accompli sous le rapport du caractère; pieux, juste, esclave de sa parole, désintéressé, brave quoique ennemi de la guerre. Il eut toute sa vie une faible constitution, qui ne l'empêcha pas de donner des soins assidus aux affaires du gouvernement. Il aimait les sciences, honorait les hommes de lettres en les appelant à sa table, s'occupait de théologie, d'astronomie, d'histoire et de musique. D'autres peuvent avoir été de plus grands politiques, des hommes d'un génie transcendant; Christian III fut le père de ses peuples, et il est cité parmi les bons rois dont le Danemark a été si riche depuis la dissolution de l'union de Calmar.

Frédéric II, 1559-1588.

Frédéric II, qui avait été élu successeur au trône le 28 octobre 1536, âgé de deux ans et quelques mois seulement, monta sur le trône immédiatement après la mort de son père, à l'âge de vingt-cinq ans, et fut couronné à Copenhague, le 20 août 1559. Chaque avénement au trône était une occasion de diminuer l'autorité royale pour le prétendu avantage du peuple; mais réellement pour celui de la noblesse. Frédéric II perdit par sa capitulation le droit d'interdire, sans le

consentement du sénat, l'exportation des productions du sol, celui d'accorder des lettres de noblesse, et, pour lui et son épouse, la faculté d'acquérir des terres nobles. Les manoirs des nobles reçurent l'immunité de la dîme.

Soumission des Ditmarses, 1559.

L'intervalle qui s'écoula entre la mort de Christian III et le couronnement de Frédéric II laissa à ce monarque le temps de laver une tache dont la gloire de la maison de Holstein était souillée depuis près de soixante ans. D'accord avec ses frères, il résolut de mettre fin à la république des Ditmarses qui, depuis la bataille de Hemmingstedt, de 1500 [1], insultaient sans cesse leurs voisins et favorisaient les projets de leurs ennemis. Le vieux feldmaréchal Ranzau commanda l'armée de 20,000 hommes qui, le 18 mai 1559, entra dans le pays. Les Ditmarses n'étaient pas préparés à la guerre; néanmoins ils défendirent leur liberté en désespérés. Le 13 juin le roi prit d'assaut Heyde, leur chef-lieu; mais, quoique ses soldats eussent pénétré dans les rues, les habitans continuèrent de se battre : pour les en chasser, on mit le feu à la ville; les Ditmarses aimèrent mieux périr sous les ruines de leurs maisons que de se rendre. Enfin, le 19 juin, cinq juges, déplorable reste des quarante-huit qui composaient le sénat de cette république, vinrent offrir la soumission du peuple. Les trois frères partagèrent cette conquête qui leur fut disputée par l'archevêque de Brême, se disant seigneur direct des Ditmarses. Ses prétentions furent annulées par jugement impérial du 29 août 1565.

[1] Voy. p. 221 de ce vol.

Acquisition d'OEsel.

Frédéric II consomma une affaire entamée déjà par son père. Il acheta, en 1559, pour 30,000 rthlr Albertus, les évêchés d'OEsel et de Courlande ou Pilten, de Jean de Münchhausen, qui en était titulaire[1]; l'évêché de Reval ou de Wieck, de Maurice de Wrangel, et le château de Sonnenbourg, dans l'île d'OEsel, du commandeur Henri Wulf. Il céda ces pays à son second frère Magnus, à la place de la part qui lui revenait de la succession paternelle dans le Sleswick et le Holstein. C'est le même Magnus auquel, dans l'histoire de Russie, nous avons vu jouer le triste rôle d'un roi de Livonie de la façon du tsar Iwan IV Wassiliéwitsch[2]. Nous avons parlé[3] de la guerre que cette acquisition attira à Frédéric II de la part de la Suède, qui prit pour prétexte l'écusson des trois couronnes, que le roi de Danemark avait ajouté à ses armes. Cette guerre, qui est riche en événemens intéressans quoique peu décisifs, commença en 1563, et fut terminée par la paix de Stettin du 13 décembre 1570[4]. Comme le roi de Suède attacha la restitution des conquêtes qu'il avait faites en Livonie à une condition qui ne fut pas remplie, il ne resta au duc ou roi Magnus que l'évêché de Pilten et l'île d'OEsel. Ce prince mourut en 1583, et aussitôt Frédéric II fit occuper l'île d'OEsel. Quant à l'évêché de Pilten, il vendit, en 1585, ses droits sur ce pays au roi de Pologne.

Guerre, de Suède, 1563-1570.

Construction de Kronborg.

Comme dans la guerre qui fut terminée par la paix

[1] Voy. p. 164 de ce vol.
[2] Voy. vol. XXI, p. 308.
[3] Voy. vol. XXII, p. 295.
[4] Voy. p. 308 de ce vol.

de Stettin, Frédéric II avait éprouvé le chagrin de voir les Suédois se rendre maîtres du Sund où, à la place du Danemark, ils perçurent le droit de péage [1], il fit démolir, en 1577, le château de Krogenslot près Elseneur, dont l'inutilité était démontrée, et construire à sa place la forteresse de Kronborg pour la défense du Sund. Parmi une foule d'édifices qui datent de l'époque de ce règne, un des plus célèbres est le château d'Uranienbourg, dans l'île d'Hveen, où le célèbre Tycho de Brahé a observé les astres depuis 1576 jusqu'en 1597.

Tycho Brahé.

Un parent de cet astronome rendit, depuis 1566, les services les plus importans à la monarchie danoise, en restaurant ses finances entièrement délabrées. Pierre Oxe, à qui le Danemark fut redevable de ce bienfait, était un des grands propriétaires du royaume; jusqu'en 1558 il siégeait dans le sénat; à cette époque il fut poursuivi pour quelques actions arbitraires dont on l'accusait, et déclaré ennemi public; ses biens furent confisqués. Cédant aux sollicitations de ses amis, le roi lui permit, au commencement de 1566, de rentrer dans sa patrie. Il gagna en très-peu de temps la confiance de Frédéric II, qui lui rendit, le 24 avril, ses biens et sa place au sénat, et le chargea de l'exécution d'un plan de finances qu'il lui avait soumis. L'expérience prouva bientôt que la sagesse et de vastes connaissances avaient présidé à la rédaction de ce projet; la douceur avec laquelle Oxe traitait les personnes dont les intérêts étaient froissés par les écono-

Pierre Oxe, le restaurateur des finances suédoises.

[1] Voy. p. 299 de ce vol.

mies qu'il introduisit, vainquit les obstacles que l'égoïsme lui opposait. Les plus grands abus régnaient dans l'armée : Oxe trouva moyen de réduire à près de la moitié les frais que causait son entretien, de manière que, sans demander une contribution extraordinaire ou faire un emprunt, on put augmenter la force armée de 12,000 hommes de pied et de 2,000 cavaliers, et la marine de 25 vaisseaux de guerre. Oxe haussa d'une manière équitable les prix des fermages que le roi retirait de ses domaines, et augmenta considérablement le rapport des droits du Sund, en les faisant payer, non comme auparavant, sans égard à la quantité ou qualité des marchandises que les navires portaient, mais d'après un tarif motivé. Ce fut par les ressources que lui ménagea Oxe, nommé, en 1567, grand maître du royaume, que Frédéric II put faire face aux dépenses de la guerre de Suède, et retirer, en 1576, Bornholm des mains des Lubeckois, auxquels cette île était engagée. Oxe conserva la faveur du roi jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 24 octobre 1575.

Affaires du Sleswick et du Holstein.

D'après la constitution vicieuse des duchés formant le patrimoine de la maison d'Oldenbourg, Frédéric II était dans le cas de partager avec Magnus et Jean le Jeune, ses frères, le tiers des duchés de Sleswick et de Holstein, lequel, en 1544, était échu en partage à Christian III, leur père. Il se procura la renonciation de Magnus en lui donnant les terres de Livonie, qu'il avait achetées, et, le 27 janvier 1564, il assigna à Jean le tiers qui lui revenait. Ce prince obtint Sonderbourg

Partage de 1564.

et Nordbourg ou l'île d'Alsen, Plœn, Arensbœke, et un capital de 4000 rixdalers. Il devint la souche de la ligne des ducs de Holstein-Sonderbourg qui, en 1623, se divisa en quatre branches, savoir Sonderbourg, Norbourg, Glücksbourg et Plœn. Les trois dernières sont éteintes; la branche de Sonderbourg se subdivisa aussi, en 1622, en cinq rameaux : le rameau de Franzhagen, celui qu'on appelait le Catholique, et les rameaux d'Augustenbourg, Beck et Wiesenbourg. Il n'en existe plus que deux, savoir Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg, et Holstein-Sonderbourg-Beck. Ni l'un ni l'autre ne possède la souveraineté.

Origine de l'union et de la communion.

En faisant le partage de 1564, les trois lignes de la maison de Holstein alors existantes, savoir la ligne royale avec la branche de Sonderbourg, et les lignes de Hadersleben et de Gottorp mirent la dernière main à l'organisation du gouvernement des deux duchés. L'ordre de choses qu'elles établirent tendait à maintenir la plus grande harmonie entre toutes les lignes, branches et rameaux qui pourraient se former dans la maison; il devint la source d'une longue suite de calamités, de guerres sanglantes et de discussions qui ont rempli l'Europe de bruit jusqu'en 1773. Il fut convenu que les deux duchés de Sleswick et Holstein continueraient à former un corps indivisible, un seul et même état; que chaque duc n'exercerait dans sa part que la haute police et la juridiction des bailliages; que toutes les autres branches de la souveraineté dans chaque part (tel que tout ce qui avait trait à la défense commune, à l'imposition et à la levée des taxes destinées à

cette défense, l'enrôlement et la marche des troupes, la construction et l'approvisionnement des forteresses, etc.), ainsi que tous les droits de souveraineté quelconques qui étaient restés en commun d'après le traité de 1584, seraient alternativement exercés pendant une année par chaque duc, avec l'aide d'une régence commune.

Transaction d'Odensée, 1579.

Il restait une question sur laquelle on ne put pas s'accorder. Le duché de Holstein était fief de l'Empire, et tous les ducs de la maison recevaient l'investiture impériale par l'évêque de Lubeck, chargé pour cela de pouvoirs permanens de l'empereur : ce point était reconnu. Mais le duché de Sleswick était fief danois, et le roi Frédéric II exigeait que ses frères lui en rendissent hommage comme de fiefs mâles, et s'engageassent à lui rendre le service militaire vassalitique. Ils s'y refusaient en se fondant sur deux faits historiques, savoir que lorsqu'en 1326 Waldemar V, duc de Sleswick, ou, comme on disait alors, du Jutland méridional, nommé roi de Danemark en opposition à Waldemar IV, conféra le duché de Sleswick à Gérard, comte de Holstein[1]; et, lorsqu'en 1386 la reine Marguerite renouvela cette investiture en faveur de la descendance de Gérard[2], il ne fut rien stipulé à l'égard du service féodal ni de l'exclusion des femmes de la succession. Le roi répondait que l'effet de ces deux investitures avait cessé par la mort d'Adolphe VIII, en 1459, et qu'alors leur bisaïeul, le roi Christian Ier, avait reçu le duché à un nouveau titre. Nous avons vu en ef-

[1] Voy. vol. XI, p. 273. [2] Voy. vol. XI, p. 292.

fet [1] que, pour ne pas être obligé de le réunir à la couronne, Christian n'y prétendit pas à titre héréditaire, mais se fit élire par les États du pays. Ce différend fut terminé par la transaction d'Odensée du 25 mars 1579. Les ducs recevront, y est-il dit, l'investiture du duché de Sleswick et de l'île de Femern, à titre de grand fief (*feudum vexillare*) héréditaire de la couronne de Danemark; le roi n'entreprendra aucune guerre sans le consentement des ducs qui, dans ce cas, lui fourniront pour six mois, et, en cas de besoin, pour un terme plus long, 80 hommes de pied et 40 à cheval; le roi contribuera à ce service pour sa part; la question relative à l'ordre de succession est ajournée. La solennité de l'investiture eut lieu à Odensée, le 3 mai 1580; le roi la donna à lui-même, à son fils et à ses frères.

Traité de partage de Flensbourg, du 15 septembre 1581.

Jean l'Aîné, duc de Hadersleben, oncle du roi, étant mort sans enfans le 2 octobre 1580, il s'éleva des discussions sur la manière de partager entre le duc Adolphe, l'autre oncle du roi et celui-ci; il s'agissait de savoir si des frères germains excluaient le frère consanguin; et si le droit de représentation avait lieu; en un mot, s'il fallait régler la succession d'après le droit germanique ou d'après le droit du Jutland qui accordait la préférence au frère germain et à la proximité du degré. On s'arrangea, le 15 septembre 1581, par le traité de Flensbourg. Le duc Adolphe reçut, d'après le droit du Jutland, tous les alleux, et d'après le droit germanique la moitié des fiefs de son frère;

[1] Voy. p. 358 de ce vol.

l'autre moitié, composée de Hadersleben, Dœring, Rendsbourg, d'un sixième du pays des Ditmarses, d'autant du produit de la douane de Gottorp et des fondations ecclésiastiques échues au roi et à son frère Jean le Jeune. Par un second traité qu'on signa à Flensbourg le 23 avril 1582, ces deux frères partagèrent ce qui venait de leur échoir, de manière que Jean le Jeune reçut pour son tiers (car le roi remplaçait Magnus) un neuvième du pays des Ditmarses, un sixième du produit des péages de Gottorp et Rendsbourg, certaines rentes, le couvent de Reinfeld en Holstein, le pays de Sundewith et le couvent de Rye (Repos) en Sleswick. A la place de ce dernier Jean le Jeune bâtit le château de Glücksbourg où il établit sa résidence.

Traité de partage de Flensbourg, du 23 avril 1582.

Adolphe, premier duc de Holstein-Gottorp, 1544-1586.

Adolphe, oncle du roi et premier duc de Holstein-Gottorp, mourut le 1er octobre 1586. Ce prince s'était fait nommer évêque de Sleswick. Il avait acheté, en 1571, du duc de Saxe-Lauenbourg le bailliage de Tremsbüttel, et, en 1575, celui de Steinhorst. Adolphe laissa quatre fils. L'aîné, Frédéric II, lui succéda; mais il mourut, le 15 juin 1587, dans la vingtième année de son âge, et eut pour successeur son frère Philippe.

Frédéric II, deuxième duc de Holstein-Gottorp, 1586.

Mort, famille et caractère de Frédéric II.

Le roi Frédéric II mourut le 4 avril 1588. Sous le rapport des talens, des qualités morales et des vertus privées, ce prince ressemblait beaucoup à son père; seulement il ne possédait pas sa sobriété. Il eut sur lui l'avantage de laisser son royaume florissant malgré une guerre sanglante qu'il avait soutenue, et son tré-

sor garni, grâce à la sage administration de Pierre Oxe. Les princes protestans d'Allemagne avaient les yeux fixés sur lui comme sur leur chef; ils attendaient de lui la protection que son fils leur accorda trente-huit ans plus tard, par une entreprise qui n'eut pas de succès. Outre quatre filles, Frédéric laissa de son épouse, Sophie de Mecklembourg, trois fils, Christian, Ulric qui fut le dernier évêque de Sleswick, et ce Jean qui, en 1602, mourut en Russie au moment où il allait épouser la fille du tsar Boris Godounoff.

Christian IV, 1588-1648.

Christian IV, l'aîné, avait été élu roi futur de Danemark et de Norvège, le 24 avril 1580, à l'âge de trois ans. Il succéda sans difficulté à son père. La reine douairière prétendit d'abord à la régence; elle y renonça ensuite, à condition que cette charge fût conférée à Niels Kaas, chancelier du royaume. Le sénat adjoignit à ce régent un conseil composé de l'amiral Pierre Munk, de George Rosencrantz et de Christophe Walkendorff, et statua que la majorité du roi commencerait avec la vingt-unième année de son âge.

Élection de Christian comme duc de Sleswick-Holstein.

Les États de Sleswick et de Holstein n'avaient pas pris part à l'acte d'Odensée de 1580, et ils prétendirent au droit de nommer le successeur du roi Frédéric II aussi bien que celui de Frédéric II, duc de Holstein-Gottorp. La mère du jeune Philippe soutint le droit héréditaire de son fils; il en résulta des discussions. Finalement la régente céda, et, au mois de septembre 1588, les deux princes Christian et Philippe furent élus en commun, à Kiel, ducs de Sleswick et de Holstein, et reçurent, le 30 mai 1590, le ser-

ment de fidélité, sans faire usage d'un mandat de l'empereur du 10 avril 1590 qui, comme suzerain de Holstein, déclarait ce duché héréditaire.

Christian IV a effacé la gloire de ses ancêtres ; il appartient aux plus grands rois de Danemark, et aux plus grands hommes du dix-septième siècle, jusqu'au milieu duquel s'étend son règne de soixante ans. La partie la plus brillante de ce règne est réservée à notre septième livre ; dans celui-ci nous ne le conduirons que jusqu'à l'année 1618 ou 1620.

Christian prend les rênes du gouvernement.

Quoique la majorité du jeune roi eût été fixée au 12 avril 1597, pour le Danemark, néanmoins il régna par lui-même en Holstein et en Sleswick depuis le 26 avril 1593, que l'empereur Rodolphe II lui donna une dispense d'âge. Il n'imita pas son père et ses aïeux en partageant la portion royale de ces duchés avec ses frères. Sa conduite dictée par une sage politique a servi d'exemple à ses successeurs, et si le mal que les partages antérieurs avaient fait, ne put pas être annulé, au moins on évita de l'empirer. Le 7 août 1596, Christian accepta la capitulation que son père avait signée comme roi de Danemark, et reçut la couronne le 29 du même mois.

Contestation avec la Suède sur la Laponie.

La Russie et la Suède avaient conclu, en 1595, à Teusin, un traité de paix. Les ministres de Suède y avaient glissé un article que les Russes avaient admis sans y entendre malice. Il disait que les Russes n'empêcheraient pas les Lapons demeurant entre l'Ostrobothnie et la mer jusqu'à Waranger de payer tribut à la Suède, mais que ceux qui ne se trouvaient pas du

côté de la Norvège le paieraient à la Russie. Si ces expressions : *depuis la mer jusqu'à Waranger*, devaient avoir un sens, ils indiquaient que la partie de la Laponie ou de la Norvège qu'on appelle Finmarks, appartenait à la Suède. Une pareille phrase dans un acte auquel le Danemark ne concourait pas, n'obligeait celui-ci à rien; mais comme dans ces temps on n'avait pas l'habitude de publier les traités par voie d'impression [1], il pouvait arriver qu'un jour l'article du traité de Teusin fût produit pour preuve d'une ancienne possession de fait. C'est là au moins l'intention que les Danois supposèrent à la Suède. Quand ils apprirent l'existence de cet article, il s'éleva bientôt des disputes entre les employés norvégiens et ceux de la Suède, qui s'accusaient réciproquement de dépasser leurs limites ; et pour dire vrai, personne ne connaissait bien ces limites. Enfin Christian IV eut connaissance de l'article de la paix de Teusin par une carte de la Suède que le géographe Abraham Ortel d'Anvers avait publiée en se servant des mémoires d'un officier français qui, ayant servi en Suède, avait pris copie de l'article. Sur cette carte les Finmarks étaient indiqués comme partie de la Suède. Le roi ordonna sur-le-champ à ses officiers en Laponie de lui rendre compte de l'état des choses. Il apprit qu'anciennement les préposés suédois n'avaient exigé des contributions des Lapons de la Norvège que lorsque ce peuple nomade conduisait ses rennes sur territoire de la Suède, mais que depuis quelque temps (s'y croyant probablement autorisés

[1] Le traité de Teusin n'a jamais été imprimé.

par le traité de Teusin) les préposés suédois venaient eux-mêmes dans les Finmarks et en Nordland pour y percevoir un tribut. Non content de ces renseignemens, Christian IV résolut de connaître par lui-même le pays dont il s'agissait. Il fit, en 1599, incognito, un voyage aux côtes inhospitalières de la Mer Glaciale, qu'avant ni après lui aucun roi de Danemark n'a visitées. Il examina toutes les baies, rivières, îlots et groupes de rochers jusqu'à Kola.

Christian IV demanda alors à la cour de Russie une explication de l'article de la paix de Teusin qui adjugeait à la Suède une partie de la Norvège : on y répondit très-naturellement qu'on n'avait voulu dire autre chose sinon que les Lapons qui demeuraient à l'orient de Waranger étaient sous la souveraineté russe, sans prétendre décider la question de savoir à qui les Occidentaux devaient être soumis. Christian IV adressa la même demande à la cour de Stockholm, et, comme il n'en reçut pas de réponse satisfaisante, il défendit aux Lapons norvégiens, sous peine de vie, de payer aucune redevance aux percepteurs suédois.

L'écusson des trois couronnes que les rois de Danemark et ceux de Suède continuaient de porter, formait un autre objet d'une discussion permanente entre ces deux souverains. Charles, duc de Sudermanie, qui administrait le royaume de Suède, avait intérêt de maintenir la paix jusqu'à ce qu'il eut exécuté son projet ambitieux. En conséquence il proposa au roi de Danemark d'envoyer des plénipotentiaires à Flakensiöbeck ou Kongsbacka sur les frontières de la Hallande

pour y arranger à l'amiable tous les différends. On y tint, depuis le 9 février 1602, des conférences qui n'aboutirent à rien, sinon à faire connaître en quoi consistaient les prétentions réciproques. Les Suédois et les Danois s'attribuaient également la souveraineté des contrées situées entre le Titisfiord et Waranger.

Guerre de Suède, 1611.

De nouvelles conférences eurent lieu, le 5 avril 1602, à Knæred, et, du 19 février jusqu'au 6 avril 1603, à Flakensiöbeck. Elles ne servirent qu'à aigrir les esprits. Charles IX, pour montrer qu'il était décidé à ne pas céder, prit, en 1607, le titre ridicule de roi de Laponie ou des Lapons. On fit en Danemark de grands préparatifs de guerre, et il y eut de temps en temps des actes d'hostilité. Enfin, le 4 avril 1611, Christian IV déclara la guerre à la Suède. Dès le 5 mai, il se présenta devant Calmar avec 15,000 hommes, pendant que le maréchal Sten Sehestadt, avec 7,000 hommes, marcha sur Halmstad et Jœnköping. Le 27 mai, le roi de Danemark prit d'assaut la ville de Calmar, et assiégea la citadelle. A la tête d'une armée de 24,000 hommes, Charles IX et son fils Gustave-Adolphe marchèrent au secours de la place assiégée; mais la flotte suédoise ayant été défaite, le 17 juillet, près de Skægenæs, Charles IX fut obligé de se retirer, et, le 3 août, la citadelle de Calmar fut rendue par un traître. Le roi de Suède en fut si furieux, qu'il envoya à Christian IV un défi : la réponse du roi de Danemark, qui, malheureusement pour sa réputation, a été conservée, était conçue en termes peu conve-

nables [1]. L'année 1612 fut très-avantageuse au Danemark. Christian IV prit Elfsborg par capitulation, le 24 mars, et Gulborg, le 1er juin. Le feldmaréchal Gérard Ranzau s'empara de l'île d'Œland. Munkhaven et George Sinclair, commandant un corps d'Ecossais que Gustave-Adolphe avait pris à sa solde, firent la conquête de l'Iemptie et de la Hériédalie.

Paix de Siöröd, 1613.

Cependant le roi de Suède désirait la fin d'une guerre qui l'empêchait de donner suite à ses projets contre les Polonais et les Russes. Pour préparer une réconciliation, il s'abstint du titre de roi de Laponie, et engagea Jacques Ier, roi d'Angleterre et d'Écosse, qui avait épousé une sœur de Christian IV, d'interposer sa médiation. On ouvrit d'abord des négociations sur l'échange des prisonniers; elles eurent lieu à Knæred dans la Hallande méridionale, depuis le 20 juillet 1612. Enfin, le 20 janvier 1613, il fut conclu dans ce village et dans les villages voisins, Siöröd et Ulfsbeck, sous la médiation de deux ambassadeurs anglais, un traité de paix entre quatre sénateurs danois et autant de suédois, au nom de leurs monarques. Cette paix prit le nom de Siöröd, l'un des trois villages entre lesquels les plénipotentiaires s'étaient répartis. La Suède céda au Danemark le château de Sonnenbourg dans l'île d'Œsel, et renonça à la partie de la Laponie qui s'étend le long de la Mer Glaciale, depuis Titisfiord [2] jusqu'à Waranger et Wardehuus,

[1] Voy. *Histoire de Gustave-Adolphe*, par MAUVILLON, Amsterdam, 1764, vol. I, p. 63.

[2] A 68° lat. N.

c'est-à-dire aux Finmarks. Il fut convenu que le roi de Suède pourrait porter le titre de roi de Laponie, pourvu qu'il n'entendît par là que la Laponie suédoise, et que les deux souverains pourraient se servir de l'écusson des trois couronnes, sans que le roi de Danemark pût s'attribuer pour cela aucun droit au royaume de Suède. On convint de se rendre toutes les conquêtes réciproques; mais, à titre de compensation, le roi de Suède promit de payer un million de rixdalers.

Nouvelle législation de la Norvège.

Immédiatement après avoir pris les rênes du gouvernement, Christian IV avait établi à Bergen une commission chargée de revoir l'ancienne loi du roi Magnus VII Lagabæter de la fin du treizième siècle, qui, par le changement que la langue avait éprouvé, était devenu inintelligible pour la plus grande partie de la nation, et en même temps était presque tombée dans l'oubli, parce qu'elle ne fut jamais imprimée. Les commissaires furent chargés d'établir un texte pur par la comparaison et la critique des manuscrits existans; de le traduire dans le langage moderne; de supprimer les lois qui ne trouvaient plus d'application, et d'y insérer les *retteboder* ou ordonnances royales, publiées depuis Christian II. Quand ils eurent fini leur travail, le roi fit examiner ce code par les principaux juges de la Norvège, et enfin il fut publié en 1605. Il fut suivi, en 1607, d'une ordonnance ecclésiastique et d'un réglement pour les écoles.

Érection de la compagnie du commerce des

Depuis plusieurs générations, les rois de Danemark travaillaient à enlever aux Hanséates le commerce ex-

Indes orientales, 1616.

clusif dont ils s'étaient emparés. Un des moyens imaginés pour cela par Christian IV fut l'érection d'une société du commerce des Indes orientales. Il la fonda le 17 mai 1616, et lui accorda le privilège exclusif de doubler le cap avec deux vaisseaux par an. Ce fut précisément à cette époque qu'un négociant hollandais, nommé Marchelis Boshouwer, revint de Ceylan, où il avait fait fortune, se disant envoyé par l'empereur de cette île pour chercher des secours contre les Portugais. Boshouwer se qualifiait de prince de Migomme, Cocklecorle et autres lieux, président du conseil de guerre, membre du conseil privé, amiral et capitaine général de l'empire de Ceylan. On se moqua de cet ambassadeur dans sa patrie; mais Christian IV reconnut en lui un homme dont il pourrait tirer parti pour l'exécution de ses plans, lui promit pour son empereur 450 soldats et un vaisseau de guerre, qu'il fit accompagner par cinq vaisseaux de la nouvelle compagnie. Cette escadre commandée par Ove Giedde partit de la rade de Copenhague en automne 1618, et débarqua, le 20 mai 1620, dans l'île de Ceylan. L'empereur conclut avec Giedde un traité de commerce extrêmement avantageux aux Danois; mais le prince de Migomme étant mort, il y eut une brouillerie, et le voyage serait peut-être resté sans aucun résultat si Roland Krappe, l'ancien associé de Boshouwer, n'avait trouvé moyen dans l'intervalle, de faire faire à la compagnie danoise une acquisition très-importante. Il disposa le naïk de Tanjaour de céder contre un tribut annuel aux Danois la ville de Tranquebar alors

Acquisition de Tranquebar, 1620.

détruite par une inondation, avec le district qui l'entoure. Giedde alla prendre possession de ce territoire, y construisit un petit fort, y établit une colonie et retourna à Copenhague où il arriva le 4 mai 1622. Ce fut ainsi que les Danois acquirent une possession aux Grandes Indes, la seule qu'ils aient jamais eue. Quoique Tranquebar qui a aujourd'hui une population de 23,000 âmes, ne leur rapporte rien, elle est fort importante pour leur commerce.

Fondation de la société pour le commerce du Grœnland.

Christian IV fonda bientôt après une seconde compagnie pour la pêche de la baleine dans les mers du Grœnland, et, en 1620, une troisième pour le commerce exclusif de l'Islande et des îles Feroë, à charge de vendre toutes ses marchandises à Gluckstadt, ville qu'il avait bâtie. Cette société souffrit tant par les corsaires d'Alger, qu'il fallut la supprimer le 7 mai 1662.

Affaires des duchés de Sleswick et de Holstein.

Philippe, troisième duc de Holstein-Gottorp, 1587-1590.

Jean-Adolphe, quatrième duc de Holstein-Gottorp, 1590-1616.

Philippe, troisième duc de Holstein-Gottorp, qui avait succédé à son frère par droit d'hérédité, en 1587, et par élection en 1588, ainsi que nous l'avons vu, ne poussa sa vie que jusqu'à l'âge de vingt ans et mourut le 18 octobre 1590. Son frère, Jean-Adolphe, archevêque de Brême et évêque de Lubeck, se porta son héritier, mais il ne reçut l'hommage qu'après avoir été élu à l'assemblée des États de Flensbourg, au mois de mai 1592. Ce prince qui avait été élevé à la cour de son oncle maternel, le landgrave de Hesse-Cassel, avait beaucoup de goût pour l'érudition philologique : il établit, en 1606, au château de Gottorp, une bibliothèque qui, dans le dix-septième siècle, était une

des plus célèbres d'Europe. Saumaise, Bochart et l'évêque Huet s'y sont arrêtés à cause des manuscrits grecs et latins dont elle était très-riche. En 1749, elle fut transportée à Copenhague.

Il restait un quatrième fils du duc Adolphe, nommé Jean-Frédéric, en faveur duquel Jean-Adolphe abdiqua l'archevêché de Brême et l'évêché de Lubeck. Néanmoins ce frère exigea le partage des états laissés par leur père, et s'adressa à l'empereur pour y forcer Jean-Adolphe. Celui-ci en référa aux États du pays qui décidèrent, en novembre 1605, qu'un nouveau partage serait préjudiciable aux duchés, mais que néanmoins le duc s'arrangerait avec son frère pour lui céder la moitié de ses états sans lui donner part au gouvernement. Les deux frères s'arrangèrent, le 20 juin 1606, par une transaction, par laquelle Jean-Adolphe abandonna à son frère les bailliages d'OEdenbourg, Neustadt, Tremsbüttel, Steinhorst et Cismar, l'île de Femern. Il ne forma pas lignée.

La succession héréditaire et le droit de primogéniture sont introduits dans la ligne de Gottorp.

Jean-Adolphe publia, le 9 janvier 1608, sous le titre de *Disposition paternelle pour mes descendans*, un ordre de succession linéale agnatique avec primogéniture, que l'empereur Rodolphe II confirma le 28 février de la même année. Cette confirmation ne pouvait valoir que pour le Holstein, et elle était conforme au mandat que le duc Philippe avait obtenu en 1590 [1]. Christian IV l'étendit au Sleswick, avec le consentement, sans doute, du sénat sans lequel il ne pouvait rien faire d'important; cette confirmation

[1] Voy. p. 382 de ce vol.

royale est du 13 juillet 1609. Jean-Adolphe mourut le 31 mars 1616.

Frédéric III, cinquième duc de Holstein-Gottorp, 1616.

Son fils aîné, *Frédéric III*, âgé de dix-huit ans, ayant reçu de l'empereur une dispense d'âge, succéda sans se faire élire par les États, et exigea partout le serment de fidélité. La seule ville de Kiel le refusa. Christian IV conféra, le 2 décembre, au jeune duc l'investiture du Sleswick. Une assemblée des États convoquée à Sleswick, fut requise de prêter hommage à Frédéric III, leur souverain, comme héritier de son père, confirmé, quant au Holstein par l'empereur, quant au Sleswick par le roi de Danemark, et ayant déjà reçu la double investiture. Il s'éleva à ce sujet de vifs débats. Les États déclarèrent successivement qu'ils *éliraient* Frédéric III, *en tant* qu'il confirmerait leurs privilèges et remédierait à leurs griefs; ensuite qu'ils le *reconnaîtraient et accepteraient* comme étant le fils aîné de Jean-Adolphe, dans l'espérance qu'auparavant il confirmerait, etc. Cette rédaction fut agréée, et, après quelques nouvelles discussions, on s'accorda aussi d'ajouter cette phrase : « en restreignant conformément à la déclaration précédente, le point de l'élection au droit de primogéniture. » Le duc confirma alors les privilèges des États et reçut le serment de fidélité dans les derniers jours de l'année 1616. Ainsi l'hérédité et le droit de primogéniture furent introduits dans le duché de Sleswick-Holstein-Gottorp.

Frédéric III était aussi instruit dans les langues que son père; comme lui il s'occupait beaucoup d'astronomie. Aux yeux de la majorité de ses sujets il méri-

tait la préférence sur Jean-Adolphe, parce qu'il n'avait pas, comme celui-ci, un penchant pour le calvinisme (*die calvinisterey*); ils l'auraient encore mieux aimé, s'il n'avait pas été tolérant au point de défendre toute polémique en chaire, vu, dit son ordonnance, qu'à l'égard de quelques articles de foi, il est incertain quelle opinion est mieux fondée sur les saintes écritures. Par suite de cette tolérance, il reçut dans le Holstein beaucoup de familles riches et industrieuses d'Arminiens ou Remontrans que le synode de Dordrecht de 1609 avait expulsées des Provinces-Unies. Ils bâtirent la ville de Friedrichstadt sur l'Eyder.

Hambourg devient ville libre et impériale.

Nous avons vu [1] la ville de Hambourg, anciennement soumise aux comtes de Holstein, successivement obtenir soit des empereurs, soit de ses seigneurs territoriaux, de si grands privilèges qu'on pouvait douter si elle était municipale ou immédiatement soumise à l'Empire. Tous les rapports de droit public étaient, dans le moyen âge, si vagues et si peu déterminés, que pour chaque question qui s'élevait on pouvait trouver des précédens contradictoires. C'est ainsi que lorsqu'en 1460 Christian Ier, élu duc de Holstein par les États du pays, demanda l'hommage des Hambourgeois, Detlev Bremer, leur bourguemaître, déclara qu'ils ne l'avaient jamais prêté, quoiqu'ils ne refusassent pas de *recevoir* ce prince et de *tenir à lui* (*an ihn halten*) comme ils avaient fait à l'égard des anciens comtes. Le roi se contenta de cette déclaration. La même scène se répéta lorsqu'en 1482 Jean et Frédéric, les fils du

[1] Voy. vol. XIV, p. 212.

roi, demandèrent l'hommage. Plusieurs exemples suivans paraissent indiquer que les empereurs traitaient Hambourg comme ville immédiate, tels que le ban de l'Empire qui, en 1422, fut prononcé contre elle, on ignore par quelle raison, et le mandat adressé, en 1481, par Maximilien Ier au sénat de la ville pour comparaître par députés à la diète de Worms. Enfin, en 1510, le recez de la diète d'Augsbourg déclara qu'il était notoire et prouvé par des documens que Hambourg était une ville du S. Empire Romain, et que si le roi de Danemark et le duc de Holstein y prétendaient quelque droit, ils devaient le faire valoir aux tribunaux de l'Empire.

Hambourg ayant adopté la réformation de Luther, on jugea nécessaire de donner à la république une nouvelle constitution, par un recez que le bourguemaître Thierry Hohusen fit adopter le 18 février 1529, et qu'on nomme le *Long Recez:* il est en effet composé de 140 articles.

Par un privilège de Charles-Quint du 14 avril 1554, le sénat de Hambourg obtint la juridiction sans appel, jusqu'à la concurrence de 600 florins.

Lorsqu'en 1565 le roi Frédéric II et le duc Adolphe demandèrent que la ville leur prêtât hommage, la chambre impériale le défendit sous une peine de 50 marcs d'or. Christian IV et Jean-Adolphe ayant renouvelé cette demande, l'empereur Rodolphe II leur écrivit le 1er août 1601, pour les engager à attendre le prononcé du tribunal compétent; il défendit à la ville, sous la peine du ban, de prêter serment.

Elle le prêta pourtant en 1603 après avoir reçu des réversales du roi et du duc portant que l'hommage ne préjudicierait pas à ses droits. Enfin une sentence de la chambre impériale de Spire, du 6 juillet 1618, déclara la ville libre et immédiatement soumise à l'Empire.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE VINGT-DEUXIÈME VOLUME.

Suite du livre sixième.

FIN DU TOME VINGT-DEUXIÈME.